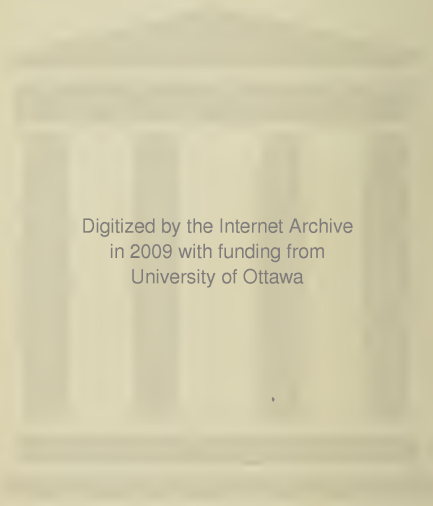


3 1761 04691350 5

UNIV OF
TORONTO
LIBRARY



Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

28 - 121

LE MARQUIS DE MONTCALM

ET

LES DERNIÈRES ANNÉES DE LA COLONIE FRANÇAISE

AU CANADA

TION SAINT-MICHEL

LE MARQUIS
DE MONTCALM

ET

LES DERNIÈRES ANNÉES DE LA COLONIE FRANÇAISE
AU CANADA
(1756-1760)

PAR

Le R. P. F. MARTIN

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Quatrième édition illustrée



PARIS
TÉQUI, LIBRAIRE-ÉDITEUR
DE L'ŒUVRE SAINT-MICHEL
33, rue du Cherche-Midi, 33

1898

48454
1900.

AVANT-PROPOS

Nous n'avons pas la prétention de donner ici une histoire du marquis de Montcalm ; mais il nous a semblé qu'on pouvait étudier avec intérêt et avec utilité les derniers événements d'une guerre lointaine, si glorieuse et en même temps si fatale pour ce héros, si honorable pour la France malgré ses revers, et si pleine de scènes émouvantes et instructives.

Le marquis de Montcalm eut une large part dans tous les faits importants qui signalèrent cette époque de l'histoire du Canada, et il fut un des principaux acteurs de cette dernière lutte, qui décida du sort de notre malheureuse Colonie. Que pouvait-elle, réduite à ses propres ressources, minée par les désordres financiers d'une

administration infidèle, et honteusement abandonnée par la Mère-Patrie?

Dans cet effort suprême, dont l'inégalité des forces en conflit ne faisait que trop pressentir le résultat, on verra ce que la valeur, soutenue par le désintéressement et l'amour de la patrie, peut inspirer d'héroïsme.

La grande figure qui domine toutes les autres, c'est celle de Montcalm, et elle mérite d'être connue. Il n'a manqué à ce général presque aucun des traits qu'on rencontre ordinairement dans la vie des grands hommes. Le nom de sa famille n'était pas sans un certain éclat ; elle lui devra cependant son plus beau lustre. La gloire de succès brillants a couronné sa valeur, mais il a éprouvé aussi de cruels revers. Il compta des amis dévoués et des admirateurs de sa conduite parmi ses contemporains, compatriotes et étrangers ; il eut aussi des ennemis, même parmi ceux qui, par devoir, étaient tenus de le seconder de toute leur action. Il est glorieux pour notre héros

qu'on puisse dire de lui que, si l'on excepte le marquis de Vaudreuil, homme faible et timide, mais honnête, il n'a rencontré d'adversaires que dans les rangs de ceux qui sacrifiaient à leurs propres intérêts ceux de la Colonie et de ses défenseurs. Par leur coupable cupidité et par d'iniques mesures, ils furent une des principales causes de sa ruine. Ils eurent la bassesse de n'élever la voix contre Montcalm pour essayer de couvrir leur honte, que lorsqu'il n'était plus là pour se défendre. Bien que tardive, la justice du Châtelet a infligé à leur nom une flétrissure inscrite à jamais au grand livre de l'histoire ; et le nom de Montcalm, triomphant de la calomnie, est sorti de la lutte brillant d'un nouvel éclat.

Le *Mercure de France* de 1760 a publié un bel éloge du marquis de Montcalm. M. Dussieux croit avec raison qu'on peut l'attribuer à M. Doreil, commissaire-général des guerres au Canada, que tout le monde estimait pour son talent et son intégrité. Nous nous sommes servi de ce travail ;

mais nous avons emprunté plus de pages encore à l'intéressant ouvrage de M. Dussieux : *Le Canada sous la domination française*, à l'*Histoire du Canada par M. Garneau*, et à la notice du P. Sommervogel, qui a eu en main toute la correspondance de Montcalm.

A l'exemple de M. Dussieux, et appuyé sur les mêmes motifs, nous n'avons pas adopté quelques-uns des jugements de M. Garneau sur le marquis de Montcalm. Le sentiment qui les a dictés nous a paru empreint d'une certaine teinte de partialité et même d'injustice. Pour faire peser sur un homme honorable des soupçons *d'intentions basses, d'intrigues, d'ambition, ou de patriotisme équivoque*, en présence d'une vie publique où se révèlent à chaque pas une âme noble et élevée, un esprit droit et judicieux, et un cœur animé d'un héroïque dévouement, il faut plus que des conjectures, et surtout il faut d'autres preuves que les accusations intéressées de quelques esprits prévenus ou pervers.

Nous avons ajouté à leur travail quelques pièces officielles, des extraits des correspondances et quelques détails historiques et géographiques, que ces auteurs ne pouvaient pas faire entrer facilement dans le plan plus général qu'ils s'étaient tracé.

Nous ne faisons aucune mention des lettres publiées en Angleterre en 1777 sous le nom de Montcalm. Elles sont reconnues comme apocryphes. Malgré une certaine teinte d'esprit philosophique que l'auteur y a répandue, peut-être pour donner le change, on les attribue à un prêtre français qui avait vécu au Canada, et qui connaissait très-bien Montcalm et les affaires de la Colonie.

Une carte du Canada pour cette époque, avec les plans des principaux forts, et celui des environs de Québec au moment de la guerre, permet de suivre toutes les opérations.

LE MARQUIS
DE MONTCALM

ET LES DERNIÈRES ANNÉES DE LA COLONIE FRANÇAISE
AU CANADA.

I

FAMILLE DE MONTCALM. — SERVICES MILITAIRES. — ÉTAT
DE LA COLONIE. — ENVOI DE MONTCALM AU CANADA.

Si l'on peut apprécier les hommes par les sacrifices qu'ils font pour leur patrie, et par les services qu'ils lui rendent, qui fut jamais plus digne de nos éloges que le marquis de Montcalm ? Renoncer à son repos pour le bonheur de l'État, se séparer pour lui de ce qu'on a de plus cher, vivre de privations, de fatigues et de dangers, lui donner son sang et sa vie, tel est le devoir attaché à la noble profession des armes, et ce dévouement héroïque est la vertu des véritables guerriers de tous les temps et de tous les pays. Mais cette vertu reçoit un nouveau lustre des talents qui la fécondent et des circonstances qui la mettent en jeu. Nous pouvons dire qu'elle a été rarement plus rudement éprouvée et plus noblement soutenue que dans notre héros.

Louis-Joseph, marquis de Montcalm-Gozon, seigneur de Saint-Véran, baron de Gabriac, naquit le 28 février 1712, au château de Candiac, près de Nîmes, d'une très-ancienne famille du Rouergue. Un de ses ancêtres, Jean de Montcalm, avait épousé Jeanne de Gozon, petite-nièce du grand-maître Déodat de Gozon, le vainqueur du dragon qui désola longtemps l'île de Rhodes. On aime à voir encore aujourd'hui dans les armes de Montcalm, au-dessous de la devise que notre héros a si bien justifiée : « Mon innocence est ma forteresse, » la figure mystérieuse du redoutable dragon ¹.

Son éducation fut confiée à un maître qui a joui d'une grande réputation, M. Louis Dumas, l'inventeur du *bureau typographique*, curieux procédé qui, dans des mains habiles, a eu plus d'une fois de prodigieux résultats.

Les premières années de Louis furent consacrées à l'étude des langues, et, à un âge encore tendre, il devint versé dans la littérature grecque et latine et dans l'histoire. Son nom est cité comme une des gloires de son savant maître ; mais son frère cadet, Jean-Louis, qui mourut à l'âge de sept ans, et qui avait partagé son éducation, lui donna encore plus d'éclat. Il était le prodige de son temps, et étonnait tout le monde par ses progrès surprenants dans les langues hébraïque, grecque et latine, et par les nombreuses connaissances qu'il avait déjà acquises.

Louis de Montcalm avait une mémoire si heureuse,

(1) *Mercur*, 1760.

qu'il n'oubliait rien de ce qu'il avait appris, et son goût pour l'étude était tel, qu'il le conserva au milieu des agitations de sa vie militaire. Un de ses rêves d'avenir était de trouver dans la retraite, où il espérait passer ses vieux jours, le loisir de cultiver encore les lettres et de mériter l'honneur d'être reçu à l'Académie.

Mais sa carrière devait être courte et s'écouler presque tout entière dans les camps. Il a justifié ce que l'histoire avait déjà dit de ses ancêtres : « La guerre est le tombeau des Montcalm. »

Admis comme enseigne, à l'âge de quatorze ans, dans le régiment de Hainaut-Infanterie, dont son père était lieutenant-colonel, il servit, sous le même drapeau, pendant dix-sept ans, et s'éleva par degrés au grade de capitaine. Pendant les premières années du service, le précepteur de Louis l'avait suivi, pour compléter sans doute son éducation littéraire. Mais cet homme à système, qui ne savait pas sans doute se plier aux circonstances, manqua de tact et de prudence dans ses exigences, et éprouva des contrariétés qu'il porta aux oreilles du père de Louis. Nous ne connaissons pas les remontrances qu'elles provoquèrent, mais nous avons la réponse du jeune homme à son père, datée de 1728. Elle fait trop d'honneur à sa droiture et à ses nobles sentiments pour ne pas trouver ici sa place : « ... Voici en peu de mots de
« quoi je me flatte : 1° d'être honnête homme, de
« bonnes mœurs, brave et bon chrétien. — 2° De lire
« médiocrement, de savoir les langues grecque et la-

« tine, aussi bien que la plupart des gens du monde,
 « de posséder les quatre règles d'arithmétique, d'a-
 « voir quelques connaissances de l'histoire, de la géo-
 « graphie et des belles-lettres françaises et latines, du
 « moins l'amour de la justesse d'esprit, si je ne l'ai
 « pas, et surtout du goût pour les sciences et les arts
 « que j'ignore. — 3° Ce que je mets au-dessus de tout,
 « de l'obéissance, de la docilité, et une grande sou-
 « mission pour vos ordres, ceux de ma chère mère,
 « et de la déférence pour les avis de M. Dumas. —
 « 4° Pour venir à ce qui regarde le corps, de faire des
 « armes et monter à cheval autant que mon peu de
 « disposition me le permet... »

Ce goût de l'étude n'abandonnera pas le jeune officier au milieu de la vie des camps, et quand il sera livré à lui-même. Il écrivait à son père du camp d'Otrebach en 1734 : « J'apprends l'allemand... et je lis
 « plus de grec, grâce à la solitude, que je n'en avais
 « lu depuis trois ou quatre ans. »

Ces études littéraires n'étaient qu'un passe-temps au milieu des exercices du soldat. Il chercha tout d'abord à se perfectionner dans la science de la guerre. Il aimait à recueillir, dans chacun des rangs par où il passait, les lumières et l'expérience qui leur sont propres, et qui composent dans leur ensemble les connaissances nécessaires au bon officier. Les grands modèles ne lui manquèrent pas. Le siècle des Condé et des Turenne se terminait à peine, et l'éclat de leur gloire et de leur science guerrière n'avait rien perdu de sa splendeur. Il a pu même voir à l'œuvre, et étu-

dier de près plusieurs des grandes figures militaires de l'époque, les ducs de Villars, de Saxe, de Belle-Isle, de Ligne, de Richelieu, d'Estrées, le prince de Conti, et même Frédéric-le-Grand, le prince Eugène, etc.

La première campagne à laquelle Louis de Montcalm prit part, fut celle d'Allemagne, en 1733. Il assista au siège de Philisbourg, que conduisait le maréchal de Berwich. Quand la ville se rendit après six semaines de résistance, les vainqueurs ne trouvèrent plus qu'un amas de ruines.

Le régiment de Montcalm fut peu après rappelé en France, et il profita de ce moment de repos pour contracter une union qui fut bénie du Ciel. Il épousa Angélique-Louise Talon du Boulay, et le cardinal de Fleury signa lui-même le contrat de mariage.

La guerre de la Succession, aussi peu honorable dans ses motifs que désastreuse dans ses résultats, allait jeter de nouveau Montcalm dans les hasards des combats. A la mort de Charles VI, de perfides conseillers avaient engagé Louis XV à s'unir à la Prusse, pour contester à Marie-Thérèse ses droits légitimes au bénéfice de l'Électeur de Bavière, Charles-Albert.

L'armée française entra en Allemagne, et Montcalm obtint d'en faire partie comme aide de camp du marquis de la Fare. C'est à cette époque, 22 juillet 1741, que sa conduite brillante lui valut la croix de Saint-Louis. Cependant, l'année suivante, il revint de Bohême, et fut nommé, le 6 mars, colonel du régiment Auxerrois-Infanterie. Il n'avait que trente et un ans.

Ce régiment faisait partie de l'armée qui opérait en Italie. Malheureusement le défaut d'entente parmi les alliés fit éprouver à nos troupes de graves échecs, dont Montcalm lui-même fut victime. Il fut blessé sous les murs de Plaisance, le 13 juin 1746, et il voulut l'annoncer lui-même à sa mère, pour prévenir toutes ses inquiétudes : « Nous avons eu hier, dit il, « une affaire des plus fâcheuses. Nous avons nombre « d'officiers généraux et colonels tués ou blessés. Je « suis des derniers avec cinq coups de sabre. Heu- « reusement aucun n'est dangereux, à ce que l'on « m'assure, et je le juge par les forces qui me restent, « quoique j'aie perdu de mon sang en abondance, « ayant une artère coupée. Mon régiment, que j'avais « rallié deux fois, est anéanti. »

Montcalm rentra en France, et alla se faire soigner à Montpellier. L'année suivante, il se rendit à Paris, et se présenta à la Cour. Louis XV honora son courage, et voulut le récompenser en le nommant brigadier le 28 mars 1747. Ayant appris, peu après, que son régiment, dont on avait refait les cadres, était désigné pour prendre part à un coup de main hardi confié au marquis de Belle-Isle, frère du maréchal, il ne voulut pas laisser à un autre le soin de conduire ses hommes à l'ennemi. Il s'agissait de forcer le *col de l'Assiette* dans les Alpes, où l'armée piémontaise était très-fortement retranchée.

Malgré d'héroïques efforts, cet assaut fut malheureux et eut pour résultat un échec complet, la mort du commandant et la perte de quatre mille hommes

et d'un grand nombre d'officiers. Montcalm y reçut deux nouvelles blessures.

Pendant toute cette campagne, les talents, l'activité et la bravoure de Montcalm lui avaient fait donner dans plusieurs circonstances des postes de confiance, et des commandements particuliers, qui lui méritèrent l'estime de ses chefs et jetèrent de l'éclat sur son nom.

Les dernières années de cette guerre furent plus glorieuses pour la France que les premières. La victoire de Fontenay lui soulevait une partie de la Flandre, et le maréchal de Belle-Isle chassait de la Provence les Autrichiens et les Piémontais, qui l'avaient envahie.

La paix d'Aix-la-Chapelle conclue le 18 octobre 1748, permit à Montcalm de rentrer en France. Son régiment fut dissous ; mais il fut choisi pour être *mestre de camp* d'un nouveau régiment de cavalerie d'élite, qui portait son nom.

Pendant les années tranquilles qui suivirent, le marquis de Montcalm put goûter plus souvent les douces joies de la famille ; mais il en connaissait aussi les cruelles angoisses, que son esprit de foi lui faisait supporter en chrétien : « J'ai eu dix enfants, « écrivait-il au commencement de 1752; il ne m'en « reste que six... Dieu veuille les conserver tous, et « les faire prospérer et pour ce monde et pour l'autre. « On trouvera peut-être que c'est beaucoup, et sur- « tout quatre filles, pour une fortune médiocre ; mais « Dieu laissa-t-il jamais ses enfants au besoin ? »

Son cœur de père chrétien se montre souvent au milieu de ses préoccupations d'avenir. Il écrivait à sa femme, à l'occasion d'un de ses enfants qu'il venait de perdre : « Nous avons besoin, ma très-chère et bien
« aimée, de nous résigner à la volonté de la Provi-
« dence, dans une aussi triste occasion que celle de
« la perte de mon fils. J'en suis vivement pénétré,
« et comme je connais toute votre tendresse pour nos
« enfants, je crains que cela ne prenne sur votre
« santé. Ménagez-là. Dieu n'a pas voulu que cette
« âme se souillât sur la terre ; ce sera un ange de plus
« devant lui, qui priera pour les siens. »

Le même sentiment religieux le portait à s'occuper dans l'occasion des intérêts spirituels de ceux qu'il aimait. Il le montra au marquis de la Fare, qui mourait à soixante-six ans, de la petite vérole, contractée près du lit du Dauphin : « J'ai eu la consolation,
« écrit Montcalm avec un légitime orgueil, d'avoir
« contribué à le faire mourir chrétiennement, entre
« les mains du curé de Saint-Sulpice et du P. d'Héri-
« court, théatin. »

Cette pensée d'une mort chrétienne le préoccupait toujours pour lui-même. « C.... est mort jeune et
« subitement, écrivait-il en 1754. Dieu me fasse la
« grâce de ne pas finir ainsi ou de mieux vivre. »

Quelqu'honorable qu'ait été la première période de la vie du marquis de Montcalm, qu'il termine à quarante-quatre ans, celle qui lui restait à parcourir, et qui ne devait durer que trois ans, va le mettre bien autrement en évidence, et donner un bien plus grand

éclat à ses éminentes qualités. Il se montrera toujours à la hauteur des positions difficiles où il va se trouver.

En 1756, le gouvernement français jeta les yeux sur Montcalm, pour un poste brillant, digne de son dévouement, de son habileté et de sa valeur. Il s'agissait de nommer un successeur au baron de Dieskau, qui avait commandé l'armée française en Canada, et qui venait de tomber entre les mains des Anglais.

Mais, avant de suivre notre guerrier dans ces contrées lointaines, il est nécessaire de faire connaître au lecteur l'état de la colonie qu'il allait défendre.

La paix d'Aix-la-Chapelle (1748), qui mettait fin à la guerre de la Succession, rendait les Pays-Bas aux Autrichiens, Madras aux Anglais, et nous restituait Louisbourg. Elle laissait à des Commissaires le soin de régler les limites entre la Nouvelle France et la Nouvelle Angleterre. Or, avant même que cette Commission se fût réunie, les colons anglais commençaient à envahir, non-seulement les terres contestées, mais même celles qui avaient de tout temps appartenu à la France. La vallée de l'Ohio¹ fut le principal théâtre de ces injustes prétentions. En effet, aussitôt après la paix, une compagnie d'actionnaires anglais et virginienens se forma pour coloniser la vallée de l'Ohio, et en 1750, le Parlement anglais seconda son entreprise, en lui concédant 600,000 ares² de terrain, qu'elle confia tout de suite à quelques colons.

1. L'Ohio ou Belle rivière est un des grands affluents du Mississipi

2. L'are vaut environ 100 mètres carrés.

C'était s'emparer d'un sol que, depuis la découverte de La Salle en 1670, la France occupait sans contestation. Le Canada, ainsi limité, perdait tout moyen de communication avec le Mississipi et la Louisiane, et son commerce de pelleteries avec les sauvages de l'Ouest se trouvait très-entravé.

Les Français opposaient inutilement aux démarches des Anglais l'article 9 du traité d'Aix-la-Chapelle, qui stipulait que les choses seraient remises sur le même pied qu'avant la guerre. Or, avant la guerre, les Anglais ne possédaient l'Acadie que jusqu'à l'isthme, et ils n'avaient aucun établissement dans la vallée de l'Ohio. On discuta ces questions en Europe pendant cinq ans, et les travaux de la commission n'aboutirent qu'à trois volumes in-4° de mémoires.

Le maréchal de Noailles mentionne une des chicanes suscitées par les commissaires anglais pour arrêter les négociations. Ils refusèrent, contrairement à l'usage, de donner leurs mémoires en français, quoique la France protestât qu'elle ne prétendait par là à aucune prééminence.

L'amiral de la Galissonnière, alors gouverneur du Canada, avait cru devoir se préparer à toutes les éventualités. Regardant l'isthme de l'Acadie et les monts Alléghanis, comme les vraies frontières de la Colonie et ses boulevards nécessaires, il s'occupa activement des moyens de maintenir les droits de la France. Il fit bâtir les forts de Gaspereau et de Beau-Séjour sur l'isthme de l'Acadie, et établir, de Québec au Mississipi, une grande ligne de postes militaires,

pour protéger le commerce des colons, et la communication entre le Canada et la Louisiane. Elle se composait de Québec, Montréal, la Présentation ¹, Frontenac ou Catarakoui, Toronto ², Niagara ³, Détroit ⁴, fort des Miamis, fort Saint-Joseph, Chicago, fort Crève-Cœur et fort de Chartres. En avant de cette ligne, et en suivant le cours de l'Ohio, il fit élever une autre ligne de forts destinés à couvrir notre frontière, à nous assurer la possession de la vallée de l'Ohio, et à empêcher les Anglais de s'établir au delà des Alléghanis : c'étaient les forts Presqu'île ⁵, de la Rivière-aux-Bœufs, Machault, Vénango ⁶. Le fort Duquesne ⁷, ne fut bâti que plus tard, sous le gouverneur de ce nom, et compléta ainsi, en 1753, les plans habilement conçus par son prédécesseur.

Cependant le gouverneur de la Virginie, Diniwiddie, ne restait pas inactif. « S'opiniâtrant, dit Duquesne, à s'emparer de l'Ohio, il envoya sommer les Français de se retirer, et se prépara, en 1754, à soutenir, par la force, les colons et les traitants anglais. »

1. Auj. Ogdensburg.

2. Ce fort, que remplace la riche et populeuse cité de Toronto, était situé au fond de la baie de ce nom, à l'est de la petite rivière. Il a porté d'abord le nom de *Fort Saint-Victor*.

3. Ce fort, bâti à l'est de l'embouchure de la rivière par La Salle en 1668, et brûlé par les Sonnoutouans en 1675, fut refait par le Gouverneur de Denonville en 1687. Abandonné plus tard, il ne fut relevé qu'en 1736, par le capitaine Pouchot.

4. Ce fort, élevé par de La Motte-Cadillac en 1701, porta d'abord le nom de *Fort Ponchartrai'n*, en l'honneur du ministre.

5. Auj. Erié.

6. Auj. Franklin.

7. Auj. Pittsburg.

Alors commencèrent des hostilités qui devaient se prolonger pendant deux années, avant que la guerre éclatât.

M. de Contreœur, qui commandait dans ces parages, força d'abord les Anglais à évacuer un petit fort sur l'Ohio, et alla se retrancher au fort Duquesne. Les Anglais eurent une terrible revanche; ce fut la mort malheureuse de Jumonville, avec des circonstances qu'on ne peut excuser. Washington, le héros futur de la république américaine, commandait ce détachement anglais. Aussitôt après ce déplorable fait d'armes, que l'académicien Thomas appelle « un monument de perfidie qui doit indigner tous les siècles », il éleva le fort *Nécessité*, pour se protéger sur les bords de la Monongahéla¹, un des affluents de l'Ohio, et attendit de nouvelles troupes.

Le capitaine de Villiers, frère de Jumonville, chargé de déloger les Anglais, fit son devoir avec énergie, et vengea la mort de son frère. Malgré ses cinq cents hommes et dix pièces de canon, Washington fut forcé de se rendre le 3 juillet 1754, et son fort fut rasé. La capitulation qu'il signa, sans doute sans la bien comprendre, portait la condamnation même de sa conduite.

L'année suivante (8 juin 1755) fut mémorable par l'inique agression de l'amiral Boscaven contre deux vaisseaux français, à la hauteur de Terre-Neuve, et par l'acte de piraterie exercé alors par les Anglais

1. Les Canadiens voyageurs, en dénaturant ce nom sauvage, en ont fait la *rivière mal engeulée*.

contre tous les navires du commerce français. La puissance maritime de la France reçut là un écueil dont elle a, pendant longtemps, subi les tristes conséquences.

Le baron de Dieskau, saxon d'origine, mais ami intime du maréchal de Saxe, fut alors envoyé comme maréchal de camp au secours de la colonie avec un corps de trois mille hommes. Il accompagnait le nouveau gouverneur, le marquis de Vaudreuil. La France avait compris qu'elle devait se tenir prête à tout événement. Les faits qui se pressaient n'annonçaient que trop une rupture prochaine, à laquelle il ne manquait, en réalité, que d'être officiellement déclarée.

Les Anglais s'étaient mis, dans leur colonie américaine, sur un vrai pied de guerre. Ils faisaient même ostensiblement des préparatifs d'invasion prochaine du Canada. Ils ne tardèrent pas à mettre à exécution leur plan habilement concerté, de pénétrer dans le pays par quatre points à la fois : l'Acadie, le lac Champlain ¹, le lac Ontario ² et l'Ohio. On trouva plus tard, sur le général Braddock, tout le plan de cette campagne. (*Mercure français.*)

Ce plan était le résultat d'une indigne trahison. A la capitulation du fort *Nécessité*, deux capitaines anglais, Jacob Wambran et Robert Stobo avaient été donnés comme otages. Or Stobo abusa de sa position, et envoya des indications pour s'emparer des forts français. Une de ses lettres fut trouvée sur l'infortuné

1. Champlain, le fondateur du Canada, donna son nom à ce lac en 1609, en mémoire de la victoire qu'il remporta sur les Iroquois.

2. Ce lac a aussi porté le nom de *lac des Iroquois* et *lac Saint-Frédéric*.

Braddock. Le roi de France lui fit faire son procès à Montréal, et il fut passé par les armes. (*Lettre de Montcalm.*)

Le colonel Winslow fut heureux dans l'Acadie. Le général Braddock, au contraire, subit le 9 juillet, dans la vallée de l'Ohio, une mémorable défaite, qui lui coûta la vie, ainsi qu'aux deux tiers de ses soldats. Washington, le seul de ses aides de camp que les balles indiennes eussent épargné, sauva les débris de son armée ; mais il fit cet aveu dans une de ses lettres : « Nous avons été battus, battus honteusement par une poignée de Français. »

De plus graves événements pour la colonie se préparaient du côté du lac Champlain. Le général Lyman et le colonel Will. Johnson, à la tête de quatre à cinq mille hommes, avaient construit le fort Lydius ou fort Édouard au haut du premier bras de l'Hudson, à 52 kilomètres d'Albany, et ils en avaient fait le centre de leurs opérations.

Johnson se porta avec deux mille cinq cents hommes sur les bords du lac Saint-Sacrement ¹ aujourd'hui lac George, au lieu où il éleva peu après le fort William Henry, ou fort George, « non-seulement pour honorer Sa Majesté, mais en même temps pour assurer son empire. » (Lettre de Johnson, 3 septembre 1755.)

Dieskau, à la tête de quinze cents hommes seulement, voulut le déloger. Il l'attaqua le 11 septembre ; mais, ayant été grièvement blessé, il tomba au pouvoir

1. Nom donné par le P. Jogues en 1646. Ce lac a environ quarante-huit kilomètres de long sur trois de large.

des ennemis, pendant que ses soldats étaient forcés de battre en retraite.

Alarmé pour la sûreté de la colonie, le gouverneur de Vaudreuil se hâta de prendre des mesures pour se fortifier sur le lac Champlain. Ce lac semblait fait pour rapprocher les deux colonies du Canada et de la Nouvelle-York. Sa longueur, de plus de 140 kilomètres, lui permettait de toucher à chacune d'elles par ses extrémités. Sa communication au sud-ouest avec le lac Saint Sacrement, le mettait à une très-petite distance des eaux de l'Hudson, et facilitait les transports. Au nord, il verse ses eaux dans le fleuve Saint-Laurent, entre Montréal et Québec, par la rivière des Iroquois¹, nommée ainsi parce qu'elle leur servait de route ordinaire et commode pour faire irruption dans la colonie française.

Le chevalier de Beauharnais, gouverneur du Canada, avait compris tout l'intérêt qu'avait la France à conserver son indépendance sur ce lac, et il avait fait construire, en 1731, le fort Saint-Frédéric, sur la Pointe-à-la-chevelure. On vit bientôt que ce fort ne donnait pas une protection suffisante. Quelques hauteurs voisines le dominaient, et à cause de son éloignement du lac Saint-Sacrement, il ne défendait pas le passage de ce lac dans le lac Champlain.

Vaudreuil avait donc jeté les yeux sur Ticondéroga, que les Français appelaient Carillon. Cette pointe, élevée sur les bords du lac Champlain, à 32 kilo-

1. On la nomme aujourd'hui *rivière de Sorel, rivière de Cham'ly, ou le nichelieu.*

mètres au sud du fort Saint-Frédéric, commande en même temps la petite rivière qui sort du lac Saint-Sacrement, et le passage dans le lac Champlain ; il fermait ainsi une des principales entrées du Canada. Vaudreuil se hâta d'y envoyer M. de Lotbinière, pour y élever un fort en bois, et il fit camper un corps de quatre cents hommes dans les environs, avec ordre de se tenir prêts à tout événement, si l'ennemi faisait un mouvement en avant.

Cependant le principal secours ne pouvait venir que de France. La colonie manquait de soldats, de matériel de guerre et de vivres. Le gouverneur adressa les plus vives instances à la Cour, pour exciter ses sympathies et appeler son aide. L'intendant et plusieurs des principaux officiers écrivirent dans le même sens. Quelques-uns ne dissimulaient pas leurs inquiétudes sur l'avenir. « La situation de l'armée, disait
« M. Doreil, commissaire-général des guerres, est
« critique à tous égards. Elle exige de prompts et
« puissants secours. J'ose même assurer que, si l'on
« n'en envoie pas, elle courra les plus grands risques
« dès l'année prochaine. »

Toutes ces correspondances faisaient ressortir, chacune à sa manière, la disproportion des forces des Français et des Anglais sur le continent américain. Elles demandaient surtout un général expérimenté pour remplacer le baron Dieskau, des ingénieurs, qui manquaient totalement, et des officiers d'artillerie. Il faudrait, remarquait l'intendant, « plusieurs corps en
« campagne le printemps prochain. Seize ou dix-sept

« cents soldats, et mille ou douze cents hommes de
« troupes de la colonie ne suffiront pas. Il faut tou-
« jours conserver une quantité des dernières pour le
« service des trois villes, et il en faut pour les diffé-
« rents postes. Ainsi ce sont les Canadiens qui font
« la plus grande partie de ces armées, sans compter
« mille à douze cents hommes qui sont continuelle-
« ment occupés aux transports.

« Les Canadiens, étant ainsi nombreux à l'armée,
« ne labourent point leurs terres nouvellement défri-
« chées, bien loin d'en défricher de nouvelles. Les
« levées qu'on va faire dépeupleront encore les cam-
« pagnes; que deviendra la colonie? Tout y man-
« quera, principalement le blé. On avait eu jusqu'à
« présent l'attention de ne faire les levées qu'après
« les labours du printemps. Ce ménagement ne peut
« plus avoir lieu, puisqu'on fera la guerre pendant
« l'hiver, et que les armées doivent être rassemblées
« dès le mois d'avril. De plus, les Canadiens dimi-
« nuent beaucoup. Il en est mort un grand nombre
« de fatigues et de maladies. Il ne faut compter sur
« les sauvages qu'autant que nous serons supérieurs,
« et qu'on fournira à tous leurs besoins. »

Cependant de graves modifications s'étaient opérées dans la politique européenne. Pour recouvrer la Silésie, Marie-Thérèse s'était alliée à la France contre la Prusse, que l'Angleterre soutenait puissamment, afin de sauver le Hanovre.

Le gouvernement britannique prévoyait un résultat plus grave encore. Par une vaste guerre continentale,

il forçait la France à épuiser toutes ses ressources, et à favoriser ainsi, malgré elle, des projets d'envahissement en Amérique.

Le vieux maréchal de Noailles avait essayé plus d'une fois d'ouvrir les yeux de Louis XV. En 1748, il écrivait dans un mémoire : « Il paraît que les Anglais fondent principalement leurs espérances sur l'idée de fatiguer la France par la continuation de la guerre. Ils se flattent que leur crédit leur fournira plus de ressources que le Roi n'en trouvera dans ses finances. »

Il ajoutait en 1751 : « Le système anglais est connu, c'est d'arriver par la supériorité des richesses, à celle de la puissance, et l'Amérique seule peut leur en frayer le chemin, » et il en concluait la nécessité de fortifier la colonie.

Ses inquiétudes augmentèrent en 1755, et dans un mémoire où il poursuivait la même idée, il arrive à cette conclusion qui semblait pressentir les événements : « Il serait moins honteux pour la France d'abandonner l'Amérique aux Anglais après une guerre malheureuse, que de la leur laisser envahir sans tenter de la défendre. »

Le maréchal mourut l'année suivante, à l'âge de 88 ans. La France commençait enfin un mouvement pour faire respecter ses droits.

La diplomatie européenne restait toujours saisie des questions en litige au Canada, et semblait, malgré les deux années d'hostilité en Amérique, ne pas pouvoir arriver à une solution.

Le 21 décembre 1755, M. Rouillé, ministre des affaires étrangères, adressa enfin au ministre anglais Fox, depuis lord Holland, une note décisive. Il demandait une réparation éclatante des insultes faites au pavillon français, et ajoutait que le refus serait regardé comme une déclaration de guerre. Il s'agissait « de la restitution prompte et entière de tous les vaisseaux français, tant de guerre que marchands qui, contre toutes les lois et toutes les bienséances, ont été pris par la marine anglaise, et de tous les officiers, soldats, matelots, artillerie, munitions, et généralement de tout ce qui appartenait à ces vaisseaux. »

Le ministre anglais répondit le 13 janvier 1756, en termes modérés, mais positifs, qu'il ne pourrait pas donner cette satisfaction tant que la chaîne de forts établis au nord-ouest des Alléghanis, existerait.

Après ce qui était arrivé, après surtout les longs débats qui avaient eu lieu dans la Chambre des Communes, il n'y avait plus d'entente possible. Malgré sa faiblesse, Louis XV allait donc être obligé de vaincre ses répugnances, et de se résoudre à la guerre.

Les conséquences qu'une rupture entraînerait en Europe, devaient nécessairement s'étendre sur les colonies, où le sang avait commencé à couler. Il était donc juste de prendre les mesures que dictait la prudence, et de se préparer à la guerre. Le cri de détresse de la colonie fut enfin entendu, et la France résolut de voler au secours de ses enfants d'outre-mer. Deux nouveaux régiments et quatre cents recrues furent destinés pour le Canada. (Lettre de Montcalm, 12 juin.)

En exposant les besoins de la colonie, le chevalier de Montreuil, major-général de l'armée, avait tracé en même temps les qualités du chef qu'on devait mettre à la tête de ces troupes. « Il nous faut, disait-il au Ministre, un commandant doux, incorruptible, incapable de se laisser mener par personne, et égal pour tout le monde. » (10 octobre 1755.)

Après avoir fait entendre le même cri de détresse, le commissaire des guerres, M. Doreil, insistait aussi sur la nécessité où l'on était d'avoir un commandant « d'un esprit liant et d'un caractère doux, capable de gouverner le gouverneur lui-même. » En effet, malgré l'estime de M. Doreil pour le marquis de Vaudreuil, il ne le trouvait pas à la hauteur de sa position : « C'est un général, dit-il, qui a les intentions bonnes, droites, qui est doux, bienfaisant, d'un abord facile et d'une politesse toujours prévenante ; mais les circonstances et les besognes présentes sont un peu trop fortes pour sa tête. » Il le dépeint comme faible, dénué de caractère, et n'osant pas faire d'éclat pour mettre un terme aux malversations de l'intendant Bigot ¹.

Le ministre d'Argenson s'occupa aussitôt de trouver un homme capable de relever les affaires et de tenir tête aux Anglais. Il fixa les yeux sur le marquis de Montcalm, qu'il sonda sur ce sujet. La lettre officielle qu'il lui écrivit pour lui annoncer cette nomination est glorieuse pour notre héros.

1. Avant de venir à Québec, Bigot avait été intendant à Louisbourg.

« Versailles, 25 janvier (1756) à minuit.

« Peut-être ne vous attendiez-vous plus, Monsieur,
« à recevoir de mes nouvelles au sujet de la dernière
« conversation que j'ai eue avec vous le jour que vous
« m'êtes venu dire adieu (c'était le 19 novembre) à
« Paris. Je n'ai cependant perdu un instant de vue,
« depuis ce temps-là, l'ouverture que je vous ai faite
« alors, et c'est avec le plus grand plaisir que je vous
« en annonce le succès. Le Roi a donc déterminé sur
« vous son choix pour vous charger du commande-
« ment de ses troupes dans l'Amérique septentrio-
« nale, et il vous honorera à votre départ du grade de
« maréchal-de-camp. Mais ce qui vous sera encore
« plus sensible, c'est que Sa Majesté vous accordera
« en même temps pour M. votre fils, l'agrément de
« votre régiment. C'est un avancement un peu diffé-
« rent de celui de capitaine que vous désiriez avec
« tant d'empressement pour lui, et il faut convenir
« que ce ne sera pas lui qui gagnera le moins au
« marché. Vous n'avez pas, au surplus, un instant à
« perdre pour venir remercier le Roi de ses grâces et
« de la distinction qu'il fait de vous. L'applaudisse-
« ment que vous en recevrez de la part du public,
« ajoutera encore à la satisfaction que vous devez en
« avoir. Sa Majesté vous donne en même temps pour
« commander en second sous vos ordres M. le che-
« valier de Lévis, auquel elle accorde le grade de bri-
« gadier, et en troisième M. de Bourlamaque, avec
« le grade de colonel. J'écris par le même courrier à

« M. le duc de Mirepoix pour lui faire part du choix de
 « M. le chevalier de Lévis; ainsi, vous pouvez vous en
 « ouvrir avec lui. A l'égard des autres, je crois que vous
 « ferez bien de vous tenir sur la réserve avec ce qui
 « s'appelle le public, et de n'en faire confidence qu'à
 « vos plus proches parents et à vos intimes amis, et
 « cela même au moment de votre départ, que vous ne
 « pourrez trop précipiter, n'ayant guère de temps pour
 « venir recevoir ici vos instructions, et vous rendre
 « dans les premiers jours de mars au lieu de votre
 « embarquement. Soyez assuré, Monsieur, qu'on ne
 « peut rien ajouter aux sentiments d'estime et d'ami-
 « tié avec lesquels je suis, etc.

« D'ARGENSON. »

Pour se préparer à sa lointaine expédition, Montcalm voulut prendre quelque connaissance du pays où il allait. « Je lis avec grand plaisir, écrivait-il à sa mère, l'*Histoire de la Nouvelle-France*, par le P. de Charlevoix. Il fait une description agréable de Québec. » Il avait en même temps ses préoccupations religieuses. Il disait dans la même lettre : « Le curé de Vauvert a dit la messe pour moi, et en doit dire une par semaine. C'est bien. »

La commission du roi, datée du 1^{er} mars 1756, était ainsi conçue : « Ayant résolu d'envoyer de nouvelles troupes au Canada, et voulant pourvoir au commandement, tant des troupes de renfort, que de celles que nous avons fait passer l'année dernière dans ledit pays, lequel commandement est vacant

« par la détention du baron de Dieskau, à qui nous
 « l'avions confié, nous avons jugé ne pouvoir faire
 « un meilleur choix que de notre cher et bien-aimé
 « le sieur marquis de Montcalm, maréchal de camp en
 « nos armées ; vu les preuves qu'il nous a données de
 « sa valeur, expérience, capacité, fidélité et affection
 « à notre service, dans les différentes actions de guerre
 « et autres commissions dont il était chargé. A ces
 « causes et autres considérations à ce nous mouvant,
 « nous avons ledit sieur marquis de Montcalm, fait,
 « constitué par ces présentes signées de notre main,
 « commandant sur les troupes qui doivent passer au
 « Canada, et sur celles qui y sont actuellement,
 « sous l'autorité de notre Gouverneur général dudit
 « pays. »

Le 14 mars, Montcalm, accompagné de son fils, fut présenté à Louis XV, et dès le 21 il était à Brest pour surveiller l'embarquement.

Trois vaisseaux de ligne, le *Héros*, de 74 canons, capitaine Beaussier, l'*Illustre*, de 64, capitaine Montalais, le *Léopard*, de 60, capitaine Germain, et trois frégates de 30 canons composaient la flotte. Les seconds bataillons des régiments de la Sarre et de Royal-Roussillon, sous les ordres de MM. de Sénézergues et de Bernetz, formant un effectif de 1189 hommes, s'embarquèrent sur les vaisseaux ¹. « On ne peut rien ajouter, écrivait de Montcalm au Ministre (24 mars 1756) à la bonne grâce, à l'air de satisfaction et de gaieté, avec lequel l'officier et le soldat se

1. Rapport du commissaire de port à Brest. (Arch. de la guerre.)

sont embarqués. » On vit même des officiers de la garnison de Brest offrir des sommes considérables à ceux qui faisaient partie de l'expédition, pour obtenir de passer à leur place en Amérique.

Les frégates étaient destinées à l'état-major et à l'escorte. Le marquis de Montcalm, avec son premier aide de camp M. de Bougainville, son secrétaire M. Estèves, et six domestiques, montait la *Licorne*, commandée par le lieutenant de vaisseau de la Rigaudière. Le *Sauvage*, commandé par de Tourville, portait le chevalier de Lévis, avec MM. de la Roche-Beaucourt second aide de camp, de Fontbrune, et l'ingénieur Lombard De Combles. Bourlamaque¹ était sur la *Sirène*, commandée par Breugnon, avec le troisième aide de camp, M. Marcel, et un ingénieur, M. Désandrouins.

« Ma frégate, la *Licorne*, écrivait Montcalm le
« 26 mars, est neuve et bien propre à résister
« aux tempêtes; et l'on me donne le sieur Pelagrin,
« capitaine de port de Québec, qui irait les yeux
« fermés dans le fleuve Saint-Laurent. Vous voyez
« que M. le Garde des sceaux me veut conserver... »

Le 3 avril et les jours suivants la flotte appareilla pour le Canada. (Lettre de Montcalm.)

1. Après la perte du Canada, Bourlamaque rentra en France, et fut nommé gouverneur de la Guadeloupe, où il mourut.

II

ARRIVÉE DE MONTCALM AU CANADA. — DIFFICULTÉS DE LA GUERRE. -- DÉPART POUR CHOUAGUEN.

Le marquis de Montcalm débarqua à Québec le 13 mai 1756. Les autres vaisseaux le suivirent de très-près, ainsi que six bâtiments de commerce, remplis, au compte du Roi, de provisions de bouche et de guerre.

Avant de mettre le pied sur cette terre, où il devait trouver son tombeau, Montcalm profita d'une occasion favorable pour rassurer sa famille par cette lettre adressée à la marquise de Saint-Véran.

« Au mouillage, à dix lieues de Québec,
ce 11 mai 1756.

« Nous voici bien près de la fin de notre navigation. J'ai voulu essayer d'aller hier à Québec, partie en chaloupe et partie par terre, mais comme je serais arrivé trop tard à Québec, et que le saut

LE MARQUIS DE MONTCALM.

« de Montmorency est difficile à passer à cause de la
« fonte des neiges, je suis revenu coucher à la fré-
« gate. J'espérais en repartir aujourd'hui en prenant
« mieux mes dimensions. C'est impossible, y ayant
« des vents contraires et si forts que nous avons de
« la peine à tenir au mouillage avec toutes nos
« ancres.

« Notre navigation peut être regardée comme fort
« heureuse, puisque nous voici assez près de notre
« destination en 38 jours. J'ai été assez heureux
« pour n'être point incommodé ou tant soit peu
« fatigué par le gros coup de vent que nous avons
« essuyé pendant la semaine sainte. Il n'en a pas été
« de même de ceux qui m'accompagnaient : ils ont
« été tourmentés du mal de mer, principalement
« M. Estèves, mon secrétaire, et Joseph ¹ pour qui ç'a
« été une vraie maladie. Il n'est mort qu'un ma-
« telot.... Nous avons eu un temps très-favorable
« jusqu'au lundi 12 mars, et depuis ce jour-là jus-
« qu'au samedi soir, nous avons eu un gros temps et
« un coup de vent qui a duré 90 heures, et nous a mis
« dans un vrai danger. Le vendredi saint, nous nous
« sommes trouvés à portée du grand banc ², et obligés
« de nous dériver de notre route en nous laissant
« aller vent arrière vers le sud, au moyen de quoi
« nous avons été à 100 lieues vers la Martinique.
« Nos marins disent avoir vu des coups de mer aussi
« forts, mais jamais aussi longs.... Le jour de Pâques

1. Son domestique.

2. Le banc de Terre-Neuve.

« nous ramena un temps favorable, ce qui nous fut
« plaisir à tous, car nous n'avions pas été sans in-
« quiétude, et nous avons navigué depuis le 18
« jusqu'au 27 à minuit pour retrouver le grand banc
« d'où nous n'étions qu'à quarante lieues. Le ven-
« dredi 16 et du 27 au 4, au soir, nous avons navigué
« avec des brumes, qui rendent toujours cette navi-
« gation très-périlleuse, beaucoup de froid et une
« quantité étonnante de bancs de glace contre les-
« quels il est très-dangereux de se briser. La journée
« du 30, qui fut heureusement sans brume, nous en
« comptâmes jusqu'à seize : ce sont des masses
« énormes dont quelques-unes ont plus de cent cin-
« quante pieds de haut. La veille, le 29, il en vint
« une considérable sous le beaupré qui rasa, ce qui
« aurait pu nous briser, si l'officier de quart n'avait
« pas crié au lof : c'est-à-dire de mettre le gouvernail
« pour venir au vent, et éviter par là la glace. Le 4,
« nous étions très-inquiets de notre navigation,
« craignant d'être trop proche de terre, et ne pouvant
« la reconnaître à cause de la brume. Sur les six
« heures et demie, il vint une éclaircie qui nous
« donna connaissance que nous étions à hauteur du
« cap de Raye ¹.....

« Nous entendîmes de bon cœur la messe le jour
« de Pâques. De toute la semaine il n'avait pas été
« possible de la dire, à cause du roulis qui faisait que
« je ne savais plus dans quelle assiette me tenir.

1. Le cap de Raye est la pointe S. O. de l'île de Terre-Neuve.

« Je crois que si j'avais osé je me serais fait amarrer.
« Je n'oublierai pas de sitôt cette semaine sainte! »

Dans une lettre à sa mère, Montcalm ajoutait :
« Je vous prie de faire dire à Montpellier ou à
« Vauvert, suivant que ma lettre vous joindra, une
« grand'messe pour remercier Dieu de notre bonne
« navigation, et demander continuation du bon
« succès. »

L'arrivée du Général devançait la déclaration de guerre, qui fut proclamée en Angleterre le 17 mai, et en France le 16 juin, formalité inutile, puisqu'il y avait déjà des hostilités, et que la paix qui l'avait précédée, avait mérité le nom ironique de « paix armée. »

Les circonstances étaient favorables au marquis de Montcalm. Son prédécesseur le baron de Dieskau ne s'était pas fait aimer, et n'inspirait aucun regret. On lui avait reproché de « conduire ses officiers un peu à l'allemande. » Mais il allait trouver au dehors des ennemis bien supérieurs en nombre, et au dedans des embarras continuels produits par des rivalités intestines, entretenus par une administration peu consciencieuse, et surtout par l'insuffisance des secours venant d'Europe.

Sur ce théâtre, les éminentes qualités du nouveau commandant vont paraître dans tout leur éclat. A la bravoure, à l'activité il joindra ce sang-froid que les revers mêmes n'altèrent pas, cette patience que rien ne rebute ni ne décourage, et cette résolution persévérante qui caractérise les grandes âmes. Il eut à éprouver des fatigues, des embarras et des dangers

inconnus en Europe. Avec des ressources extraordinairement limitées, il fit des choses incroyables, et qui excitèrent l'admiration de ses ennemis mêmes. N'ayant que sept à huit mille hommes à peine, tant de troupes françaises que de milice coloniale, non-seulement il a résisté à des armées de vingt et trente mille hommes, mais il les a tenues en échec, et il s'en est fait craindre, jusqu'à la malheureuse journée qui lui coûta la vie.

Son patriotisme et l'amour de sa famille le soutenaient. Il écrivait dès le 16 juin : « Il me paraît que
« tout se fait lentement dans ce nouveau monde ;
« mon activité a bien à s'y tempérer. En tout il n'y a
« que le service du Roi, et l'envie d'avoir fait la for-
« tune de mon fils, qui puisse m'empêcher de trop
« songer à mon expatriement. »

Montcalm avait, pour le seconder, des officiers d'un mérite déjà connu, et qui grandiront encore à ses côtés. M. de Lévis, alors brigadier, était « très-habile
« homme, d'un ton très-militaire, et qui sait prendre
« un parti. Il est infatigable, courageux et d'une
« bonne routine militaire ¹. » M. de Bougainville, son aide de camp, était capitaine de dragons : plus tard, il deviendra une des gloires maritimes de la France. « Tout en s'occupant de son métier, il vise à
« l'Académie des Sciences ². » Boursin, colonel d'infanterie, est « trop minutieux, mais il gagnera
« furieusement dans l'esprit de tout le monde, dans
« la campagne de 1757 ³. »

1. Rapport de Montcalm.

2 Id.

3 Id.

Une commission du Roi, datée du 11 mars, chargeait M. de Lévis de remplacer le marquis de Montcalm en cas de mort. Une autre donnait le même pouvoir à M. de Bourlamaque, au défaut de M. de Lévis. Le nouveau général s'était attaché aussi quelques officiers d'artillerie dont la colonie manquait, et plusieurs bons officiers d'état-major ¹.

A l'arrivée de Montcalm, la maladie sévissait sur quelques-uns des vaisseaux. Le *Léopard* avait un très-grand nombre de malades, deux cent quatre-vingts à lui seul. Presque tous les officiers étaient grièvement atteints. On s'empessa de les débarquer, et le chevalier de Lévis, en racontant cet incident au ministre, rend un bel hommage à l'Hôtel-Dieu de Québec, fondation de la duchesse d'Aiguillon, qui est resté jusqu'à nos jours un des établissements les plus utiles au pays. « J'espère, dit-il, qu'il n'en mourra pas beaucoup, nous devons cela à la bonté des hôpitaux. « Je puis vous assurer qu'ils sont dans un aussi bon « état qu'on puisse le désirer. Tout le monde ici s'y « prête ; nous ne pouvons assez nous en louer. Mon- « seigneur l'Evêque² donne l'exemple. Il va deux fois « par jour les visiter, et y apporte tous les secours « possibles à tous égards. »

Montcalm avait déjà écrit au ministre (12 juin 1756) : on ne peut voir « de meilleurs hôpitaux que ceux où nos soldats sont traités. »

1. De Montreuil donne cet état des régiments : La Reine, 327 hommes, — La Sarre, 515, — Royal-Roussillon, 520, — Languedoc, 326, — Guyenne, 492, — Béarn, 498. = 2678 avec 156 volontaires et 918 recrues. En tout 3 752 hommes.

2. Evêque de Pontbriand.

Cette invasion rapide du mal causa un moment de grandes inquiétudes et de vives alarmes. Le mot de poison fut même prononcé.

Pour calmer les esprits, M. Doreil fit faire l'autopsie de deux grenadiers qui venaient de mourir. Tous les médecins de terre et de mer, le chevalier de Lévis, les commandants de la Sarre et du Royal-Roussillon, et l'Évêque lui-même assistèrent à l'opération, qui fit évanouir tous les soupçons.

Sachant qu'à la guerre, un retard intempestif est souvent irréparable, surtout en présence d'un ennemi déjà en campagne, Montcalm ne perdit pas un moment. Il n'avait à sa disposition que trois mille sept cent cinquante-deux soldats réguliers, dix-huit cents hommes de milice, et quelques Sauvages distribués sur différents points. Il se hâta de les visiter, pour connaître leur état et leur position. Il n'ignorait pas l'importance, pour une armée en campagne, d'avoir une organisation maintenue sur le meilleur pied, et une discipline sévère. C'est un des premiers éléments du succès.

Le poste de Carillon, qui paraissait le plus menacé, et qui faisait de ce côté toute la sécurité de la colonie, fut le premier objet de sa sollicitude. Il y conduisit le Royal-Roussillon. Voici dans quels termes le Général rendit compte au ministre de son inspection (20 juin 1756) : « Je n'ai pas été sans occupation les quinze
« jours que j'ai passés au camp de Carillon ; hôpitaux
« et ambulances dans un état affreux, — vivres, pour
« le grain j'entends, mauvais, — travaux du fort de

« Carillon commencé l'année dernière, peu avancés,
« — nombre d'articles nécessaires manquant dans les
« magasins, — règle à mettre dans toutes les parties
« du service, — reconnaissance du local, des débou-
« chés par où l'ennemi peut venir, et des dispositions
« pour la défense de cette frontière, que l'on croit
« menacée.

« Le fort commencé ne peut être en état d'y hasar-
« der une garnison en cas d'un événement malheu-
« reux, qu'au plus tôt dans un mois. Ce fort est en
« bois, pièces sur pièces, liées avec des traverses, et
« dont les intervalles sont remplis de terre. La po-
« sition est très-bien pour être en première ligne à la
« tête du lac Champlain. Je l'aurais voulu plus grand
« et capable de contenir cinq cents hommes. Il n'en
« peut que trois cents. »

Voilà le style d'un homme d'action, sobre en pa-
roles, mais habile observateur! et qui, jusque dans
les détails, ne laisse rien lui échapper. Il fit faire
immédiatement de grands travaux pour compléter et
agrandir le fort.

L'Angleterre, de son côté, loin de se laisser abattre,
ne songeait qu'à laver la honte de la défaite de Brad-
dock, et à venger la perte qu'elle venait de faire de
l'île de Minorque, deux événements qui avaient causé
en Europe une sensation profonde. Heureusement
pour le Canada, le gouvernement anglais mit une
singulière lenteur à son envoi d'outre-mer. Le comte
Loudoun, chargé de succéder à Braddock dans le
commandement de l'armée, ne partit qu'à la fin de

mai, et il ne reçut qu'au mois d'août les munitions nécessaires, le matériel de campement et de siège, et l'artillerie.

Abercrombie, qui commandait sous ses ordres, avec le timide Webb, se trouvait à la tête de dix à douze mille hommes. Il s'était porté à l'extrémité du lac Saint-Sacrement, un peu en avant du fort Lydius. Il paraissait évidemment dans une position d'attaque ou d'invasion prochaine. Les rapports des Sauvages attachés à la France, les dépositions de plusieurs prisonniers anglais, les préparatifs considérables faits aux forts Albany¹ et Lydius, confirmaient ces conjectures.

Le gouverneur français voulut profiter de cette hésitation ou du retard qu'il voyait dans les projets de l'ennemi, pour porter un coup vigoureux et inattendu sur un autre point qui paraissait aussi très-menaçant. Il voulait, par cette diversion, forcer l'ennemi à diviser ses forces. Il s'agissait de Chouaguen², sur la côte méridionale du lac Ontario.

Ce poste de Chouaguen datait de 1727. C'était une invasion hardie des Anglais, faite, en pleine paix, sur le territoire iroquois. Il ne fut d'abord question pour eux que d'une simple maison de commerce, et, grâce à cette fraude, ils purent obtenir l'assentiment d'une partie de ces sauvages. Cet établissement devint

1. Albany est devenue une ville très-puissante et capitale de l'État de New-York. Elle avait porté le nom de *Renselaerswich* et de *Fort d'Orange*.

2. Manusc. du P. de Lamberville. Nous avons adopté cette orthographe, comme plus commune dans les anciens manuscrits, au lieu de *Chouéguen* et *Chouagen*, qu'on trouve assez souvent.

bientôt un poste militaire redoutable, et les Iroquois comprirent, mais trop tard, leur imprudence.

Les Français avaient pénétré sans peine le projet des Anglais dans cet établissement, qui pouvait devenir bien plus dangereux encore pour eux que pour les Iroquois, contre lesquels il semblait fait.

Ce poste mettait les Anglais à même d'envahir le commerce des lacs, que les Français n'avaient partagé jusque-là avec aucune nation européenne, et qui formait leur principale richesse. De là il était facile de couper la colonie par le centre, et d'arrêter immédiatement toutes ses communications avec les postes qui en dépendent. Tous les pays d'en-haut et la Louisiane entière se trouvaient ainsi complètement isolés. Les tribus sauvages de ces contrées, parmi lesquelles la France comptait des amis nombreux et fidèles, ne pouvaient plus se concerter avec elle dans ses projets, et le Canada devenait ainsi une conquête facile.

Les gouverneurs français avaient réclamé plusieurs fois contre cette usurpation de Chouaguen. Le Roi de France fit même porter ses plaintes à la Cour britannique, et, dans différentes circonstances, elles furent renouvelées, mais toujours sans succès. Cet établissement avait fini par prendre des proportions inquiétantes, qui, à l'époque de l'arrivée de Montcalm, ne trahissaient que trop la pensée des Anglais, d'envahir par là le Canada.

Dans un mémoire de 1749 ¹, M. de Léry fils

1. Bureau des fortifications des colonies.

montre déjà toute l'importance et la nécessité de s'emparer de ce poste. Il n'y avait encore alors qu'une maison avec machicoulis.

Le siège de Chouaguen fut donc résolu pour cette campagne, si l'état de la place et l'époque déjà un peu avancée de la saison pouvaient le permettre sans imprudence. Une des conditions du succès de cette entreprise étaient la rapidité et le mystère, afin de ne pas donner à l'ennemi le temps d'envoyer là un secours considérable. Toutes les mesures furent prises habilement, et elles eurent un plein succès.

Montcalm n'avait pas encore achevé ses travaux d'organisation, mais l'entreprise de Chouaguen lui souriait, parce qu'elle était hardie. Elle convenait merveilleusement à son caractère, et il semblait pressentir qu'elle devait être bien glorieuse pour lui.

La guerre, en effet, dans ces contrées encore imparfaitement ouvertes, et avec des ressources très-bornées, empruntait à la nature du pays, un caractère local et rencontrait des difficultés nouvelles pour nos Français. « Toutes les entreprises, écrivait M. de « Lévis au Ministre, sont ici très-épineuses. On en « doit presque toujours le succès au hasard. Toutes « les positions que l'on peut prendre sont critiques. « Les attaques et les retraites sont difficiles à faire. « On ne voyage que dans les bois et par les rivières. « Il faut user des plus grandes précautions, et avoir « la plus grande patience avec les sauvages, qui ne « font que leur volonté, à laquelle, dans bien des « circonstances, il faut nécessairement céder. »

Le tableau n'était pas chargé, et il peut facilement laisser entrevoir des difficultés de détails, variant avec les circonstances et déjouant souvent toutes les prévisions. Les forêts vierges qui couvraient encore le pays presque entier, n'étaient sillonnées que par les chemins rares et étroits que suivaient les sauvages de temps immémorial, et qui n'étaient bons que pour les piétons. Les sauvages, d'ailleurs, n'avaient jamais eu, et n'avaient pas encore l'usage des bêtes de somme. Le nombre même de ces animaux était très-limité dans la colonie. Il fallait donc que, dans les bois, tous les transports se fissent à dos d'hommes, ce qui forçait de réduire étrangement le matériel que réclame une armée en campagne.

Une seule voie de communication offrait quelque commodité, et on ne manquait pas d'en faire un fréquent usage : c'était le transport par eau. Le pays est couvert de grands lacs. De vastes fleuves, de grandes rivières, des cours d'eau nombreux le sillonnent dans tous les sens : mais les chutes et les torrents rapides qui s'y rencontrent fréquemment au-dessus de Montréal, ne permettaient d'employer pour les remonter que des canots légers. Chaque fois, en effet, que l'on se trouvait en présence de quelqu'un de ces obstacles, ou que l'on voulait passer d'une rivière dans une autre, il fallait mettre pied à terre, transporter à bras, au-dessus de la chute, tous les bagages ainsi que les canots, et là, s'embarquer de nouveau pour continuer sa marche. C'est ce qu'on appelle dans le pays *faire portage*.

Une autre difficulté d'exécution naissait des éléments divers qui composaient l'armée. Le mélange des troupes régulières et des troupes coloniales se compliquait de la présence des sauvages que l'on était obligé d'appeler en aide, comme guides dans les bois, ou comme éclaireurs et troupe légère.

Les miliciens ne voyaient jamais sans une certaine jalousie les réguliers, qui, à raison de plus de discipline et de tactique militaire, jouaient ordinairement un rôle plus important dans les opérations. Les Canadiens, au reste, avaient plusieurs avantages sur les troupes venues de France : ils étaient depuis assez longtemps sous les armes; ils connaissaient bien le pays ; de plus, ils avaient l'habitude de voyager en été dans les canots et en hiver avec les raquettes ¹, et enfin la pratique de la guerre dans les bois.

Il était difficile que ce mélange ne donnât pas lieu à bien des conflits, des prétentions et des susceptibilités. Ces embarras se rencontraient bien plus encore entre les officiers, chez qui la science acquise et l'expérience établissaient des différences plus sensibles qu'entre les soldats.

Ce fut là un des grands déboires de Montcalm au Canada. Il ne put jamais réussir à empêcher tous les froissements, ni établir une harmonie parfaite entre tous ceux qui concouraient avec lui au même but; mais il sut mériter l'estime et l'affection du plus

1. Les raquettes que les voyageurs portent sous leur souliers pour ne pas enfoncer dans la neige, ressemblent un peu à l'instrument dont on se sert dans le jeu de volant; mais elles sont de plus grande dimension.

grand nombre, et surtout celle des soldats et des sauvages.

Les sauvages alliés qui combattaient sous le drapeau français, n'ayant ni tactique, ni discipline, devenaient quelquefois un obstacle plutôt qu'un secours pour le succès d'une entreprise. Montcalm sut, par son adresse, exercer sur eux un grand empire. Il a fait plier dans plus d'une circonstance leur caractère fier et féroce, par le seul ascendant de son nom et par la confiance qu'il leur inspirait. Il les a fait marcher quelquefois sans recourir aux distributions d'eau-de-vie et de vin, objets de leur grande passion, et qui étaient aussi, pour eux, la source des plus graves désordres. Ils ont même souffert, comme les troupes, la privation des choses les plus indispensables, quand ils voyaient que le Général ne pouvait pas les leur fournir. Le soin que Montcalm prenait de leurs blessés et de leurs malades, son empressement à les soulager toutes les fois qu'il le pouvait, l'intérêt qu'il leur manifestait en toute circonstance, avaient gagné leur cœur, et ils le regardaient comme leur père.

Il en fait, dans une de ses lettres, ce curieux tableau : « Les sauvages paraissent assez bien disposés
« pour nous. Ce sont de vilains messieurs, même en
« sortant de leur toilette, où ils passent leur vie. Vous
« ne le croiriez pas, mais les hommes portent tou-
« jours, avec le casse-tête et le fusil, un miroir à la
« guerre, pour se faire barbouiller de diverses cou-
« leurs, arranger leur plumet sur la tête, leurs pen-
« deloques aux oreilles et aux narines. Une grande

« beauté chez eux, c'est de s'être fait déchiqueter de
« bonne heure l'orbe des oreilles, l'avoir allongé pour
« le faire tomber sur les épaules ; souvent ils n'ont
« pas de chemises, mais un habit galonné par-des-
« sus. »

Plusieurs mois avant l'arrivée de Montcalm, le marquis de Vaudreuil, tout en surveillant d'un œil inquiet le poste de Chouaguen, avait réussi, par un heureux coup de main, à détruire une partie des secours qui lui étaient destinés, et qu'on avait provisoirement déposés au fort Bull, à quatre-vingts kilomètres de Chouaguen.

Ce poste anglais protégeait les communications entre Chouaguen, Albany et l'armée de Loudoun, et servait d'entrepôt pour un matériel considérable.

Le lieutenant de Léry fut chargé de cette expédition. A la tête de trois cent soixante-sept hommes ¹, il partit du fort de la Présentation à Ogdensburg sur le Saint-Laurent, et s'avança au milieu des bois, à travers un pays désert et connu seulement des sauvages. Près d'arriver au fort Bull, il surprit, le 27 mars, un convoi de vivres qu'un détachement conduisait à Chouaguen, et s'en rendit maître.

Prévenue à temps de la proximité des Français ², la garnison du fort Bull, composée seulement de cent hommes, put se mettre sur ses gardes. Elle fit une très-vive résistance, mais il fallut céder au nombre. Au

1. Le journal de Léry porte, 15 officiers, 83 soldats, 166 Canadiens, 103 sauvages, en tout 367 hommes.

2. *Mercure français*.

moment où les Français entraient dans le fort, au cri de *Vive le Roi*, et en tuant tous ceux qu'ils trouvaient, le feu fut mis au magasin, et les vainqueurs s'en étaient à peine éloignés précipitamment, qu'il sauta avec 40 milliers de poudre. Tout fut détruit dans l'enceinte, avec une très-grande quantité de provisions. La commotion fut telle que tous les soldats furent renversés. (Journal de Léry.)

Pendant que Montcalm préparait son expédition contre Chouaguen, le Gouverneur de Trois-Rivières, le sieur Rigaud de Vaudreuil, frère du gouverneur général, avait reçu ordre de son frère de se porter en avant vers ce poste avec un corps de Canadiens et de sauvages, pour prendre le commandement du détachement du sieur de Villiers, placé en observation sur les lieux.

Bourlamaque était déjà à Frontenac ¹, à l'entrée du lac Ontario, avec le régiment de la Sarre et les deux nouveaux ingénieurs De Combles et Désandrouins. Le premier fut détaché aussitôt pour aller reconnaître le fort qu'on voulait attaquer, et bien étudier sa position. Son rapport ² lui fait honneur, et servit de base aux opérations qui suivirent.

Cependant, pour donner le change à l'ennemi et se précautionner contre toutes les éventualités, Montcalm avait réuni près de trois mille hommes à Carillon, sous le commandement de M. de Lévis. Il s'y transporta lui-même le 27 juin. Il prévoyait bien

1. Aujourd'hui *Kingston*, sur le lac Ontario.

2. Bureau des fortifications des Colonies.

que sa présence attirerait l'attention des Anglais, et leur donnerait à croire que ce poste allait devenir le centre de ses opérations. Il profita de son séjour pour prendre par lui-même une connaissance exacte de la contrée. Accompagné de M. de Lévis, il fit deux longues courses dans les montagnes et dans les bois des environs, et laissa au Chevalier le soin d'en faire une troisième, qui dura trois jours entiers. Il s'agissait de bien étudier le chemin du fort George, et celui qui conduisait au pays des Agniers.

Montcalm rendit au Ministre de France ce témoignage honorable au chevalier de Lévis : « Je ne crois
« pas qu'il y ait beaucoup d'officiers supérieurs en
« Europe qui soient dans le cas de faire de pareilles
« courses à pied. Je ne saurais, Monseigneur, vous
« dire trop de bien de lui ; sans être homme de beau-
« coup d'esprit, il a une bonne pratique, du bon sens,
« du coup d'œil, et quoique j'eusse servi avec lui, je ne
« lui aurais pas cru tant d'acquis. » (20 juillet 1756).

Cette estime était bien réciproque. Le chevalier de Lévis, tout en comprenant ce qu'avait de flatteur pour lui le poste qu'on lui confiait, ne pouvait s'empêcher de regretter de ne pas suivre son général. La lettre qu'il écrivit alors au Ministre de la guerre (17 juillet 1756) fait trop honneur à son cœur et au caractère du marquis de Montcalm, pour ne pas mériter d'être citée : « Si M. de Montcalm est content de moi, ce
« qu'il y a de certain c'est que je le suis beaucoup de
« lui. C'est avec beaucoup de regret que je l'ai vu
« partir. Je serai toujours charmé de servir sous ses

« ordres. Ce n'est pas à moi, Monseigneur, à vous
 « parler de son mérite, ni de ses talents, vous les
 « connaissez mieux que personne ; mais je puis avoir
 « l'honneur de vous assurer qu'il a généralement plu
 « à tout le monde dans cette colonie, et qu'il traite
 « très-bien avec les sauvages. Il a aussi établi la dis-
 « cipline parmi nos troupes. »

Le marquis de Montcalm ne devait rester à Carillon que le temps nécessaire pour mettre ces quartiers-là en bon état. Il laissa à M. de Lévis l'ordre de faire sur différents points des démonstrations fréquentes pour laisser croire que ses soldats prendraient prochainement l'offensive. Celui-ci établit en effet trois petits camps retranchés à la tête de la rivière de la Chute¹, sur les bords du lac Saint-Sacrement, et les confia à MM. de la Corne, de Contre-Cœur et de Saint-Martin.

Dans tous les postes, il maintint une grande activité et une consigne très-sévère ; mais, malgré sa défense réitérée, deux jeunes lieutenants du régiment de la Reine, MM. de Biville et de Tarsac se jetèrent furtivement dans une pirogue, le 6 septembre, pour aller tirer des canards à un kilomètre du camp. Ils furent surpris par des sauvages ennemis, qui les tuèrent et leur enlevèrent la chevelure².

1. Ce nom lui vient de quatre ou cinq cascades, dont la plus grande n'a guère que douze mètres d'élévation.

2. Cette cruelle opération, si commune chez les sauvages, sur leurs ennemis morts ou vivants, était connue des anciens Scythes et d'autres peuples d'Asie et d'Europe. Ce fut un des supplices des deux premiers enfants Machabées (Mac. 77.). Hérodote (l. IV, 64) et d'autres historiens ont décrit cette opération. Aux yeux des sauvages, une chevelure était le plus riche des trophées, et les sauvages modernes ont encore la même idée. (Catlin, *North American Indians*. — P. de Smet. *Mission de l'Orégon*).

L'effet que désirait produire le marquis de Montcalm fut obtenu. Le général anglais resta sur le *qui-vive*, en présence d'un ennemi qui lui semblait ne pouvoir se montrer si hardi que parce qu'il se croyait assez fort, et il ne s'éloigna pas du fort George.

III

SIÈGE DE CHOUAGUEN.

Cependant Montcalm était parti de Carillon subitement et sans bruit, et il était venu recevoir à Montréal les dernières instructions du Gouverneur général. Deux jours après, le 21 juillet, il se mettait en route pour Frontenac. Quoiqu'il n'eût ni réglé ni surveillé par lui-même tous les préparatifs de l'expédition, il partait avec confiance, et son dévouement aveugle en pareille circonstance donne un nouvel éclat à son patriotisme.

« L'objet qui me fait passer à Frontenac, écrivait-il
« au Ministre la veille de son départ, est un projet
« qui m'a paru assez militaire si toutes les parties de
« détail sont bien combinées, et je pars sans en être
« ni assuré ni convaincu. Vous pouvez être certain
« que je me livre à ce sujet de bonne grâce, et que je
« ne me suis compté pour rien dans une occasion si
« intéressante, et qui m'a paru bien remplie d'obs-
« tacles.

« J'ai réussi jusqu'à présent chez le Canadien et le
« sauvage ; ils m'adorent, et j'ai été obligé d'an-
« noncer mon retour à Carillon pour empêcher la
« désertion des sauvages qui m'avaient suivi. J'ai
« pris leur façon, et je suis toute la journée à tenir
« des conseils de guerre ou bien à fumer : c'est ce-
« pendant ennuyeux, excédant. » (Lettre du 20
juillet 1756.)

En remontant le Saint-Laurent, Montcalm s'arrêta un moment au village iroquois de la Présentation, pour faire festin avec les sauvages, et, selon leur expression, chanter la guerre ; car plusieurs d'entre eux devaient le suivre avec leur missionnaire, l'abbé Piquet¹, Sulpicien, fondateur de ce village en 1749. Le général leur donna une vache et une barrique de vin.

Des ambassadeurs des six cantons iroquois² se trouvaient là comme par hasard. Le marquis de Montcalm tint conseil avec eux pour les sonder ; mais leurs paroles lui parurent suspectes. Il crut prudent de les envoyer à Montréal, en prévenant M. de Vaudreuil, pour qu'il les traitât comme des espions et des émissaires des Anglais.

La duplicité de cette nation était déjà connue. On avait vu plus d'une fois ses ambassadeurs aller simultanément dans la colonie anglaise et dans la colonie française, avec des protestations de dévoue-

1. L'abbé Piquet retourna en France après la conquête et mourut le 14 juillet 1781.

2. Les noms des six cantons sont : les Agniers, les Oneiouts, les Onnontagués, les Gouogoens, les Tsonnontouans et les Tuscaroras. Les derniers ne dataient que de quelques années. Jusque-là on ne comptait que cinq cantons.

ment et de service, se déclarant prêts à soutenir l'un et l'autre parti.

Ces Iroquois, avec d'autres chefs qu'on avait attirés, furent retenus dans la colonie par le marquis de Vaudreuil, et gardés à vue pendant cette campagne. Ils auraient pu, au besoin, servir d'otages pour la conduite que tiendrait la confédération entière des Iroquois.

A trente-six kilomètres du fort de la Présentation, et avant d'entrer dans la partie élargie du fleuve Saint-Laurent, surnommée *les mille îles*, on rencontre une pointe que depuis longtemps les voyageurs canadiens avaient baptisée du nom de *Pointe au baptême* ou *Petit-Détroit*¹. Ils ne manquaient pas, en passant dans ce lieu avec quelques nouveaux voyageurs, de leur faire subir l'épreuve d'usage, qui obligeait ceux-ci à payer la bienvenue. L'occasion était trop belle pour ne pas en profiter. Les officiers et les soldats se prêtèrent de bonne grâce à cette plaisanterie innocente, qui répandit la gaiété dans tous les bateaux, et fit une agréable diversion aux fatigues et aux ennuis du voyage.

Montcalm arriva à Frontenac, le 29 juillet. Un succès brillant, obtenu par l'intrépide Villiers, au commencement du mois, avait déjà excité l'ardeur du soldat, et semblait un heureux pronostic. Il avait

¹ Journal du capitaine Malartic, aide-major au régiment de Béarn. Cet officier fut nommé en 1792 lieutenant général du Roi aux Îles Bourbon et de France, et les défendit contre les Anglais. Il mourut en 1800 à l'île de France, et la colonie, par reconnaissance, lui a élevé un beau monument.

attaqué, sur le lac Ontario, un convoi de quatre cents canots, qu'il avait enlevés en grande partie. Beaucoup d'ennemis furent tués et cinquante faits prisonniers.

Le petit corps d'armée ¹ de Montcalm se composait de treize cents hommes de troupes, de quinze cents Canadiens et soldats de la colonie, et de deux cent cinquante sauvages, la plupart des pays d'en-haut. (Lettre de Montcalm, 20 juillet.) L'avant-garde, commandée par le sieur Rigaud, occupait déjà la baie de Niaouaré ², lieu désigné pour le rendez-vous général.

Montcalm fit promptement les dernières dispositions. Il détacha deux bâtiments armés, l'un de 12 et l'autre de 16 canons, pour croiser dans les parages de Chouaguen, et il jeta des éclaireurs canadiens et sauvages sur le chemin d'Albany à Chouaguen, pour intercepter les courriers. Par de prudentes mesures, il se ménagea les moyens de retraite, si les forces supérieures de l'ennemi le forçaient à se retirer.

Enfin, le 4 août, s'étant embarqué sur le lac avec sa première division, et quatre pièces de canon, il atteignit deux jours après la baie de Niaouaré. La seconde division, composée du bataillon de Berry et des miliciens, le rejoignit le 8 avec les 80 bateaux chargés des vivres, de l'artillerie et de tout le matériel de siège.

¹ Ces chiffres, tirés des rapports officiels, sont loin de ceux des écrivains anglais, qui donnent sans preuve 5.000 hommes à Montcalm.

² Aujourd'hui *Sackett's harbour* et *Black Bay*, sur la côte orientale du lac Ontario. Cette baie a 20 kilomètres de longueur.

L'avant-garde repartit le même jour, avec ordre de s'avancer jusqu'à douze kilomètres de Chouaguen, dans l'*Anse aux cabanes*. La première division la suivait de près, et arriva au même lieu le 10, à deux heures du matin. C'était, en effet, une sage précaution prise par le marquis de Montcalm, pour mieux dérober à l'ennemi la marche de son armée, de n'avancer que la nuit, et de se cacher le jour, à l'entrée des rivières ou dans les bois du rivage, après avoir couvert les bateaux avec des feuillages.

A six heures du matin, l'avant-garde se remit en marche par terre, et, perçant à travers les bois pour n'être pas découverte, elle alla prendre position dans une autre anse, à deux kilomètres de Chouaguen. Elle devait tout préparer là pour favoriser le débarquement de l'armée et des 22 pièces d'artillerie destinées au siège.

Montcalm arriva à minuit avec sa division. Il fit établir immédiatement une batterie de quatre pièces de 12, pour défendre le rivage, et forma son camp. Sa droite était appuyée sur cette batterie, et un marais impraticable protégeait sa gauche.

Les ouvrages défensifs de Chouaguen étaient devenus avec le temps assez formidables pour le pays. Ils formaient trois forts détachés. Le premier, le fort Ontario sur la rive droite de la rivière, occupait un plateau élevé. Il consistait en un carré de soixante mètres de front, dont les faces brisées étaient couvertes par un redan, et lui donnaient une forme étoilée. Sa ceinture de pieux de 3 mètres de haut,

parfaitement joints, était protégée par un fossé de 6 mètres de large, et par la contrescarpe et le glacis. Cette palissade, percée d'embrasures et de créneaux, que surmontait à l'intérieur une galerie de charpente, pouvait avoir ainsi deux rangs de tirailleurs ; huit canons et quatre mortiers à double grenade complétaient la défense.

Le second fort, le plus ancien de date, était celui de Chouaguen ¹, sur la rive gauche. Il consistait en une maison à toit plat et à machicoulis, garnie d'un rang d'embrasures à ses deux étages. Autour d'elle, à 4 mètres de distance, régnait une grosse muraille crénelée, flanquée à deux de ses angles d'une grande tour carrée. Dix-huit pièce de canou et quinze mortiers ou obusiers garnissaient les remparts. Du côté de la campagne, on avait ajouté une ligne de retranchements à front bastionné avec demi-lune.

Le troisième fort, nommé fort George ², était à six cents mètres du précédent, et sur une hauteur qui le dominait. Ce n'était qu'une enceinte de pieux assez mal retranchée en terre, et sur deux faces seulement.

Seize à dix-sept cents hommes des régiments de Shirley, de Pepperell et de Schuyler défendaient ces trois postes, sous les ordres du colonel Mercer.

Le 11 août, à la pointe du jour, Montcalm détacha un certain nombre de sauvages et de Canadiens, pour investir le fort Ontario à un kilomètre environ

1. On l'appelait aussi Oswégo, nom que porte aujourd'hui la ville qui a pris sa place.

2 Il ne faut pas le confondre avec le fort George ou William-Henry, sur le lac Saint Sacrement.

de l'enceinte, et protéger les opérations des ingénieurs qui allaient déterminer le front d'attaque.

Ce premier mouvement entraîna un malheur bien regrettable. L'ingénieur de Combles venait de finir son opération, et reprenait le chemin du camp, quand, par une méprise fatale, un des sauvages, qui l'avaient escorté et qu'on avait placé en embuscade, le voyant dans l'obscurité, crut que c'était un ennemi, et le tua d'un coup de fusil. L'envie d'avoir une chevelure anglaise lui avait fait oublier les règles de la prudence ¹.

Pendant ce temps-là, le second ingénieur était occupé à tracer dans un bois marécageux le chemin par où devaient passer les troupes et l'artillerie. Commencé dans la matinée du 11, ce travail fut poussé avec tant de vigueur par nos soldats devenus pionniers, qu'il se trouva achevé le lendemain. Le reste de l'armée et les bagages venaient précisément d'arriver le matin du 12, et le débarquement de tout le matériel s'opéra aussitôt.

L'alarme était déjà répandue parmi les Anglais. Selon leur usage, ils avaient envoyé, ce matin-là, un canot visiter les environs de l'embouchure de la rivière. Les découvreurs aperçurent les bateaux français dans l'anse, et ils vinrent aussitôt avertir le commandant, qui ne se doutait pas de la proximité du danger. Il détacha à midi deux barques bien armées pour avoir des informations exactes, et, s'il y

1. Ce sauvage fut inconsolable de sa maladresse. Il la répara de son mieux l'année suivante, en enlevant à lui seul la chevelure à trente-trois Anglais. (Mém. de Pouchot. 1. 88 \

avait lieu, pour couler bas immédiatement les bateaux. Mais le feu de la batterie française, élevée la veille, les força à s'éloigner. Elles restèrent à croiser devant le camp, après avoir fait inutilement plusieurs décharges pour arrêter le débarquement.

Le marquis de Montcalm établit le parc d'artillerie et le dépôt de vivres au milieu de son camp, et prit des dispositions pour l'ouverture de la tranchée, le soir même. Il chargea le capitaine Pouchot, du régiment de Béarn, de faire les fonctions d'ingénieur, et le sieur de Bourlamaque, colonel d'infanterie, de la direction du siège. Six piquets de travailleurs, de cinquante hommes chacun, qui devaient se relever sans interruption, furent commandés pour se mettre à l'œuvre immédiatement. Trois compagnies de grenadiers et trois autres détachements devaient les protéger pendant le travail.

Cependant on ne put ouvrir la tranchée qu'à minuit, et on commença une large parallèle de deux cents mètres de front, à cent soixante mètres de la place; elle était creusée dans un terrain couvert de très-grands arbres. A cinq heures du matin, elle se trouva presque achevée et les travailleurs de jour n'eurent qu'à la terminer, à établir les boyaux de communication, et à élever les batteries. Ils le firent sous un feu très-nourri des assiégés, mais très-inoffensif.

La première batterie de six canons fut bientôt en état de répondre à la place, et elle le fit avec succès.

L'ennemi tirait depuis le matin, quand, vers six heures du soir, le feu, qui s'était déjà ralenti, parut cesser tout à fait. Après avoir dirigé par lui-même la défense de ce premier point de l'attaque, et épuisé une partie de ses munitions, le colonel Mercer jugea plus prudent de ne pas attendre l'assaut. Ayant fait enclouer les canons et les mortiers, il passa précipitamment la rivière pour se retirer au fort de Chouauguen. Il espérait sans doute qu'en concentrant là toutes ses troupes, il doublerait leur valeur, et qu'il sauverait ainsi plus facilement les riches approvisionnements de ce poste.

Aussitôt que cette retraite fut découverte, Montcalm envoya les grenadiers de la tranchée prendre possession du fort. Ce premier triomphe, qui annonçait la panique dont l'ennemi était saisi, donna une nouvelle ardeur à l'armée. Toutes les troupes disponibles furent aussitôt employées à creuser un large boyau depuis le fossé jusqu'à la rivière, pour établir une batterie sur le rivage, afin de battre en brèche le deuxième fort anglais, de prendre en revers le retranchement d'enceinte, et d'enfiler le chemin qui le reliait au fort George. Vingt pièces de canons, traînées péniblement à bras d'hommes, furent conduites là pendant la nuit, mais on n'en installa que neuf. Le terrain, détrem pé par les pluies, rendait le service des pièces très-difficile ¹.

Le 14, à la pointe du jour, le marquis de Montcalm détacha M. de Rigaud, avec ses Canadiens et ses sau-

1. Mémoires du Cap. Pouchot.

vages, pour passer la rivière et se porter dans les Bois voisins du fort. Il voulait couper, s'il était possible, la communication entre le fort Chouaguen et le fort George, où l'ennemi paraissait faire de grandes dispositions.

Ce coup de main fut exécuté avec un entrain et un bonheur admirables. Le brave capitaine traversa la rivière avec son détachement, sans être arrêté par le feu de l'ennemi ni par la profondeur et la rapidité des eaux¹. Quelques soldats se mirent à la nage, d'autres s'avancèrent avec de l'eau jusqu'à la ceinture, et même jusqu'au cou. Ils culbutèrent un corps de trois cent soixante-dix hommes, posté par Mercer pour maintenir la communication entre les deux forts, et ils s'emparèrent des hauteurs qui dominaient complètement la place.

La batterie élevée sur l'escarpement de la rivière, en face du fort Chouaguen, put ouvrir son feu à six heures du matin, et couvrit la place de projectiles, qui atteignaient les soldats presque à tous les points de l'enceinte.

A huit heures, le colonel Mercer fut tué au milieu de ses soldats. Cet événement acheva de les démoraliser. La promptitude d'exécution des travaux du siège dans un terrain d'abord jugé impraticable, l'établissement si rapide des batteries, qui faisait croire à une armée très-nombreuse, et plus que tout encore, la manœuvre hardie du capitaine de Rigaud, qui leur fermait la retraite, avaient ôté aux Anglais

1. Journal de Malartic.

toute espérance de pouvoir se maintenir longtemps.

Le commandant Littlehales, qui remplaçait Mercer, se décida à capituler. A dix heures, il fit arborer le drapeau blanc, et dépêcha immédiatement deux de ses officiers au capitaine de Rigaud, qu'il prenait sans doute pour le chef de l'expédition. Celui-ci les renvoya au marquis de Montcalm.

Le sieur de Bougainville fut détaché par Montcalm pour servir d'otage pendant les négociations. Le général exigeait que la garnison se rendît prisonnière de guerre, et que les Français fussent mis immédiatement en possession des forts et de ce qu'ils contenaient. Il ne donnait qu'une heure pour se décider. Les cris, les menaces et les hurlements affreux des Sauvages hâtèrent la conclusion du traité ¹. Le sieur de Lapause, aide-major au régiment de Guyenne, faisant fonction de Major-général, fut chargé d'en faire accepter les conditions.

Montcalm avait ses raisons pour hâter toute cette affaire. Une lettre du colonel Mercer, interceptée à six heures du matin, lui avait révélé un danger très-grave pour son armée. Elle informait le général Webb, du pressant besoin dans lequel se trouvait la garnison. Or, ce Général anglais, arrêté en ce moment avec deux mille hommes à une petite distance au haut de la rivière de Chouaguen, était réduit à des conjectures sur la situation de ses compatriotes, et attendait avec impatience de leurs nouvelles.

Le marquis de Montcalm craignait de le voir pa-

1. Lettre de Vaudreuil, 30 août 1756.

raître d'un moment à l'autre ; il se tenait même prêt à le recevoir, et s'il le fallait, à aller l'attaquer. « La nécessité de réussir, écrivait-il plus tard, pour le salut de la colonie, pour l'honneur des armes du Roi, et pour moi-même, m'avait déterminé, et c'était une résolution arrêtée par les principaux officiers, d'aller au-devant de l'ennemi, à un portage à trois lieues d'ici, afin de le combattre. » Il n'eut pas besoin d'exécuter ce projet. La capitulation fut signée le jour même, à onze heures du matin ¹.

Webb, qui semblait pressentir le malheur de ses compatriotes, s'était mis en route; mais, ayant appris à Wood's-Creek la reddition de la place, il retourna aussitôt sur ses pas avec une précipitation qui ressemblait à une fuite.

Le colonel Littlehales se constitua prisonnier, et livra la place au colonel de Bourlamaque, nommé commandant des forts George et Chouaguen, et qui vint en prendre possession avec deux compagnies de grenadiers et les détachements de la tranchée. Il avait ordre de faire l'inventaire de tout ce que renfermaient les forts.

Le nombre des prisonniers était de seize cents soldats, marins et ouvriers, outre quatre-vingts officiers, et une centaine de femmes et d'enfants. Cent cinquante-deux hommes avaient péri dans l'action, sans compter quelques soldats tués par les sauvages, quand ils voulurent se sauver dans les bois.

Les munitions de guerre et les provisions de bouche

1. *Mercurie Français.*

étaient très-considérables. En voici le relevé officiel : 5 drapeaux, 123 pièces de canons, mortiers, pierriers et obusiers, — 23 milliers de poudre, 8 milliers de plomb, — 2,950 boulets, — 450 bombes, — 1,476 grenades, — 730 fusils, — 350 boucaults de biscuit, — 1,386 quarts de lard et de bœuf, — 712 quarts de farine, — 200 sacs de farine, — 11 quarts de riz, — 7 quarts de sel, — un grenier plein de pois et de farine, — 32 bœufs vivants, — 15 cochons, — une grande quantité de barriques de vin et de rhum. Le Général donna ordre de défoncer ces barriques, à cause des sauvages. Il savait bien que s'ils y touchaient, il pouvait en résulter les plus graves désordres.

Le port contenait cinq petits bâtiments armés de 52 canons, sans compter deux cents autres bateaux pour les transports. Ce fut une perte totale de quinze millions pour l'Angleterre.

La caisse militaire ne contenait que 18,000 francs. Elle devait être plus considérable ; mais il est à croire, disent les rapports du temps, que les officiers anglais, au moment de la reddition de la place, se distribuèrent entre eux une partie de l'or qui s'y trouvait.

Cette affaire ne coûta aux Français que quelques hommes, quatre ou cinq morts et vingt blessés. Parmi ceux-ci on comptait le colonel de Bourlamaque.

Aussitôt après sa victoire, Montcalm, que le sentiment religieux dominait au milieu de son triomphe, voulut en faire hommage à Dieu. Il fit planter, au milieu de l'enceinte du fort, une grande croix avec cette inscription : *In hoc signo vincunt.* « C'est par

ce signe qu'ils sont vainqueurs. » L'abbé Piquet bénit ce pieux monument.

Près de cette croix, on plaça un poteau qui portait, avec les armes de France, cette inscription digne d'un littérateur et d'un vainqueur : *Manibus date lilia plenis*. « Donnez des lys à pleines mains. »

Quand les sauvages alliés virent que la capitulation les frustrait du pillage de la place conquise, ils se jetèrent sur quelques prisonniers isolés, les pillèrent et les massacrèrent. Ils envahirent même les salles des blessés, et enlevèrent inhumainement plusieurs chevelures.

Dans l'enivrement de la victoire, dans la soif de sang et de pillage que lui inspire toujours la guerre, le sauvage n'a plus aucun sentiment d'humanité ni de modération. Il n'ambitionne de vaincre que pour détruire.

Au premier bruit de ces désordres, Montcalm accourut, et parvint à les faire cesser : mais, pour donner comme un dédommagement à ces barbares instincts, il promit aux sauvages de riches présents aussitôt qu'ils seraient rentrés dans la colonie, et il leur tint parole. C'est un usage sacré chez ces peuples de se laisser toujours gagner par des présents, et de renoncer alors, même à des droits acquis et à des prétentions légitimes.

Montcalm rend lui-même compte de ce triste incident dans une lettre au Ministre. « Il en coûtera au Roi 8 à 10,000 francs, pour avoir empêché les sauvages de violer la capitulation; mais ils nous conserveront plus que jamais l'affection de ces peuples. Il

« n'y a rien que je n'eusse accordé, plutôt que de faire
« une démarche contraire à la bonne foi française. »

Toutes les fortifications des Anglais furent rasées en présence de quelques Iroquois, venus des cantons, qui virent tomber, avec une vive satisfaction, ces forts élevés par fraude sur leur territoire, et qui blessaient au plus haut point leur jalousie et leur amour-propre national. La politique, du reste, commandait cette mesure. Les Français voulaient flatter les Iroquois ; et, d'un autre côté, ils n'avaient pas assez de troupes pour laisser là une garnison capable de se maintenir dans un pareil isolement.

Cette démolition fut achevée le 21 août, et, pendant ce temps-là, on fit le transport des prisonniers, de l'artillerie et du butin. Cent vingt prisonniers furent chargés plus tard sur la flûte l'*Outarde*, et ils arrivèrent à Brest le 7 octobre.

Montcalm reprit immédiatement le chemin de la colonie, où sa victoire excita un vif enthousiasme, et fut l'occasion de réjouissances publiques. Le *Te Deum* fut chanté solennellement dans les églises, pendant qu'on suspendait dans celles de Québec, de Montréal et de Trois-Rivières, les cinq drapeaux pris sur l'ennemi, comme un hommage au Dieu des combats, et comme un monument propre à nourrir le patriotisme de la population.

Les regrets qu'inspira aux Anglais la perte de Chouaguen, qui déjouait tout un plan de campagne, montrent bien que Vaudreuil ne s'était pas exagéré l'importance de cette conquête. En effet, ils suspen-

dirent aussitôt leurs opérations agressives, et le général Abercrombie blâma sévèrement le général Schuyler de ne l'avoir pas mis suffisamment au courant de l'état de la place. Winslow reçut ordre de ne pas se porter en avant sur Carillon, mais de se retrancher fortement, et de surveiller avec soin les routes du lac Champlain et de Chouaguen. Le général Webb fut posté avec quatorze cents hommes au Portage, à la tête du lac Saint-Sacrement, et sir William Johnson, avec mille miliciens, se tint à German-Flatts sur la rivière Hudson, prêt à voler au premier signal en cas d'attaque.

L'expédition projetée par les Anglais contre Québec par la rivière de la Chaudière, au sud, fut aussi abandonnée ou changée en courses de maraudeurs contre les habitations isolées des Français, et celle qu'ils préparaient en même temps contre le fort Duquesne, fut ajournée à un temps plus propice.

Les Iroquois de la confédération restés témoins de la lutte qui se passait sur leur propre territoire, attendaient avec anxiété ces résultats, pour régler leur conduite d'après le succès, selon leur coutume.

Le triomphe de Montcalm les intimida, et, malgré les raisons d'intérêt qui les faisaient pencher vers les Anglais, leurs plus proches voisins, ils se décidèrent à faire une manifestation pour la France. Le 17 novembre, quarante de leurs chefs, suivis de cent quarante femmes et enfants, se présentèrent à Montréal, en qualité d'ambassadeurs. Ils venaient, disaient-ils, protester de leur neutralité dans ce conflit. Ils

poussèrent leur hypocrisie jusqu'à jeter à terre et à fouler aux pieds les médailles qu'ils avaient reçues des Anglais. Mais leur conduite fut bientôt dévoilée, quand on apprit que d'autres ambassadeurs s'étaient aussi dirigés vers la colonie anglaise, et avaient usé au même moment de la même duplicité.

Cependant la saison avançait. La milice canadienne avait même été obligée de se débander de bonne heure, car les travaux des champs la rappelaient dans ses foyers ; telle était en effet la pénurie des bras au Canada, que le soldat restait laboureur. Après avoir manié le sabre et le mousquet, il devait, au premier moment libre, venir reprendre la faux ou la charrue. Sans son concours à l'armée, le pays ne comptait pas assez de défenseurs, et sans son travail des champs, il était toujours menacé de la famine.

Les premiers succès de Montcalm produisirent en France une heureuse impression. Le Roi promut plusieurs officiers à des grades supérieurs, et accorda à d'autres la croix de Saint-Louis.

Cependant cette campagne, si rapide et si glorieuse, n'avait pas d'abord présenté dans ses conditions, des chances assurées de succès. Un officier de Montcalm écrivait après son retour à Montréal : « Nous avons
« cueilli des lauriers que nous n'aurions pas osé nous
« promettre. Nous sommes défrayés des embarras et
« des mauvais moments qu'on a pour faire la guerre
« dans ce pays, par la victoire que nous venons de
« remporter. »

L'esprit clairvoyant de M. de Lévis ne portait pas

un autre jugement. Il allait plus loin encore, puisque ces brillants succès ne l'empêchaient pas de regarder la paix comme très-désirable dans l'intérêt de la colonie. Il écrivit alors au Ministre : « Malgré les
« succès obtenus dans cette campagne, où, s'il y a eu
« du bien joué, il n'a pas laissé que d'y avoir du bon-
« heur, la paix est à désirer. »

Dans les comptes rendus que Montcalm fit lui-même de sa campagne au Ministre, il est curieux de voir les appréciations qu'il donne de ses propres actes. Il ne dédaigne pas de présenter une sorte de défense contre les justes critiques que pouvaient en faire les habiles praticiens en Europe. Il savait que, dans certaines circonstances, l'audace est souvent la prudence du génie : « C'est peut-être la première fois, écrivait-
« il de Montréal sous la date du 28 août, que, avec
« trois mille hommes et moins d'artillerie que l'en-
« nemi, on en a assiégé dix-huit cents qui pou-
« vaient être promptement secourus par deux mille,
« et s'opposer à notre débarquement avec une supé-
« riorité de marine sur le lac Ontario. Le succès a été
« au delà de toute espérance. Toute la conduite que
« j'ai tenue en cette circonstance, et les dispositions
« que j'avais arrêtées sont si fort contre les règles or-
« dinaires, que l'audace qui a été mise dans cette en-
« treprise doit passer pour de la témérité en Europe.
« En tout événement, j'aurais fait ma retraite, sauvé
« l'artillerie et l'honneur des armes du Roi. Aussi,
« je vous supplie, Monseigneur, pour toute grâce,
« d'assurer Sa Majesté que, si jamais elle veut, comme

« je l'espère, m'employer dans ses armées, je me
 « conduirai par des principes différents. Je souhaite
 « la fin de la campagne autant qu'un autre. Ma santé
 « ne tient plus à ces fatigues excessives et à faire
 « 300 lieues en deux mois. »

Montcalm envoya au Ministre, peu de jours après (30 mars 1756), une liste des faveurs qu'il sollicitait pour l'armée; puis il ajoutait ces paroles, qui prouvent son bon cœur et son discernement, et que l'histoire a confirmées : « Il ne me reste qu'à vous demander une
 « grâce personnelle, et à laquelle je serai fort sensible. C'est une commission de capitaine pour le
 « sieur Marcel, mon troisième aide de camp. C'est un
 « bon sujet, qui m'est utile. Je veux vous dire un
 « mot de quelqu'un pour qui je ne vous demande
 « rien quant à présent : c'est M. de Bougainville, qui
 « a l'honneur d'être connu de vous. Vous ne pour-
 « riez croire les ressources que je trouve en lui. Il est
 « en état de bien rendre ce qu'il voit. Il se présente
 « de bonne grâce au coup de fusil, article sur lequel
 « il a plus besoin d'être contenu que d'être excité. Ou
 « je serai bien trompé, ou il aura la tête bien mili-
 « taire, quand l'expérience lui aura fait entrevoir la
 « possibilité des difficultés. En attendant, il n'y a
 « guère de jeune homme qui, n'ayant eu que de la
 « théorie, en sache autant que lui...

« Comme j'ai cru que le journal que je vous envoie
 « pourrait être imprimé, je le lui ai fait rédiger avec
 « soin, parce qu'il écrit mieux que moi... »

L'estime que Montcalm avait pour Bougainville lui

fit renouveler peu de temps après ses instances auprès du Ministre. Il lui écrivait le 1^{er} novembre 1756 :
« M. de Bougainville vous regarde comme son pro-
« tecteur à la guerre et son Mécène dans la république
« des lettres. S'occupant beaucoup de son métier, il
« ne perd pas de vue l'Académie des sciences. Il a vu,
« par les nouvelles publiques, qu'il y vaquait une
« place de géomètre à laquelle il aurait cru pouvoir
« aspirer par vos bontés et son ouvrage s'il fût resté
« en France. Est-ce que d'être en Amérique passa-
« gèrement et pour le service du Roi lui en donnerait
« l'exclusion ? Ne pourrait-on pas la lui conserver en
« la laissant vacante, comme vous avez la bonté de
« le faire pour les lieutenances-colonnelles ? Je vous
« serais bien obligé en mon particulier. »

La Mère supérieure de l'Hôtel-Dieu de Québec ayant félicité Montcalm de sa victoire, le général lui donna une réponse qui fait honneur à son caractère religieux. « Continuez, Madame, à m'accorder vos prières
« et celles de votre sainte Communauté. Ce n'est pas
« le tout que d'avoir pris Chouaguen, il faut aller à
« Carillon. J'arrivai hier, et je repars dans trois ou
« quatre jours. Je me flatte que celui qui a pris
« Chouaguen, saura repousser à Carillon les ennemis
« de sa religion. *C'est Dieu* qui a fait ce vrai prodige
« dans cette occasion. Il a voulu se servir de mes
« faibles mains; aussi je lui rapporte tout, et je reçois
« avec reconnaissance votre compliment et celui de
« votre illustre Communauté. J'ai l'honneur d'être,
« etc... » (Montréal, 27 août 1756.)

IV

HIVER DE 1756-1757. — PRÉPARATIFS DU SIÈGE DU FORT GEORGE.

Les premiers mois de l'hiver 1756-1757 se passèrent assez paisiblement. Chaque parti avait d'ailleurs des préparatifs importants à faire, pour se disposer à la campagne suivante ; aussi ne restèrent-ils pas inactifs.

Les Anglais tinrent en janvier 1757, à Boston, un grand conseil auquel assistaient lord Loudoun et les gouverneurs de la Nouvelle Angleterre et de la Nouvelle Écosse. Il fut résolu que ces deux provinces et celle du Nouveau Jersey fourniraient chacune un contingent de quatre mille hommes, et cette décision fut aussitôt réalisée. Cette nouvelle armée, que vinrent grossir cinq mille hommes de troupes régulières arrivées au mois de juillet à Boston avec lord Howe, mirent entre les mains de Loudoun des forces considérables. Il rêvait l'attaque de Louisbourg ; mais, au bruit que cette place était défendue par six mille

hommes, sans compter les troupes provinciales, et par dix-sept vaisseaux de guerre, il n'osa pas poursuivre son projet, et attendit à New-York.

Les Anglais du fort George, aidés par un moulin à scie qui activait puissamment leur travail, avaient pu construire un nombre considérable de bateaux de toute grandeur, qui les rendaient maîtres sur le lac Saint-Sacrement, et les mettaient à même de se transporter facilement et promptement où ils voudraient. Tout près du fort, ils avaient élevé des magasins pour recevoir des approvisionnements considérables, des hôpitaux pour leurs malades, et des ateliers pour tous les genres de travaux. Toutes ces nouvelles constructions, avec une vingtaine d'habitations toutes en bois, étaient protégées par une forte enceinte de pieux. Ils étaient donc là, toujours dans une attitude menaçante pour les Français, et le fort de Carillon, qui servait comme de porte à la Colonie, devait être évidemment pour eux le premier point à attaquer.

De leur côté, les Français avaient travaillé tout l'hiver à Carillon. Ce fort était un carré régulier flanqué de quatre bastions, avec son fossé, son chemin couvert et son glacis. Chaque face présentait un front d'environ quarante mètres, et deux d'entre elles étaient protégées par une demi-lune.

On transporta à Carillon une partie des munitions de toute nature, conservées jusque-là au fort Saint-Frédéric. Les voyages en traîneaux offraient plus de commodité et de rapidité que toute autre voie.

Cependant les Anglais, avertis de ces communica-

tions continuelles entre les deux forts français, entreprirent, au milieu de janvier, d'intercepter un de ces convois. Quatre-vingts hommes choisis se mirent aussitôt en route, et allèrent s'embusquer dans un lieu favorable. Ils se jetèrent sur la tête du convoi, qui marchait avec beaucoup de sécurité, sur une ligne très-prolongée. Les premiers traîneaux furent pris sans peine avec les sept hommes qui les accompagnaient. Les autres eurent le temps de revenir sur leurs pas, et de donner l'alerte au fort Saint-Frédéric. Son commandant, M. de Lusignan, plus au courant que les Anglais des voies de communication dans la forêt, détacha les capitaines de Basserode et de la Grandville des régiments du Languedoc et de la Reine, avec cent soldats, quelques Canadiens et quelques sauvages, pour surprendre l'ennemi dans sa retraite et lui couper le chemin. Les Anglais tombèrent en effet dans l'embuscade le 22 janvier, et, malgré une énergique résistance, ils furent complètement défaits; trente-sept hommes et trois officiers restèrent sur la place, et huit furent faits prisonniers. Les Français eurent onze hommes tués et vingt-six blessés.

Le mois suivant, les Français tentèrent une entreprise bien plus hardie, et dont les résultats devaient être de la plus haute importance pour la campagne suivante. Il s'agissait d'enlever par surprise le fort George, ou au moins de détruire une partie des approvisionnements que les Anglais y avaient entassés, ainsi que leur nombreuse flottille. Ce poste, à une journée de Carillon, était un voisinage dangereux.

Cette expédition, qui devait partir de Montréal, offrait de grandes difficultés ; elle se composait de quinze cents hommes. Ils allaient faire deux cent quarante kilomètres environ sur la neige, les raquettes aux pieds, portant leurs vivres et leurs munitions sur de légers traîneaux, sans autre lit que la neige, couverts d'une peau d'ours et sous l'abri d'une simple toile. Mais les Canadiens et les sauvages connaissaient bien ce genre de fatigues. Ils les bravaient chaque année dans leurs chasses d'hiver. M. de Rigaud, qui avait fait ses preuves, fut chargé de les conduire.

Cependant, dans ce choix du Commandant perceait le peu de bienveillance et d'égards du Gouverneur général pour l'armée. Montcalm fit d'inutiles instances pour faire nommer un des officiers généraux, comme il est d'usage quand le détachement est aussi important. MM. de Lévis et de Bourlamaque s'étaient offerts. « Ils souffriront, dit Montcalm, de la préférence; mais ils connaissaient comme moi la nécessité de la conciliation. Je n'ai pas cessé de faire part de mes réflexions pour le succès de l'expédition et d'y contribuer par le choix des détachements et par les instructions que j'ai données. Je suis toujours bien avec M. de Vaudreuil. Je lui représente, mais en même temps, j'emploie tous les moyens pour la réussite de ses projets, lors même qu'ils diffèrent des miens. »

La petite armée se composait de huit cents Canadiens, de quatre cent cinquante soldats et de trois

cents sauvages. Plusieurs officiers des troupes régulières avaient brigué l'honneur de marcher dans ses rangs. Les quatre détachements devaient se suivre à un jour d'intervalle jusqu'au fort Carillon, où était le rendez-vous.

Les volontaires canadiens composaient l'avant-garde. La première division, commandée par le lieutenant Saint-Martin, partit de Montréal le 20 février. Elle avait six compagnies de troupes régulières, de milice et de sauvages Abénaquis. Le capitaine Duchat, du régiment de Languedoc, commandait la deuxième, formée de deux piquets de troupes de terre, de trois compagnies de milice et de quelques sauvages. La troisième était conduite par M. Coüé, capitaine au Royal-Roussillon. M. de Rigaud se mit en route le 23, avec les grenadiers, les volontaires canadiens et quelques sauvages.

Le 15 mars, ils quittèrent tous ensemble le fort Carillon. Il leur restait soixante-quatre kilomètres à faire, toujours en raquettes.

Avant d'approcher du fort George, M. de Rigaud détacha, le 18, M. Poulariés, capitaine des grenadiers du Royal-Roussillon, pour aller, avec deux officiers, reconnaître le fort du haut d'une colline voisine. Ils purent constater que l'ennemi, prévenu de l'attaque, faisait des préparatifs de résistance, et que, par conséquent, la surprise n'était plus possible.

Le soir même, le capitaine Dumas, avec quelques officiers et des grenadiers, s'avança sur la glace pour visiter les abords du fort. Un soldat les précédait,

frappant de temps en temps la glace avec sa hache, pour s'assurer de sa solidité. Ce bruit les trahit, et du fort on dirigea sur eux, un peu au hasard, un feu bien nourri qui les força à la retraite.

Le 20, M. de Rigaud fit investir la place, comme s'il avait eu l'intention d'en faire le siège. C'était pour en imposer à la garnison, forte de cinq à six cents hommes, et faire croire à plus de ressources qu'il n'en avait en réalité. Il fit alors sommer le commandant de se rendre; mais celui-ci comprenant tout l'avantage de sa position, se crut assez fort pour braver ces menaces.

M. de Rigaud n'était pas en mesure de les mettre à exécution. Il eut d'ailleurs assez à faire pour se défendre contre la tempête de neige qui vint l'assaillir. Elle tomba en si grande quantité, qu'il ne fut pas possible aux soldats de sortir de la tente, ni par conséquent de rien entreprendre.

La nuit du 21, le temps était devenu plus favorable, et, malgré le feu de l'artillerie et de la mousqueterie ennemie, l'armée en profita pour brûler tout ce qui se trouvait dans le port ou aux environs. Les soldats achevèrent cette destruction la nuit du 22 : trois cent cinquante bateaux, quatre brigantins de 10 à 14 canons, et deux grandes chaloupes, le moulin à scie, l'hôpital, les deux magasins, plus de vingt maisons furent consumés par les flammes. L'ennemi perdit une quantité considérable de bois de construction, beaucoup d'affûts de campagne, plus de 4,000 quarts de farine et d'autres vivres de toute espèce; des armes, des habillements, et généralement tout un matériel de

campement avec les provisions de bois de chauffage.

Il n'y eut d'épargné que le fort, qui resta dans un isolement complet ; encore n'échappa-t-il aux flammes que parce que le vent n'avait pas favorisé l'incendie. Les assiégés se virent entourés, pendant quatre jours, comme d'une mer de feu, sans oser sortir pour s'opposer aux ravages de leur ennemi.

Sa mission accomplie, Rigaud reprit le chemin de la colonie. Sa retraite fut marquée par un singulier incident, qui s'est renouvelé dans l'armée de Napoléon en Égypte. Un tiers des hommes d'un des détachements fut tout à coup frappé de cécité, à cause de la réflexion du soleil sur la neige et la glace. On fut obligé de les conduire par la main ; heureusement cette ophthalmie, qui n'avait épargné ni les Canadiens ni les sauvages, ne fut que passagère. Deux jours de traitement suffirent pour la faire disparaître ¹.

« Les Canadiens ont été étonnés, dit Montcalm, de
« voir que nos officiers et soldats ne leur ont cédé
« en rien dans ce genre de marche, auquel ils
« n'étaient pas accoutumés. Il faut, en effet, con-
« venir qu'on n'a pas d'idée en Europe des fatigues
« où l'on est obligé pendant six semaines de mar-
« cher et coucher quasi toujours sur la neige ou
« sur la glace, être réduit au pain et au lard, et
« souvent à porter et traîner des vivres pour quinze
« jours. Nos troupes l'ont soutenu avec beau-
« coup de gaieté et pas le moindre murmure. Je ne

1. Lettre de Montcalm au Ministre, 26 avril 1757.

« saurais donner trop d'éloges à M. de Poulariés, qui
« commandait notre détachement. C'est un officier de
« grande distinction. »

Pendant l'hiver suivant, Montcalm se trouva en présence de difficultés d'une autre nature. Il eut à s'opposer aux mariages mal assortis que voulurent faire quelques officiers, et qui étaient aussi désavantageux à l'intérêt politique de la colonie qu'à celui du royaume et des officiers eux-mêmes. Il dressa sur cette matière un mémoire, et, malgré ses répugnances, le marquis de Vaudreuil, qui voyait là une ressource pour la petite noblesse du pays, finit par approuver cette manière de voir. Montcalm favorisa beaucoup, au contraire, le mariage des soldats, qui s'attachaient ainsi au sol, et y formaient de bons colons. Dans ce seul hiver, plus de quatre-vingts d'entre eux profitèrent de cette permission.

Le maintien de la discipline, surtout pendant la longue saison de l'hiver, demandait encore d'autres sollicitudes. Montcalm ne manqua pas à son devoir.

La passion du jeu avait malheureusement envahi presque toute la haute classe de la société. C'était un des fléaux et un des scandales du pays, et les officiers, dans l'oisiveté de la vie de garnison, s'y laissaient facilement entraîner. « J'ai trouvé, écrivait Montcalm
« au Ministre de la guerre (24 avril 1757), que nos
« officiers s'adonnaient aux jeux de hasard. On n'a
« joué ni à Québec, ni à Montréal, jusqu'à l'arrivée
« de M. de Vaudreuil à Québec. M. Bigot aime le
« jeu. M. de Vaudreuil a cru devoir permettre une

« banque chez M. Bigot. J'ai dit ce que je devais,
« mais je n'ai pas voulu défendre. M. de Maron, ca-
« pitaine dans le régiment de la Reine, a perdu
« 12,000 francs. Cette tolérance pour la maison de
« M. Bigot aurait fait jouer ailleurs, si je n'avais pas
« mis aux arrêts un capitaine. Je n'en écris pas à
« M. de Machault. Cela ne servirait qu'à détruire la
« paix qui règne entre M. de Vaudreuil, M. Bigot et
« moi ; mais je dois à mon ministre compte de ma
« conduite. »

Pendant l'hiver, le marquis de Vaudreuil n'avait pas perdu de vue le projet de détruire le fort George, si inquiétant pour la Colonie. Mais, dans la pénurie où elle se trouvait, il fallait laisser aux Canadiens le temps d'ensemencer leurs terres. Une autre raison non moins grave lui commandait ce retard. Le gouverneur, en même temps que l'intendant et les principaux officiers, avait adressé à la Cour les lettres les plus pressantes pour attirer son attention sur la situation de la colonie, et solliciter l'envoi immédiat de secours, sans lesquels non-seulement son triomphe, mais son existence même se trouvait sérieusement compromise.

A cette époque, il s'était opéré de grands changements dans la politique européenne. Le maréchal de Belle-Isle avait remplacé le marquis de Paulmy au ministère de la guerre, presque en même temps que le duc de Choiseul prenait le portefeuille des affaires étrangères, et qu'au département de la marine on voyait l'habile M. de Machault, qui releva un instant

notre marine, remplacé par une succession d'hommes peu capables ¹, ou qui, dans un ministère de quelques jours, étaient hors d'état de rien accomplir de grand et de sérieux.

Ces changements annonçaient le triomphe du parti de la guerre. Mais le Canada allait être perdu par la politique de boudoir de la marquise de Pompadour ², qui gouvernait alors la France si honteusement pour elle. La guerre continentale ne tarda pas en effet à absorber toutes ses ressources, et à la mettre dans la nécessité d'abandonner presque complètement ses colonies et sa marine. C'était le moment que l'Angleterre attendait avec une secrète joie.

Les dépenses toujours croissantes de la colonie étaient aussi une autre source d'embarras. Son budget, ordinairement d'un million, s'était élevé à six millions en 1755, à onze millions en 1756, et il allait atteindre, en 1757, dix-neuf millions, somme énorme pour cette époque ³. La Cour n'avait pas encore le secret de ce mystère d'iniquité, et elle ne pouvait pas soupçonner que les fonds de l'État servissent partout à un trafic honteux et à des fortunes scandaleuses.

Tout semblait dégoûter du Canada ; personne en France ne semblait s'intéresser à son sort, et ne com-

1. M. de Machault fut remplacé par M. de Moras, puis par M. de Massiac (1^{er} juin 1758), et enfin par M. Nicolas Berrier, ancien lieutenant de police, et créature de madame de Pompadour.

2. Parmi les Canadiens français ce nom jouit encore aujourd'hui d'une triste popularité, comme cause des malheurs de la Colonie. Nous avons entendu de simples habitants des campagnes le répéter en le maudissant.

3. Dussieux.

prenait l'importance de cette guerre, ni les hommes politiques, ni le public. Voltaire écrivait à M. de Montcrif, le 27 mars 1757 : « On plaint ce pauvre « genre humain, qui s'égorge à propos de quelques « arpents de glace en Canada ! »

Cette guerre était, au contraire, très-populaire en Angleterre, parce qu'on en devinait les résultats.

La France feignit enfin de ne pas se montrer entièrement sourde au cri d'alarme de ses enfants éloignés. Un petit convoi, préparé par M. de Paulmy, partit de Brest au mois d'avril. Il portait des vivres, des chaussures, des munitions et treize cent quatorze soldats du régiment de Berry, avec quelques recrues. Mais une partie des vivres et des chaussures fut surprise en chemin, et capturée par les Anglais.

Cependant, au premier signal, les troupes de la Colonie pouvaient être prêtes à marcher contre le fort George.

En prévision des expéditions fréquentes que ses soldats auraient à faire sous son commandement, Montcalm dressa un règlement détaillé et adapté aux exigences du pays. On y voit un témoignage de la sollicitude du général pour le bien-être de ses soldats et pour une sage administration. Nous donnons ici, comme un spécimen des usages de l'époque, ce règlement, extrait du manuscrit du dépôt de la guerre.

« Règlement en vivres et rafraîchissements en campagne.

« A chaque officier, capitaine et subalterne par mois :

« 60^{tt} de pain, — 15 pots de vin, — 1 pot d'eau-de-vie, — 15^{tt} de lard ou 30 de bœuf, — 10^{tt} oreilles de cochon, — 1 mouton, — 1 jambon, — 3^{tt} de riz, — 2^{tt} de saindoux, — 2^{tt} de fromage, — 3^{tt} de prunes, — 3^{tt} de cassonade, — 7^{tt} 1/2 de pois, — 1^{tt} de tabac, — 2^{tt} de poudre, — 4^{tt} de plomb. (Ces trois articles bons pour payer aux Sauvages le gibier qu'ils apportent.)

« Équipement d'un soldat pour la campagne :

« 1 couverture, — 1 capot, (c'est un volant avec capuche), — 1 bonnet de laine, — 2 chemises de coton, — 1 paire de mitasse (cela sert de guêtres), — 1 culotte, — 1 caleçon, — 2 écheveaux de fil, — 6 aiguilles, — 1 alène, — 1 batte-feu, — 6 pierres à fusil, — 1 couteau bûcheron, — 1 peigne, — 1 tire-bourre, — 2 pots d'eau-de-vie (en partant en campagne), — 1 paire de souliers tannés par mois (souliers de peaux de bœuf), — 1 livre de tabac par mois.

« Pour les expéditions d'hiver :

« 2 paires chaussons, — 1 paire mitaines, — 1 gilet, — des nippes pour les souliers, — 1 peau de chevreuil, et point de souliers tannés (la peau de chevreuil pour tenir lieu de souliers à la manière sauvage), — 1 collier de portage, — 1 traîne pour porter 150 livres pesant, hardes et vivres qu'on traîne soi-même sur la neige. On donne aux officiers de gros chiens qui conduisent la traîne, — 1 paire de raquettes, — 1 peau de loup marin, — 1 prélat¹ pour quatre hommes pour tenter. C'est une toile de voile que l'on met sur deux fourches.

1. Lisez *prélat*.

« On donne à chaque officier une canonnière de couty ¹, et une canonnière de dix en dix soldats. »

A ce tableau, le marquis de Montcalm ajoute la note suivante : « On donne aux commandants de bataillons le double, à l'exception du pain et du lard. L'année dernière, la table du général, tenue sur le compte du Roi, était arbitraire et dispendieuse. Cette année, j'ai réglé pour la mienne, le double d'un commandant de bataillon, et chaque aide de camp comme un officier, et qu'on tâchât de me donner le plus possible en nature. Quoique, l'année dernière, on eût entretenu une table à Montréal pour le général, je n'en ai pas voulu. M. le marquis de Vaudreuil m'a approuvé. Cette modération m'a fait demander qu'on traitât comme moi M. de Lévis et M. de Bourlamaque. »

Au mois de mai, Bourlamaque était allé prendre le commandement du fort Carillon, et l'occupait avec deux mille hommes. Un bataillon stationnait à Saint-Jean, ² à la tête du lac Champlain ; un autre au fort Chambly ³, et deux autres gardaient Québec et Montréal.

Pour la guerre, telle qu'elle se faisait alors au Canada, il fallait le concours des sauvages. C'était d'ailleurs un des moyens de les attacher davantage à la France. Sous le prétexte d'une grande et solennelle assem-

1. Lisez *coutil*.

2. Ce fort ne datait que de 1748.

3. Un premier fort en bois fut construit en ce lieu en 1665 et nommé fort Saint-Louis ; mais le nom du capitaine de Chambly, qui dirigeait les travaux a prévalu. Il fut rebâti en pierre en 1710 tel qu'on le voit aujourd'hui.

llée, qui devait se tenir à Montréal, Vaudreuil, dans la prévision des événements, avait fait un appel à toutes les tribus de l'Ouest.

Les sauvages accoururent en grand nombre. Les Iroquois eux-mêmes, voisins des Anglais, et si souvent partagés entre eux et les Français, selon qu'ils y trouvaient leur intérêt, se remuèrent dans cette circonstance ; et, malgré les efforts des Anglais pour les détourner, ils résolurent d'envoyer aussi leurs ambassadeurs et de renouveler leurs protestations de fidélité à la France.

Les sauvages alliés répondirent avec enthousiasme à la proposition de la guerre. Mais on n'avait peut-être pas prévu suffisamment les embarras que pouvait faire naître une agglomération aussi considérable de tant de nations (on en comptait plus de trente), qui n'étaient accoutumées à aucune discipline, et qui, pour la plupart, étaient encore idolâtres. Il y avait toujours à redouter chez ces peuples la cruauté et la soif du pillage, deux éléments caractéristiques de la guerre des sauvages.

La fidélité des nations idolâtres n'inspirait d'ailleurs qu'une demi-confiance, et ce n'était pas sans raison. Quatre-vingt-dix Mississakés¹, qui descendaient à Montréal, s'arrêtèrent quelques jours devant le fort de Toronto, où il n'y avait que dix hommes commandés par M. de Noyelle, mais dont le magasin était très-bien garni.

1. Tribu algonquine établie d'abord au N.-O. du lac Huron. Elle se rapprocha ensuite de Détroit.

Ces sauvages formèrent le projet d'égorger cette faible garnison pour piller le magasin ; heureusement un Français qui vivait avec eux découvrit leur complot, et en donna à temps avis au commandant. Celui-ci demanda en toute hâte du secours au fort de Niagara, et le lendemain, malgré la distance de trente lieues, on vit arriver dans deux bateaux armés de pierriers deux détachements conduits par les capitaines de La Ferté et de Pinsun. En passant devant le campement des sauvages, ils les saluèrent par une décharge générale.

Les sauvages, surpris d'avoir été découverts, furent cités au Conseil, et ne purent nier leur projet. Ils se rejetèrent sur les mauvaises nouvelles qu'on avait répandues parmi eux, c'est-à-dire que les troupes françaises n'étaient venues de France que pour les faire périr tous, et qu'on leur cachait les victoires remportées sur elles par les Anglais. La véritable raison c'était la faiblesse de la garnison, et l'espérance de se procurer beaucoup d'eau-de-vie ¹.

Quand toutes ces nations se trouvèrent réunies à Montréal pour la guerre, les chefs Mississakés désavouèrent hautement cette indigne conduite de leurs guerriers, et ils s'en montrèrent très-affectés ; car cette nation avait été regardée jusque-là comme très-dévouée aux intérêts de la France.

On espérait cependant que le contact avec les sauvages catholiques, dont on connaissait la bravoure et la fidélité, retiendrait les autres dans le devoir.

1. Mémoires de Pouchot.

Le marquis de Montcalm alla lui-même inviter à la guerre les Iroquois du Saut-Saint-Louis ¹, et les guerriers du village du Lac des Deux-Montagnes ².

Pour suivre les usages adoptés parmi eux, il leur donna un festin et chanta ce qu'on appelait *la chanson de guerre*. Il n'eut pas de peine à les faire s'armer pour le suivre. Ils étaient depuis longtemps accoutumés à avoir toujours quelques-uns des leurs avec les moindres détachements français, comme éclaireurs et comme guides, et ils avaient ainsi rendu d'éminents services à la colonie. Leur fierté était flattée de voir le premier capitaine des Français, très-célèbre déjà parmi eux, les inviter à marcher à ses côtés.

Montcalm prit soin de leur dérober la connaissance du crime de Pierre Damiens, qu'on venait d'apprendre. « Nous n'avons eu garde, écrivait-il au Ministre, le 11 juillet 1757, de leur parler de cet horrible attentat contre la personne sacrée du Roi. Il nous a tous fait frémir d'horreur, et ces barbares, si féroces à la guerre, si humains dans leurs cabanes, auraient pu perdre de l'estime qu'ils ont pour nous, en nous voyant capables de produire de tels monstres. »

C'est dans cette lettre que le général, sans se distraire des préoccupations de la nouvelle expédition, demande cependant son rappel. Mais il n'ose pas mettre encore à découvert les motifs graves de ses

1. Ce village d'Iroquois chrétiens, situé à douze kilomètres de Montréal sur les bords de ce saut célèbre, fut fondé en 1668, et subsiste encore.

2. Village chrétien fondé par les Sulpiciens, et qui subsiste encore.

justes mécontentements, qui dataient, dit M. Doreil, du moment de son arrivée.

Après avoir rappelé au ministre les faveurs qu'il sollicitait pour ses compagnons d'armes, Montcalm ajoutait : « Pour moi, je ne demande que mon rappel
« si l'on croyait que mon second réussît mieux en
« chef, ou quelque autre officier général d'Europe, je
« quitterais toujours sans peine un pays où j'use ma
« santé, où je crains de n'être pas aussi vite au ser-
« vice du Roi que je le désirerais, et où le général
« (M. de Vaudreuil) ne sera occupé que de diminuer
« la part que les troupes de terre et moi pouvons
« avoir au succès, et nous charger des événements
« qui peuvent être malheureux. Je n'ai que 25,000 fr.
« d'appointement : je n'ai aucune ressource du gou-
« verneur et des intendants du Canada. Je dois tenir
« un état. Je ne fais rien au delà de ce que je dois,
« mais aussi rien au-dessous. Je suis obligé de me
« donner de la considération par moi-même. On ne
« cherchera pas à m'en donner. Je ne suis pas venu
« ici pour en rapporter de l'argent, mais je serais
« fâché d'y entamer le patrimoine de six enfants. J'ai
« cependant déjà mangé 10,000 fr. au delà de mes
« appointements, et je continuerai, puisque la dé-
« pense est nécessaire. Je me flatte que vous m'ai-
« derez à payer mes dettes. » Il avoue qu'il ne se
croyait pas assez « du choix et de la connaissance du
ministre de la marine » pour l'entretenir de tout
cela.

Les Iroquois chrétiens du village de la Galette, sur

le Saint-Laurent, vis-à-vis le fort de la Présentation, et les Abénaquis de Saint-François sur le lac Saint-Pierre, avaient eu aussi leur invitation officielle pour la guerre, et ils avaient été fidèles au rendez-vous.

A l'appel du gouverneur général, trois mille hommes de milice se réunirent sous les drapeaux. Vaudreuil rend un bel hommage à la fidélité et au dévouement de la population des campagnes. Elle s'était soumise avec empressement, et, sur sa demande, elle avait fourni non-seulement des hommes, mais des provisions. Ils comprenaient toute l'utilité de cette entreprise, et ils ne firent pas difficulté de sacrifier dans l'intérêt de la patrie, les petites réserves qu'ils avaient pour leurs familles, et de les condamner à vivre de maïs et de légumes. « On ne trouverait « chez eux, ajoute Vaudreuil en écrivant à la Cour, « ni farine, ni lard. Ils se sont exécutés avec autant « de générosité que de zèle pour le service du Roi. « Grâce à cette ressource, l'opération a pu com- « mencer. »

L'expédition devait se composer de six bataillons de troupes de terre, d'un détachement de troupes de la Colonie de trois mille hommes de milice, et de seize à dix-huit cents sauvages¹.

Le 12 juillet, le marquis de Montcalm partit de

1. Dans un relevé officiel du 9 août 1757, Bougainville dit que l'armée comptait au siège : La Reine, 301 soldats. La Sarre, 364. Royal-Roussillon, 420. Languedoc, 274. Guyenne, 403. Béarn, 388. Marine 476. Colonie, 2,980. Sauvages, 1,600 : total 7,206. Les rapports anglais donnent 11,000 à Montcalm ! Les sauvages domiciliés étaient près de 750 et ceux de l'ouest environ 900.

Montréal pour Carillon, où était le rendez-vous général pour la fin de juillet. Son état-major se composait de M. de Lévis, brigadier, de MM. de Rigaud et de Bourlamaque, colonels, et de M. de Montreuil, major-général.

Les missionnaires des sauvages chrétiens voulurent accompagner leurs néophytes. Ils n'avaient que trop raison de craindre pour eux les désordres de la guerre, et le contact avec les sauvages païens et indisciplinés. Ils étaient au nombre de trois au moment d'entrer en campagne. M. Piquet, le célèbre missionnaire des Iroquois, M. Mathevet, missionnaire du Lac des Deux-Montagnes, et le Père Jésuite, missionnaire¹ des Abénaquis. Ils se trouvèrent tous réunis avec leurs sauvages au fort Saint-Jean. Le commandant de ce poste leur donna une fête le 17 juillet. Dans les temps de guerre, c'était un moyen puissant pour exalter leur courage. Le missionnaire des Abénaquis nous a conservé tous les détails de cette fête, qui devait être aussi comique pour des Européens, qu'elle était sérieuse et importante pour les hommes à peau rouge. Nous trouvons là une idée des mœurs sauvages, et, malgré sa longueur, nous

1. Le rapport de Bougainville (dépôt de la guerre) porte le nom du R. P. Oubat. C'est évidemment une faute de copiste. 1° Il n'y a jamais eu, au Canada, de Jésuite de ce nom. 2° les Abénaquis, à l'époque de Montcalm, avaient seulement trois missionnaires: le P. Germain, le P. Audran, et le P. Roubaud. C'est ce dernier qui a dû suivre l'armée, et écrire la lettre anonyme (*Lettres édifiantes et curieuses*) qui raconte cette expédition, car lui seul, nouveau venu en Canada, avait pu faire la connaissance de Montcalm à Paris, comme il le dit dans cette lettre. Quelques écrivains ont attribué cette lettre à P. Aubéry. Ils ignoraient que le P. Aubéry était mort l'année précédente.

croyons ce récit capable d'intéresser le lecteur.

« Les sauvages arrivent à cette grande assemblée, « parés de tous les ornements les plus capables de « défigurer un visage, pour des yeux européens. Le « vermillon, le blanc, le vert, le jaune, le noir formé « avec la suie ou la raclure des marmites, sont mé- « thodiquement appliqués à chaque figure avec un « peu de suif, qui sert de pommade. Voilà le fard « pour embellir non-seulement le visage, mais encore « la tête, rasée presque entièrement, à l'exception « d'une petite touffe de cheveux, réservée sur le « sommet pour y attacher des plumes d'oiseaux ou « quelques morceaux de porcelaine ou autre sem- « blable colifichet. Chaque partie de la tête a son « ornement. Il y en a pour le nez et pour les oreilles, « qui, fendues dès le bas-âge et allongées par les « poids dont elles sont surchargées, viennent flotter « sur les épaules. Le reste de l'équipement répond à « cette bizarre décoration : une chemise barbouillée « de vermillon, des colliers de porcelaine, des bra- « celets d'argent, un grand couteau suspendu sur la « poitrine, une ceinture de couleurs variées, mais « toujours burlesquement assorties, voilà les parties « principales de l'accoutrement. Les chefs et les ca- « pitaines sont distingués, ceux-ci par le hausse-col, « et ceux-là par un médaillon qui représente d'un « côté le portrait du Roi, et de l'autre Mars et « Bellone, qui se donnent la main, avec cette devise : « *Virtus et honor.* (Le courage et l'honneur.)

« Ils se placèrent tous en haie, et au milieu d'eux

« étaient placées de grandes chaudières remplies de
« viande cuite et coupée d'avance, pour être distribuée
« aux spectateurs.

« Quelques capitaines, députés par les différentes
« nations qui assistent à la fête, se mirent alors à
« chanter successivement. Ce n'est pas encore l'ou-
« verture de la séance, mais seulement l'annonce et
« le prélude. Quand l'assemblée est formée, l'orateur
« de la nation prend la parole, et harangue solen-
« nellement les conviés. C'est l'acte le plus raison-
« nable de la cérémonie. L'éloge du Roi et de la
« nation française, les raisons qui prouvent la justice
« de la guerre, les motifs de gloire et de religion, c'é-
« tait le fond de ces sortes de discours, qui, pour l'or-
« dinaire, ne se ressentent guère de la barbarie.

« La harangue finie, on procéda à la nomination
« des capitaines. Dès que quelqu'un est nommé, il se
« lève, et va prendre la tête d'un des animaux qui a
« été sacrifié pour le festin. Il l'élève assez haut pour
« être vue de toute l'assemblée, en criant: Voilà la
« tête de l'ennemi. Des cris de joie et des applaudisse-
« ments partent alors de toute part, et témoignent de
« la satisfaction de l'assemblée. Le capitaine, tou-
« jours la tête de l'animal à la main, parcourt les
« rangs en chantant la chanson de guerre, dans la-
« quelle il s'épuise en fanfaronnades, en défis insul-
« tants pour l'ennemi, et en éloges outrés qu'il se
« prodigue. A les entendre dans ces moments d'en-
« thousiasme militaire, ce sont tous des héros à tout
« emporter, à tout écraser et à tout vaincre.

« A mesure qu'il passe devant les sauvages, ceux-
« ci répondent à ses chants par des cris sourds,
« saccadés et tirés du fond de l'estomac, accompagnés
« de mouvements de corps si plaisants, qu'il faut y
« être fait pour les voir sans rire. Dans le cours de la
« chanson, il a soin d'insérer de temps en temps
« quelque plaisanterie grotesque. Il s'arrête alors
« pour s'applaudir, ou plutôt pour recevoir les ap-
« plaudissements sauvages, que mille cris confus font
« retentir à ses oreilles. Il prolonge sa promenade
« guerrière aussi longtemps que le jeu lui plaît. Il la
« termine en jetant avec dédain la tête qu'il a entre
« les mains, pour désigner par ce mépris affecté, que
« c'est une viande de toute autre espèce qu'il lui faut
« pour contenter son appétit militaire. A ce premier
« guerrier en succèdent d'autres, qui font traîner en
« longueur la séance, surtout quand il faut former de
« gros partis. La fête s'achève par la distribution et la
« consommation des viandes. »

Les sauvages s'embarquèrent le 16 pour Carillon. Ils n'avançaient qu'à petites journées afin de ne pas se diviser, et ils n'arrivèrent que le 22. Aussitôt qu'ils aperçurent le drapeau du fort, ils rangèrent leurs deux cents canots en bataille, chaque nation sous son pavillon. Les officiers français et les soldats, attirés par la curiosité de ce spectacle, couvrirent bientôt toute la crête du coteau, et les accueillirent aux cris répétés de *Vive le Roi !*

A peine débarqués, les sauvages voulurent saluer, le marquis de Montcalm. L'orateur des Abénaquis le

complimenta le premier et lui dit : « Mon Père, ne
« crains rien ; ce ne sont pas des éloges que je viens
« te donner. Je connais ton cœur, il les dédaigne. Il
« te suffit de les mériter. Eh bien ! tu me rends ser-
« vice ; car je n'étais pas dans un petit embarras pour
« te marquer tout ce que je sens. Je me contente donc
« de t'assurer que voici tes enfants, tous prêts à par-
« tager tes périls, bien sûrs qu'ils ne tarderont pas à
« en partager la gloire. »

Pendant que l'armée se réunissait à Carillon, le marquis de Montcalm avait détaché en avant M. de Rigaud pour occuper la tête du portage du lac Saint-Sacrement, et surveiller tous les mouvements de l'ennemi, afin que rien ne pût retarder le transport des bagages et la marche de l'armée.

Une fois établi sur ce point, M. de Rigaud envoya trois détachements à la découverte. Le premier, conduit par le lieutenant de Saint-Ours, fut attaqué par deux barques bien armées. Il n'eut que le temps de se retirer sur l'île à *la barque*, petite île très-escarpée, et de là il fit des décharges si habiles et si heureuses qu'il détruisit plus de la moitié du détachement ennemi. Il avait fait mettre trois balles dans chaque fusil, et tirer à bout portant.

Le deuxième, sous les ordres du lieutenant Marin, officier canadien distingué, était plus considérable, et comptait près de deux cents sauvages. Il devait aller aux environs du fort Lydius, et occuper la campagne. Il fit plus : ayant approché du fort sans être découvert, il trouva un moment favorable pour

attaquer les ouvrages avancés, et il eut le bonheur d'en enlever une partie, en tuant à l'ennemi cent cinquante hommes. Les sauvages n'eurent que le temps d'enlever trente-cinq chevelures. Toutes les troupes de l'ennemi, au nombre de trois mille hommes, sortirent aussitôt pour se jeter sur eux ; mais le lieutenant Marin fit à temps sa retraite, et par des chemins détournés il arrivait à Carillon au moment où les autres sauvages faisaient leurs préparatifs de départ. A la vue de cette petite flotte, qui par ses dispositions et ses ornements annonçait une victoire, les soldats et les sauvages accoururent, et des cris de joie et de triomphe saluèrent les vainqueurs.

Le troisième détachement n'avait pas été moins heureux. M. de Corbière, ancien officier de la colonie, avait eu ordre de croiser sur le lac Saint-Sacrement avec environ cinquante Français et plus de trois cents sauvages, la plupart Ottawais. A la pointe du jour, il vit vingt-deux grands bateaux, montés par près de trois cents Anglais sous la conduite du colonel Parker et de cinq capitaines, qui se dirigeaient vers lui ; mais le nombre et la légèreté des canots des sauvages donnaient à ceux-ci l'avantage. Les Anglais voulurent trop tard gagner le rivage et chercher un abri dans la forêt. Les sauvages les atteignirent sans peine, et le massacre commença. Plusieurs Anglais essayèrent de se sauver à la nage, et périrent dans les flots. Ceux qui purent atteindre les bois ne furent guère plus heureux, car les bois sont le terrain des

sauvages. Les Anglais eurent cent trente et un morts et cent cinquante-sept prisonniers. Deux bateaux seulement échappèrent. Les autres furent pris et pillés.

Montcalm eut alors à combattre un des préjugés des sauvages, qui aurait pu devenir fatal à son expédition ¹. Après un premier succès, c'est leur usage, comme nous l'avons vu, de ne pas s'exposer de nouveau aux hasards de la guerre dans la même campagne. Les Ottawais disaient déjà : « Rester plus longtemps, c'est tenter le Maître de la vie. » Le général vint les trouver sur les bords du lac Saint-Sacrement, et réunit tous les chefs dans un grand conseil. Ces peuples indépendants, dont le concours est purement volontaire, exigent qu'on les traite avec égard. Montcalm voulut flatter leur orgueil en ayant l'air d'avoir besoin de leur avis sur ses projets, sur la marche de l'armée, sur le chemin à tenir et le jour du départ.

Bougainville nous a conservé les détails de ce qui se passa à cette assemblée des guerriers. Kisenseck, fameux chef Nipissing, prit le premier la parole. Il commença par quelques mots de félicitation pour les Ottawais et autres sauvages de l'Ouest, qui avaient obtenu le dernier succès. « Mes frères, leur
« dit-il, nous vous remercions d'être venus nous
« aider à défendre nos terres contre les Anglais qui
« veulent les usurper. Notre cause est bonne et le
« Maître de la vie la favorise. Pouvez-vous en douter

1. Bougainville. Let. au Min., 19 août 1757.

« après le beau coup que vous venez de faire ? Il vous
« couvre de gloire, et le lac Saint-Sacrement, rougi du
« sang anglais, attestera éternellement cet exploit.
« Que dis-je ? Il nous couvre en même temps de
« gloire, nous vos frères, et nous en sommes fiers.
« Notre joie doit être encore plus grande que la
« tienne, dit-il en s'adressant à Montcalm, toi qui as
« passé le grand lac, non pour ta propre cause, mais
« pour obéir au grand Roi qui t'a dit : pars, va
« au delà du grand lac, et cours défendre mes en-
« fants. Il nous a réunis, et nous a liés ensemble par
« le plus solennel des nœuds. Regardez-le comme
« sacré et que rien ne puisse le rompre. »

Les interprètes traduisirent ces paroles dans les langues des différentes nations présentes, afin de leur inspirer à toutes le même sentiment. Elles furent accueillies avec enthousiasme.

Montcalm prit alors la parole, et leur dit : « Mes
« enfants, je suis ravi de vous voir tous réunis en si
« grand nombre pour cette importante affaire. Tant
« que durera cette union, l'Angleterre ne pourra
« vous résister. Je ne puis pas vous dire de meil-
« leures choses que votre frère Kisenseck. Il vous a
« découvert le secret de votre force. Notre grand Roi
« m'a sans doute envoyé pour vous protéger et vous
« défendre, mais il m'a recommandé surtout de tra-
« vailler à vous rendre heureux et invincibles. Vous
« le serez si vous conservez entre vous la concorde et
« l'union, et si vous vous aidez mutuellement dans
« les entreprises qui se font pour le bien commun,

« puisque vous êtes des frères, et enfants du grand
 « Onnontio¹. » Présentant alors un collier de 6,000
 grains de porcelaine pour appuyer sa parole, il
 ajouta : « Ce collier est le gage sacré de ma parole,
 « l'union qu'il y a entre les différents grains qui le
 « compose est l'image de la bonne intelligence qui
 « règne entre vous, et de votre force. Je vous lie tous
 « les uns aux autres de manière que vous ne pouvez
 « pas vous quitter, et que vous ne vous séparerez pas
 « avant la défaite complète de l'ennemi. »

Montcalm jeta alors au milieu de l'assemblée son
 collier de porcelaine pour provoquer les guerriers à
 manifester leurs sentiments. Ils n'hésitèrent pas.
 Pennahouel le releva le premier et en le présentant
 aux nations de l'Ouest, il leur dit : « Voilà, mainte-
 « nant, mes frères, un cercle tracé autour de nous
 « par le grand Onnontio. Qu'aucun de nous n'ait le
 « malheur d'en sortir, si nous y restons le Maître de
 « la vie nous protégera. Il nous inspirera ce que
 « nous devons faire et il fera réussir nos entreprises.
 « Si quelqu'un en sort avant le temps, le Maître de la
 « vie lui refusera son secours et n'éloignera pas les
 « malheurs qui viendront le frapper. Que cette malé-
 « diction lui soit personnelle, et ne retombe pas sur
 « toutes ces nations qui veulent former ici une union
 « que rien ne puisse rompre, et obéir toujours à la
 « volonté de leur Père. »

1. C'est-à-dire *Grande Montagne* : traduction par les sauvages du
 nom de M. de Montmagny, gouverneur du Canada. Ce nom resta à ses
 successeurs : le Roi était le *grand Onnontio*.

Le succès de l'assemblée fut complet ; tous les sauvages promirent à Montcalm de s'attacher à sa fortune, et de ne pas se séparer de lui avant la fin de la campagne.

Le collier offert par le général resta, selon l'usage, aux mains de la nation qui avait fourni le plus grand nombre de guerriers. Il appartenait de droit aux Iroquois domiciliés, c'est-à-dire aux Sauvages du Saut-Saint-Louis et du Lac des Deux-Montagnes, qui étaient là le mieux représentés : mais ceux-ci, par une courtoisie qu'on ne s'attendait pas à trouver chez des peuples à peine civilisés, en firent honneur aux nations de l'ouest, qui étaient venues de si loin, et qui témoignaient ainsi leur attachement profond aux intérêts de la colonie.

Le marquis de Montcalm termina bientôt les derniers préparatifs du départ. Sa petite armée fut distribuée en trois brigades : la première, formée des régiments de la Reine et de Languedoc, et des troupes de la colonie : la deuxième, des régiments de la Sarre et de Guyenne, et la troisième, des régiments du Royal-Roussillon et de Béarn, de six bataillons de milice, des trois cents volontaires du capitaine de Villiers, et d'un détachement d'artillerie et de génie, composé de sept officiers et d'environ cent vingt canonniers, bombardiers et ouvriers de toute espèce.

Le transport de tout le matériel de l'artillerie, des munitions de guerre et de bouche, et de 450 bateaux ou canots, devait se faire par terre, et à bras

d'hommes, jusqu'au lac Saint-Sacrement. Il ne fut terminé que le 1^{er} août. Dans les derniers jours, les brigades entières, leurs lieutenants-colonels en tête, se relevaient pour cet ouvrage aussi long que pénible. Pour prévenir bien des difficultés et régler des exigences qui auraient pu être excessives, le général avait publié un règlement sur les bagages et les munitions, afin qu'officiers et soldats, tous suivissent une marche uniforme. Ce fut là son ordre du jour, daté de Carillon le 25 juillet 1757, et envoyé à chaque Commandant des bataillons. Il renferme des détails intéressants pour l'histoire, et fait honneur à la sagesse du général.

« Monsieur,

« Vous n'ignorez pas quelle est la nature de l'expédition que nous allons entreprendre. Votre expérience dans le métier de la guerre, vous dit assez que la célérité en doit principalement faire le succès. D'ailleurs des circonstances de détails particuliers à cette colonie, et qui ne vous sont pas inconnus, nous mettent dans une indispensable nécessité d'agir promptement. Vous savez aussi quels sont les difficultés, l'embaras, et conséquemment les lenteurs inséparables des transports dans ce pays. Nous avons peu de bateaux ; les munitions de guerre et de bouche en emportent la plus grande partie, de sorte que nous sommes forcés de faire passer par terre, une grosse division de l'armée. N'est-ce pas rendre justice à

« votre zèle, Monsieur, et à celui des officiers, que
« d'être convaincu qu'ils se prêteront de bonne grâce
« et avec joie, à tout ce qui pourra hâter la fin
« de notre entreprise ? Ils verront eux-mêmes que ce
« qui pourrait ailleurs être regardé comme chose de
« nécessité, serait, dans cette occasion, luxe préjudi-
« ciable au bien du service.

« Voici donc le règlement que je crois devoir faire
« au sujet de ce que chacun emportera :

« 1° Tous les soldats laisseront ici leurs vestes.
« Ils marcheront avec leur habit et la couverture.
« Ils porteront tente et chaudière, et même, comme
« les compagnies des troupes de terre sont faibles,
« ils ne porteront que trois tentes par compagnie.
« Ils sauront qu'il faudra être chargé de vivres
« pour plusieurs jours, et qu'ainsi il est de leur
« avantage de ne pas se surcharger de choses su-
« perflues.

« Toute tente à marquise est interdite pour les
« officiers.

« 2° Les officiers, de quelque grade qu'ils soient,
« emporteront une canonnière ¹, de deux en deux,
« et je donnerai l'exemple à cet égard, comme je l'ai
« donné dans la campagne de Chouaguen. Pour les
« domestiques, de huit en huit une canonnière;

« La couverture et une peau d'ours sont le lit d'un
« homme de guerre dans une expédition pareille.
« Cependant je ne défends pas un matelas. L'âge et

1. Petite tente.

« des infirmités peuvent le rendre nécessaire à quel-
« ques personnes. Je n'en porterai pas, et ne mets
« pas en doute que tous ceux qui le pourront ne
« fassent volontiers comme moi. On a pourvu à ce
« qu'à la suite de l'armée, il y en ait pour les ma-
« lades et les blessés.

« 3° Toute espèce de cage est absolument interdite,
« et les officiers-majors auront ordre, à l'embarque-
« ment, de jeter celles qui se présenteraient. On peut
« d'une manière moins embarrassante emporter
« quelques poules. Il semble même que la nourri-
« ture du soldat devrait nous suffire.

« De deux en deux officiers quinze pots de vin, et
« s'ils l'aiment mieux, une cave par ordinaire.

« 4° Enfin dès que l'ordre de marche sera donné,
« et qu'on saura quels sont ceux qui doivent aller par
« terre, on s'arrangera dans les bataillons pour que
« ceux qui iront en bateaux se chargent des vivres
« et attirail de leurs camarades qu'ils ne tarderont
« pas à rejoindre.

« Tels sont, Monsieur, les règlements que les cir-
« constances rendent nécessaires pour une expé-
« dition, qu'au reste on doit regarder comme une
« course de quinze jours ou trois semaines au plus.

« Je vous prie d'en faire part d'avance aux officiers
« de votre régiment.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

MONTCALM.

V

SIÈGE ET PRISE DU FORT GEORGE.

Le vendredi, 29 juillet, le marquis de Montcalm détacha le brigadier de Lévis avec l'avant-garde composée de 2800 hommes ¹. Il avait ordre de se porter en avant à travers les bois, en remontant la rive gauche du lac Saint-Sacrement, afin de les fouiller, de reconnaître le lieu choisi pour le débarquement, et de le protéger au besoin. Malgré les difficultés de cette marche dans des contrées où les chemins n'étaient pas ouverts, le chevalier de Lévis arriva, dès le lendemain soir, au point fixé pour premier rendez-vous. C'était la baie de Ganaouské, à 40 kilomètres du portage, et, à 16 environ du fort George. Ganactayon, fameux chef Iroquois de la colonie, avait donné lui-même ces précieuses indications.

Bougainville raconte un trait qui arriva alors, et qui montre le beau côté du caractère sauvage. Il voulait aller avertir Montcalm que l'avant-garde avait

1. *Mercur*e français, 1757.

pris position, mais il ne savait comment se retrouver dans les bois épais qui couvraient cette côte, « où tout
« est chemin, dit-il, parce qu'il n'y en a aucun de
« tracé. » Les sauvages seuls étaient capables de s'y reconnaître. Il parla de la difficulté à un chef Nipissing, nommé Skipenseck. « Je me chargerais bien
« de te conduire, lui dit le sauvage ; mais j'ai appris
« que mon fils est blessé ; il faut que je le voie. — Ne
« crains rien, reprit Bougainville ; j'ai rencontré le
« chirurgien qui l'a pansé, et il m'a affirmé que sa
« blessure était légère. — Si tu m'en réponds, ajouta
« le sauvage, je vais te conduire, puisque le service
« d'Onnontio le demande. Je verrai mon fils à mon
« retour ! »

Le retard de trois jours qu'éprouva le départ de l'armée avait laissé malheureusement aux sauvages païens le loisir de se livrer à des actes de cruauté qui firent gémir tous les cœurs chrétiens, mais qu'il n'était pas toujours possible d'arrêter. Les Ottawais, qui avaient suivi M. de Corbière, avaient fait plusieurs prisonniers. D'après l'usage, on ne pouvait pas leur enlever ceux qu'ils avaient personnellement pris. Les liqueurs enivrantes dont ils s'étaient gorgés après leur victoire réveillèrent tout leur instinct féroce. Plus d'un Anglais reçut alors la mort, et l'un d'eux servit de matière à un horrible festin. Son corps, coupé par morceaux, fut jeté dans une énorme chaudière et distribué ensuite à la troupe avide.

Un des Missionnaires passa près d'eux en ce moment, et voulut leur faire quelques représentations sur

cette action barbare. Un jeune guerrier lui dit en mauvais français... « Toi avoir le goût français, moi sauvage ; cette viande bonne pour moi ! »

L'ordre du départ fut enfin donné le dimanche suivant, 1^{er} août, à deux heures après-dîner. L'armée trouva sur le lac Saint-Sacrement quatre cents canots ou bateaux prêts à la recevoir. Trente-cinq pièces de canon et cinq mortiers furent placés sur des bateaux, liés deux à deux par une plate-forme. Les bateaux des vivres conduits par la brigade de Gaspé ¹, l'hôpital-ambulancier, et enfin deux piquets formaient l'arrière-garde.

Malgré un déluge de pluie, l'embarquement se fit avec le plus grand ordre et beaucoup d'enthousiasme. L'état-major occupait sept bateaux, et l'artillerie trente-deux... Les soldats avaient pour douze jours de vivres ; le gros bagage de l'armée fut laissé à Carillon, où restaient seulement cent hommes sous le commandement du Capitaine Dalquier, du régiment de Béarn ; cinquante hommes furent postés dans la redoute élevée à la chute, et cent cinquante à la tête du portage, où était une partie du dépôt de vivres. (Rapp. de Bougainville.)

Le lieu où avaient campé les sauvages était rempli de ronces et d'épines ; c'était un vrai repaire de serpents à sonnettes. Habités à cette sorte de chasse, ils en tuèrent un grand nombre, avant leur départ.

L'armée doubla le *Camp brûlé*, à deux kilomètres

1. Le nom de cette famille paraît avec honneur dans toutes les guerres du Canada.

du portage, laissa au nord la *Montagne pelée* et les *Arbres matachés*, et après seize ou vingt kilomètres, fit une petite halte au *Pain de sucre*, pour avoir le loisir de visiter le champ de bataille où s'était récemment illustré M. de Corbières. Les traces en étaient toutes fraîches, et quelques cadavres flottaient encore sur les eaux. Ils étaient très-nombreux sur le rivage et dans le bois. Presque tous avaient été horriblement mutilés par les sauvages, et quelques-uns même étaient littéralement hachés par morceaux.

Malgré une pluie battante, on fit route toute la nuit jusqu'à ce qu'on pût distinguer les signaux que devait donner M. de Lévis. Il devait placer trois feux en triangle, sur la crête d'une montagne. On les aperçut bientôt, et les deux corps se trouvèrent réunis à trois heures du matin à Ganaouské, aujourd'hui baie du Nord-West.

A dix heures, après un conseil de guerre, M. de Lévis partit le premier avec sa troupe, et se dirigea par terre vers l'anse qui est à quatre kilomètres du fort. Il devait reconnaître la place, bien étudier la position de l'ennemi, et préparer le lieu du débarquement.

Le reste de l'armée ne s'embarqua que vers midi. Les cent cinquante canots sauvages ouvraient la marche, avec ordre de s'avancer très-lentement, pour donner tout le temps nécessaire aux bateaux chargés de l'artillerie et des provisions.

L'armée arriva le soir à une pointe au détour de laquelle elle se trouvait en vue du fort. Le canot qui portait les trois missionnaires donna le premier l'é-

veil à l'ennemi. Il était couvert d'une petite tente pour les protéger contre les injures de l'air ; mais l'ombre prononcée qu'elle projetait sur les eaux, donna de l'inquiétude aux Anglais, et deux barques furent immédiatement détachées, pour aller en reconnaissance. On ne savait pas à quoi elles s'exposaient ; car les sauvages qui les avaient aperçues se préparaient dans le plus profond silence à les recevoir.

Un petit incident vint malheureusement révéler la présence des Français. Un des moutons que transportait l'armée, se mit à bêler, et ce cri fit découvrir l'embuscade. Les deux bateaux s'éloignèrent à force de rames, et tous les sauvages se mirent à leur poursuite en poussant des cris horribles.

Les Anglais n'eurent que le temps de se jeter à la côte, et de se cacher dans l'obscurité des bois. Les sauvages s'emparèrent des bateaux, et purent saisir trois prisonniers ; mais les Nipissings perdirent un de leurs grands chefs, ce qui les exaspéra.

On apprit par les prisonniers que les forces ennemies montaient à environ trois mille hommes, dont cinq cents dans le fort, et le reste dans un camp retranché. Au signal d'un coup de canon, toutes les troupes avaient ordre de prendre les armes et de marcher à la rencontre des Français.

Le timide Webb, avec quatre mille hommes, occupait le fort Lydius, vingt ou vingt-quatre kilomètres plus loin. Bencroft l'accuse d'avoir quitté le fort George, avec une forte escorte, au moment où on craignait l'attaque des Français.

Le 13, à deux heures après minuit, le fort tira un coup de canon. Il n'y avait plus de mystère à garder ; le marquis de Montcalm donna l'ordre d'avancer par terre, tandis que les bateaux de l'artillerie et des vivres, sous la garde du lieutenant-colonel de Privat, longeaient la côte.

Le chevalier de Lévis occupa les défilés qui conduisaient au lieu du débarquement, et ses sauvages, détachés en avant, se placèrent derrière le fort George, pour occuper le chemin du fort Lydius, et intercepter toute communication entre les deux forts.

Montcalm avait pris toutes ses dispositions pour recevoir l'ennemi, en cas qu'il voulût venir à sa rencontre. Mais les Anglais, pris à l'improviste, ne firent aucun mouvement en avant. Les environs du fort étaient même restés couverts par un grand nombre de tentes et de baraques, qu'ils détruisirent.

Les sauvages virent ce mouvement, et, sans un autre objet qui attira leur attention, cet incident aurait été très-fatal aux Anglais. Des troupeaux de bœufs et de chevaux, qu'on n'avait pas eu le temps de faire rentrer dans l'enceinte du fort, erraient dans les bas-fonds aux environs. Avec leur légèreté accoutumée, les sauvages, n'écoutant que leur insatiable glotonnerie, oublièrent un instant la guerre pour s'occuper de chasse. Ils s'emparèrent de cent cinquante bœufs, de cinquante chevaux et de cent cinquante moutons.

Cependant les guerriers Nipissings, qui avaient perdu un de leurs chefs, voulaient lui rendre les derniers devoirs. Au premier moment, ils procédèrent,

selon leurs usages, à ses funérailles. Son cadavre fut revêtu de ses plus riches habits. Il portait des colliers, des bracelets, des pendants d'oreilles. Sa figure et ses mains étaient ornées de vermillon; son hausse-col brillait sur sa poitrine; son casse-tête était pendu à sa ceinture. Il avait la lance à la main, la pipe à la bouche, et à ses côtés une chaudière bien garnie. On le plaça sur un tertre de gazon, qui devait lui servir de tombeau. Il était assis, ses genoux appuyés contre sa poitrine, et les coudes serrés sur les côtés. Alors commencèrent les discours des guerriers à la gloire du défunt, puis les danses et les chants funèbres. Le bruit du tambour s'unissait aux voix humaines et au son des petits tambours. Sa dépouille fut ensuite déposée en terre, dans la même posture, avec une bonne provision de nourriture, qu'ils supposaient utile au défunt pour faire le voyage dans le pays des âmes, et avec les ornements qu'il avait le plus aimés pendant sa vie.

L'armée française arriva le 3 août au lieu du débarquement, et il s'opéra sans le moindre obstacle. Celieu a pris depuis lors le nom de *baie de Montcalm*¹.

Le fort George formait un carré flanqué de quatre bastions et protégé par un fossé de six mètres environ de profondeur. L'escarpe et la contrescarpe avaient été taludées de sable mouvant, qui en rendait l'abord difficile. Toute l'artillerie consistait en vingt-trois pièces de canon, quatre à cinq mortiers et des pierriers.

1. Journal de Charles Caroll, 1776.

La place n'était à l'abri que d'un seul côté, où se trouvait un plateau isolé s'avancant dans des marais, et sur lequel l'ennemi avait établi, le 2 août, un camp retranché, fortifié de solides palissades et de monceaux de pierres. On y travaillait encore à l'arrivée des Français.

Montcalm fit par lui-même une reconnaissance pour mieux apprécier la position, et il vit bientôt l'impossibilité où il était, avec ses forces limitées, d'investir en même temps le fort et le camp retranché : vingt-mille hommes y auraient à peine suffi.

Il fut donc forcé de laisser aux Anglais un moyen de s'échapper, et ils en auraient sans doute profité s'ils n'avaient pas eu en tête les sauvages, qui occupaient tous les bois environnants, et dans les mains desquels ils redoutaient avec raison de tomber.

Le chevalier de Lévis, soutenu par M. de Rigaud, avec une partie des milices, les volontaires de Villiers, et, tous les sauvages, couvrait la droite de l'armée, et par des mouvements fréquents, donnait à croire à l'ennemi, qu'il était maître de toute la campagne de ce côté.

Cependant Bourtalamaque, chargé par Montcalm de la direction du siège, traça la ligne d'attaque ¹.

Le camp fut en même temps formé, la gauche appuyée sur le lac, à l'endroit où est aujourd'hui Caldwell, et la droite sur des marais presque inaccessibles ; et, dès le lendemain, 4 août, Montcalm s'y enfermait avec les deux brigades de la Reine et la

1. Bureau des fortif. des Col., n° 319 : arch. du Canada.

milice. Les deux brigades de la Sarre et du Royal-Roussillon, destinées aux travaux du siège, pouvaient commencer leurs opérations.

L'après-midi fut employée à établir le dépôt de la tranchée, à former le chemin du dépôt au camp et à l'anse où était l'artillerie, et à préparer une provision de fascines et de gabions pour la tranchée. L'armée se prêta admirablement à tous ces travaux.

Pour épargner l'effusion du sang, Montcalm voulut, avant l'attaque, envoyer une sommation à la place. M. de Fontbrune, aide de camp de M. de Lévis, fut chargé de la porter au commandant Monro. Voici la lettre du Général français, datée du 3 août :

Monsieur,

« J'ai investi ce matin votre place avec des forces
« nombreuses, une artillerie supérieure, et tous les
« sauvages des pays d'en haut, dont un détachement
« de votre garnison vient de n'éprouver que trop la
« cruauté. Je dois à l'humanité de vous sommer de
« vous rendre. Je serai encore maître de retenir les
« sauvages, et de faire observer une capitulation,
« n'y ayant eu jusqu'à présent aucun sauvage de
« tué. Je pourrais n'en être pas le maître dans
« d'autres circonstances, et votre opiniâtreté à dé-
« fendre votre place ne peut en retarder la prise
« que de quelques jours, et exposer nécessairement
« une valeureuse garnison, qui ne peut être secourue,
« attendu la position que j'ai prise. Je demande une
« réponse décisive sur l'heure. Je vous envoie le usier

« Fontbrune, l'un de mes aides de camp, et vous
« pouvez prendre créance en ce qu'il vous dira.

« Je suis, etc.

MONTCALM. »

Le parlementaire était personnellement connu de plusieurs officiers anglais. Il fut très-bien accueilli.

Le commandant Monro donna immédiatement une réponse qui lui fait honneur.

Monsieur,

« Je regarde comme faveur la lettre que vous m'a-
« vez fait l'honneur de m'écrire. En réponse, je
« prends la liberté de vous informer que les troupes
« que je commande dans le fort et au camp sont dé-
« terminées à se défendre jusqu'au dernier soupir.

« Je suis, etc.

MONRO. »

A peine le parlementaire était-il rentré dans le camp français, que toutes les batteries du fort firent une décharge générale, comme pour saluer la fierté de cette réponse du brave commandant.

A 7 heures du soir, le même jour, huit cents hommes ouvraient la tranchée au nord-ouest, à sept cents mètres (rapport de Bougainville) du front d'attaque, sous la protection d'un piquet de soldats aux ordres du sieur de Roquemaure, lieutenant-colonel de tranchée, et du major Sermonville. Le fort fit pleuvoir sur eux une grêle de bombes et de boulets, qui leur causa peu de mal, et ne les empêcha pas d'é-

tablir deux batteries à trois cents mètres l'une de l'autre. Le lendemain deux cents ouvriers de jour achevèrent les ouvrages de la nuit.

Les sauvages, qui fouillaient sans cesse tous les bois des alentours, firent le même jour une heureuse prise. (Lett. du Miss. Jés.) Ils trouvèrent trois courriers, venant du fort Lydius. Un d'eux leur échappa, mais ils en tuèrent un autre, et firent le troisième prisonnier. Ils les fouillèrent avec soin. Celui qui était mort portait une lettre pour le Commandant du fort, cachée avec beaucoup d'habileté dans une balle creuse. Elle lui révélait tout le danger de sa position. En voici la traduction :

• Le 4 août à minuit.

Monsieur,

« Le général Webb m'a ordonné de vous accuser
« réception de trois de vos lettres, dont deux en date
« du 3, à neuf heures du matin, et une de trois à six
« heures du soir. Elles ont été apportées par deux
« étrangers, qui seuls sont parvenus à nous, à l'excep-
« tion de deux autres arrivés hier matin avec les
« premières nouvelles que vous nous avez envoyées de
« l'arrivée des ennemis. Le général m'a ordonné de
« vous informer qu'il ne croit pas prudent, vu l'état
« présent des affaires au fort Lydius, que vous con-
« naissez, de tenter de se joindre à vous, ou de vous
« envoyer aucun secours, jusqu'à ce qu'il ait été ren-
« forcé par les milices des colonies. Il a donné

« des ordres pour les faire marcher immédiatement.
« Un de nos partis a amené ici, la nuit dernière, un
« de vos prisonniers canadiens, de l'armée des assié-
« geants. Elle est très-considérable, et occupe tous
« les environs de la place, sur une étendue de cinq
« milles du même côté du fort George. Le nombre des
« ennemis est fort grand; le prisonnier le fait monter
« à onze mille hommes, avec un train considérable de
« mortiers et de canons, et il dit qu'ils doivent ouvrir
« leur tranchée la nuit du 4 au 5. Le général a jugé
« à propos de vous donner cette connaissance, afin
« que, dans le cas où il serait assez malheureux par
« le délai de l'arrivée des milices, pour ne pouvoir
« donner à temps du secours, vous soyez à même de
« faire les meilleures conditions qu'il serait en votre
« pouvoir. Le porteur de la présente est un sergent
« des forces du Connecticut, et s'il est assez heureux
« pour vous porter de nos nouvelles, nous entreten-
« drons des partis continuels pour tâcher d'en avoir
« respectivement des vôtres.

« Votre très-humble serviteur,

« G. D'ARTIMAN, aide de camp. »

Cette lettre fut pour Montcalm un motif de plus d'activer les opérations du siège. Le rapport, un peu exagéré du Canadien, avait jeté l'épouvante dans les rangs ennemis.

Le transport de l'artillerie pendant deux kilomètres à travers les rochers et les bois, donna un grand travail à l'armée. Il fallut le faire à force de bras; car

la gloutonnerie des sauvages ne leur avait fait épargner aucune bête de somme ; mais les soldats étaient animés de tant d'ardeur et de bonne volonté, qu'ils franchirent tous les obstacles.

Dans la nuit du 5 au 6, la batterie de gauche fut dressée et armée de huit pièces de canon et d'un mortier. Elle prenait en écharpe la défense du front du lac, du front de l'ouest et la rade des barques. Au point du jour, elle fut démasquée, en présence du général, et ouvrit la première le feu, aux acclamations de toute l'armée, et surtout des sauvages, dont plusieurs n'avaient jamais vu à l'œuvre les *gros fusils*.

Dans la nuit du 6 au 7, on conduisit un boyau de trois cents mètres en avant sur la capitale du bastion de l'ouest, et l'on acheva la batterie de la droite, montée de huit pièces de canon, d'un mortier et de deux obusiers. Elle fut nommée batterie royale, et elle put commencer son feu à sept heures du matin. Elle prenait en écharpe une partie du front d'attaque, et par ricochet le camp retranché.

A six heures du matin, une double salve des deux batteries salua la visite de Montcalm à la tranchée. Il jugea alors à propos de faire porter au commandant la lettre interceptée. Il l'accompagna de la lettre suivante, confiée à Bougainville :

Le 7 août, au matin.

Monsieur,

« Un de mes partis, rentré hier au soir, avec des
« prisonniers, m'a procuré la lettre que je vous

« envoie par une suite de générosité, dont je fais pro-
 « fession vis-à-vis de ceux avec qui je suis obligé de
 « faire la guerre. M. de Bougainville, l'un de mes
 « aides de camp, dès qu'il vous aura remis cette
 « lettre, s'en reviendra ; je compte que vous atten-
 « drez pour faire tirer, qu'il soit rentré dans la tran-
 « chée, ce qui vous sera annoncé par le premier coup
 « de canon.

« Je suis, etc.

MONTCALM. »

Le commandant Monro répondit à cette courtoisie, par la réponse suivante, dont le laconisme laisse percer l'inquiétude et l'embarras où il se trouvait :

Monsieur,

« Je vous remercie de l'honnêteté que vous avez
 « eue en cette occasion pour moi ; je vous prie de me
 « conserver cette façon de penser en tout.

« Je suis, etc.

MONRO. »

Les déserteurs anglais étaient nombreux, et ils l'auraient encore été davantage si la présence des sauvages dans les bois qui environnaient la place n'avait pas augmenté les dangers de la désertion.

Montcalm connut par eux le découragement de la garnison, et la triste nécessité où on était de gorgier le soldat de rhum pour obtenir de continuer la résistance.

Le feu des lignes françaises s'ouvrit de nouveau toutes les deux minutes à neuf heures du matin, à la

grande joie des sauvages, surtout quand ils voyaient un projectile atteindre les murs de l'enceinte.

Une heureuse nouvelle vint, ce jour-là même, exciter la joie et un nouvel enthousiasme dans l'armée française. Montcalm avait reçu pour lui le cordon rouge (rapport de Bougainville) et des lettres de France qui lui annonçaient les récompenses accordées par le Roi, à l'occasion de la prise de Chouaguen, et sa nomination, comme commandeur de Saint-Louis. L'armée fut flattée de ce témoignage d'honneur donné à son général, et les chefs sauvages vinrent en corps le complimenter.

La nuit du 7 au 8 fut employée à terminer le boyau commencé la veille. On le conduisit à deux cents mètres du fossé, et là, on ouvrit un crochet pour établir une troisième batterie, capable de loger de l'artillerie et de la mousqueterie.

A minuit, trois cents hommes du camp retranché voulurent tenter une sortie pour arrêter les travaux du siège, et ouvrir une communication avec le fort Lydius ; mais le corps des volontaires de Villiers se trouva sur leur passage, et les força de rentrer au plus vite, après leur avoir tué soixante hommes.

La parallèle avait été conduite avec succès jusqu'à un marais de cent mètres environ de large, couvert en partie contre l'artillerie de la place, par le coteau qui le bordait ; malheureusement ce coteau avait une ouverture de vingt mètres de large, qui allait mettre à nu les travailleurs.

Pour éviter le moindre retard, Montcalm tira à

profit l'ardeur des soldats, et, en plein jour, malgré le feu du rempart, il fit faire ce passage difficile, et le termina dans la matinée même. Avant la nuit, le marais était traversé par une chaussée capable de porter l'artillerie.

Une fausse alarme, donnée par les sauvages à quatre heures du même jour, fit croire un moment à l'arrivée des troupes du fort Lydius. Toute l'armée fut immédiatement sur pied, et Montcalm se porta en avant pour rencontrer l'ennemi s'il se présentait.

Trompé dans son attente, il voulut profiter de ce mouvement pour simuler un combat et faire croire aux assiégeants l'arrivée du secours qu'ils attendaient. Il espérait voir la garnison sortir pour prendre son armée en queue, pendant que les sauvages, en embuscade sur la lisière du bois, sortiraient à l'improviste et lui couperaient la retraite.

Les sauvages trouvèrent l'expédient admirable ; mais, tout en le louant, quelques-uns de leurs chefs objectèrent que le jour était trop avancé pour l'exécuter. Telle fut leur influence sur leurs compatriotes, que tous se rangèrent à leur avis, et l'armée fut forcée de rentrer dans ses lignes.

Dans la nuit du 8 au 9, on déboucha du marais par un boyau de communication avec la deuxième parallèle, qui fut ouverte sur la crête du coteau, au milieu des jardins qui environnaient le fort.

C'est dans cette parallèle qu'on voulait établir les batteries de brèche. Elle devait en même temps, dans son prolongement, envelopper complètement le fort,

et couper toute communication avec le camp retranché, laissé libre jusque-là. Les travaux offraient déjà douze cents mètres de chemins faits avec la pioche, la hache et la scie, et assez larges pour faire marcher deux pièces d'artillerie de front ; car les abattis nombreux dont le terrain était embarrassé, empêchaient de les faire passer sur les revers.

On pouvait espérer que, sous peu de jours, l'assaut serait donné. Les sauvages, déjà aguerris à ce genre de combat par la prise de Chouaguen, avaient demandé à être mis au premier rang, et à monter à l'assaut avec les grenadiers, poste d'honneur réservé ordinairement à ceux-ci.

Mais le 9, à huit heures du matin, le tambour du fort battit au champ, et sur les remparts on vit flotter le pavillon blanc. En même temps un officier anglais se présenta pour parler au général, et il lui annonça que le commandant était prêt à se rendre.

Le lieutenant-colonel Young fut envoyé pour régler la capitulation.

En homme prudent, Montcalm ne voulut régler aucun article sans le communiquer aux principaux chefs sauvages. Leurs services étaient d'une si grande importance pour la colonie, qu'il espérait les attacher davantage par cette déférence. Il avait encore un autre motif, celui de leur témoigner sa satisfaction, et en même temps de les mettre dans l'obligation de respecter la capitulation.

Les chefs furent donc convoqués devant Montcalm et le lieutenant-colonel Young. On leur soumit le

projet. Flattés sans doute de cette marque de confiance, ils souscrivirent sans peine à tout ce que le général leur proposa, et ils s'engagèrent à maintenir la jeunesse dans le devoir ¹.

Bougainville fut immédiatement envoyé au colonel Monro pour faire les derniers arrangements. Il était chargé de lui recommander de jeter tout le vin, l'eau-de-vie, le rhum et les liqueurs enivrantes, si fatales aux sauvages, et de ne pas permettre aux soldats de sortir du camp retranché.

Le même jour, à midi, la capitulation fut signée dans la tranchée.

En voici le texte :

« Articles de la capitulation accordée au lieutenant-
« colonel Monro ² pour la garnison de sa Majesté
« Britannique du fort Guillaume-Henri ³, du camp
« retranché qui y est joint et de ses dépendances, par
« le marquis de Montcalm, général des troupes de sa
« Majesté très-chrétienne.

« ARTICLE PREMIER. La garnison du fort Guillaume-
« Henri et les troupes qui sont dans le camp retran-
« ché y joint, sortiront avec leurs armes, et bagages
« des officiers et des soldats seulement. Ils se retire-
« ront au fort Édouard, escortés par un détachement
« de troupes françaises, quelques officiers, et inter-
« prètes attachés aux sauvages, et partiront demain
« matin de bonne heure.

1. Lettre de Vaudreuil.

2. La copie de l'acte porte maladroïtement *Moreau. Bureau des fortifications des Colonies.*

3. Il portait les deux noms : *fort George* ou *William-Henry*.

« ART. 2. La porte du fort sera remise après la si-
« gnification (sic) de la capitulation aux troupes de sa
« Majesté très-chrétienne, et le camp retranché au
« moment du départ des troupes de sa Majesté Bri-
« tannique.

« ART. 3. On remettra de bonne foi aux troupes de
« sa Majesté très-chrétienne, toute l'artillerie, muni-
« tions de guerre et de bouche, et généralement tout,
« excepté les effets des officiers et soldats, ainsi qu'il
« est spécifié dans le premier article, et pour cet
« effet, il sera remis avec la capitulation, un inven-
« taire exact des effets et munitions, en observant que
« cet article s'étend sur le fort, retranchement et ses
« dépendances.

« ART. 4. Les garnisons du fort, camp retranché et
« dépendance, ne pourront servir de dix-huit mois à
« commencer de ce jour, contre sa Majesté très-chré-
« tienne, ni contre ses alliés, et l'on remettra avec la
« capitulation, un état exact de ces troupes, où sera
« compris le nom des officiers, majors, autres officiers,
« ingénieurs, artilleurs, commissaires et employés.

« ART. 5. Dans le cours de trois mois seront remis
« à Carillon tous les officiers, soldats, Canadiens,
« femmes et sauvages, pris par terre depuis le com-
« mencement de cette guerre, dans l'Amérique sep-
« tentrionale, et moyennant le reçu des commandants
« français, on remettra pareil nombre de la garnison
« du fort George, pour servir suivant le contrôle qui
« en sera remis par l'officier anglais qui conduira
« les prisonniers.

« ART. 6. Il sera donné un officier pour otage jus-
 « qu'au retour du détachement qui sera donné pour
 « escorte aux troupes de sa Majesté britannique.

« ART. 7. Tous les malades et blessés hors d'état
 « d'être transportés au fort Édouard, resteront à la
 « garde de M. de Montcalm, qui en prendra le soin
 « convenable, et les renverra aussitôt après leur gué-
 « rison.

« ART. 8. Il ne sera pris de vivres, pour la sub-
 « sistance desdites troupes, que pour aujourd'hui et
 « demain.

« ART. 9. Le marquis de Montcalm, voulant donner
 « au lieutenant-colonel Monro et à sa garnison des
 « marques de son estime, par rapport à leur défense
 « honorable, leur a accordé une pièce de canon du
 « calibre de six.

« Fait dans la tranchée, sous le fort Guillaume-
 « Henri, le 9 août 1757, à midi.

« Signé : George Monro, lieutenant-colonel, 35^e ré-
 « giment, et commandant les forces de sa Majesté au
 « fort William-Henri, en Amérique.

« Accordé au nom de sa Majesté très-chrétienne,
 « suivant le pouvoir que j'en ai du marquis de Vau-
 « dreuil, son Gouverneur et Lieutenant-général dans
 « la Nouvelle-France.

« Signé : MONTCALM. »

La disette de la colonie empêcha Montcalm de re-
 tirer la garnison prisonnière.

Aussitôt après la signature de la capitulation,

Bourlamaque, avec les troupes de la tranchée, alla prendre possession du fort au nom du Roi, pendant que les troupes anglaises en sortaient en bon ordre, pour se renfermer, jusqu'au lendemain, dans le camp retranché, sous la protection d'un détachement de deux cents soldats français, demandés par le commandant Monro.

Montcalm fut heureux d'avoir terminé si promptement cette expédition. Le soir même, on surprit sur un courrier une lettre du général Webb, qui annonçait au colonel Monro qu'il partirait pour aller à son secours, dans la nuit du 9 au 10, avec mille hommes de troupes et cent trente sauvages.

La perte des Anglais, pendant le siège, avait été de cent huit hommes tués et de cent cinquante blessés. Il leur restait encore deux mille six soldats.

Les Français n'avaient perdu que cinquante-huit hommes, dont treize tués.

Les munitions trouvées dans le fort étaient considérables. On compta : 44 canons, mortiers et pierriers, — 35,835^l de poudre, — 2,522 boulets, — 545 bombes, — 14,800 balles, — 1 caisse de grenades, — 1 caisse d'artifice, — 3,000 quarts de farine et de lard.

Cette victoire fut malheureusement souillée par un crime.

Provoqués par les imprudences inexcusables des Anglais, les sauvages païens ne respectèrent pas la capitulation, et elle fut suivie de scènes déplorables, plus sanglantes encore que celles de Chouaguen.

Pendant le cérémonial militaire de prise de posses-

sion, quelques sauvages, toujours avides de pillage, pénétrèrent dans la place, par des embrasures de canon. Ils se répandirent partout et entrèrent jusque dans les casemates, où étaient restés quelques blessés dans l'isolement. Incapables de se défendre, ni même d'appeler au secours, plusieurs de ces infortunés furent cruellement massacrés. Quand le sauvage ne trouvait pas de butin pour satisfaire sa convoitise, il cherchait des chevelures pour orner son triomphe.

Il y eut une occasion de désordre plus grave encore. Sans tenir compte des sages avertissements de Montcalm, et dans l'espérance de gagner l'affection des sauvages, quelques officiers anglais eurent l'imprudence de leur distribuer un peu de liqueurs fortes ; c'était provoquer leur fureur et réveiller leurs plus mauvais instincts. On en vit des preuves sur l'heure même : au milieu du camp retranché et en présence de toutes les troupes, ils voulurent se livrer au pillage des objets que la capitulation avait garantis aux vaincus.

Montcalm accourut à temps pour arrêter ces excès, mais il sentit combien grande était l'exaltation des esprits. Il ne put se retirer qu'à neuf heures du soir, après que les sauvages furent rentrés dans leur camp.

Ce calme n'était qu'apparent, et les scènes de désordre qui venaient d'avoir lieu n'étaient que le prélude de la cruelle tragédie du lendemain.

Les sauvages avaient trouvé de la boisson, et ils passèrent la nuit dans l'orgie. Leur excitation, qui se

révélaient par leurs cris et leurs chants, inspirait aux Anglais de justes inquiétudes. Ils crurent se soustraire à leur fureur en prévenant l'heure convenue pour le départ, et ils se mirent en route à six heures du matin ; mais ils avaient compté sans la perfidie et la cruauté si naturelle au sauvage, sous l'influence de l'ivresse.

Or, les Abénaquis de Penaouské¹, en Acadie, ennemis acharnés des Anglais, qu'ils combattaient depuis longtemps dans leur pays, crurent voir là une occasion favorable de vengeance. Pour se soustraire à la surveillance des Français, ils prirent les devants sans rien dire, et se postèrent en embuscade sur la route.

Le convoi formait une longue ligne, et avançait lentement à cause du grand nombre de femmes et d'enfants compris dans la capitulation. Tout à coup les sauvages se montrent et commencent par exiger des provisions et des vêtements, mais d'un ton qui ne permet pas un refus. Bientôt, au milieu du désordre, ils font entendre leurs cris de mort. Les Anglais, au lieu de faire bonne contenance, prennent l'épouvante et s'enfuient à la débandade dans toutes les directions, abandonnant armes et bagages.

Au milieu d'un si grand tumulte et sur une ligne aussi étendue, les soldats de l'escorte se trouvèrent bientôt impuissants.

Cependant, à la nouvelle de ces malheurs, apportée

1. Village au haut de la rivière Penobscot (autrefois *Pentagoet*). Rapp. de Bougainville. On trouve aussi *Panaouamske* (Mém. de 1757) et *Penaunske*.

au camp par quelques fuyards, le chevalier de Lévis accourt. Montcalm, un grand nombre d'officiers et un détachement de troupes le suivent de près. La confusion et la dispersion étaient telles qu'on ne savait sur quel point agir. Prières, menaces, promesses, la force même, tout fut mis en œuvre pour arrêter le meurtre et le pillage.

Dans cet acte de dévouement, plusieurs soldats français et même quelques officiers furent blessés¹; et Montcalm avoua depuis qu'il avait couru plus de danger en cherchant à arrêter la fureur des sauvages, qu'en prenant le fort. Il est certain que, sans le secours des Français, aucun Anglais n'aurait pu échapper; mais ils ne purent empêcher qu'il n'y eût bien des victimes: elles s'élevèrent au nombre d'environ cinquante².

Les soldats parvinrent à réunir environ quinze cents fuyards, et les conduisirent sains et saufs au fort Lydius. D'autres rentrèrent au fort George avec les Français. Pendant plusieurs jours on tira le canon de temps en temps, pour servir de direction à ceux

1. Ce fait a été indignement travesti par l'Américain Cooper, dans son *Dernier des Mohikans*. Il a renchéri encre sur les écrivains anglais qu'il avait consultés (Smith, *History of N. Y.*, 2 vol., et *Voyages de Carver*). Mais son talent de romancier ne lui donnera jamais le droit de patronner le mensonge. Ces auteurs ont bien osé avancer qu'il y avait eu quinze cents Anglais victimes de la cruauté des sauvages. Ce chiffre est contredit par les rapports officiels de M. de Vaudreuil, de Bougainville, par le récit circonstancié de cet événement fait par le missionnaire des Abénaquis, et par le journal de cette campagne rédigé jour par jour par le sieur Malartic, un des officiers de l'armée. Ce n'est pas sans raison que nous avons le droit de suspecter la partialité de ces écrivains anglais, quand il s'agit de déprécier l'armée française. C'est ainsi qu'ils donnent onze mille hommes à Montcalm au siège du fort George, tandis que ce chiffre n'était pas même celui de l'armée entière du Canada en ce moment.

2. Journal de Malartic.

qui erraient encore dans les bois. Ils rentrèrent peu-à-peu, mais dans le plus déplorable état, presque sans vêtements, et épuisés de fatigues.

Plus de quatre cents Anglais purent ainsi trouver asile au fort George, et Montcalm les fit conduire jusqu'à Albany, sous une forte escorte.

Jaloux de se laver de tout mauvais soupçon aux yeux de ses ennemis, et aussi de prévenir tout prétexte qui pourrait mettre obstacle à l'exécution de la capitulation, Moncalm écrivit en même temps au général Webb pour lui rendre compte de ce triste événement. Sa lettre est un témoignage de sa droiture, de sa prudence et de son humanité.

« Au camp devant le fort George, 14 août 1757.

« Monsieur,

« La défense honorable du colonel Monro m'a dé-
 « terminé à lui accorder, et à sa garnison, une capi-
 « tulation honorable. Elle n'aurait pas souffert la
 « moindre altération si vos soldats n'avaient pas
 « donné du rhum aux sauvages, et si cette troupe
 « avait voulu sortir avec plus d'ordre pour exécu-
 « ter ce que je lui avais fait prescrire, et si les
 « Abénaquis idolâtres de Pénaouské, en Acadie, n'a-
 « vaient pas cru avoir à se plaindre de quelques mau-
 « vais traitements.

« Vous savez ce que c'est que de contenir deux cents
 « sauvages de 33 nations différentes. Je n'en avais
 « que trop de crainte, que je n'avais pas laissé ignorer
 « dans ma sommation au commandant du fort. Je

« m'estime heureux que le désordre n'ait pas eu de
« suites aussi fâcheuses que j'étais en droit de le
« craindre. Je me sais gré de m'être exposé person-
« nellement, ainsi que mes officiers, pour la défense
« des vôtres, qui rendent justice à tout ce que j'ai fait
« dans cette occasion.

« Je vous ferai conduire demain les prisonniers et
« vos officiers, que j'ai rassemblés et repris des mains
« des sauvages. Ils seront escortés par deux compa-
« gnies de grenadiers et deux cents volontaires. Ils
« seront conduits jusqu'au ruisseau qui est au milieu
« du chemin. Je vous prie d'y faire trouver un pareil
« détachement pour les recevoir.

« Tous les blessés, parmi lesquels deux officiers,
« devant être à ma garde, sont partis avec un de mes
« chirurgiens et tous les secours possibles pour se
« rendre à Montréal.

« J'ai dépêché un courrier à M. de Vaudreuil, gou-
« verneur-général de la Nouvelle-France, pour re-
« prendre aux sauvages tous les prisonniers de votre
« garnison, et lorsque je les aurai fait rassembler,
« ils seront envoyés, par un bâtiment armé en paque-
« bot, pour leur plus grande sûreté, à Louisbourg. Le
« commandant de cette place les enverra à celui
« d'Halifax.

« Lorsque l'on aura rassemblé, conformément à la
« capitulation, le peu de Français et Canadiens que
« vous pouvez avoir prisonniers depuis le commence-
« ment de cette guerre, je vous demande de les faire
« conduire à Halifax pour être échangés avec les

« vôtres que j'enverrai à Louisbourg. La communi-
 « cation de Carillon à votre frontière est toujours trop
 « infestée de nos partis sauvages aux uns et aux
 « autres pour qu'il y ait sûreté.

« J'ai gardé les prisonniers et vos officiers jusqu'à
 « aujourd'hui, pour laisser calmer la fureur des sau-
 « vages...

« Je suis, etc.

« MONTCALM. »

L'avertissement donné à M. de Vaudreuil devait être le salut d'un grand nombre de prisonniers. En effet, au lieu de rentrer au camp, les sauvages qui n'étaient pas domiciliés au milieu des Français, s'étaient dispersés immédiatement et avaient pris avec leurs victimes le chemin de la colonie. Vaudreuil parvint à retirer de leurs mains près de deux cents Anglais.

On ne tarda pas à savoir que l'acte de cruauté des Abénaquis avait été inspiré surtout par la vengeance. C'étaient des représailles pour un fait arrivé cette même année. Les sauvages de Pénaouské avaient voulu garder la neutralité entre les Anglais et les Français. Pendant que leurs ambassadeurs étaient en pourparlers dans un des forts anglais de l'Acadie et qu'ils refusaient de se déclarer contre les Français, les Anglais s'en emparèrent et les mirent à mort ¹.

En écrivant à Webb, Montcalm crut prudent d'instruire aussi de tout le général en chef, lord Loudoun.

1. Lettre de Vaudreuil au Ministre,

Après avoir reproduit une partie de sa lettre à Webb, il ajoutait : « Ainsi, Mylord, je vous prie de faire
 « exécuter la capitulation dans tous ses points. La
 « moindre inexécution sous le plus léger prétexte
 « serait d'une conséquence encore plus fâcheuse pour
 « vous que pour nous. J'ai retiré des sauvages plus
 « de quatre cents prisonniers, et le peu qui reste
 « entre leurs mains sera rassemblé par M. le marquis
 « de Vaudreuil, à qui j'ai dépêché un courrier...
 « J'aurai grand soin du capitaine Fesch, qui est resté
 « pour otage de la capitulation, ainsi que du capi-
 « taine blessé, que j'ai envoyé à Montréal avec un
 « chirurgien et tous les secours possibles.

« Je joins à cette lettre, une que j'ai l'honneur de
 « vous écrire à l'occasion du lieutenant-colonel
 « Young, ce qui vous prouvera la haute estime
 « que j'ai pour Votre Excellence.

« Je suis, etc.

« MONTCALM. »

Le lieutenant-colonel Young, qui faisait partie de la garnison du fort George, avait alors l'espérance d'être nommé au gouvernement de la Virginie. Il exprima au marquis de Montcalm la crainte que la clause de la capitulation qui l'empêchait de servir pendant dix-huit mois, ne nuisît à son avancement, et celui-ci offrit généreusement à Lord Loudoun de faire une honorable exception en sa faveur.

Malgré la justification des Français dans la conduite des Abénaquis, les Anglais en conservèrent un

vif ressentiment. Cependant les prisonniers eux-mêmes ont rendu cette justice à leurs vainqueurs, qu'ils avaient fait tout ce qui était en leur pouvoir pour arrêter le mal, et que sans eux le massacre aurait été général.

C'est ainsi que souvent les sauvages déshonoraient leur valeur et rendaient onéreux jusqu'à leurs services.

Malgré le pillage fait par les sauvages, les provisions restées dans le fort furent assez considérables pour nourrir l'armée pendant six semaines. On y trouva aussi des munitions, dont on avait grand besoin.

Parmi les épisodes intéressants de cette sanglante journée, l'histoire a recueilli un fait qui fait honneur au P. Roubaud, et qui nous peint au naturel les mœurs des sauvages. Il rencontra entre les bras d'un Huron un enfant anglais de six mois. Cette tendre victime jouait avec le collier de son ravisseur, sans soupçonner le sort qui l'attendait.

Le Missionnaire, pour gagner le Huron, commença par l'éloge de sa nation. « Tu ne l'auras pas, lui dit « aussitôt le Huron, qui l'avait compris au premier « mot. Je ne l'ai pas volé. Il était délaissé dans une « haie. » Il ne se laissa vaincre ni par les raisons ni par les offres. Toute la concession qu'il fit à la fin, ce fut de consentir à échanger cet enfant contre un prisonnier anglais : or, mettre un prisonnier à la merci d'un sauvage, c'était porter contre lui un arrêt de mort. Heureusement quelques Hurons moins inhumains intervinrent, et obtinrent que cet enfant put être racheté par une chevelure ennemie.

Le Missionnaire va aussitôt au camp de ses néophytes, et sollicite de quelqu'un d'eux ce singulier présent ; il est écouté. Un des guerriers délie son sac, qui contenait plusieurs chevelures, et lui donne le choix. Muni de cette sanglante dépouille, et suivi d'une foule de Français et de Canadiens curieux de voir l'issue de l'aventure, l'homme de Dieu, plein de joie, vint l'offrir au Huron. « Tu as raison, dit celui-ci ; « c'est bien une chevelure anglaise, car elle est rouge. « Eh bien, voilà l'enfant. Il t'appartient. »

Le Missionnaire prit alors ce précieux dépôt, et le porta au fort, où était une partie des prisonnières. En entendant ses cris, toutes les femmes qui avaient perdu des enfants accoururent, dans l'espérance de retrouver l'objet de leur tendresse ; mais aucune ne le reconnut, et elles s'éloignèrent en pleurant. Cependant une femme anglaise avait consenti à lui tenir lieu de mère, si on voulait répondre de sa vie et de celle de son mari. Le Missionnaire l'obtint sans peine, et se chargea de la faire conduire au camp des Canadiens, à huit kilomètres de là, où devait se trouver son mari.

En entrant dans le camp, les gémissements plaintifs de l'enfant éveillèrent l'attention de tout le monde, quand tout à coup une femme pousse un cri perçant. Était-ce de la douleur ? était-ce de la joie ? c'était tout cela et plus encore : sa mère l'avait reconnu. Elle accourt, saisit son enfant, et le couvre de ses larmes et de ses baisers. Pour comble de bonheur, le Missionnaire obtint qu'elle pût rejoindre son mari, retenu

au fort par ses blessures, et ils furent ensemble rendus à la liberté.

Pour compléter sa victoire, Montcalm aurait dû poursuivre l'ennemi, s'emparer du fort Lydius, et ruiner le pays jusqu'à Albany ; mais malgré lui, il était forcé de s'arrêter dans son triomphe. Il fallait impérieusement laisser les Canadiens rentrer dans leurs foyers, où les appelaient les travaux de la récolte ; et d'ailleurs une partie des sauvages venus de loin, s'étaient déjà débandés, sans consulter les intérêts de la colonie.

Ceux-ci s'étaient toujours montrés les plus indisciplinés, les plus cruels et les plus pillards. Ils trouvèrent leur châtiment dans leur cupidité même. Pour rapporter dans leur pays quelques chevelures de plus, comme le plus précieux butin, ils eurent la malheureuse pensée d'ouvrir quelques fosses nouvelles qu'ils rencontrèrent sur leur route, afin d'enlever la dépouille des morts. C'étaient des victimes de la petite vérole. Ces profanateurs de tombeaux contractèrent le virus pestilentiel, qu'ils portèrent dans leur pays, où il fit beaucoup de ravages.

Ayant tout réglé après sa victoire, Montcalm dut se contenter de raser le fort George, et de détruire tout ce qui en dépendait. Il écrivit sur les lieux mêmes au Ministre de la guerre, moins ce semble pour annoncer son triomphe que pour payer un juste tribut d'éloges à l'armée, et solliciter pour les plus braves les faveurs qu'ils avaient si bien méritées. « Je vous
« supplie, lui disait-il, d'être favorable à mes de-

« mandes. Il importe au service du Roi que des
« troupes expatriées soient bien traitées, surtout
« quand elles servent avec tant de zèle, et qu'elles
« se prêtent à tout : guerre, — travaux, — réduction
« de vivres, — marches, — expéditions avec la peau
« d'ours, — détachements d'hiver, sur les glaces. »

Le 19 août toutes les troupes françaises étaient rentrées à Carillon ; et dans le camp même, Montcalm fit chanter un *Te Deum* d'actions de grâces.

La nouvelle de cette victoire fut annoncée à Louis XV le 11 octobre, et le 22 du mois suivant, l'abbé de Bernis écrivait à Montcalm : « J'ai vu avec
« bien du plaisir les succès que vous avez eus, et j'en
« ai lu volontiers les détails dans les lettres que vous
« m'avez fait l'honneur de m'écrire le 20 du mois
« d'août dernier. Tout est dû à la sagesse de votre
« conduite et à l'habileté de vos combinaisons. On
« vous rend justice ici. J'admire, pour moi, celle que
« vous prenez plaisir à rendre aux officiers qui vous
« ont secondé dans vos opérations. Il y a tout à es-
« pérer des suites qu'elles doivent avoir. J'y compte
« beaucoup, et je vous en félicite de tout mon cœur. »

C'était en effet un moment glorieux pour la France. Les Anglais n'avaient plus aucun poste sur l'Ohio. Elle commandait sur les grands lacs et dans la vallée du Saint-Laurent et du Mississipi. Ses possessions dans l'Amérique du Nord n'avaient jamais eu de pareilles proportions.

Les conditions souscrites par Monro ne furent pas sanctionnées par le roi d'Angleterre, qui s'appuyait

sur l'injuste prétexte du crime des sauvages ; c'est ce qui empêcha l'échange des prisonniers que le lieutenant Wolff de l'armée française avait été offrir à Loudoun de la part de Montcalm.

L'armée anglaise était démoralisée. Webb, au fort Lydius, s'attendait d'un moment à l'autre à être attaqué, tandis que le lâche Loudoun était bloqué à Chibouctou ¹ par la flotte de Dubois de Lamotte. « Pour l'amour de Dieu, écrivait le commandant « d'Albany au gouverneur du Massachusset (10 août « 1757), sauvez la province ; New-York même va « tomber. Sauvez le pays ; empêchez la ruine de la « puissance anglaise sur ce continent. »

Mais l'Angleterre avait un homme capable de relever sa gloire. William Pitt, plus tard lord Chatham, va devenir le grand héros de la politique européenne et le sauveur de l'Angleterre. Sans fortune, sans parti, sans alliance avec les grands noms, il était lui-même l'artisan de sa fortune. Faible de santé, et condamné à passer la moitié de sa vie dans l'inaction à cause d'une goutte héréditaire, il fuira plus encore par goût que par nécessité les plaisirs et les compagnies ; mais il trouvera dans sa rare habileté et dans l'énergique puissance de son âme de quoi triompher dans les luttes parlementaires et dans les guerres qu'il aura à soutenir dans l'intérêt de sa patrie. Il avait par avance comme la conscience de son succès, et il ne craignait pas de dire au duc

1. Auj. Halifax.

de Devonshire : « Je suis sûr de sauver la patrie, ou
« personne ne le fera. »

Il tint parole. Deux passions se partageaient cette âme altière : un amour exclusif pour son pays et une haine implacable pour la France. Loin d'humilier l'orgueil des colons américains comme avaient fait ses prédécesseurs, il mit les officiers de milice sur le même rang que les officiers anglais, jusqu'au grade de colonel. Il fournit à l'armée coloniale un matériel abondant en armes, tentes, munitions et jusqu'aux frais de la guerre. Il ne demandait à la colonie que des hommes.

VI

ÉTAT DE LA COLONIE. — ABUS DE L'ADMINISTRATION.

— FAMINE. — PROJET DE L'ANGLETERRE.

Après avoir laissé une force imposante au fort Carillon, sauvegarde de la colonie de ce côté, Montcalm ramena le 28 août, à Montréal, son armée victorieuse. Mais il était bien loin de jouir en paix de la gloire de son triomphe.

Le mélange des troupes de France et de celles de la colonie continuait à susciter fréquemment des rivalités et des conflits très-regrettables, qu'il ne parvenait à contenir qu'en maintenant une sévère discipline, et nous voyons que, le 14 septembre, il n'hésita point de faire passer par les armes un caporal du régiment de la Sarre qui avait manqué de respect aux officiers de la colonie ¹.

Cependant l'autorité qu'il avait sur les troupes ne pouvait rien pour réprimer d'autres désordres toujours croissants, qui devaient amener infailliblement la ruine de la colonie. C'était la dilapidation des deniers publics, qui rendait inutiles tous les secours envoyés de France. Malgré les provisions de toute

1. Lett. au Min., 18 septembre .757.

nature arrivées à Québec dans l'été de 1757, l'état de la colonie ne s'était pas amélioré.

Pour en donner une idée, Montcalm se contente de jeter, en forme de note à la fin d'une de ses lettres au ministre (18 septembre 1757), ce rapport bien bref, mais très-significatif — « manque de vivres. Le « peuple réduit à un quarteron de pain. — Il faudra « peut-être encore réduire la ration du soldat. — Peu « de poudre. — Pas de souliers. »

Tout en se sacrifiant pour sa patrie, Montcalm ne pouvait pas fermer les yeux sur son avenir personnel. Ses deux victoires lui donnaient quelque espérance de son élévation prochaine au grade de Lieutenant-Général. Il était dans sa 31^e année de service, Commandant en chef d'une petite armée à six mille kilomètres de son pays, après avoir fait avec succès deux campagnes et deux sièges.

Dans cette prévision, et pour éviter tout conflit, il crut de son devoir de sauvegarder l'usage établi dans la classification des grades, démarche que des esprits prévenus ont voulu attribuer à une ambition secrète ; mais la manière dont il pose sa question au ministre, et l'abnégation qu'il professe, suffisent bien pour le justifier. Il lui écrivait :

« Si on me fait Lieutenant-Général, puis-je être
« aux ordres d'un Capitaine de vaisseau ¹ et du
« Gouverneur-Général ? Au reste, qu'on me fasse
« ou qu'on ne me fasse pas Lieutenant-Général,
« même zèle pour le service, même attachement

1. De Vaudreuil.

« pour mon Maître, et que la considération de ce qui
« me regarde, n'arrête jamais l'avancement des offi-
« ciers supérieurs qui sont sous mes ordres. »

Nous arrivons au moment où le lecteur a besoin d'être mis parfaitement au courant des désordres qui régnaient dans l'administration coloniale. La conduite honteuse de quelques-uns de ses membres, que la justice des lois flétrira un jour, mais trop tard, était pour tous les gens de bien, un sujet d'amères douleurs et d'impuissants regrets, qui malheureusement ne devaient cesser qu'avec la perte de la colonie.

« Je gémis, écrivait M. Doreil (22 et 25 octobre
« 1757), de voir une colonie si intéressante, et les
« troupes qui la défendent, exposées, par la cupidité
« de certaines personnes, à mourir de faim et de
« misère. M. de Montcalm s'étendra peut-être da-
« vantage. Je lui en laisse le soin ; rien n'échappe à
« sa prévoyance ni à son zèle. Mais que peut-il faire
« ainsi que moi ? des représentations contre lesquelles
« on est toujours en garde, et qui ne sont presque
« jamais écoutées...

« Le moment critique est arrivé, le munitionnaire
« vient de déclarer l'état des ressources. Les fonds sont
« finis. Les troupes ne reçoivent plus leur paiement
« en argent de France depuis le 1^{er} septembre, et les
« bataillons de Berry n'ont pu être payés qu'en pa-
« pier de la colonie, pour leur solde depuis le
« 11 avril, époque de leur embarquement... Ici, avec
« de l'argent monnayé, l'officier se procure moins
« chèrement les objets nécessaires à la vie... Les

« billets ne se négocient qu'avec grande perte. Par
« quelle fatalité faut-il que le séjour des troupes en
« Canada se prolongeant, le traitement ne puisse plus
« être regardé comme avantageux, à cause de la
« cherté excessive de toutes choses ? Elle augmente
« journallement, ce qui oblige les officiers d'em-
« prunter. — Le mois de septembre arrivé, on ne
« pouvait plus rien attendre d'Europe. Il n'y a plus eu
« moyen de dissimuler. On a été alors obligé de faire
« voir clair sur la situation. C'est seulement dans ce
« moment que M. de Montcalm a été appelé. Il fallait
« réduire le soldat, et on avait besoin de son au-
« torité.

« Le général, qu'aucun motif ne dirige que celui
« du zèle pour le service du Roi et la conservation
« de cette colonie, a été obligé de consentir à une ré-
« duction, et à d'autres arrangements sans exemples,
« et inconnus ailleurs.

« Je n'aspire qu'au moment heureux où, avec la
« permission du Roi, je pourrai repasser en France,
« et n'être plus spectateur inutile de choses aussi
« monstrueuses que celles qui se passent sous nos
« yeux.

« M. de Moras, ministre de la marine, ignore la
« principale cause de notre triste situation. Il ne con-
« vient ni à M. le marquis de Montcalm ni à moi de
« tenter de l'instruire, d'autant plus que nos repré-
« sentations ne parviendraient pas vraisemblablement
« jusqu'à lui.

« Les remèdes doivent être puissants et prompts ;

« car si malheureusement une escadre anglaise bar-
« rait l'entrée du Saint-Laurent au petit printemps,
« tout périrait ici de faim et de misère, et nous serions
« hors d'état de nous opposer à la plus petite surprise
« de nos ennemis. Si tous les sujets du Roi le ser-
« vaient avec le même zèle et le même désintéresse-
« ment que nous, ses possessions, son service et la
« gloire de ses armées ne seraient pas aussi com-
« promis. »

L'Intendant Bigot était le grand coupable ; mais les plaintes contre lui ne pouvaient pas arriver aux oreilles du ministre de la marine ; toutes les dépêches étaient vues d'abord par M. de La Porte, un des complices secrets de l'intendant, et, selon le besoin, il savait les soustraire ¹.

Bigot avait su abuser de la confiance et de la faiblesse du marquis de Vaudreuil. Pour étouffer les clameurs, maintenir son autorité presque despotique, et continuer ses iniques manœuvres, il comptait de nombreux complices, qu'il s'attachait en leur accordant d'immenses profits. Il avait presque seul le monopole de toutes les importations de France, et il savait même accaparer les principales productions de la colonie, qu'il revendait ensuite au Roi au prix qu'il voulait. La comptabilité était tenue à sa façon, mais de manière à lui laisser la latitude de spéculer librement sur les fournitures de toute nature, et de

1. Les iniques menées de cet homme finirent par être découvertes. Il fut chassé des bureaux le 27 janvier 1758 ; mais ses protections étaient telles qu'il reçut une pension de 9,000 livres

conclure sans contrôle des marchés fictifs et frauduleux, qui enrichissaient ses créatures, et lui assuraient partout des appuis. Bigot se servit de sa puissante influence pour soustraire à la vindicte des lois une de ses créatures, le sieur de Vergor, que nous verrons jouer un si triste rôle dans les derniers jours de la colonie. Cet officier commandait le fort de Beau-séjour dans l'Acadie. Bigot lui avait donné cet odieux conseil : « Profitez de votre place. Taillez, rognez : « vous avez tout pouvoir, afin que vous puissiez « bientôt me rejoindre en France, et acheter du bien « à côté de moi. »

Le disciple était digne du maître. Il livra sans résistance aux Anglais le poste qu'il commandait. Par ordre de la Cour, il fut traduit à Québec en 1757, devant un conseil de guerre ; mais ses hautes protections le sauvèrent de l'infamie.

Bigot redoutait avec raison le contrôle des chefs de l'armée, qui voyaient de très-près les conséquences de sa conduite. Tout en conservant les dehors, il parvint à force d'intrigues, de calomnies et d'insinuations odieuses, à leur aliéner l'esprit du marquis de Vaudreuil. Le marquis de Montcalm, surtout, n'était devenu à ses yeux qu'un ambitieux, jaloux de le supplanter, et qui cherchait toutes les occasions d'humilier la noblesse et les officiers de la colonie.

Malgré le succès de la campagne, la situation du Canada restait toujours très-critique. Tous les genres d'épreuves semblaient se réunir contre lui. Après avoir supporté la disette et la guerre, il fut envahi par

les maladies contagieuses, qui les suivent ordinairement. Les deux bataillons du régiment de Berry étaient arrivés à Québec (29 juillet) dans un triste état, après trois mois d'une pénible traversée. La maladie s'était mise sur le vaisseau, et avait fait bien des victimes. On se hâta de débarquer les malades. Ils encombrèrent les deux hôpitaux. L'Hôtel-Dieu, qui n'était reconstruit qu'en partie depuis son incendie, en avait cent soixante, et l'hôpital général six cents. Les bonnes religieuses de ce dernier établissement avaient ouvert, pour le service, toutes les salles des offices. L'héroïsme de ces servantes de Dieu grandissait avec les fatigues et les dangers. Les rapports au ministre, dans cette occasion, ne tarissent pas en éloges sur l'excellente tenue de ces établissements.

Bien des religieuses furent frappées dans l'acte même de leur dévouement. Cinq d'entre elles succombèrent.

Les prêtres qui s'étaient empressés de venir assister les moribonds ne furent pas plus épargnés. Il en mourut quatre. Mgr de Pontbriand donnait lui-même l'exemple. Il venait à son tour, comme ses prêtres, s'enfermer pendant deux jours dans cette atmosphère empestée, afin que personne ne fût privé des secours religieux¹. En moins de trois mois, le régiment de Berry², perdit à Québec 3 officiers et 300 soldats,

1. Lett. de Doreil, 24 sept. 1757. — Lett. de la mère Ste Hélène, 30 oct.

2. Il était de onze cent dix-huit hommes à son embarquement à Brest. (Lett. du capitaine du port au Min., avril 1757; Arch.).

L'héroïsme était ainsi dans tous les rangs et dans toutes les classes de la société, dans les camps comme dans le cloître, dans le laïque comme dans le prêtre.

La récolte avait encore manqué cette année, en sorte que la disette, dont on ne voyait ni le terme ni le remède, allait toujours croissant, et devenait un ennemi plus redoutable encore que l'Anglais. On distribuait le pain dans les villes par rations, et les habitants de Québec n'en recevaient que quatre onces. Il fallut encore, pendant l'hiver, disséminer les troupes dans les campagnes, où elles trouvaient ainsi quelques ressources, bien que ce ne fût pas sans de grandes difficultés.

Pour surcroît de malheur, les Acadiens, qui avaient rejeté le joug anglais par amour pour leur nationalité et leur religion, avaient été inhumainement chassés du sol de leurs pères, et étaient venus au nombre de deux mille demander asile à la colonie. Ils ne voulaient que « du pain et des armes, » car ils ambitionnaient de venger l'injure faite à la foi des traités, et de reconquérir leur patrie usurpée. C'est à eux que l'on doit la formation des paroisses qui portent aujourd'hui au Canada le nom de l'Acadie, de Saint-Jacques, de Nicolet et de Bécancour.

Dès le commencement de l'hiver, on fut réduit à mettre en vente la chair des chevaux. L'Intendant en avait acheté douze à quinze cents.

La première réduction de la ration des soldats en septembre avait excité à Montréal quelques murmures.

Le chevalier de Lévis rassembla aussitôt les grenadiers, soldats d'élite qui donnent ordinairement le ton aux autres. Il les réprimanda sévèrement sur l'insubordination qui se manifestait dans leurs rangs. Il leur dit que le « Roi les avait envoyés pour défendre le Canada, non-seulement par les armes, mais encore en supportant les privations que les circonstances demanderaient, — qu'il fallait se regarder comme dans une ville assiégée et privée de secours, — que c'était aux grenadiers à donner l'exemple, — et qu'il ferait punir sévèrement toute manifestation de désobéissance. »

Les mécontents se turent pendant quelque temps ; mais, dans le mois de décembre, quand ils virent réduire encore leur ration et distribuer la viande de cheval, les murmures recommencèrent. Les soldats avaient sans doute été excités par la scène qui s'était passée la veille. Quelques femmes exaspérées étaient venues trouver M. de Vaudreuil pour se plaindre, et avaient jeté à ses pieds la viande de cheval qu'elles avaient reçue dans la distribution.

Le chevalier de Lévis harangua de nouveau les troupes, et les fit rentrer dans le devoir, en ne leur déguisant rien du véritable état des choses. Il leur fit connaître les privations auxquelles les officiers étaient eux-mêmes obligés de se soumettre. Il leur cita les Acadiens, qui n'avaient que de la morue et du cheval, et les soldats qui, au siège de Prague, où se trouva Montcalm, n'avaient pas d'autre nourriture.

Cette insubordination, qui paraissait excitée par les

habitants et par les soldats de la colonie, céda encore devant la fermeté de l'attitude et des paroles de général.

Cependant la conduite si louable du chevalier de Lévis fut diversement appréciée. Un mot de Bougainville, dans sa lettre du 20 janvier 1758, nous révèle l'état d'hostilité de quelques esprits, et en même temps toute la noblesse de sentiments des généreux défenseurs de la colonie. « On est bien fâché d'avoir cette obligation à notre général. Expatriés, manquant de tout, ne pensant plus qu'à cette espèce de gloire qu'on acquiert en se aidissant contre les difficultés de tout genre, haïs, enviés, ayant tout à souffrir du climat, du pays et des habitants, nous n'apprenons ici qu'à être patients ! »

« Nos troupes, écrivait Montcalm à la marquise de Saint-Véran, ont vécu et vivent encore avec une demi livre de pain, et pour huit jours trois livres de bœuf, trois livres de cheval et une de morue. Le peuple est au quarteron de pain. Ma maison et ceux qui ont dîné journellement chez moi sont au même ordinaire pour le pain. Il y a de la fermentation dans le peuple et les troupes... Vous voyez que nous ne sommes pas sans inquiétude... »

L'hiver de 1757-1758 fut l'époque de deux petites expéditions, exécutées avec un brillant succès.

M. de Bellestre, capitaine de la colonie, conduisit la première. A la tête de trois cents Canadiens et de quelques sauvages, il alla, le 14 novembre, surprendre

sur la rivière des Mohawks, ¹ un village allemand, nommé village Palatin, à soixante-quatre kilomètres de Corlar ². Il servait d'entrepôt aux Anglais pour le commerce des pelleteries, et ils avaient toujours là un grand dépôt de marchandises et de provisions. Tout tomba entre les mains des Français. Outre une quantité de farine, de grains, de munitions, et d'effets de toute espèce, ils prirent un grand nombre de bêtes à cornes, de moutons, de porcs, de chevaux.

La seconde expédition se fit dans le mois de mars suivant, et fut, sous un rapport, plus remarquable encore. Elle était commandée par un cadet des troupes de la colonie, M. Ladurantaye.

Il fut envoyé avec deux cents Canadiens et quelques sauvages ³, pour surveiller les approches du fort Carillon, et prévenir toute surprise. Ils avaient fait à peine douze kilomètres au delà du fort qu'ils trouvèrent les traces d'un parti anglais, commandé par le major Robert Roger, qui s'était posté en embuscade sur la *Montagne pelée*. Malgré la position avantageuse de l'ennemi, Ladurantaye l'attaqua, et, par une fuite simulée, entraîna le major à descendre pour le poursuivre. C'était un piège : les Anglais avaient quitté précipitamment leur poste, croyant n'avoir affaire qu'à des fuyards, et ils se virent tout à coup cernés et sans abri. Cent quarante-huit Anglais, dont

1. Partie supérieure de la rivière *Hudson*, habitée par les Iroquois Agniers.

2. Aujourd'hui *Schenectady*.

3. Dans ses mémoires Pouchot dit « deux cents sauvages canadiens. »

huit officiers, restèrent sur la place ; les cinquante-deux qui s'échappèrent, périrent en grande partie dans les bois.

En attendant la saison favorable pour tirer lui-même l'épée de nouveau, le marquis de Montcalm avait eu à soutenir des assauts d'un autre genre. Il avait dû se faire le défenseur de ses propres actes et de ceux de ses officiers, que d'odieux calomniateurs avaient essayé de flétrir aux yeux du marquis de Moras, ministre de la marine. Le 19 février 1758, il répondait aux observations un peu vives du Ministre : « Ces imputations (contre les officiers) sont fausses. « Ces relations dont vous me parlez, Monseigneur, « ont été écrites par des personnes aussi mal instruites « que mal intentionnées. J'en appelle à M. le marquis « de Vaudreuil et à M. Bigot, qui m'ont paru peinés « de votre lettre, et qui m'ont assuré l'un et l'autre, « qu'ils vous détromperaient. Les Canadiens et les « sauvages se louent du petit nombre de nos officiers « qui ont été avec eux, et M. de Pouchot, capitaine « au régiment de Béarn, qui a commandé à Niagara, « a été regretté par ces derniers.

« Pour ce qui me regarde personnellement, je ne « changerai point de conduite : le Canadien, le simple « habitant, me respecte et m'aime. Pour ce qui est « des sauvages, j'ose croire avoir saisi leur génie et « leurs mœurs ; je dois peut-être plus leur confiance « à mes succès qu'à mes faibles talents ; mais dans « ce moment-ci, j'ose assurer que, même dans les pays « d'en-haut, mon nom seul fera autant d'impression

« que ceux que l'on croit l'idole de ces peuples. »

De son côté, Montcalm usait, au contraire, d'une étrange retenue dans les rapports et les plaintes qu'il avait à faire. La matière ne lui manquait cependant pas. Un scandale d'autant plus révoltant, qu'il semblait insulter aux souffrances et aux misères du peuple, continuait à régner et semblait faire chaque jour de nouveaux progrès. Malgré la défense des lois, les jeux de hasard étaient toujours en grande vogue dans les hauts salons. « On a joué ici (à Québec) chez l'intendant, écrivait M. Doreil en février, jusqu'au mercredi des Cendres, un jeu à faire trembler les plus intrépides joueurs. Bigot y a perdu plus de 200,000^l au quinze, au passe-dix, au trente-et-quarante. »

« Le jeu de hasard est poussé à l'excès chez l'intendant, écrivait Montcalm au ministre de la guerre; je n'en écris pas au ministre de la marine; j'évite tout ce qui aurait l'air de plainte ou de reproche.

« Le Roi vient d'envoyer à M. de Vaudreuil l'ordonnance du 6 août, qui rappelle l'ordonnance rendue pour les colonies en 1744, pour défendre les jeux de hasard, enjoignant d'y tenir la main. »

« Pendant ce temps-là, écrivait encore M. Doreil le 26 février 1758, le peuple périt de misère; les Acadiens réfugiés ne mangent, depuis quatre mois, que du cheval et de la merluche, sans pain. Il en est déjà mort trois cents. Le peuple à Québec est toujours réduit, ainsi que nous, à un quarteron de pain par jour; et pour la viande, on oblige à prendre

« la moitié de cheval à six sols. Nos soldats sont à la
 « demi-livre depuis le 1^{er} novembre. On leur donne
 « trois livres de cheval, trois livres de bœuf, deux
 « livres de pain et deux livres de merluche pour huit
 « jours ; ils prennent cela en patience ! »

Montcalm reculait toujours devant la révélation sans résultat, des affreuses dilapidations des deniers publics, dont il était le témoin et la première victime.

Le sort des officiers n'était pas moins à plaindre que ceux des soldats et du peuple. Leur traitement devenait chaque jour moins en rapport avec les dépenses toujours croissantes. Montcalm se décida à en écrire au ministre de la marine ¹, et sa lettre nous révèle des sacrifices qui demandaient une abnégation héroïque : « On a retranché aux officiers,
 « même le *bien-vivre* accordé en 1755 et 1756. Il est
 « douloureux qu'à mesure que la cherté des vivres
 « augmente, leur traitement diminue. Pour ce qui
 « me regarde, Monseigneur, M. de Machault m'avait
 « assuré que le Roi m'aiderait, et me mettrait en état
 « de vivre d'une manière convenable. La nécessité
 « d'obtenir de la considération, de répondre à l'hon-
 « neur d'être le commandant d'un corps de plus de
 « deux cent cinquante officiers, de vivre avec ceux de
 « la colonie pour entretenir cette union si recom-
 « mandée, l'honneur de commander les uns et les
 « autres dans des camps où je dois leur faire voir que
 « si je leur donne l'exemple de la frugalité dans les
 « marches et les opérations, je sais dans les camps

1, Février 1758.

« stables vivre avec dignité ; ces motifs m'obligent à
 « faire pour ma table une dépense à peu près égale à
 « celle du gouverneur-général. Cependant ses ap-
 « pointements sont bien au-dessus des miens, et ses
 « émoluments et ses moyens au-dessus même de ses
 « appointements.

« Si vous ne venez, Monseigneur, à mon secours,
 « et que je serve encore quelques années dans la
 « colonie, je serai obligé de vendre le patrimoine de
 « mes enfants. M. Bigot a bien voulu autoriser le
 « trésorier de la marine à m'avancer 12,000 livres,
 « que je lui dois et plus j'irai plus je lui devrai. »

La guerre occupait toujours cependant les esprits ; les nouvelles reçues d'Europe, les renseignements donnés par les prisonniers faits par M. de Langis, près du fort Lydius et par les déserteurs, ne permettaient aucune illusion sur l'importance de la campagne qui allait s'ouvrir.

Pitt, toujours à la tête des affaires d'Angleterre, était résolu de pousser les opérations avec vigueur, pour profiter des embarras et de la faiblesse de la France. Il fit d'immenses préparatifs ¹ pour envahir le Canada par trois points : Louisbourg, le fort Carillon et le fort Duquesne.

Vingt régiments nouveaux qui avaient capitulé en Europe à Closter-Séven ², dans le Hanovre, furent envoyés en Amérique.

1. Wolfe, dans sa lettre du 27 juillet 1758, reconnaissait l'armée d'invasion près de 40,000 hommes.

2. Victoire du marquis de Castries, en 1757.

A la Chambre des Communes, le puissant ministre censura la conduite de Loudoun, avec cette âpreté de langage qui, dans certaines bouches, vaut une condamnation. « Il n'a rien fait, dit-il, rien essayé; « nous avons perdu tout empire sur les lacs; nous « n'y avons plus un seul bateau; toutes les portes « sont ouvertes à la France! » Loudoun fut rappelé.

Pour atteindre son but, Pitt fit appel adroitement au patriotisme des colonies. Il les flatta par les avantages qu'il sut obtenir pour leurs officiers, et en ne leur parlant pas de taxe. Il ne leur demandait que les avances pour l'habillement et la solde, avec promesse de remboursement, et leur fournissait les armes, les munitions, les objets de campement. Dans ses calculs, les colonies de l'est pouvaient lever 20,000 hommes destinés à marcher contre Montréal et Québec. La Pensylvanie et les colonies du sud devaient concourir à la conquête de l'ouest.

Jeffrey Amherst, officier distingué, fut envoyé rejoindre Boscaven pour le siège de Louisbourg. A sa suite marchait l'illustre Wolfe, qui, avec ses 31 ans, comptait déjà 18 années de service. Il était à Dettingen et à Fontenoy, et il avait conquis ses lauriers à Laufeldt. A 21 ans, son mérite l'avait fait nommer lieutenant-colonel; il arrivait sur le théâtre qui devait immortaliser son nom.

L'appel de Pitt adressé aux colonies fut entendu, et on vit bientôt sur les bords du lac George, plus de 9,000 miliciens.

L'amiral Boscaven, avec une flotte de 24 vaisseaux,

18 frégates et 150 transports, 16,000 hommes de troupes, 86 pièces de canon et 47 mortiers, attendait à Halifax le temps favorable, pour aborder à l'île du Cap-Breton et attaquer Louisbourg, le Gibraltar de la colonie française et la clef du Saint-Laurent.

Le major-général Abercrombie, chargé de remplacer Loudoun, qu'on avait traduit devant un conseil de guerre, groupait ses forces sur les ruines du fort George, sans prendre le temps de le relever, tant il se croyait sûr de trouver bientôt un abri au centre même de la colonie française.

Le général Forbes, avec six mille hommes, dont les miliciens étaient commandés par le colonel Washington, devait en même temps se diriger vers le fort Duquesne.

Malgré ces dispositions menaçantes, les Français en Canada ne purent pas hâter leurs mouvements. Il avait fallu attendre la fin de l'hiver, qui avait été très-long et très-rude. Le ciel semblait ajouter ses rigueurs à celles de la guerre. Mais le motif le plus impérieux était l'affreuse disette, qui se changeait en famine, ainsi que nous l'avons vu, et par conséquent l'impossibilité de nourrir l'armée en campagne. La seule ressource pour le soldat, comme pour le peuple, était dans l'arrivée des provisions de France. On les attendait chaque jour avec une cruelle anxiété.

« Rien de plus triste et de plus affligeant que la situation actuelle de la colonie, écrivait M. Daine au « ministre, dans les premiers jours de mai. Après « avoir passé une partie de l'automne et de l'hiver

« dernier à un quarteron de pain par jour pour chaque
« personne, nous sommes depuis six semaines réduits
« à deux onces. Toutes les ressources sont épuisées,
« et nous sommes à la veille d'essuyer la plus cruelle
« famine, si les secours n'arrivent pas dans quinze
« jours. Les expressions me manquent pour vous dé-
« crire nos malheurs. Les animaux commencent à
« manquer ; les bouchers ne peuvent pas fournir un
« quart du bœuf nécessaire pour la subsistance des
« habitants de la ville ; sans volailles, sans moutons,
« sans veaux, sans légumes. »

Fort heureusement, ce secours si impatiemment attendu approchait ; huit vaisseaux, suivis bientôt de six autres, apportèrent douze mille quarts de farine. C'étaient les seuls bâtiments sur trente-six, qui avaient pu atteindre la Colonie, et se dérober aux croiseurs anglais. La joie et l'espérance rentraient en même temps dans tous les cœurs.

On s'occupa aussitôt de faire entrer l'armée en campagne. Montcalm aurait voulu concentrer toutes ses forces sur un seul point, pour mieux assurer son triomphe. Il craignait avec raison de révéler davantage sa faiblesse en les divisant. Il dut cependant céder au projet de M. de Vaudreuil, qui voulait envoyer un détachement puissant par le lac Ontario, au milieu des cantons Iroquois, afin de les rallier à la France, s'il était possible, et de faire une diversion à l'attaque qui se préparait sur le lac Champlain. Tout ce que le Général put obtenir, fut de confier à un officier supérieur de l'armée cette expédition. Le chevalier de

Lévis, qui avait toute sa confiance, en fut chargé.

Quand les forces disponibles furent réunies à Carillon, sous le commandement de Bourlamaque, Montcalm alla le rejoindre ; mais sans se dissimuler la gravité de la situation, et avec l'appréhension que le retard causé par le défaut de vivres « n'eût donné à son ennemi le temps de le primer avec des forces supérieures. »

Au milieu de préoccupations si graves et des difficultés de toute nature qui semblaient se multiplier sous ses pas, on aime à voir dans le marquis de Montcalm la tendre sollicitude du père de famille s'allier à l'héroïsme d'une âme généreuse, toujours prête au sacrifice. « Nous combattons, écrivait-il au ministre, et nous nous ensevelirons, s'il le faut, sous les ruines de la colonie..... Je vous demande vos bontés pour mon fils aîné et pour le chevalier de Montcalm, qui va sortir du collège. Pour moi, j'attendrai sans impatience les grâces dont on me croira susceptible : je serai fort aise de mon retour ; c'est la plus grande qu'on pourrait m'accorder, et la seule que j'ambitionne. » (Lettre du 16 juin.) Ne dirait-on pas que Montcalm présentait que bientôt ses enfants allaient devenir orphelins ?

VII

VICTOIRE DE CARILLON.

Le marquis de Montcalm arriva le 30 juin à Carillon. Pour toute ressource, il trouva là sous les armes deux mille neuf cent soixante-dix soldats réguliers, et, ce qu'on ne croira pas, seize sauvages seulement ¹, quatre-vingt-cinq Canadiens et quatre-vingt-sept marins. Les vaisseaux qui avaient pu atteindre le port de Québec, ne lui avaient apporté que soixante-quinze recrues.

Il put bientôt mesurer toutes l'imminence et la gravité du danger. Il constata que l'armée ennemie sous les ordres d'Abercrombie, forte de près de sept mille soldats réguliers et de plus de neuf cents miliciens, avec quatre cents sauvages, avait un parc d'artillerie de siège et de nombreux moyens de transport. Elle avait tous les caractères d'une armée d'invasion, prête à commencer ses opérations, dont la

1. Les sauvages domiciliés dans la colonie pouvaient fournir ordinairement huit cents guerriers.

première devait être nécessairement l'attaque de Carillon, seul obstacle de ce côté.

Montcalm envoya en toute hâte instruire le gouverneur-général de l'état des choses, et lui demander des secours, en particulier le retour du chevalier de Lévis, le plus habile de ses officiers.

Le général forma immédiatement son plan de défense, car il ne pouvait plus être question de prendre l'offensive. Par une manœuvre hardie, que lui inspira son génie autant que la bravoure de ses troupes, il fit un mouvement en avant, en échelonnant sa petite armée depuis le fort Carillon jusqu'au lac Saint-Sacrement, et sur les bords de ce lac.

Son but était de donner le change à l'ennemi, en lui faisant croire à des forces formidables, et peut-être même à une attaque prochaine. Il voulait surtout retarder sa marche, et se donner le temps de se fortifier et de recevoir des renforts.

Ses prévisions se réalisèrent : le général anglais s'arrêta quatre jours avant de sortir de ses retranchements.

Du 1^{er} au 6 juillet, le marquis de Vaudreuil envoya à Montcalm quatre cents soldats de la marine et quelques Canadiens, commandés par le capitaine Raymond. Il lui promettait par écrit « qu'il en recevrait bientôt « douze cents autres et beaucoup de sauvages, « ainsi que le concours du chevalier de Lévis, qui « avait été contremandé pour son expédition contre les « Iroquois. »

Le fort Carillon était à quatre kilomètres environ

du lac Saint-Sacrement et à l'extrémité du cours d'eau, nommé *Rivière de la Chute*, par lequel il se décharge dans le lac Champlain.

A deux kilomètres environ du fort, se trouve un moulin, près d'une chute considérable, et c'est là que commence un portage de deux kilomètres jusqu'au lac. La différence du niveau des deux lacs est d'environ cinquante-huit mètres.

Un jeune officier, M. d'Hugues, en garnison à Carillon pendant l'hiver, avait occupé utilement ses loisirs à faire une étude sérieuse de cette position, et dès le 1^{er} mai 1758, il avait rédigé sur la défense de ce poste un mémoire détaillé, qu'il envoya au ministre de la guerre, et qui lui valut des éloges très-flatteurs.

Quoique ce travail remarquable ne soit pas cité par les ingénieurs chargés par le marquis de Montcalm d'organiser la défense, ils suivirent de point en point son plan, et il est juste que la gloire en revienne à son auteur (Dépôt de la guerre, 1758).

M. d'Hugues avait remarqué, à une petite distance du fort Carillon, une hauteur ou mamelon qui le dominait en même temps que la rivière de la Chute et la plaine environnante. « Pour prendre Carillon, dit « le mémoire, l'ennemi doit d'abord s'emparer de « cette hauteur. Il est donc essentiel de la défendre, « et un général qui veut empêcher le siège doit y « faire un bon retranchement. Ce retranchement, fait « de troncs d'arbres superposés, doit être fraisé par « des branches sèches, bien élaguées et entrelacées.

« Toutes les approches seront embarrassées par un
« abattis d'arbres jusqu'à la distance de 50 toises (100
« mètres). Ce retranchement peut se perfectionner
« en deux fois 24 heures, et être bien gardé par six-
« mille hommes. Il coûterait bien du monde à qui
« voudrait le forcer, et même s'il était bien défendu,
« il ne serait pas enlevé par une armée trois fois
« plus nombreuse que celle des assiégés. »

Le marquis de Montcalm avait donc organisé sa défense de manière à tromper l'ennemi. Un fort détachement, sous la conduite de Bourlamaque, occupait la tête du portage sur les bords du lac, pour surveiller le débarquement de l'armée anglaise, comme s'il était disposé à s'y opposer. Montcalm, avec les autres régiments, se tenait au moulin de la Chute, qui offrait une forte position militaire, et où le chemin traversait la rivière. De là, il pouvait maintenir les communications entre les différents corps et assurer la retraite.

Le capitaine Duprat, avec ses volontaires, gardait les défilés de la montagne, par où l'ennemi aurait pu tourner la position et couper la retraite.

M. de Langis, officier de la colonie « de la plus grande réputation, » et admirablement au fait de la guerre telle que la font les sauvages, fut lancé en avant comme éclaireur, avec trois cents volontaires, pour suivre de près tous les mouvements de l'ennemi.

Son détachement avait ceci de spécial, que tous les corps de l'armée furent libres d'en faire partie, soldats et officiers ; mais Montcalm avait déclaré que les offi-

ciers, quel que fût leur grade, seraient soumis au jeune commandant. Un grand nombre voulut le suivre. Il fallut régler qu'il n'y aurait à partir qu'un officier par régiment.

Le 5, cette troupe d'élite s'avança à une journée sur le lac, et ne se retira qu'après avoir constaté le mouvement de l'avant-garde ennemie, forte de six mille hommes, sous le commandement du colonel Bradstreet, du major Roger et de lord Howe. Ce jeune seigneur, très accrédité dans l'armée, était l'âme de toute cette expédition, dont Abercrombie n'avait que le commandement nominal. Il était venu lui-même en secret, pendant l'hiver, étudier le terrain et la position Carillon ¹. C'est sur son conseil que tous les officiers eurent ordre de s'habiller comme le soldat, et que chaque soldat portait quinze kilogrammes de farine, avec sa giberne bien garnie et son bidon plein de rhum. Ils pouvaient ainsi rester un mois en campagne.

Langis avait posté un officier en observation sur une montagne d'où l'on voyait le fort anglais. Au premier mouvement de l'avant-garde ennemie, celui-ci, comme il en était convenu, tira un coup de fusil, abaissa et éleva un pavillon blanc ; et à ce signal, Langis alla aussitôt occuper la *Montagne pelée*, pour suivre la marche de l'ennemi sur le lac, et s'assurer en même temps si quelque détachement prenait le chemin de terre.

Le 6, de bonne heure, l'avant-garde anglaise prit

¹. Mémoires de Pouchot.

terre au *Camp brûlé*, et, presque aussitôt, on vit apparaître au large l'armée d'Abercrombie ¹. Le ciel était pur et le temps magnifique ; la flotte, avec ses bannières déployées, avançait dans le plus grand ordre, au bruit d'une belle musique guerrière, qui contrastait avec le silence de ces vastes solitudes. L'assurance du triomphe semblait briller dans tous les yeux.

Cependant, vers quatre heures du soir, Bourlamaque, voyant l'ennemi, après quelques hésitations, se préparer à prendre terre au camp de Contre-cœur, à un kilomètre du portage, se replia lentement, avec ses huit cents hommes, vers le poste de la Chute, où se trouvait Montcalm, pendant que les postes avancés, et un détachement de volontaires, sous les ordres de M. Besnard, retardaient, par un feu bien nourri, la marche et les opérations des Anglais.

Bourlamaque avait attendu jusqu'au dernier moment pour opérer sa retraite, afin de donner aux éclaireurs du sieur de Langis le temps de se rallier ; mais le capitaine Trépezec, qui les commandait, abandonné par ses guides sauvages, s'égara en coupant à travers les bois, et alla tomber dans une embuscade ennemie, à une petite distance du poste de la Chute.

Après une héroïque résistance, ce brave capitaine du régiment de Béarn, fut écrasé par le nombre, et

1. Dans son rapport au Min., du 12 juillet, publié à Londres le 22 août, Abercrombie énumérait 900 bateaux, 125 chaloupes, sans compter ses radeaux pour l'artillerie, et 15,391 soldats, dont 6,367 réguliers. (Bur. des fort. des Col.).

perdit deux cent quatre-vingt-quatre hommes, dont cent furent faits prisonniers. Il périt lui-même avec le lieutenant de Rezy. L'ennemi, de son côté, eut à déplorer la perte du lord Howe, l'homme qui lui était le plus indispensable pour le succès.

Pendant tous ces mouvements, on travaillait avec activité, à Carillon, pour fortifier le mamelon, où allait se concentrer la résistance.

Le 6, l'armée française leva le camp de la Chute, et après avoir rompu le pont, vint occuper les hauteurs de Carillon, où Montcalm était décidé à résister jusqu'à la mort. Il écrivait le même jour à M. Doreil, commissaire ordonnateur de la guerre à Québec :
« Je n'ai que pour huit jours de vivres, point de
« Canadiens, et pas un Sauvage. Ils ne sont pas
« arrivés ; j'ai affaire à une armée formidable.
« Malgré cela, je ne désespère de rien : j'ai de bonnes
« troupes. A la contenance de l'ennemi, je vois qu'il
« tâtonne ; si par sa lenteur, il me donne le temps de
« gagner la position que j'ai choisie sur les hauteurs
« de Carillon et de m'y retrancher, je le battrai. »

Après avoir passé la nuit au bivouac, l'armée s'occupait, toute la journée du 7, à achever la ligne de défense et à couvrir les revers par des arbres renversés, dont les branches, taillées en pointe, faisaient l'effet de chevaux de frise.

Chaque bataillon avait pris en arrivant la place qu'il devait occuper dans l'action, et il élevait la partie du retranchement destinée à le protéger. C'était environ soixante-trois mètres pour chaque

régiment. *La Reine, Béarn et Guyenne* occupaient la droite de la hauteur. Une pente douce conduisait de là à la plaine du Nord, où étaient postés les troupes de la Colonie et les Canadiens du capitaine Raymond. Le canon du fort et une petite redoute de quatre pièces les protégeaient.

A la gauche, où la crête, plus rapprochée de la rivière, est très-escarpée, se trouvaient les régiments de la Sarre et de Languedoc. Les deux compagnies de volontaires de Besnard et de Duprat, soutenues par une batterie de six pièces, défendaient la grève au pied du coteau.

Montcalm, avec le Royal-Roussillon et un bataillon de Berry, se réserva le centre du mamelon pour être plus à même de donner ses ordres, et de se porter où le besoin l'appellerait; derrière chaque bataillon se tenaient une compagnie de grenadiers et un piquet pour la réserve.

Tous se mirent à l'ouvrage avec la plus grande activité. Les officiers eux-mêmes prenaient la hache en main, et encourageaient les soldats par leur exemple; l'élan et l'enthousiasme soutenaient leur ardeur.

Le mamelon se trouva bientôt couronné par un retranchement en bois, qui suivait toutes les sinuosités du coteau. Il avait près de quatre cent quatre-vingt-dix mètres de développement, et tout son front était protégé par des amas d'arbres. Cette disposition devait, sans doute, sauver bien du monde à l'ennemi en le mettant un peu à couvert, mais elle arrêtait

aussi tout l'élan de ses colonnes d'assaut, et cachait très-bien le retranchement, qu'on pouvait prendre pour un simple abattis.

Toute la plaine, vis-à-vis le mamelon, fut entièrement découverte, et des arbres renversés dans toutes les directions devaient servir de premier obstacle à l'ennemi.

Le 7, au soir, une partie du renfort attendu arriva enfin sous les ordres du capitaine Pouchot, du régiment de Béarn : c'étaient quatre cents hommes d'élite. Le chevalier de Lévis avec le colonel de Senezergues les rejoignit le lendemain matin.

Montcalm confia l'aile droite au chevalier de Lévis ; Bourlamaque commandait la gauche. Toute l'armée comptait alors trois mille quatre cent soixante-quatorze soldats¹, quatre cent soixante-douze Canadiens et seize sauvages. Trois cents hommes du second bataillon de Berry furent détachés pour garder le fort, sous les ordres de Trécesson.

L'armée coucha au bivouac.

Cependant Abercrombie n'avancait qu'avec la plus grande précaution, comme s'il eût eu à redouter quelque piège. Il s'ouvrit des chemins, et en prévision d'un échec, il retrancha le camp du Portage, le Camp brûlé et celui de la Chute.

Enfin le 8, il se porta en avant, laissant derrière lui de forts piquets à chaque poste.

1. Les auteurs anglais se sont plu à exagérer les forces de Montcalm. Smolett, dans son Histoire d'Angleterre, a osé lui donner 6,000 hommes.

Abercrombie voulait attaquer Montcalm avant l'arrivée du secours attendu, et avant l'achèvement de la ligne retranchée ; il vit par lui-même que c'était déjà trop tard. Il n'hésita cependant pas à suivre son plan, parce que l'ingénieur Clerck, qui avait été étudier les travaux des Français du haut d'une montagne voisine, les avait trouvés très-attaquables. Les deux ponts coupés par les Français dans leur retraite, et le désir de ne pas retarder sa marche, avaient obligé le général anglais de laisser derrière lui son artillerie et tous les lourds bagages.

Un petit détachement anglais se montra un moment sur la montagne du *Serpent à sonnettes*, de l'autre côté de la rivière. Ils avaient essayé de tirer sur les travailleurs, mais sans leur faire grand mal. (Pouchot.)

Un coup de canon et le drapeau blanc planté sur le retranchement devaient annoncer aux Français le moment de quitter la hache pour le mousquet, et de voler chacun à son poste. Ce signal fut enfin donné à douze heures et demie ; déjà on voyait les Anglais déboucher à l'extrémité du terrain découvert, qui avait environ deux cents mètres d'étendue.

Les grands ; gardes de grenadiers et de volontaires se replièrent sur les lignes lentement et en bon ordre, en tenant toujours l'ennemi en échec. On avait travaillé jusqu'au dernier moment, et il ne restait que quelques parties incomplètes.

Abercrombie forma aussitôt son ordre de bataille, et disposa ses colonnes d'attaque sur trois rangs.

Presque en même temps, on vit apparaître dans la rivière de la Chute une vingtaine de grands bateaux armés, qui avaient été transportés du lac George à force de bras, la nuit précédente. Ils étaient destinés à faire une diversion sur la gauche du mamelon, et à soutenir les colonnes d'assaut; mais les volontaires de Besnard et de Duprat, secondés par le capitaine Poulhariés, à la tête d'une compagnie de grenadiers et d'un piquet du Royal-Roussillon, les accueillirent par une fusillade si bien nourrie qu'ils n'osèrent pas avancer. En même temps, le lieutenant de Louvicon, resté dans le fort, avait pointé sur ces barques quelques-unes de ses pièces, et en avait coulé deux à fond. Les autres se retirèrent à l'abri.

Cependant les colonnes d'attaque, formées de grenadiers et de l'élite des troupes anglaises, soutenues dans les intervalles par les troupes des colonies, se mirent en mouvement à une heure. Elles avaient ordre d'avancer jusqu'au retranchement, avant de faire feu.

De leur côté, les Français ne devaient tirer que lorsque l'ennemi serait à soixante mètres ¹.

Les deux colonnes ennemies qui se présentaient à la gauche, purent s'approcher très-près sans être découvertes, grâce à un petit mamelon qui les couvrait. Elles ouvrirent enfin leur feu, et bientôt il s'étendit d'une colonne à l'autre jusqu'à l'extrême droite.

Aussitôt que les Français virent l'ennemi à la dis-

1. Rapport de Doreil.

tance marquée, ils l'accueillirent par une décharge générale, dont l'effet à cette petite portée fut si prompt et si terrible, que ces masses compactes furent ébranlées. Forcées de reculer un instant, elles se rallièrent bicotôt et revinrent à la charge avec une nouvelle ardeur. Ces attaques et ces résistances se renouvelèrent surtout les points, et, malgré les efforts les plus énergiques, les assaillants laissèrent chaque fois le terrain jonché de leurs morts.

Abercrombie ne pouvait se persuader qu'un ennemi si inférieur en nombre pût tenir longtemps devant des forces imposantes comme les siennes. Il espérait le voir se lasser enfin d'une lutte qui devait nécessairement l'épuiser.

Depuis une heure de l'après-dîner jusqu'à cinq, les Anglais revinrent six fois à la charge avec la même énergie, et les Français les repoussaient toujours avec le même succès, en leur faisant subir des pertes énormes.

Montcalm était partout, s'exposant comme le dernier des soldats, mais veillant surtout à porter secours à tous les points qui faiblissaient.

A plusieurs reprises, les frêles remparts des Français s'enflammèrent. Aussitôt les soldats passaient hardiment par-dessus les revers pour arrêter les progrès du feu ; car, outre les munitions de poudre et de balles qui venaient continuellement du fort, on avait soin de leur apporter en même temps des barriques pleines d'eau, pour rafraîchir le soldat et pour éteindre l'incendie.

La quatrième colonne d'attaque avait voulu tourner la position à droite ; mais elle reçut en tête le feu bien nourri des troupes de la colonie, en même temps que celui du régiment établi sur le mamelon la prenait en revers. Elle fut forcée de fléchir, mais, faisant aussitôt demi-tour à droite, elle se replie sur la troisième colonne et se précipite sur le retranchement français.

Malgré les pertes qu'ils subissent sur ce point, les Anglais, grâce à des efforts héroïques, semblent à la veille de forcer les lignes et de faire une brèche. Mais l'œil clairvoyant de Montcalm a compris toute l'imminence du danger, et à la tête de ses grenadiers, il accourt pour soutenir ses bataillons ébranlés, pendant que le capitaine Rogier sort de ses retranchements avec les troupes de la colonie pour attaquer la gauche des Anglais.

Ce fut alors que l'action devint plus acharnée et plus meurtrière. Le général anglais avait placé là ses grenadiers et les montagnards écossais, l'élite de son armée. Ces intrépides soldats renouvelèrent l'assaut bien des fois, sans se laisser ni rebuter ni décourager. Ils ne lâchèrent pied qu'à la dernière extrémité. Les Écossais avaient perdu la moitié des leurs et vingt-cinq officiers.

Un incident assez singulier arriva au centre de la ligne, au moment où l'action était la plus chaude ; et sans la présence d'esprit du capitaine Pouchot, il aurait pu tout compromettre.

M. de Bassignac, capitaine au Royal-Roussillon,

avait attaché un mouchoir rouge au haut de son fusil, et il s'amusa à le faire flotter. La tête de la colonne anglaise de ce côté, prenant ce signe pour un drapeau parlementaire, croit que les Français veulent se rendre, et cesse le feu. En même temps, les Anglais courent vers le retranchement en tenant leur fusil à deux mains au-dessus de leur tête, et en criant : Quartier ! quartier !

De leur côté, les soldats français, qui ignoraient l'aventure du mouchoir, et qui pensaient que les Anglais demandaient à mettre bas les armes, montèrent sur le parapet pour les recevoir.

Le capitaine Pouchot, dont la compagnie manquait de cartouches, arrivait en ce moment auprès de M. de Fontbrune pour en obtenir. Il aperçut l'étrange mouvement qui se passait des deux côtés. En entendant M. de Fontbrune crier à ses soldats : « Dites-leur de jeter leurs armes, et on les recevra », il n'eut que le temps de lui faire voir que l'allure des Anglais annonçait toute autre chose, et qu'ils ne voulaient atteindre le retranchement que pour s'en emparer. On commanda aussitôt le feu sur toute la ligne. Cette décharge générale, presque à bout portant, fut si meurtrière, qu'elle renversa près de trois cents assaillants ¹.

Le dernier assaut se donna à 6 heures, et fut aussi infructueux que les autres. Les troupes françaises, électrisées par leurs chefs, ne se démentirent

1. Mém. de Pouchot.

pas un moment. Dans le plus fort de l'action, elles ne perdirent jamais ni leur gaieté, ni leur sang-froid. Elles se battaient aux cris répétés de « Vive le roi ! Vive notre général !... »

Abercrombie suivait de loin l'action, et comprit qu'il fallait enfin céder. Il continua cependant la fusillade jusqu'au soir, pour ménager sa retraite pendant la nuit. Il avoua que le retranchement était beaucoup plus fort qu'il ne croyait.

La perte de l'ennemi fut de près de cinq mille hommes ¹, tant tués que blessés, parmi lesquels un grand nombre d'officiers. Les Français comptèrent douze officiers et quatre-vingt-douze soldats tués sur le champ de bataille, et parmi les blessés vingt-cinq officiers et deux cent quarante-huit soldats ². Bourlamaque avait eu la clavicule et l'omoplate cassées.

Cinq cents Iroquois des cantons, sous la conduite de Johnson, avaient suivi l'armée anglaise, mais ils n'avaient pas donné. Avec leur prudence ordinaire, ils voulaient savoir auparavant quel serait le vainqueur.

Les troupes françaises étaient épuisées de fatigue, mais ivres de joie. Montcalm, accompagné du chevalier de Lévis et de son état-major, parcourut leurs rangs, en les remerciant au nom du Roi, et en les félicitant de leur conduite dans cette glorieuse journée.

1. Dans son rapport Abercrombie, n'avoue que deux mille neuf cent quatre-vingt-sept hommes hors de combat.

2. Rapport de Montcalm.

Le jour même de son triomphe, et encore sur le champ de bataille, Montcalm fit partir M. Le Mercier pour porter cette heureuse nouvelle au gouverneur-général. Il écrivait lui-même, à huit heures du soir, à son ami M. Doreil : « L'armée et trop petite armée
« du Roi vient de battre ses ennemis. Quelle journée
« pour la France ! Si j'avais eu deux cents sauvages
« pour servir de tête à un détachement de mille
« hommes d'élite, dont j'aurais confié le commande-
« ment au chevalier de Lévis, il n'en serait pas échappé
« beaucoup dans leur fuite. Ah ! quelles troupes, mon
« cher Doreil, que les nôtres ! je n'en ai jamais vu de
« pareilles. Que n'étaient-elles à Louisbourg ! »

On voit le regret de Montcalm de n'avoir pas pu poursuivre les Anglais. L'obscurité de la nuit, l'épuisement et le petit nombre de ses troupes, les forces encore supérieures de l'ennemi, la nature de ces bois, dans lesquels il n'est pas prudent de s'engager sans sauvages pour guides, les retranchements que l'ennemi avait formés le long de la route, c'étaient autant de graves raisons de ne pas hasarder une expédition incertaine. Il y avait même sujet de croire que l'ennemi, pour tenter une revanche, reviendrait le lendemain renouveler son attaque. C'est pourquoi la nuit se passa sous les armes. On travailla en même temps à élever des traverses pour se protéger contre les hauteurs voisines, et on acheva le retranchement.

Les Anglais avaient encore des forces très-impotantes. Leur artillerie n'avait pas servi. « Si j'avais
« eù à faire le siège de Carillon, disait Montcalm, je

« n'aurais demandé que six mortiers et deux canons. »

Cependant, le lendemain, on eut bientôt la certitude que l'ennemi avait abandonné précipitamment les postes de la Chute et du Portage. Le chevalier de Lévis fut chargé, le 10, d'aller, avec les volontaires, huit compagnies de grenadiers et cent Canadiens, reconnaître ce qu'était devenue l'armée anglaise. Il trouva partout des traces d'une marche rapide et d'un embarquement précipité.

Les débris des bateaux brûlés, plus de cinq cents paires de souliers avec leurs boucles, laissées par les fuyards dans les endroits marécageux, cinq cents quarts de farine en partie défoncés, des équipages abandonnés, des armes, des blessés même qui n'avaient pu suivre, tout révélait le désordre et la rapidité de cette retraite. C'était l'effet du découragement d'Abercromby, qui ne s'arrêta que quand il eut mis le lac entre lui et Montcalm.

La journée du 11 fut consacrée par les Français à enterrer leurs morts. Quoique respectivement peu nombreux, c'était une perte énorme pour la colonie. On leur donna avec un religieux respect les honneurs militaires et les prières de l'Église.

Il est beau de voir l'heureux général, si justement fier de sa victoire, en rapporter toute la gloire au Dieu des armées, ainsi qu'il l'écrivit à sa mère. Pour rendre sa reconnaissance publique et solennelle, il fit élever au sommet du mamelon une grande croix avec cette inscription ;

QUID DUX ? QUID MILES ? QUID STRATA INGENTIA LIGNA ?
EN SIGNUM ! EN VICTOR ! DEUS HIC, DEUS IPSE TRIUMPHAT.

Le général traduisit lui-même sa pensée par ce quatrain :

- Chrétien ! ce ne fut point Montcalm et sa prudence,
- Ces arbres renversés, ces héros, leurs exploits,
- Qui des Anglais confus ont brisé l'espérance,
- C'est le bras de ton Dieu, vainqueur sur cette croix. »

L'enthousiasme fut porté à son comble dans le camp français. Dans l'enivrement de la victoire, la joie se traduisit sous toutes les formes, et surtout par des chansons populaires, qui ont toujours été du goût de la nation, Montcalm en envoya un échantillon à sa mère ¹.

Le 9, Montcalm envoya au gouverneur général un récit abrégé de cette victoire. Il lui annonçait en même temps « qu'il se mettait en mesure de recommencer ce matin-là même, si les Anglais en avaient envie. » Puis il ajoutait : « Les Canadiens nous ont fait regretter de n'en avoir pas eu un plus grand nombre. M. le chevalier de Lévis s'en loue beaucoup ; M. Raymond, et les autres officiers de Saint-Ours, de Lanaudière, de Gaspé, se sont signalés... Je n'ai eu que le mérite de me trouver général de troupes aussi valeureuses. »

« Le succès de la journée, ajoutait-il dans un rapport au ministre, est dû à la valeur incroyable de l'officier et du soldat... Les officiers qui composaient cette armée ont donné de si grandes preuves

1. Voy. l'App. A.

« de courage, que chacun d'eux mériterait un éloge
« particulier. »

« Si jamais, disait encore ce général dans sa lettre
« du 12 juillet, il y a eu un corps de troupes digne
« de grâces, c'est celui que j'ai l'honneur de comman-
« der. Aussi je vous supplie, Monseigneur, de l'en
« combler. Pour moi, je ne vous en demande pas
« d'autres, que de me faire accorder par le Roi mon
« retour. Ma santé s'use ; ma bourse s'épuise. Je de-
« vrai à la fin de l'année 10,000 écus au trésorier de
« la Colonie. Et, plus que tout encore, les désagré-
« ments, les contradictions que j'éprouve, l'impossi-
« bilité où je suis de faire le bien et d'empêcher le
« mal, me déterminent de supplier Sa Majesté de
« m'accorder cette grâce, la seule que j'ambi-
« tionne... »

« En attendant d'obtenir cette grâce, je servirai
« comme je l'ai fait jusqu'à aujourd'hui. Si cette
« journée peut me procurer quelque gloire, je la par-
« tage avec MM. de Lévis et de Bourlamaque. »

Il parlait avec le même héroïsme, le 3 août sui-
vant : « Je travaillerai toujours avec le même zèle à
« la défense de cette colonie, jusqu'à ce qu'il plaise à
« Sa Majesté de m'accorder un rappel que ma santé
« et mes dettes m'obligent de demander ; jusqu'alors,
« je répandrai volontiers la dernière goutte de mon
« sang, et donnerai le dernier soufle de ma vie
« pour son service. »

M. Doreil, en écrivant au Ministre le 28 juillet,
ajoute ces belles paroles à l'honneur de Montcalm :

« Ce qu'il y aurait à dire sur M. de Montcalm est au-dessus de tout éloge. Conquérant de Chouaguen et du fort George, toujours victorieux depuis son arrivée en Canada, il ne manquait plus à sa gloire que de sauver la Colonie au moment décisif. En annonçant sa victoire à M. de Vaudreuil, il se contente de dire de lui : « Je n'ai eu que la gloire de me trouver général de troupes aussi valeureuses. Qui croirait après cela, qu'un tel homme sert ici avec beaucoup de désagréments ? »

Ils étaient cependant nombreux, et Bougainville en laissa entrevoir quelque chose dans une lettre à la marquise de Saint-Véran : « Il fallait que sa santé
« fût de fer pour résister aux fatigues de tout genre
« qu'il a eu et qu'il a encore à essayer. On n'a point
« et on ne peut avoir en Europe l'idée des fonctions
« dont la multiplicité et les détails infinis, souvent
« remplies de misères sérieuses, presque toujours de
« contradictions et de difficultés de plus d'un genre,
« accablent ici un général d'armée. La patience y est
« une qualité essentielle, et l'école pour l'acquérir ne
« peut être meilleure. »

Le reste de la campagne, dans les environs du lac Champlain, se passa à compléter les retranchements de Carillon, et à les flanquer de redoutes garnies de canons, puis à entretenir des détachements en courses continuelles, pour inquiéter l'ennemi, et se rendre bien compte de ses mouvements. MM. de Saint-Luc et de Courtemanche eurent, dans ces différentes circonstances, de très brillants succès.

La victoire de Montcalm fut célébrée en Canada par

des actions de grâces solennelles, rendues au Dieu des armées, et le nom de Carillon est resté populaire dans le pays, comme un beau souvenir.

Le drapeau blanc qui conduisit ce jour-là les milices canadiennes au combat a été conservé jusqu'à nos jours. Dans toutes les solennités et les manifestations publiques, où les Canadiens français ont occasion de rappeler leur origine, ils se groupent encore autour de ce monument d'un autre âge, justement fiers des exploits de leurs pères.

La France ne resta pas indifférente en apprenant ce beau fait d'armes, dont M. de Pean¹, capitaine-major, avait été chargé de lui apporter la nouvelle.

Le *Mercur de France* (oct. 1758) en publia le récit détaillé. Le Roi écrivit à tous les Archevêques et Évêques de son royaume, les priant de faire chanter un *Te Deum* d'actions de grâces, « pour la victoire remportée en Amérique, par le marquis de Montcalm. »

De nombreuses récompenses furent accordées à l'armée. Le marquis de Vaudreuil eut la grande croix de Saint-Louis ; Montcalm fut fait lieutenant général et grand'croix de Saint-Louis ; Lévis, maréchal-de-camp ; Bourlamaque et Senezerques, brigadiers ; Dumas, major-général. Beaucoup d'officiers obtinrent des croix, de l'avancement, des gratifications.

Ce fut surtout cette victoire du marquis de

1. M. de Pean était une des créatures de M. de Vaudreuil et de Bigot. En moins de huit ans, il avait fait en Canada pour deux millions de fortune, quelques-uns disaient quatre. Le gouverneur disait de lui au ministre : « C'est l'homme en qui j'ai plus de confiance ! »

Montcalm qui lui valut un riche présent de Louis XV. C'était un vase précieux et habilement travaillé ; mais, par le malheur des temps, il ne put pas arriver à sa destination, et tomba entre les mains des Anglais. Nous le voyons figurer dans la magnifique collection de lord Ashburton. Quand on en fit la vente en 1869, ce vase fut adjugé à lord Boiford au prix de 42,053 fr.

VIII

DIFFICULTÉS INTÉRIEURES. — RÉCONCILIATION ENTRE LE
GOUVERNEUR ET MONTCALM. — SOUFFRANCES DES OFFI-
CIERS. — PRISE DE LOUISBOURG ET DU FORT FRONTENAC.

Malgré les joies de son triomphe, le héros de Carillon avait toujours à dévorer bien des amertumes, comme sa correspondance le révèle. Les plus pénibles étaient celles qui touchaient à son dévouement et à sa science militaire. « Il est dur pour un Général
« bien intentionné, écrivit-il au ministre de la guerre
« le 1^{er} août 1758, de se trouver à 1 500 lieues de son
« pays, de servir hors de son département¹, et d'avoir
« toujours à craindre la nécessité de se justifier. Soyez
« garant cependant auprès de Sa Majesté que les dé-
« sagrémens personnels que j'éprouve ne diminue-
« ront jamais ni mon zèle, ni ma constante attention
« à entretenir l'union entre les diverses troupes. Mais
« je ne puis me dispenser d'informer le ministre de
« ma triste situation. Ma santé s'use ; le travail, l'in-
« quiétude et le chagrin ne peuvent que l'altérer. Au

1. Les Colonies étaient du ressort du Ministre de la marine.

« milieu du succès, j'ai à craindre qu'on ne cherche
« à faire désapprouver ma conduite. »

Ces douloureux accents avaient trait aux lettres justificatives qu'il avait écrites au ministre, quelques jours auparavant (28 juillet). Il s'y plaignait avec raison, des instances que faisait le Gouverneur pour l'induire à poursuivre l'ennemi. Son langage est plein de sagesse et de modération. « Depuis la journée du 8,
« écrivait-il, M. de Vaudreuil, rempli d'idées avanta-
« geuses que l'expérience à la guerre et la connais-
« sance d'une frontière qu'il n'a jamais vue, lui fe-
« raient bientôt perdre, ne cesse de m'écrire qu'il est
« possible avec de gros détachements de faire quitter
« à l'ennemi sa position au fond du lac Saint-
« Sacrement. Je suis fondé à craindre qu'il ne pré-
« sente cette idée chimérique et comme impossible,
« que pour me compromettre, puisqu'il m'est revenu
« indirectement qu'il avait écrit de la même manière
« l'année dernière, sur la possibilité du siège du fort
« Lydius ou Edouard. Vous pouvez assurer Sa Majesté
« que la diversité d'opinions ne nuira jamais (pour ce
« qui me regarde) à son service. C'est à cette diversité
« d'opinions et à la respectueuse soumission que j'y
« mets toujours, que l'entreprise de Chouaguen est
« due. Le marquis de Vaudreuil après l'avoir souhai-
« tée était près d'y renoncer, et je ne le ramenai que
« par des mémoires. »

En effet, le marquis de Vaudreuil, dans ses lettres à la Cour, laissait entendre que Montcalm n'avait pas su profiter de la victoire. Il voulait, à deux cents kilo-

mètres de distance régler la guerre dans une contrée qu'il n'avait jamais vue, et sans tenir compte de la supériorité numérique des ennemis. En combattant son opinion, Montcalm sauvegardait cependant son honneur, car il disait au gouverneur : « Au lieu d'un « simple avis et d'un conseil, puisque vous croyez cette « expédition avantageuse à la patrie, donnez-moi un « ordre formel, et je partirai, ou venez vous-même « prendre le commandement, et je vous suivrai. »

Le marquis de Vaudreuil n'avait rien à répondre, et ses observations aigres et injustes, conservées dans sa correspondance, resteront toujours une triste preuve de ses préventions et de son mauvais vouloir envers le général.

Vaudreuil écrivait à cette époque au ministre, en demandant l'éloignement du général : « M. de Mont-
« calm pourra servir très-heureusement en Europe.
« Personne ne rend plus de justice que moi à ses
« excellentes qualités ; mais il n'a pas celles qu'il faut
« pour la guerre de ce pays. Il faut avoir beaucoup
« de douceur et de patience pour commander les
« Canadiens et les sauvages. Le Roi m'ayant confié
« la colonie, je ne peux m'empêcher de prévenir les
« suites fâcheuses que pourrait produire un plus long
« séjour de M. le M^e de Montcalm... Les troupes de
« terre seront bien flattées de rester sous le comman-
« dement de M. le Ch^{er} de Lévis. Ce qui m'autorise à
« vous renouveler la demande que j'ai l'honneur de
« vous faire en sa faveur du grade de maréchal de
« camp... Il réunit en lui toutes les qualités de l'offi-

« cier général. Il est généralement aimé ; il mérite de
« l'être. M. de Bourlamaque suffit pour seconder M. le
« Ch^{er} de Lévis... »

Montcalm, plus que personne, sentait les graves inconvénients de cette secrète hostilité et de cette fâcheuse division. Comme il croyait à l'honnêteté et à la droiture d'âme de M. de Vaudreuil, il se détermina à une démarche qui lui fait le plus grand honneur. Il voulut faire les premiers pas pour un complet rapprochement. Bougainville, qui avait toute sa confiance, reçut cette importante commission. Il fut envoyé au marquis de Vaudreuil pour donner toutes les explications désirables, dissiper tous ses soupçons, et établir une bonne intelligence entre les deux chefs de la colonie. Cette dissension, d'abord concentrée dans les rapports privés, commençait à se révéler aux yeux du public.

Bougainville n'eut pas de peine à convaincre M. de Vaudreuil de la droiture des intentions du général, et à lui faire croire à la sincérité de ses dispositions.

La réconciliation aurait été sans doute durable, si le marquis de Vaudreuil n'avait pas eu à subir l'influence des hommes intéressés à y mettre obstacle. Ils craignaient avec raison de voir se déchirer le voile qui couvrait leurs frauduleuses manœuvres et leur honteux trafic.

Montcalm s'était décidé à écrire au gouverneur une note explicative avec une franchise toute militaire :
« Soyez sûr, Monsieur, lui disait-il, que les choses

« personnelles dont je puis me plaindre, et que j'im-
« pute au compositeur de vos lettres, aux esprits tur-
« bulents et tracassiers qui cherchent à vous éloigner
« de moi, ne diminueront jamais mon attention
« constante à n'écrire que du bien de vous et de Mon-
« sieur votre frère, et à ne pas parler ou donner une
« tournure favorable aux choses où je pense que vous
« ne vous êtes pas bien déterminé. Pourquoi n'agi-
« riez-vous pas de même à mon égard ? Pourquoi ne
« pas changer le style de votre secrétaire ? Pourquoi
« ne pas me donner plus de confiance ? J'ose dire que
« le service du Roi y gagnerait, et que nous n'aurions
« pas l'air de la désunion, qui transpire, au point
« que je vous envoie une gazette de la Nouvelle-
« York qui en parle. Ceux qui vous approchent ont la
« maladresse de chercher, contre vos intentions, à
« vous engager de mortifier, sans le vouloir, le géné-
« ral, les troupes de terre et tout ce qui y a rap-
« port... »

Les ennemis de Montcalm dans la colonie avaient leurs affidés et leurs complices en Europe, et jusque dans les bureaux du ministre de la marine, ainsi que nous l'avons vu. Ses lettres étaient interceptées, et ses justes plaintes ne pouvaient pas arriver jusqu'au ministre, qui semblait, par son silence, être de connivence avec les coupables. Ses mémoires, envoyés par cette voie au ministre de la guerre, furent quelquefois ariétés dans les bureaux. Il s'en plaint amèrement dans une lettre (12 juillet) à M. de Belle-Isle, ministre de la guerre et successeur du marquis de

Paulmy : « Je vois par une lettre du marquis de Paulmy du 26 février 1758, qu'il n'avait pas reçu mes paquets du 4 novembre, qui contenaient mes mémoires de nominations, et ceux pour les grâces de nos troupes. Je suis en droit d'en conclure qu'ils ont été arrêtés ou interceptés au bureau de la marine. C'était du temps de M. de la Porte ; si l'on en doit agir ainsi, il est inutile que j'aie l'honneur de vous écrire. »

La preuve de cette indigne trahison était évidente. Toutes les dépêches pour les deux ministères avaient été placées dans le même paquet et sur le même vaisseau. Le ministre de la marine avait répondu, et celui de la guerre se plaignait qu'on ne lui écrivit pas. Les officiers de la colonie avaient reçu les faveurs royales demandées pour eux ; Vaudreuil avait pu distribuer des croix de Saint-Louis et se revêtir du cordon rouge, tandis que Montcalm attendait toujours son cordon rouge, les brevets et les croix des troupes régulières. « C'est triste, s'écrie M. Doreil, pour des troupes qui servent si bien, et qui ont fait des miracles » (lett. du 12 août.)

Après la victoire de Carillon, Montcalm trouva, dans son armée même, une difficulté qui pouvait prendre des proportions alarmantes. C'était le mécontentement des officiers, dont les souffrances et les privations devenaient excessives, sans qu'on voulût alléger leur sort, ni leur accorder un supplément de solde en proportion avec la progression toujours croissante du prix des denrées. « Si le marquis de Montcalm, écri-

« vait M. Doreil, voulait accorder toutes les per-
 « missions qui lui sont demandées pour passer en
 « France, la plus grande partie partirait cette année,
 « par la seule crainte de mourir de faim. ¹ »

« Venez à notre secours, disait Montcalm au
 maréchal de Belle-Isle; je les soutiens par mon
 exemple, mon ton, mes paroles, monnaie qui finit par
 s'user. »

Montcalm exposa vivement cette position à M. de
 Vaudreuil et à l'intendant, en faisant valoir les
 craintes qu'elle pouvait inspirer. On lisait dans sa
 lettre à l'intendant :

« Je retiens d'autorité la plupart des officiers prêts
 « à donner leur démission. A un moment, la fermen-
 « tation a été portée si loin parmi eux, que j'ai été
 « obligé, pour calmer les esprits, d'assembler les com-
 « mandants de corps, deux capitaines et deux lieute-
 « nants par bataillon, et de les assurer que je vous
 « ferais des représentations et que je vous prierais
 « de les aider. Vous avez secouru l'année der-
 « nière le peuple. L'officier chargé de le défendre
 « devient peuple, toutes les fois que ses appointe-
 « ments ne lui donnent pas de quoi vivre. » Ces
 éloquentes paroles produisirent leur effet. L'adminis-
 tration se décida à donner aux officiers une petite

1. Voici le tableau que Montcalm fait de la dépense d'un officier par mois, à cette époque: — Loyer d'une chambre, pension ordinaire ni vin, ni valet, 250^u, — blanchissage, 30^u, — chauffage, 40^u, — lumière (5 livres de chandelles), 18^u, — vin, 2 bouteilles seulement par semaine, si la santé l'exige, 50^u, — nourriture et blanchissage du valet, 100^u, — entretien et gages du valet, menus dépenses, 160^u, = 648^u.

augmentation de paie. On ajouta 1 fr. 50 par jour aux capitaines et 1 fr. aux autres.

Cependant les succès de Montcalm étaient tristement balancés par des échecs qui, sur d'autres points, étaient venus presque en même temps frapper la colonie, et en précipiter la ruine.

Louisbourg, dans l'île du Cap-Breton, s'était vue le 2 juin bloquée par le général Amherst. Le gouverneur de la ville, M. de Drucourt n'avait à lui opposer que deux mille cinq cents hommes de troupes régulières, six cents miliciens et quelques sauvages. Deux des vaisseaux du port furent coulés bas pour embarrasser l'entrée, et la ville se prépara à la résistance.

Les Anglais débarquèrent quelques troupes, et, au moment où une fausse alerte attirait l'attention sur la droite, James Wolfe descendit au ruisseau Cormoram, et réussit à dresser deux batteries qui plongeaient sur les vaisseaux du port. La ville fut alors investie de tous côtés, et le siège poussé avec vigueur.

La brèche fut ouverte, en même temps qu'une bombe faisait sauter un des plus gros vaisseaux français, et que le feu se communiquait à deux autres.

Le 27 juillet, la ville fut forcée de capituler aux conditions les plus dures et les plus humiliantes. 221 canons, 18 mortiers, une grande quantité de munitions et de provisions de toute espèce furent la proie des vainqueurs. Les habitants de la ville furent renvoyés en France ; mais les soldats et les marins furent conduits en Angleterre comme prisonniers. La ville

fut détruite de fond en comble, et n'a jamais été relevée.

Les Anglais s'emparèrent sans peine du reste de l'île du Cap-Breton, et ils occupèrent en même temps celle de Saint-Jean.

Malgré sa défaite à Carillon, Abercrombie disposait encore de forces considérables ; mais il ne voulait pas, avant le concours de la flotte et de l'armée victorieuse de Louisbourg, faire une seconde tentative contre le centre de la Colonie.

Cependant, à la nouvelle que le fort de Frontenac, entrepôt de la marine française sur les lacs, se trouvait presque abandonné, depuis qu'on avait concentré les troupes sur le lac Champlain, le général anglais détacha secrètement le colonel Bradstreet avec trois mille hommes et onze bouches à feu, pour s'en emparer.

Malgré ses 68 ans, son commandant, M. de Noyan, avait encore toute l'ardeur et la vigueur de la jeunesse ; mais la garnison n'était que de soixante-dix hommes. Après trois jours de résistance, la faible enceinte de bois fut facilement brisée et la brèche ouverte. Le fort se rendit le 28 août.

Les vainqueurs y trouvèrent pour deux millions de marchandises, deux mille quarts de farine et cinq cents quarts de lard, et reprirent immédiatement le chemin du fort Bull. Ils livrèrent aux flammes tout ce qu'ils ne purent pas emporter.

Après avoir détruit le fort, Bradstreet se retira à Chouaguen avec tout son butin. Il est difficile de

deviner pour quel motif il abandonna ce poste, qui rendait les Anglais maîtres du lac Ontario et de la tête du Saint-Laurent. Ils pouvaient ainsi intercepter facilement aux Français toute communication et tout commerce avec l'Ouest.

Voici dans quels termes Montcalm annonça ce malheur au Ministre : « Les ennemis se sont emparés
« du fort de Frontenac, qui, à la vérité, ne valait rien,
« mais ce qu'il y a de plus fâcheux, ils ont pris beau-
« coup de vivres, beaucoup de marchandises, 80 ca-
« nons grands et petits, et détruit la marine, qui
« était due à ma prise de Chouaguen, en brûlant cinq
« de nos bâtiments et en emmenant deux. Cette ma-
« rine nous assurait la supériorité sur le lac Ontario,
« que nous perdons en ce moment. »

Il termina cette lettre par ces héroïques paroles, dignes de sa grande âme et de son ardent patriotisme : « J'avais demandé mon rappel après la journée glo-
« rieuse du 8 juillet, mais puisque les affaires de la
« colonie vont mal, c'est à moi à tâcher de les ré-
« parer ou d'en retarder la perte le plus qu'il me sera
« possible. Je souhaite que mes intentions soient se-
« condées : je n'ose en répondre. »

Le marquis de Vaudreuil, avec sa sécurité ordinaire, avait tenu peu de compte des avis qu'il avait reçus de cette invasion prochaine de Frontenac, et des demandes réitérées de secours faites par M. de Noyan qu'il n'aimait pas. Il paraît même qu'en recevant un des derniers messages du malheureux commandant, il avait dit d'un ton insultant : • Il faut donc que cet

officier ait peur ! » parole qui ne fait honneur ni à son jugement, ni à son cœur.

Le gouverneur avait fini enfin par croire au danger que couraient le fort Frontenac et la navigation des lacs. Il dépêcha M. Duplessis, major de Montréal, avec quinze cents canadiens et tous les sauvages qu'il put réunir. Ils s'avançaient à marches forcées ; mais, à peine arrivé à la Présentation, sur le Saint-Laurent, cet officier apprit que le fort avait capitulé. Sa démarche devenait inutile. Selon ses instructions, il détacha seulement six cents hommes pour se rendre à Niagara, afin de conserver ce poste à la France.

Cet échec alarma Vaudreuil. Il appela en toute hâte le général auprès de lui pour l'aider de ses conseils. « Notre situation est critique, écrivait alors Montcalm à sa mère, et plus nous irons, plus elle le doit de venir, mais nulle inquiétude. Dieu surtout et l'honneur seront en tout événement toujours servis de ma part... Après la prise de Frontenac, que j'avais prévue, annoncée, et facile à éviter, on m'a appelé à Montréal : *le médecin après la mort.* » Montcalm ne se trompait pas ; la colonie était perdue.

Montcalm était d'avis de rétablir le fort de Frontenac, de se maintenir à tout prix à Niagara, et de prendre tous les moyens pour empêcher les Anglais de relever les ruines de Chouaguen. Malheureusement la saison ne permettait pas de donner suite à la plupart de ces projets. Il fallut les ajourner à l'année suivante.

L'expédition du général Forbes, à l'extrême gauche de la colonie anglaise, avait les mêmes succès que Amherst à Louisbourg, à l'extrême droite. L'infériorité numérique des Français était si grande sur l'Ohio, que, malgré quelques avantages obtenus, ils furent bientôt réduits à une véritable impuissance.

Ligneris, qui avait succédé à Dumas au fort Duquesne, n'avait que cinq cents hommes pour le défendre, depuis le départ des sauvages, qu'un mécontentement avait fait rentrer dans leurs bourgades, et depuis que les secours venus de Détroit et des Illinois étaient retournés à leurs postes.

A la nouvelle de l'approche de Forbes avec des troupes nombreuses et de l'artillerie, Ligneris, dans l'impossibilité de lui résister, fit sauter le fort le 23 novembre 1758. Puis, ayant embarqué son artillerie pour le fort des Illinois, il conduisit ses soldats au fort Machault, plus près du lac Erié.

Forbes arriva peu après, et prit possession des ruines encore fumantes du fort Duquesne. En l'honneur du ministre Pitt, il donna à cet amas de cendres, le nom de Pittsburg. Là s'est formée depuis une ville riche et florissante. Son nom, remarque malicieusement l'historien américain Bancroft, « est en Amérique le seul trophée qui reste de la gloire du Ministre. » Toutes ses statues ont été renversées.

Avant la fin de la campagne, le marquis de Montcalm, accompagné du chevalier de Lévis et du capitaine Pouchot, avait visité les points du centre de la colonie qui semblaient favorables à la résistance, afin

de se préparer à toutes les éventualités. Ils arrêtrèrent leur vue sur l'Ile-aux-Noix, qui occupe le milieu de la rivière, un peu au-dessous de Saint-Jean, à la tête du lac Champlain. On résolut d'y faire un fort bastionné.

La saison impérieuse du repos était arrivée, et les troupes des deux côtés des frontières rentraient dans leurs cantonnements. Les soldats français furent en grande partie distribués dans la campagne, chez les habitants, qui recevaient 15 fr. par mois pour chaque homme.

En somme, l'avantage de la campagne de 1758 restait aux Anglais. Ils occupaient la vallée de l'Ohio, et ils étaient maîtres de l'entrée du golfe. Toute glorieuse qu'elle était, la victoire de Carillon n'avait fait que suspendre le mouvement offensif de l'armée anglaise du centre, et retarder de quelques mois la grande attaque qu'ils préparaient depuis si longtemps contre le Canada, et qu'ils allaient mettre enfin à exécution.

Montcalm prévoyait si bien ce résultat, que, dès le 1^{er} septembre 1758, immédiatement après la perte de Frontenac, il rendit compte de ses impressions au ministre de la guerre, avec une franchise toute militaire, mais qui révèle en même temps un beau dévouement : « Monseigneur, la situation de la colonie
« est des plus critiques, la paix est nécessaire. Les
« Anglais ont, indépendamment de leur armée de
« Louisbourg, trente mille hommes pour agir contre
« le Canada. Nous n'avons que huit bataillons, douze

« cents soldats de la colonie ; le surplus est dans les
« forts de la Belle-Rivière ¹.

« Les Canadiens pourront fournir trois mille
« hommes pour toute la saison. Cependant nous n'en
« avons eu, cette année, que douze cents en cam-
« pagne, et seulement pour un mois. Les Canadiens,
« bons pour des courses, ne peuvent pas rester cinq
« mois en campagne : les sauvages encore moins.
« J'écris la vérité, comme citoyen, sans être dé-
« couragé, résolu de m'ensevelir sous les ruines de la
« colonie... La paix est nécessaire, ou le Canada est
« perdu. »

M. Doreil écrivait à cette époque au même ministre, avec autant de franchise : « Que la paix se fasse cet
« hiver, sans quoi le Canada est perdu sans res-
« source. Outre l'extérieur, son intérieur est une
« machine mal montée, qui est toujours prête à
« crouler. Mais il n'y a plus à espérer, malgré tous
« les soins et les talents de M. le marquis de Mont-
« calm. Je ne serais pas surpris si l'ennemi était
« maître de la colonie avant l'arrivée des premiers
« secours du printemps. »

Dans plus d'une circonstance déjà, ce fidèle ser-
viteur du Roi, ce digne ami de Montcalm, avait mis
tout en œuvre pour éclairer la Cour de France sur la
véritable position de la colonie. Il n'y avait rien à ré-
pondre à ces graves raisons : « La prise de Louisbourg
« augmente les moyens déjà très-puissants de l'en-
« nemi pour barrer l'entrée du Saint-Laurent, et

1. Ohio.

« empêcher tout secours d'Europe de venir par mer à
« Québec, et peut-être pour se rendre maître de tout
« le pays, l'an prochain. Par le haut, la prise du fort
« Duquesne et des postes voisins, celle du fort Fron-
« tenac, où était toute notre marine des lacs, le fort
« George, Chouaguen, dès présentement, lui en assu-
« rent la conquête.

« Les colonies anglaises sont en état de mettre sur
« pied près de vingt mille hommes, tandis qu'en fai-
« sant une levée en masse, nous ne rassemblerions
« pas dix mille hommes en état de porter les armes,
« et encore il faudrait abandonner les travaux, dé-
« serrer les postes où se fait la traite, négliger la
« culture des terres et par conséquent renoncer aux
« récoltes, seule ressource pour ne pas mourir de
« faim... On peut demander des troupes et une flotte,
« et des munitions ; cela pourrait à la vérité nous
« mettre en état de nous soutenir encore quelque
« temps et éloigner notre ruine totale, mais le Roi ne
« serait pas dédommagé de cette dépense énorme. Le
« Canada finirait toujours par être pris un peu plus
« tard. Nous savons à n'en pas douter que la Cour
« d'Angleterre, forcée par la fureur de la nation,
« est résolue à l'envahir à tout prix. » (Lett. de
Doreil.)

IX

BOUGAINVILLE EN FRANCE. — ABANDON DE LA COLONIE.
— NOUVEAU PLAN DE PITT. — ÉTAT DES FORCES.

La paix était demandée à grand cris, et paraissait la seule ressource qui restait au pays. Pour continuer la guerre, il aurait fallu des secours très-puissants en hommes, en argent et en provisions de toute nature.

Dans cette conjoncture critique, le gouverneur, d'accord avec toutes les autorités civiles et militaires, députa un agent en France pour exposer les embarras croissants et la situation périlleuse de la colonie. Montcalm fut assez heureux pour faire tomber le choix sur Bougainville, qui avait toute sa confiance. « Vous avez là, disait-il au ministre de la guerre, un officier capable de vous instruire de tout sans réserve. Il importe au bien de l'État qu'un ministre comme vous soit instruit d'un pays d'où la vérité n'a jamais paru. Ce ne sera pas le sieur Pean, capitaine de la colonie envoyé au mois d'août, qui vraisemblablement l'y aura fait parvenir. Cet homme, bras droit de M. Bigot, riche à millions,

« est l'auteur du commerce exclusif. Ma naissance,
 « ma place, mon caractère ne me permettent pas
 « d'être l'écho des clameurs publiques, sur lesquelles
 « l'habileté des intéressés ferait échouer les preuves
 « juridiques, mais, citoyen et serviteur de mon Roi,
 « j'expose avec confiance mes gémissements à mon
 « seul ministre. »

Cette lettre d'introduction était accompagnée de mémoires détaillés sur l'état de souffrance des officiers et sur les secours que nécessiterait la guerre. Il disait encore au ministre de la guerre : « Je ne cesse de re-
 « présenter, mais inutilement au ministre de la ma-
 « rine que nos officiers sont à bout de moyens et ne
 « sauraient vivre ici¹. Leur état empire tous les jours
 « et les denrées ne cessent d'augmenter. M. le mar-
 « quis de Vaudreuil et M. Bigot me renvoient tou-
 « jours au ministre de la marine. J'adresse le double
 « de mes représentations à MM. de Massiac et le Nor-
 « mand. Elles consistent à leur représenter qu'on
 « nous a retranché le *bien vivre*, accordé pendant la
 « campagne de 1755 et 1756, et qu'on a cessé de nous
 « payer en argent, différence notable. Je leur joins
 « comme à vous un tarif exact des denrées nécessaires
 « à la vie². C'est la meilleure façon de vous con-
 « vaincre de la justice de mes représentations. Pro-
 « tecteur des troupes, c'est en vous, Monseigneur, que
 « nous osons espérer. »

1. La pension la plus modique, sans pain et sans vin, était alors de 150^l par mois: or les lieutenants ne recevaient que 115^l, et les sous-lieutenants 100^l. (Lettre du Doreil.)

2. Voy. l'app. B.

Montcalm, qui s'était fait rendre un compte exact des ressources pour la campagne prochaine, écrivit dans un autre mémoire au sujet des munitions : « On peut suppléer au nombre en multipliant le feu de l'artillerie et de la mousqueterie, et en prenant de bons postes ; mais il est impossible d'éviter la consommation de la poudre à la guerre... Sans les munitions que nous ont fournies successivement la Belle-Rivière, Chouaguen et le fort George, je n'aurais eu ni assez pour attaquer, ni assez pour me défendre. On peut estimer la consommation, même en temps de paix, à soixante milliers. »

Il demande donc trente et un mille deux cents boulets de différentes grosseurs, quatorze mille cinq cents bombes, quinze mille grenades, cinq cent mille balles, cinquante milliers de poudre, vingt-quatre canons.

Avant le départ de Bougainville, nous voyons que Montcalm ne négligea rien pour lui mettre en main tout ce qui pouvait l'aider à réussir. Partout dans sa correspondance il fait éclater son zèle pour les intérêts de ses inférieurs, et son patriotisme. Il disait, dans une de ses dernières lettres à M. de Crémille : « M. de Bougainville se propose de revenir, car son zèle pour le service ne connaît aucune difficulté. Vous, Monsieur, qui vous êtes toujours occupé du bien des troupes, favorisez celles qui servent le Roi en Amérique, et qui l'y soutiennent depuis 4 ans contre un ennemi qui a de grands moyens et des forces supérieures. Il nous faudrait ce printemps

« au moins six cents recrues... Ma santé s'use ; ma
« bourse s'épuise. Je dois dix mille écus dans une
« Colonie où tous ceux qui sont en place ne mangent
« pas pour l'ordinaire leur bien... Au moins mon zèle
« et mon courage ne s'useront pas. »

M. Doreil, commissaire des guerres, avait obtenu de passer aussi en France pour sa santé, et en même temps pour ses affaires de famille. Montcalm favorisa ce départ. Sans avoir un caractère officiel, M. Doreil pouvait au besoin remplacer Bougainville. L'intégrité de son caractère, son habileté, son dévouement donnaient une grande autorité à sa parole.

Le 12 novembre 1750, M. Doreil s'embarqua sur la flûte l'*Outarde*, et M. de Bougainville sur la *Victoire*. En les séparant, il y avait plus d'assurance que ce message important arriverait en France.

Toute la colonie s'intéressa à ce voyage, et des prières ferventes furent adressées au Ciel pour son succès. Les croiseurs ennemis, plus à redouter que les vents et les glaces, pouvaient anéantir en un moment toutes les espérances de salut attachées à cette députation. La traversée fut heureuse.

Bougainville présenta aux ministres quatre mémoires.

Le premier comparait l'état des forces des deux partis. Les Français pouvaient à peine réunir dix mille hommes manquant de tout, et ayant à défendre une immense frontière. gardée par soixante mille hommes abondamment pourvus. Le deuxième et le troisième exposaient les besoins les plus impérieux

si on voulait continuer la guerre. Enfin le quatrième, en prévision de l'abandon du Canada, proposait un plan de retraite sur la Louisiane, « pour conserver au moins un pied dans l'Amérique septentrionale. »

Louis XV accueillit avec bonté Bougainville à Versailles, et écouta avec intérêt le tableau qu'il fit de la colonie. Les plans du théâtre de la guerre, dressés par M. de Crèveœur du régiment de la Sarre, furent mis sous ses yeux.

Malheureusement, la négociation du délégué du Canada ne pouvait pas réussir. Le gouvernement de Louis XV, très-mal servi alors et dans les conseils, et sur les champs de bataille, était forcé d'abandonner la colonie à ses propres ressources, et par conséquent de la sacrifier. Cependant, à cette époque, le Canada était le seul théâtre où la France eût cueilli quelques lauriers. La victoire semblait partout ailleurs abandonner ses drapeaux, non-seulement en Allemagne, mais aux Indes, au Sénégal et aux Antilles.

Cette malheureuse guerre d'Allemagne, où Marie-Thérèse avait su nous entraîner contre nos intérêts les plus évidents, absorbait tout, finances et soldats, et notre marine, si indispensable pour le service des colonies, était en ce moment à peu près anéantie.

L'histoire a enregistré, à la honte de « l'incapable Berrier » ministre de la Marine, son inqualifiable réponse aux pressantes instances de l'envoyé de

Montcalm : « Monsieur, quand le feu est à la maison on ne s'occupe pas des écuries. — On ne dira pas, du moins, que vous parlez comme un cheval, répartit hardiment Bougainville. »

Malheureusement l'état des affaires en Europe ne permettait pas de songer à demander la paix.

Pendant la vérité sur l'administration de la colonie se faisait jour auprès du ministre. L'intendant Bigot avait été démasqué, et, sans les égards qu'on avait à la Cour pour M. de Vaudreuil, son défenseur, sinon son complice, et pour M. de Puysieux et le maréchal d'Estrées, ses parents, il aurait été immédiatement rappelé et mis en jugement. M. Berrier envoya un commissaire examiner ses comptes, et il lui écrivit des lettres sévères, « On vous attribue
« directement, disait-il, d'avoir gêné le commerce
« dans le libre approvisionnement de la colonie.
« Le munitionnaire général s'est rendu maître de
« tout, et donne à tout le prix qu'il veut. Vous avez
« vous-même fait acheter pour le compte du Roi, de
« la deuxième et troisième main, ce que vous auriez
« pu vous procurer de la première, à moitié meilleur
« marché ¹. Vous avez fait la fortune des personnes
« qui ont des relations avec vous, par les intérêts que
« vous avez fait prendre dans ces achats et dans ces

1. Sous prétexte d'empêcher les monopoleurs, Bigot avait établi une boulangerie et une boucherie publiques à Québec, et, sous peine d'amende, il fallait s'y approvisionner. Les prix étaient fixés par lui, et il feignait la disette pour les faire monter. Le pain, qui lui coûtait trois sols la livre, s'est vendu quelquefois vingt et trente sols, et la viande, qui l'achetait six sols, est montée jusqu'à deux et trois francs.

« entreprises ; vous avez l'état le plus splendide et le
« plus grand jeu au milieu de la misère publique...
« Je vous prie de faire de très-sérieuses réflexions
« sur la façon dont l'administration qui vous a été
« confiée, a été conduite jusqu'à présent. Cela est
« plus important que peut-être vous ne le pensez. »

Stériles menaces dont il était facile de se jouer à six mille kilomètres de distance ! Elles ne servirent qu'à inspirer à l'Intendant plus de réserve et de prudence pour mieux cacher sa conduite, mais sans la changer.

La colonie était condamnée à périr ! Le maréchal de Bellevisle, bien intentionné au fond, ne pouvait promettre aucun secours, et ne donnait même que de vagues paroles d'encouragement, sans avoir l'air d'apercevoir la contradiction qu'il y avait entre ses paroles et ses actes. Il ne fournissait pas les moyens de continuer la guerre, et cependant il donnait l'ordre de ne pas mettre bas les armes. « Comme il faut
« s'attendre, écrivait-il à Montcalm, que tout l'effort
« des Anglais va se porter sur le Canada, et qu'ils
« vous attaqueront par les différents côtés à la fois,
« il est nécessaire que vous borniez votre plan de
« défensive aux points les plus essentiels et les plus
« rapprochés, afin qu'étant rassemblés dans un plus
« petit espace de pays, vous soyez toujours à portée
« de vous entre-secourir, vous communiquer et vous
« soutenir.

« Il est de la dernière importance de conserver un
« pied dans le Canada, quelque médiocre qu'en soit
« l'espace que vous pourriez conserver, car si nous

« l'avions une fois perdu en entier, il serait comme
« impossible de le ravoïr.

« C'est pour remplir cet objet que le Roi compte
« sur votre zèle, votre courage et votre opiniâtreté,
« et que vous mettez en œuvre toute votre in-
« dustrie, et que vous communiquerez les mêmes
« sentiments aux officiers principaux, et tout en-
« semble aux troupes qui sont sous vos ordres...
« J'ai répondu de vous au Roi, et je suis bien assuré
« que vous ne me démentirez pas, et que, pour le bien
« de l'État, la gloire de la nation et votre propre con-
« servation, vous vous porterez aux plus grandes
« extrémités, plutôt que de jamais subir des con-
« ditions aussi honteuses qu'on a faites à Louisbourg,
« dont vous effacerez le souvenir. La confiance du
« Roi est entière dans votre personne et toutes les
« qualités qu'il vous connaît. J'y ai bien confirmé
« Sa Majesté par les témoignages que je lui ai
« rendus (19 février 1759). »

Aussitôt que la saison le permit, Bougainville, nommé colonel et chevalier de Saint-Louis, se hâta de revenir auprès de ses frères d'armes, pour partager avec eux toutes les éventualités de l'avenir. Pour ne pas avouer ouvertement l'abandon du Canada, le Maréchal fit partir avec lui quelques secours insignifiants, trois cent vingt-six recrues et dix-sept bâtiments chargés de vivres et de munitions.

Avant de quitter la France, Bougainville écrivit à M^{me} de Saint-Véran : « Presque toutes les grâces
« demandées par Monsieur votre fils pour les troupes

« sont accordées. Leur traitement est augmenté, et
 « M. de Montcalm aura de la part de la Cour toutes
 « les choses qui peuvent lui rendre son emploi
 « agréable, et j'ose croire qu'il aura toutes les faci-
 « lités de faire le bien sans être barré dans ses opé-
 « rations. Malheureusement il est bien tard ; et je
 « crois que c'est le cas du médecin après la mort.
 « Au moins est-ce une chose satisfaisante pour
 « M. de Montcalm et pour ses parents, que sa gloire
 « est entièrement à couvert, et que la Cour, bien
 « instruite de la position du Canada, et de l'impuis-
 « sance où elle est d'y établir même une infériorité
 « moins monstrueuse, saura gré à son Général de
 « tous les instants dont il reculera la perte de cette
 « nouvelle Colonie. »

La frégate du capitaine Canon, qui ramenait Bougainville, arriva à Québec le 10 mai, après avoir été enfermée 18 jours dans les glaces à l'entrée du golfe, et après avoir échappé heureusement à l'escadre anglaise. Bougainville apportait les récompenses demandées par le général pour l'armée. Il remit à Montcalm le brevet¹ de lieutenant-général, avec les lettres flatteuses du ministre. Le traitement² du général fut en même temps modifié ainsi que celui des principaux officiers.

Les secours envoyés par la France étaient dérisoires dans une pareille détresse ; « mais le peu est

1. Il était daté du 20 octobre.

2. Voyez le règlement établi au départ de France pour le traitement des officiers. (App. C.)

précieux à qui n'a rien », disait Montcalm, en annonçant au ministre l'arrivée du convoi. Il l'assurait en même temps de ses dispositions : « J'ose vous répondre d'un entier dévouement à sauver cette malheureuse colonie ou à périr ! »

Le chevalier de Lévis et Bougainville tenaient le même langage. « Je pense qu'il faudra nous dé-
« fendre pied à pied, écrivait le premier, et nous
« battre jusqu'à extinction. Il sera, s'il le faut,
« encore plus avantageux pour le service du Roi
« que nous périssions les armes à la main, que de
« souffrir une capitulation aussi honteuse que celle
« de l'Ile-Royale ¹. J'inspirerai partout où je serai les
« mêmes sentiments. »

« Les Anglais, disait Bougainville, se disposent à
« nous attaquer incessamment, et de plusieurs côtés.
« On connaît l'énormité de leurs forces, et cette con-
« naissance ne fait qu'augmenter le zèle des troupes.»

« Il y aura dans ces provisions, écrivait Bigot
« au Ministre le 22 mai 1759, quatre-vingt jours de
« vivres pour le soldat, à raison de 1/2 livre de fa-
« rine, et 1/2 livre de lard par tête ; ce qui ne fait pas
« à beaucoup près la ration due. Une fois cette con-
« sommation faite, nous serons réduits à la viande
« salée jusqu'à la récolte. Nous avons demandé trois
« fois autant de vivres. »

Ce fut sans doute pendant les négociations de Bougainville en France, que le rappel du marquis de

1. Ile du Cap-Breton.

Montcalm, décidé dans le conseil des ministres à cause de sa santé, de ses dettes, de sa position fautive depuis qu'il était nommé lieutenant-général, fut pourtant suspendu provisoirement. Le moment parut mal choisi, en présence d'une crise qui semblait imminente et décisive. On lit au bas du mémoire¹ qui motivait son retour, cette note autographe du ministre, très-glorieuse pour notre héros : « Tout bien réfléchi, cet arrangement ne doit pas avoir lieu, M. de Montcalm étant nécessaire dans les circonstances présentes. »

La disette de toute chose se faisait toujours cruellement sentir en Canada, et le prix des denrées de toute nature, avec des proportions toujours croissantes, était arrivé à des chiffres énormes².

Cependant, Pitt prenait ses mesures pour porter un coup décisif aussitôt que la campagne pourrait s'ouvrir en Canada. Il venait d'obtenir un beau triomphe au Parlement. Avec une unanimité bien rare dans les assemblées délibérantes, on lui donnait pour exécuter son plan douze millions sterlings, (environ deux cent quatre-vingt-huit millions de francs) et autant de troupes qu'il en voulait. Ce qui encourageait et excitait son énergie, c'est que chaque jour lui apportait les brillants succès des armées anglaises dans toutes les parties du monde. Le Sénégal était conquis; Goré était pris; Madras et Pondichéry

1. Dépôt de la guerre.

2. Mémoire curieux de M. Bernier, commissaire des guerres. (App. D.)

avaient succombé ; la Martinique et la Guadeloupe venaient de se rendre, et l'armée de Westphalie triomphait à Madden.

En Amérique, tout allait dépendre de l'unité du plan de Pitt et de l'activité de ses lieutenants.

Prideaux commandait l'armée de l'ouest.

Amherst, revenu de Louisbourg à Boston, était au centre avec douze mille hommes. Il remplaçait « Abercrombie, qui, de retour en Angleterre avant l'hiver, se vengeait de sa défaite en disant du mal des Américains, et en demandant au Parlement d'imposer des taxes aux témoins de sa lâcheté !¹ »

La flotte destinée contre Québec était forte de dix-huit mille marins sous les ordres du brave Saunders. Elle portait une armée d'élite de onze mille hommes, à la tête de laquelle se trouvait un jeune mais habile général, l'illustre Wolfe, à qui l'Angleterre était redevable en grande partie de la prise de Louisbourg. En même temps littérateur et guerrier, la science militaire était chez lui autant le fruit de l'expérience que de l'étude. Son ambition n'avait d'égale que son courage. Il avait une nature ardente et énergique, et il se sentait la conscience de pouvoir atteindre rapidement son but, mais il semblait avoir un sombre pressentiment de son avenir. « Je suis porté, écrivait-il au moment d'entrer en campagne, à justifier l'idée qu'on a de moi, en faisant des efforts, et en m'exposant de manière à entraîner probablement ma mort. »

1. Bancroft, *Hist. of U. S.*

Le bruit des préparatifs de guerre des Anglais arrivait en Canada par diverses voies. Montcalm les étudiait avec anxiété et en pesait toutes les conséquences. Sa préoccupation était pour les mesures qui pouvaient aider, prévenir ou combattre ces projets hostiles. Or, il ne voyait aucune sollicitude, dans le gouvernement de la colonie, pour sa défense. Il pouvait, de plus, constater que rien n'avait été modifié dans la dilapidation des deniers publics pour améliorer le sort du peuple et de l'armée. Les vivres continuaient à renchérir d'une manière effrayante.

Montcalm était tenu comme en dehors des projets du Gouverneur, et il ne les connaissait souvent que par le public. On semblait ne vouloir lui communiquer que ce qui avait rapport aux opérations dont il était personnellement chargé; mais, quand le devoir semblait le demander, il n'hésitait pas à donner son avis même par écrit.

Cet état de souffrance venait surtout du caractère temporisateur du marquis de Vaudreuil, et plus d'une fois, Montcalm avait vu ses conseils accueillis par cette réponse : « Nous aurons le temps. »

Les âmes timides ne sortent pas facilement de l'état d'hésitation et de lenteur qui favorise leur inaction. En plein conseil à Montréal, les sauvages eux-mêmes firent la leçon au Gouverneur. C'était à la suite de la prise du fort Frontenac, dont ils l'avaient averti trois semaines d'avance. « Tu dors, lui dirent-ils ! Où est donc notre Chef de guerre ? » Montcalm était alors à Québec.

Dans cet état de choses, qu'il n'espérait plus voir modifier, et devant des événements qui semblaient se précipiter, le marquis de Montcalm n'avait pas attendu le retour de Bougainville pour pousser un nouveau cri d'alarme plus accentué que jamais. Il ne voulut pas s'exposer à mériter un jour le reproche d'avoir gardé un fatal silence à l'heure du plus grand danger. Le 12 avril 1759, il se décide donc à écrire au Ministre de la guerre une lettre confidentielle en chiffres, dans laquelle il lui expose sa pensée tout entière sur les hommes et les choses. Il signale les irrésolutions prolongées du gouverneur, et sa faiblesse ou son aveuglement à écouter « un secrétaire fripon et des alentours intéressés; mais le grand coupable, c'est toujours l'intendant Bigot, qui, au mépris de la conscience et au grand détriment de la patrie, ne paraît occupé que de faire une grande fortune pour lui et ses adhérents... Ils semblaient se hâter avant la perte de la colonie, que plusieurs peut-être désirent comme un voile impénétrable de leur conduite... Si la guerre dure, dit-il en terminant, « le Canada sera aux Anglais peut-être dès cette campagne ou la prochaine. Si la paix arrive, la Colonie est perdue, si tout le gouvernement n'est pas changé. »

Cependant, après un grand conseil de guerre tenu à Montréal, le Gouverneur-Général se décida enfin à prendre quelques mesures énergiques pour la sûreté du pays. Québec, où devaient se concentrer les principales forces, fut confié à Montcalm, qui avait sous lui le chevalier de Lévis et Bougainville.

Bourlamaque fut envoyé dans les premiers jours de mai pour couvrir Carillon avec trois mille hommes. Corbière eut le soin de relever le fort de Frontenac, et Pouchot alla à Niagara avec ordre de s'y fortifier, pour empêcher l'ennemi de descendre par là à Québec. L'influence que ce capitaine du régiment de Béarn avait exercée sur les Iroquois, pendant son premier séjour en ce lieu, l'avait fait juger propre à arrêter les mécontentements qu'on voyait germer parmi ces sauvages, et à les détourner des Anglais.

Le fort de Niagara était bien placé pour commander le portage, et protéger tout le commerce de l'ouest. On y maintenait garnison.

Pouchot y arriva le 30 avril 1759, n'amenant avec lui qu'un faible renfort de cent quarante-neuf soldats, et cent cinquante-sept Canadiens. Il se regarda comme voué à la mort, ou au moins à la captivité. En quittant son général, il lui dit : « Il y a apparence « que nous ne nous reverrons qu'en Angleterre » ; » mais en pareille circonstance l'héroïsme du soldat ne compte pas avec les conséquences que peut avoir pour lui l'accomplissement d'un devoir.

Selon les ordres qu'il avait reçus, le nouveau commandant se hâta de prendre des mesures pour tenir tête à l'ennemi, s'il se présentait. Il compléta la ligne de défense et fit faire des ouvrages avancés pour protéger les dehors.

Le recensement de 1759 avait révélé les ressources extrêmes que la Colonie pouvait trouver dans ses ha-

bitants. Elle avait en ce moment-là environ quatre-vingt-deux mille âmes, sur lesquelles on comptait à peine dix mille hommes capables de porter les armes.

Tous les régiments réguliers, au mois de mai, offraient un effectif de trois mille six cent quatre-vingt-cinq hommes ainsi répartis : La Reine 440, la Sarre 489, Royal-Roussillon 485, Languedoc 473, Guyenne 436, Berry 908, Béarn 454. (Rapport de Bernier.)

Au sortir de l'hiver (10 mai 1759) Vaudreuil envoya des instructions à tous les commandants des postes et aux officiers de milice pour leur communiquer le plan de défense, et pour demander que tous les hommes de seize à soixante ans se tinssent prêts au besoin à prendre les armes. On adressa des prières publiques à Dieu pour lui demander la victoire. La crainte du joug étranger excita dans les Canadiens un généreux enthousiasme. Des enfants de douze ans et des vieillards de quatre-vingts ans, remplis d'ardeur, vinrent grossir les rangs de la milice.

Pour prévenir toute surprise, Vaudreuil fit établir des signaux le long du fleuve Saint-Laurent, depuis Québec jusqu'à l'embouchure.

Les habitants de la côte furent avertis de préparer dans les bois une retraite pour leur famille, et de s'y retirer au moindre signal.

Le premier avis de l'approche des Anglais, donné par l'officier placé au Cap des Rosiers, près de Gaspé, ne fut pas cru d'abord ; mais comme il revint de plusieurs autres côtés, il fallut bien y ajouter foi.

L'évêque de Québec, Mgr de Pontbriand, n'avait pas attendu les mauvais jours qui se préparaient pour inspirer aux infortunés Canadiens la pensée d'élever leurs regards et leurs cris vers le Ciel. Déjà, par son mandement du 17 février 1758, il avait ordonné des prières publiques dans toutes les églises de Québec. En 1759 il renouvela deux fois les mêmes recommandations et fit faire des processions du Saint-Sacrement.

Québec allait être évidemment le premier but de la conquête. C'était attaquer le pays au cœur. Après cette prise, toute résistance devenait impossible. L'importance de ce poste ne tenait pas seulement à son titre de capitale, qu'il ne devait pas garder toujours ¹, mais bien plus encore à sa position stratégique et à ses moyens de défense.

Pour la quatrième fois, cette ville voyait ses murs menacés par les Anglais.

La première attaque, en 1629, avait été un triomphe facile. Réduit au plus affreux dénûment, sans soldats ² et sans munitions, Champlain sut par sa ferme contenance imposer à l'amiral anglais Kerkt, et obtenir une capitulation honorable; mais trois ans après, Québec était rendu à la France.

La deuxième attaque, en 1690, fut glorieuse pour la France. La ville avait alors sa couronne de remparts et une puissante artillerie. Le comte de Frontenac répondit par la bouche de ses canons à l'insolente sommation de William Phipps, qui croyait l'intimider en mettant en bataille devant la ville ses trente-quatre vaisseaux. Après avoir été malheureux dans son essai de débarquement à Beauport, l'Amiral anglais vit sa flotte foudroyée par les batteries de la ville, et il lui fallut se résigner à une retraite honteuse. La diversion que devait opérer le corps qui

1. Depuis la possession du Canada, les Anglais ont établi successivement le siège du gouvernement colonial dans les villes de Québec, de Kingston, de Toronto, et de Montréal. Il est fixé depuis peu de temps dans la ville d'Ottawa (autrefois Bytown), sur la rivière du même nom.

2. Champlain n'avait que 16 soldats.

entraint du Canada par le lac Champlain fit défaut. Ce secours de deux mille réguliers et de quinze cents sauvages fut attaqué en marche par la petite vérole, qui en fit mourir cinq cents. Les sauvages effrayés se débandèrent.

La troisième attaque, en 1711, ne put pas aboutir. La flotte anglaise, forte de 84 bâtiments de toute grandeur aux ordres de l'amiral Kill, n'arriva pas jusqu'à Québec. Une horrible tempête l'assaillit sur le fleuve, au lieu nommé les Sept-Iles, et en détruisit une grande partie. L'amiral fut forcé de renoncer à son projet.

La quatrième attaque dont nous parlons devait avoir des suites fatales pour la colonie.

Depuis que Champlain, en 1608, avait jeté les premiers fondements de Québec, la ville s'était agrandie. Ce n'était d'abord qu'un petit abri au pied du cap¹, et il ne lui avait donné que le nom modeste *d'habitation* ; mais, en homme habile, il avait su choisir au milieu de ces immenses solitudes la position la plus avantageuse à un poste militaire et à un comptoir de commerce. C'est une gloire, remarque Bancroft, qu'ont partagée avec lui les Français qui furent chargés ensuite d'établir de nouveaux postes dans ces contrées lointaines. On reconnaît partout l'habileté de leur choix.

Le cap élevé et abrupt sur lequel s'étend la ville

1. Ce cap est appelé le cap *Diamant* à cause des cristaux de carbonate de chaux qu'on y trouve. Il s'élève à cent quinze mètres au-dessus du fleuve.

de Québec, domine le fleuve au lieu où son lit est le plus resserré¹. On dirait une sentinelle debout pour garder le passage. La ville est inattaquable de ce côté. Au contraire, tout était à créer pour la défendre du côté de la campagne. Quand la ville, en se dilatant, vint prendre possession du plateau sur le cap, on se contenta d'une enceinte de pieux pour la protéger contre les incursions des Sauvages ; mais quand elle se vit menacée par des ennemis plus redoutables, il fallut donner un autre caractère à sa ligne de défense.

Le comte Frontenac éleva d'abord un front de fortification régulière à la Vauban : mais, dans le siècle dernier, pour aider au développement de la ville, on dut reculer ce rempart jusqu'au lieu où on le voit aujourd'hui. Il forme un ouvrage continu, de quatorze cents mètres de long, flanqué de six bastions et percé de deux portes. Il s'étend d'un côté du cap jusqu'à l'autre.

Au moment de la guerre qui nous occupe, le mur était inachevé, les bastions étaient incomplets, et les fossés à peine ouverts. La contrescarpe n'était pas formée, et aucun ouvrage avancé ne couvrait la place.

Pendant la nouvelle attaque que Québec allait subir, mieux combinée et mieux secondée que les précédentes, devait changer son sort et celui de tout le pays.

Après s'être bien rendu compte des ressources de

1. Québec en langue sauvage signifie *retrécissement*. Le fleuve n'a en effet à ce point que treize cent vingt-quatre mètres de largeur. On la mesura sur la glace en 1635.

la colonie et du danger imminent qu'elle courait, Montcalm proposa pour plan de défense d'établir un poste puissant à la Pointe-Lévis¹, devant Québec, pour s'opposer au débarquement. Il comprit en même temps de quelle importance il était de rester maître du fleuve pour tenir l'ennemi éloigné. Deux points étaient faciles à défendre. Une forte batterie, établie sur le plateau du cap Tourmente, pouvait commander la passe à la pointe est de l'île d'Orléans, et avec ses feux plongeants couler bas tout vaisseau assez téméraire pour s'y hasarder.

Le second poste devait être placé au point saillant de la baie qui fait face à la pointe ouest de l'Île-aux-Coudres. En remontant le fleuve, les vaisseaux sont forcés de jeter l'ancre dans ce lieu, à cause de la rapidité du courant, et d'attendre la marée montante. Ils peuvent alors être mis hors de combat, sans pouvoir manœuvrer.

Malheureusement ces projets ne furent pas agréés par le gouverneur. Il fallut se borner à compléter autant que possible la défense de la ville et à établir un camp retranché sur la côte de Beauport, dont l'accès était facile pour l'ennemi.

Le faubourg Saint-Roch, qui est en dehors de l'enceinte murée de Québec, fut défendu par une forte palissade bastionnée et par deux vieux bâtiments qu'on fit échouer près du rivage pour servir de batte-

1. Ce nom est en mémoire du duc de Vantadour, troisième vice-roi du Canada. Cette pointe fut aussi appelée *cap Lauson* du nom de son seigneur.

ries. On établit une redoute au moulin de Saint-Roch, et un pont de bateaux, pour le service, entre la basse ville et la côte de Beauport.

Les troupes étaient réunies à Beauport en trois divisions. Au lieu de fortifier chacun de ces camps, on dressa devant eux une ligne continue de retranchements, qui défendaient toute cette côte depuis le pont de bateaux jusqu'à la rivière de Montmorency¹, c'est-à-dire pendant environ huit kilomètres. Ce travail fut confié à Johnstone, aide de camp du chevalier de Lévis. Il plaça quelques redoutes par intervalles, pour appuyer sa ligne. Le pont du chemin de Beauport sur la rivière Saint-Charles² fut protégé par un ouvrage à cornes.

Le 24 mai 1759, un courrier vint éveiller Montcalm à minuit, pour lui annoncer la présence de la flotte anglaise au Bic, à deux cent quarante kilomètres de Québec.

Le chevalier de Lévis fut averti immédiatement, et descendit de Montréal avec les troupes restées pendant l'hiver en cantonnement dans les campagnes où il était plus facile de les nourrir. Les soldats de la marine, les miliciens de ce district et quelques sauvages le suivirent ; mais ceux-ci étaient en petit nombre. Les sauvages catholiques domiciliés demeuraient seuls fidèles à la France. La plupart des autres atten-

1. C'est le seul souvenir que garde le Canada de son second vice-roi, le duc de Montmorency, resté tristement célèbre par sa révolte et son exécution en 1632.

2. C'est très-près de ce lieu que J. Cartier passa l'hiver avec ses 3 vaisseaux en 1535.

daient les résultats d'une lutte qui leur paraissait trop incertaine pour qu'ils prissent d'avance un parti. Ils craignaient de se compromettre.

Toute la force navale de la colonie consistait alors en deux frégates, commandées par MM. de Vauquelin et Sauvage. Elles eurent ordre de se poster un peu au-dessus de Québec, pour servir de dépôt de vivres et de munitions.

Le chiffre officiel de l'armée entière en Canada s'élevait en avril à onze mille sept cents hommes¹, et deux cents cavaliers, confiés au capitaine de la Roche-Beaucour, aide de camp de Montcalm.

La flotte anglaise s'avança sans obstacles jusqu'à l'Ile-d'Orléans, et le 28 juin elle alla jeter l'ancre derrière la Pointe-Lévis, dont la côte élevée la protégeait contre le canon de Québec. Elle comptait vingt vaisseaux, vingt frégates et un grand nombre de transports². Deux de ses officiers portaient des noms qui deviendront célèbres : l'un était Jervis, depuis comte de Saint-Vincent, et l'autre James Cook, l'illustre mais infortuné navigateur. Un marin français, Denis de Vitré, prisonnier des Anglais, leur servait de pilote, et il fut largement récompensé de sa trahison. La prétendue difficulté qu'il y avait pour les gros navires à remonter le fleuve, avait inspiré à Vaudreuil une fatale sécurité.

1. Rapport de Montreuil. Avril 1759.

2 Le rapport de Doreil, porte vingt-cinq vaisseaux, trente frégates et cent cinquante transports.

Wolfe avait sous lui Robert Monckton¹, le conquérant de la Martinique, George Townsend², Guy Carleton³ et James Murray⁴. Le ministre anglais, pour suppléer au petit nombre de soldats, avait laissé au général le choix de ses officiers, et il faut reconnaître que celui-ci fut aussi heureux qu'habile. Presque tous, jeunes comme lui, s'illustrèrent dans cette campagne.

L'armée anglaise débarqua, et forma immédiatement deux camps, l'un à la Pointe-Lévis près de l'église, et l'autre à la pointe de l'Ile-d'Orléans, en face de Québec et du camp retranché de Beauport.

Maître du fleuve et de toute la côte-sud, sur laquelle il avait fait déjà quelques descentes, Wolfe publia un manifeste en forme de sommation, pour obliger tous les habitants du pays à faire leur soumission. Il fut affiché le 29 juin à la porte de l'église de Beaumont, paroisse voisine de la Pointe-Lévis.

Ce document appartient à l'histoire. Il ne fait pas honneur à son auteur. Le voici :

« De par Son Excellence James Wolfe, major-général, colonel d'infanterie, commandant en chef
« des troupes de Sa Majesté britannique sur la rivière
« de Saint-Laurent.

1. Monckton devint ensuite gouverneur de New-York et mourut en 1782.

2. Townsend retourna en Angleterre pour soigner ses blessures et vécut jusqu'à quatre-vingt-trois ans.

3. Carleton devint gouverneur du Canada à quatre époques successives. Il sut se faire aimer des Canadiens et mourut en 1808.

4. Murray fut le premier gouverneur anglais du Canada. Il mourut en 1794.

« Le Roi mon maître, justement irrité contre la
« France, et résolu d'en rabattre la fierté, et de ven-
« ger les insultes faites aux colonies anglaises, s'est
« aussi déterminé à envoyer un armement formi-
« dable de terre et de mer, que les habitants voient
« avancer jusque dans le centre de leur pays. Il a
« pour but de priver la couronne de France des éta-
« blissements les plus considérables dont elle jouit
« dans le nord de l'Amérique.

« C'est à cet effet qu'il lui a plu de m'envoyer dans
« ce pays, à la tête de l'armée redoutable actuellement
« sous mes ordres. Les laboureurs, colons et paysans,
« les enfants ni les ministres sacrés de la religion, ne
« sont point l'objet du ressentiment du Roi de la
« Grande-Bretagne ; ce n'est point contre eux qu'il
« élève les bras. Il prévoit leurs calamités, plaint leur
« sort, et leur tend une main secourable.

« Il est permis aux habitants de revenir dans leur
« famille et dans leurs habitations, je leur promets
« ma protection, et je les assure qu'ils pourront sans
« craindre les moindres molestations, y jouir de leurs
« biens, suivre le culte de leur religion, en un mot
« jouir au milieu de la guerre de toutes les douceurs
« de la paix, pourvu qu'ils s'engagent à ne prendre
« directement ou indirectement aucune part à une
« dispute qui ne regarde que les deux Couronnes. Si
« au contraire un entêtement déplacé et une valeur
« imprudente et inutile, leur font prendre les armes,
« qu'ils s'attendent à souffrir tout ce que la guerre
« a de plus cruel. Il leur est aisé de se représenter à

« quels excès se porte la fureur d'un soldat effréné.
« Mes ordres seuls peuvent en arrêter le cours, et
« c'est aux Canadiens par leur conduite à se procurer
« cet avantage. Ils ne peuvent ignorer la situation
« présente. Une flotte considérable bouche le passage
« aux secours qu'ils pourraient se flatter de recevoir
« du côté de l'Europe, et une armée nombreuse les
« presse du côté du continent.

« Le parti qu'ils ont à prendre ne paraît pas dou-
« teux. Que peuvent ils attendre d'une vaine et aveugle
« opposition ? Qu'ils en soient eux-mêmes les juges.
« Les cruautés inouïes que les Français ont exercées
« contre les sujets de la Grande-Bretagne établis
« dans l'Amérique pouvaient servir d'excuses aux
« représailles les plus sévères ; mais l'Anglais repousse
« ces barbares méthodes. Sa religion ne prêche que
« l'humanité, et son cœur en suit avec plaisir le pré-
« cepte.

« Si la folle espérance de nous repousser avec
« succès porte les Canadiens à nous refuser la neutra-
« lité que je leur propose, et leur donne la présomp-
« tion de paraître les armes à la main, ils n'auront sujet
« de s'en prendre qu'à eux-mêmes lorsqu'ils gémi-
« ront sous le poids de la misère à laquelle ils se
« seront exposés par leur propre choix. Il sera trop
« tard de regretter les efforts inutiles de leur valeur
« martiale, lorsque, pendant l'hiver, ils verront périr
« de famine tout ce qu'ils ont de plus cher.

« Quant à moi, je n'aurai rien à me reprocher. Les
« droits de la guerre sont connus, et l'entêtement

« d'un ennemi fournit les moyens dont on se sert
« pour le mettre à la raison.

« Il est permis aux habitants du Canada de choisir.
« Ils voient d'un côté l'Angleterre, qui leur tend une
« main puissante et secourable,—son exactitude à rem-
« plir son engagement,—et comme elle s'offre à mainte-
« nir les habitants dans leurs droits et leurs possessions.

« De l'autre côté, la France, incapable de supporter
« ce peuple, abandonne leur cause dans le moment
« le plus critique, et si, pendant la guerre, elle leur
« a envoyé des troupes, à quoi leur ont-elles servi ? à
« leur faire sentir avec plus d'amertume le poids d'une
« main qui les opprime au lieu de les secourir.

« Que les Canadiens consultent leur prudence.
« Leur sort dépend de leur choix.

« Donné à notre quartier général, à la paroisse
« Saint-Laurent, Ile-d'Orléans, le 27 juin 1759. »

L'effet de cette menace si hautaine et si peu mesurée fut d'exciter une indignation générale.

Cette nuit-là même, on lança contre la flotte anglaise des radeaux et des brûlots enflammés ; mais, soit précipitation, soit maladresse de la part de ceux qui les dirigeaient, le feu fut mis à plus de quatre kilomètres de distance ; en sorte qu'il fut facile aux Anglais de les éviter et de préserver leur flotte de l'incendie.

Wolfe aurait voulu voir les Français venir au-devant de lui. Il désirait une bataille ; mais, comme ceux-ci ne sortaient pas de leurs lignes, il se prépara d'abord à bombarder la ville. Le 2 juillet, il fit élever

cinq batteries, dont trois à mortiers, sur la crête de la côte à la Pointe-Lévis, en face de Québec ; cinq mortiers et dix grosses pièces de canon purent ouvrir leur feu dès le 12 juillet, et cette canonnade continua pendant plus de soixante jours. Faute de munitions, la ville n'y répondit que faiblement.

Pour se montrer plus menaçant, Wolfe voulut se rapprocher du camp des Français. Le 9 juillet il alla avec trois mille hommes placer lui-même son camp sur la pointe de la rive gauche de la rivière Montmorency. On le nomma le camp de l'Ange-Gardien à cause de la paroisse voisine. Les deux camps n'étaient ainsi séparés que par le profond ravin de la Chute. Cette rivière, qui forme un vrai torrent, n'était guéable qu'à trois milles plus haut, et au bas de la côte, près le Saint-Laurent.

Cinquante hommes pouvaient y passer de front avec de l'eau jusqu'aux genoux. Aussitôt qu'il en eut avis, le chevalier de Lévis, qui commandait l'aile gauche, envoya M. de Repentigny avec onze cents hommes, pour défendre le premier passage.

Wolfe ne tarda pas à avoir connaissance de ce gué, et il s'avança avec deux mille hommes pour l'étudier. Cette démarche habile pouvait devenir désastreuse pour l'armée française. En prenant son camp en revers, il l'aurait trouvé sans défense, et, dans la surprise, il aurait pu facilement s'en rendre maître. Mais neuf cents Sauvages surveillaient sa marche, et quand ils virent les Anglais engagés imprudemment dans les bois épais qu'il fallait traverser presque sans

sentiers, ils firent sur eux une terrible décharge et en renversèrent cent cinquante sans laisser voir d'où les coups partaient. Wolfe comprit son imprudence, et se hâta de regagner son camp.

Du haut des plateaux de l'Ile-d'Orléans, la rade de Québec devait en ce moment offrir un spectacle imposant. Le camp du général Hardy couvrait la pointe de l'île. A gauche on voyait toute la flotte anglaise à l'ancre devant le village Saint-Joseph de la Pointe-Lévis, près le camp de Monckton, et un peu plus haut sur la côte, les batteries qui foudroyaient la ville. A droite, sur la rive gauche du Montmorency, et tout près du saut, se dressait le camp de Wolfe, avec une puissante batterie de grosses pièces dirigées contre le camp français. Les eaux écumantes de la Cascade ¹ le séparaient de son ennemi. Pendant plus de quatre kilomètres, les deux rives inaccessibles de cette rivière mettaient entre eux une barrière infranchissable. Venait ensuite la ligne retranchée des Français, qui suivait la crête de la côte de Beauport, et ondulait comme elle. A huit kilomètres de distance, Québec, couronné par ses batteries, formait le fond du tableau, et paraissait comme un bastion sur les eaux.

La rade vide et silencieuse, ce spacieux bassin, qui, à six cents kilomètres de la mer, peut recevoir plus de cent vaisseaux de ligne, occupait le centre de ce vaste panorama, et paraissait comme cernée par un cercle de fer et de feu. Par intervalles, quelquefois

1. Le saut Montmorency a soixante-treize mètres d'élévation.

bien rapprochés, les échos de la rive se renvoyaient le son des trompettes, le roulement des tambours et le bruit bien plus sinistre des mousquets et des canons.

Mais suivons un moment le mouvement combiné de l'armée anglaise à l'ouest et au sud.

En entrant en Canada par le centre, le général Amherst aurait dû se trouver sous les murs de Québec en même temps que Wolfe : mais, lent et timide, il n'avancait qu'en tâtonnant. Cependant, le 22 juillet, il débarquait au camp de Contre-Cœur, au nord du lac Saint-Sacrement, avec cinq mille sept cent quarante-trois réguliers et autant de milice, et de l'artillerie.

Bourlamaque, qui l'observait sur le lac Champlain, ne l'attendit pas à Carillon ; mais, selon les ordres secrets qu'il avait reçus, il se replia sur Saint-Frédéric, en laissant un petit poste derrière lui pour couvrir sa retraite. A l'arrivée des Anglais, les soldats devaient faire sauter le fort de Carillon ¹ et venir le joindre ; c'est ce qu'ils firent le 26 juillet.

Bourlamaque en fit autant au fort Saint-Frédéric, quelques jours après, pour aller se retrancher à l'Île-aux-Noix, à l'entrée de la rivière de Richelieu dans le lac Champlain, et il s'y mit en mesure d'arrêter aussi longtemps que possible l'armée anglaise.

Peu instruit sans doute des mouvements et des projets de Wolfe, Amherst s'établit à Saint-Frédéric, et perdit le temps à relever ses murs, et à s'y retrancher fortement. Cette frontière resta donc assez tran-

1. Ce fort de Carillon n'a jamais été rétabli, et c'est par erreur qu'un auteur moderne y place une grande ville industrielle et commerçante.

quille, à quelques chevelures près que les Sauvages enlevaient de temps en temps aux Anglais. Ce ne fut qu'au mois d'octobre que Amherst essaya, avec six mille hommes, d'entrer dans la rivière Richelieu ; mais une tempête fit faire naufrage à une partie de ses transports, et il revint à son fort attendre les événements, et passer les quartiers d'hiver.

De son côté, le général Prideaux s'était mis en route pour attaquer le fort Niagara. Il fut tué pendant le siège, le 20 juillet ; mais son successeur, William Johnson, suivit fidèlement son plan. Un renfort considérable de Sauvages des pays d'en-haut, et des garnisons des forts Machault, Vénango, Presqu'île, Rivière-aux-Bœufs, et Détroit, accouru pour venir au secours de cette place, fut arrêté en chemin par les Anglais, et complètement défait. Le P. Virot, Jésuite, aumônier de cette troupe, fut tué par un Iroquois.

Le siège de Niagara durait depuis le 6 juillet. La garnison comptait quatre cent soixante-cinq soldats commandés par le capitaine Pouchot, et vingt et un canonniers aux ordres du lieutenant Bonnafoux. Il y avait, en outre, trente-neuf employés, hommes, femmes et enfants.

La défense fut héroïque pendant 18 jours de tranchée ; mais quand les bastions furent ruinés, les batteries démontées, la brèche praticable, et tout espoir de secours perdu, la garnison mit bas les armes. Pour rendre hommage à sa bravoure, le général anglais lui donna les honneurs militaires, et la fit conduire à New-York ; les femmes et les enfants furent dirigés sur Montréal.

Tous les postes des Français entre l'Ohio et le lac Erié furent à peu près en même temps occupés sans résistance par les Anglais. Le capitaine Donville, qui commandait le petit fort de Toronto, mit le feu à son poste aussitôt après la prise de Niagara, et se retira avec ses quinze hommes à Montréal.

Tous les obstacles disparaissaient peu à peu de ce côté devant l'armée anglaise. L'*Ottawaise*, brigantin construit pendant l'hiver, pour croiser sur le lac Ontario, fut mis bientôt hors d'état de continuer ses courses.

Peu auparavant, il s'était passé sur ce navire une scène assez curieuse. Des Sauvages païens, Mississakés de nation, s'y trouvaient au moment d'un terrible coup de vent, qui brisa le grand mât et le beaupré. Accoutumés seulement à la navigation de leurs petits canots, ces sauvages furent terriblement effrayés. Ils jetèrent aussitôt dans le lac tous leurs ornements, avec quelques armes et du tabac, afin, disaient-ils, d'apaiser le Manitou. Comme la tempête continuait, ils s'en prirent à un Canadien passager avec eux sur le même bâtiment. C'était un vrai nain pour la taille ; n'ayant jamais vu un homme aussi petit, ils s'imaginèrent qu'il était un Manitou, et voulurent s'en débarrasser. On eut toutes les peines du monde à les empêcher de le tuer et de le jeter à l'eau.

Les succès des Anglais dans l'Ouest alarmèrent avec raison M. de Vaudreuil. Le chevalier de Lévis fut détaché le 10 août avec cinq à six cents hommes, pour prendre le commandement des troupes restées

au-dessus des rapides, et pour choisir un poste favorable sur le Saint-Laurent, au-dessous du lac Ontario, afin d'arrêter, s'il était possible, l'armée envahissante. Lévis jeta les yeux sur une petite île, nommée Orakointon, au-dessus de celle des Galots, et il y fit élever un fort, qui commandait la rivière, et qui fut nommé le fort ¹ Lévis. Désandrouins en fut fait commandant, et Lévis revint à Québec. En même temps, le fort de la Présentation fut abandonné et démantelé.

Le temporisateur Amherst ne laissa pas Johnson ² profiter de son triomphe à Niagara. L'armée vint se concentrer à Chouaguen, sous les ordres du général Gages, pour préparer le mouvement d'invasion définitive.

1. Les ruines de ce fort, visibles encore aujourd'hui, ont donné occasion à une curieuse méprise de la part d'un écrivain américain (Josiah Priest), qui a publié à Albany, en 1825, ses prétendues études archéologiques (*American antiquities*). Au milieu d'un luxe d'érudition, qui prouve plus de fatuité que de science, il a le courage d'annoncer aux voyageurs qui remontent le Saint-Laurent, que près de la ville actuelle de Brockville, ils verront dans une petite île des restes de constructions très-anciennes, et qui appartiennent évidemment à une civilisation avancée, mais antérieure à l'existence des sauvages de ces contrées. Il avait tout simplement devant lui les ruines très-peu monumentales du petit fort Lévis, que les notions les plus élémentaires d'archéologie n'auraient jamais permis de confondre avec les constructions des époques antéhistoriques.

2. Johnson avait sur la rivière des Mohawks, une vaste propriété qu'il devait au fanatisme des sauvages pour les songes. Un chef Iroquois alla le trouver un jour, et lui dit : « J'ai rêvé. — Qu'as-tu rêvé ? dit l'Anglais. — J'ai rêvé que tu me donnais une couverture rouge, — Eh! bien, prends-la, » dit Johnson qui prévoyait le parti qu'il pouvait tirer du préjugé sauvage. A quelque temps de là il rencontra l'Iroquois, et lui dit à son tour : « J'ai rêvé. — Quoi donc, dit celui-ci ? — J'ai rêvé, ajouta Johnson, que tu me donuais tout le terrain qui est autour de ma maison. — Si tu as rêvé, lui dit l'Iroquois, prends-le, » mais convenons entre nous qu'il ne faut plus rêver.

XI

ATTAQUE DU CAMP DE BEAUPORT. — INCENDIE DE QUÉBEC.
— RAVAGES DANS LES CAMPAGNES. — DESCENTE DE
WOLFE A L'ANSE AU FOULON.

Au commencement de juillet, il y eut entre les deux armées en présence devant Québec, trois suspensions d'armes de quelques heures. Celle du 5 fut pour porter une réponse du marquis de Vaudreuil aux lettres de l'Amiral et du Général anglais. Ni les unes ni les autres ne sont parvenues jusqu'à nous ; mais le mémoire qui les mentionne fait observer que la lettre de Saunders était plus convenable que celle de Wolfe.

Ce jugement, que confirme suffisamment le premier manifeste de Wolfe, peut s'appuyer avec plus de raison encore sur un second manifeste publié le 25 juillet, et affiché à la porte de l'église de Saint-Henri, située derrière la Pointe-Lévis. On sent transpirer dans ce factum la colère, la vengeance et le dépit secret d'un orgueil froissé. Il n'était propre qu'à révolter toute âme honnête et loyale. Chez les peuples civilisés, il y a dans les relations, même entre

ennemis, des convenances et des formes de langage dont les hommes d'honneur et bien élevés ne se départent jamais. Voici cette pièce :

« De par Son Excellence, major-général, James
« Wolfe, commandant en chef des troupes de Sa
« Majesté britannique sur la rivière Saint-Laurent.

« 25 juillet 1759.

« Son Excellence, piquée du peu d'égards que les
« habitants du Canada ont eu à son placard du 29 juin
« dernier, est résolue de ne plus écouter les senti-
« ments d'humanité qui la portent à ménager des
« gens aveugles sur leur propre intérêt. Les Cana-
« diens, par leur conduite, se montrent indignes des
« offres avantageuses qu'il leur faisait. C'est pourquoi
« il a donné ordre aux Commandants de ses troupes
« légères et autres officiers, de s'avancer dans le
« pays pour y saisir et emmener les habitants et leurs
« troupeaux, et y détruire et renverser ce qu'ils juge-
« ront à propos. Au reste, comme il se trouve fâché
« d'en venir aux barbares extrémités dont les Cana-
« diens et les Indiens leurs alliés lui montrent
« l'exemple, il se propose de différer jusqu'au 10 août
« prochain à décider des prisonniers envers lesquels
« il usera de représailles, à moins que, pendant cet
« intervalle, les Canadiens ne viennent se soumettre
« aux termes qu'il leur a proposés dans son placard,
« et par leur soumission toucher sa clémence, et le
« porter à la douceur.

« Donné à Saint-Henri, le 25 juillet 1759.

« Joseph DALLING, *major des troupes légères.* »

Cependant le mois de juillet touchait à sa fin, et Wolfe ne se trouvait pas plus avancé qu'au commencement de la campagne. Fatigué d'attendre inutilement que son adversaire prit l'initiative, il résolut de tenter une attaque sur la ligne retranchée des Français, au point le plus rapproché de son camp.

Après sa chute, le Montmorency coule pendant plus de cent mètres sur le sable, avant de rejoindre le Saint-Laurent, et on peut le passer facilement à gué à marée basse. Wolfe forma le plan de s'avancer par là avec deux brigades, au moment où Monckton, venant de la Pointe-Lévis, aurait opéré son débarquement, sous la protection du feu de deux frégates de 16 canons et du *Centurion*, vaisseau de 60, embossés devant la redoute de Johnstone. Wolfe devait démasquer, en même temps, sur les hauteurs de son camp, une nouvelle batterie de 20 canons de 24 et de 6 mortiers. C'était en tout plus de 126 pièces, auxquelles les Français ne pouvaient en opposer que 20. Le feu de l'artillerie anglaise commença à onze heures, et continua jusqu'au soir.

Le 31 juillet, Montcalm s'aperçut du mouvement des troupes anglaises et de leur embarquement à la Pointe-Lévis. Il fut même bientôt facile de reconnaître vers quel point elles se dirigeaient ; mais les mesures étaient prises pour les recevoir.

A quatre heures du soir, au moment où Monckton arrivait avec sa flottille de la Pointe-Lévis, Wolfe, descendu de son camp, se tenait prêt à le rejoindre

pour l'attaque. Malheureusement, le débarquement manqua d'ensemble, parce que quelques barques s'échouèrent trop tôt ; mais le signal était donné : treize compagnies de grenadiers, et deux cents hommes du second bataillon américain descendus les premiers, coururent aux retranchements sans attendre d'être soutenus, et malgré le feu nourri de la ligne française.

M. de Lévis, qui commandait cette section du camp, avait fait abandonner la redoute placée sur le rivage. Il avait compris tout l'avantage qu'il y aurait pour lui à laisser l'ennemi tenter d'escalader le coteau, pour forcer le retranchement. En effet, le rivage, très-marécageux en cet endroit, était rempli de fondrières dangereuses après les pluies. La côte elle-même formait un escarpement très-abrupt et impraticable quand la terre est humide.

Les braves montagnards Écossais purent arriver au pied du coteau où était la redoute abandonnée ; mais ils firent des efforts héroïques et infructueux pour le gravir. Les décharges presque à bout portant les faisaient tomber en très-grand nombre.

Cependant la nuit s'approchait, la mer montait et allait couvrir la plage. La position devenait à chaque instant plus critique. En ce moment, un nuage épais vint à propos s'abattre sur l'horizon, et verser des torrents de pluie. Les armées ne se voyaient plus.

En homme habile, Wolfe ordonna la retraite à temps. Il avait perdu six cents hommes de ses meilleurs soldats. Son artillerie avait tiré plus de

trois mille coups sans faire de grands dommages.

L'obscurité produite par l'orage protégea les Anglais. Ils étaient hors de portée quand on put constater leur retraite.

Dans son ordre du jour, le Général anglais blâma sévèrement l'impétuosité si peu réfléchie de ses grenadiers. Les éloges furent pour le calme et le sang-froid des bataillons de Monckton.

Dès le principe, Wolfe avait mal auguré de cette tentative, mais il y avait été poussé par ses officiers et par la direction venue d'Angleterre. Il écrivit au Ministre pour lui exposer les motifs de sa répugnance, que les événements avaient justifiée. « Si la place
« de Québec, lui dit-il, était disposée de manière que
« notre artillerie pût servir, que nos troupes pussent
« agir ensemble, qu'enfin nous pussions assurer
« notre retraite en cas de malheur, je pourrais es-
« pérer de réussir : mais ici je ne trouve aucun de
« ces avantages. Le rivage sur lequel les troupes
« doivent se former est rempli de limon à une
« grande profondeur, et coupé par des trous. La
« côte que nous avons à monter est escarpée et en
« quelques endroits impraticable. L'ennemi est nom-
« breux derrière ses retranchements, et son feu est
« très-vif. Si l'attaque avait été heureuse, ce n'aurait
« pu être qu'au prix d'un grand nombre de nos
« soldats, tandis que le voisinage des bois aurait
« procuré un abri sûr aux Français. Enfin il nous
« serait encore resté la rivière Saint-Charles à passer
« avant de pouvoir investir la place. J'avais bien vu

« tout cela ; mais le désir d'exécuter les ordres du
« Roi m'a fait faire cette tentative, persuadé qu'une
« armée victorieuse brave tous les obstacles. »

Malgré le grave échec qu'il avait essuyé, Wolfe était loin de se laisser abattre ; mais il luttait presque seul contre des difficultés qui grandissaient à chaque heure. Il ne recevait aucun message de son Commandant en chef, Amherst ; il savait que celui-ci n'était arrêté que par trois mille hommes, tandis que lui se trouvait au milieu d'un peuple ennemi, qui était retranché dans des positions formidables, et qui combattait en désespéré pour sauvegarder sa famille, sa patrie, sa langue, sa religion.

Cependant, dès le milieu de juillet, Wolfe avait fait faire des tentatives de débarquement au-dessus de Québec, autant pour approvisionner ses troupes par le pillage que pour forcer son ennemi à diviser ses forces. Sept vaisseaux avec mille hommes de débarquement avaient passé de nuit devant la ville, et s'étaient avancés jusqu'à trente-deux, quarante et cinquante-six kilomètres au-dessus. Les deux frégates françaises chargées du dépôt des vivres avaient dû remonter jusqu'à soixante-douze kilomètres plus haut pour les éviter.

Le major Dumas, avec douze cents hommes, fut envoyé pour protéger la rive gauche du fleuve et empêcher que l'ennemi ne coupât la communication entre Montréal et les deux frégates. Les Anglais parvinrent à descendre à Déchambault, à cinquante-six kilomètres de Québec, mais ce ne fut que pour

pillier le dépôt des bagages d'un régiment français: l'apparition de deux cents cavaliers du capitaine de la Roche-Beaucourt les fit remonter précipitamment dans leurs vaisseaux. Ils purent cependant surprendre le poste de Déchambault avant qu'il fût secouru, mais sans réussir à s'y établir. Bougainville était accouru pour les déloger.

Les vaisseaux anglais, mouillés devant le village de Saint-Augustin, voulurent tenter un autre débarquement, et le 29 au soir, leurs canons, soutenus par la mousqueterie, ouvrirent un feu très-nourri contre le poste qui défendait cette côte. Ils le prolongèrent pendant trois heures : mais le commandant anglais trouva le poste trop bien gardé pour oser s'aventurer, et s'éloigna.

Un Sauvage outawais, prisonnier sur une des frégates anglaises, et gardé à vue, montra alors une rare adresse pour recouvrer sa liberté. Pendant une nuit obscure, il était parvenu à se débarrasser de ses chaînes, et, au moment où la sentinelle qui veillait sur lui s'était un peu éloignée, il jeta avec bruit sa couverture à l'eau en même temps qu'il s'élançait lui-même dans le fleuve de l'autre côté du bâtiment. La vue de la couverture blanche sur l'eau fixa l'attention, et pendant qu'on dirigeait sur elle tous les coups, le Sauvage s'éloignait et gagnait la rive du côté des Français.

Cependant la faible constitution de Wolfe pliait sous l'énergie de son âme ardente, et sous la pression d'une anxieuse impuissance. Quoique mû par la

fièvre, il proposa à un conseil de guerre réuni au quartier de Monckton, trois moyens également désespérés pour attaquer Montcalm dans ses retranchements. Ils furent rejetés tous à l'unanimité. On ne lui accorda qu'une chose, ce fut de conduire quatre ou cinq mille hommes au-dessus de la ville, pour essayer de forcer le Général français à sortir de sa position, qu'on croyait imprenable, et à accepter une action à champ ouvert. Wolfe se voyait d'autant plus pressé de prendre un parti, qu'il venait d'apprendre les succès de l'armée de l'Ouest. Son ennemi allait être obligé de partager ses forces.

Cependant, tandis que les généraux anglais faisaient des projets pour sortir de leur inaction fatale, les cinq batteries dressées à la Pointe-Lévis continuaient leur œuvre de destruction, sans avancer en rien la conquête. Le soin d'arrêter tous les commencements d'incendie dans la ville occupait la garnison française, plus que le service des pièces, en grande partie démontées, ou mal fournies de munitions. La basse ville fut presque tout entière détruite par le feu, le 8 août.

Dans la ville haute, beaucoup d'édifices, avec la cathédrale, devinrent peu après la proie des flammes. La ville n'était, en réalité, qu'un monceau de ruines. 240 maisons avaient été incendiées.

Au reste, les campagnes, presque dès les premiers jours de la présence de l'armée anglaise, avaient été traitées aussi cruellement. C'était un système de dévastation qu'aucun motif n'excuse ; il semblait uno

sorte de vengeance pour les échecs éprouvés, ou un simple moyen d'intimidation.

Les soldats pillaient et brûlaient les villages, enlevaient les bestiaux, dévastaient les champs et coupaient même les arbres fruitiers. Depuis le saut du Montmorency jusqu'au cap Tourmente, tout avait été ravagé sur les deux rives.

La Malbaie, la baie Saint-Paul, l'île d'Orléans tout entière, avaient subi le même sort. Sur la rive droite du fleuve, depuis Berthier jusqu'à la rivière du Loup, quatre-vingt-douze kilomètres au-dessous de Québec, et jusqu'à Saint-Nicolas et Sainte-Croix au dessus, rien n'avait été épargné. Le capitaine Montgoméry, entre autres, a laissé une triste mémoire de son passage à Saint-Joachim. De sang-froid et sans motif, il fit massacrer le curé et les habitants, qu'il avait faits prisonniers.

Les cinq paroisses de l'île d'Orléans furent complètement dévastées. Avertis que beaucoup d'habitants avaient enfoui en terre tout ce qu'ils avaient de précieux, les soldats fouillaient partout, et, pour découvrir les cachettes, ils allaient le matin examiner les champs et reconnaître les lieux qui ne portaient pas des traces de rosée.

Ces actes iniques, dont la mémoire de Wolfe restera toujours entachée, étaient surtout la sanction du deuxième manifeste que nous avons vu.

Dès le commencement d'août, Wolfe leva le camp de l'Ange-Gardien pour s'établir à la Pointe-Lévis et préparer l'exécution de son dernier projet.

Il était vivement pressé par l'Amiral, qui, à cause de la saison avancée, voulait qu'on hâtât le dénouement à tout prix. Ils allèrent ensemble étudier les environs de la ville, pour s'assurer de la possibilité d'un débarquement.

Une lettre de Wolfe à Pitt, en date du 2 septembre, nous révèle toutes les perplexités et les graves inquiétudes de son âme : « Je ne puis le (l'Amiral) pousser
« à une entreprise d'une nature si dangereuse, avec
« si peu de chances de succès... Dans ma situation,
« je rencontre une telle réunion de difficultés que je
« ne sais comment me déterminer. Les intérêts de la
« Grande-Bretagne demandent les mesures les plus
« énergiques, et cependant on ne peut risquer la vie
« d'une poignée de braves que là où il y a quelque
« espérance de succès. »

Ces lignes ne furent lues en Angleterre qu'avec une vraie épouvante. On croyait y voir le secret pressentiment de quelque grand désastre.

Wolfe sentait la nécessité impérieuse de sortir promptement d'une manière ou d'une autre de ce provisoire, qui pouvait devenir fatal par sa seule durée. Il connaissait l'anxiété produite en Europe par son inaction, et il entendait les propos menaçants des officiers de la marine, qui étaient effrayés de la perspective de se voir enfermés dans les glaces du Saint-Laurent.

Le 3 septembre, il avait fait remonter le fleuve à douze nouveaux bâtiments qui portaient ses quatre mille hommes d'élite.

Montcalm aperçut ce mouvement, et dès le lendemain il détacha Bougainville avec onze cents hommes choisis, pour rallier le corps d'observation de Dumas, et en prendre le commandement. Il avait ordre de suivre de très-près les démarches de l'ennemi, pour tâcher de sonder ses projets et être prêt à s'opposer à un débarquement.

Wolfe cacha habilement son jeu. Ses dix-neuf vaisseaux étaient toujours en mouvement. Chaque jour, avec la marée, ils remontaient quelquefois jusqu'à vingt-quatre kilomètres et descendaient jusqu'à deux kilomètres de Québec. Il voulait fatiguer les troupes de Bougainville, qui faisaient sur le coteau le même mouvement que lui sur le fleuve, et leur inspirer à la fin moins de sollicitude. C'est ce qui arriva. Le 12 septembre, Bougainville avait donné avis à son Général que les Anglais étaient arrêtés au camp de la Pointe-Lévis, et il resta inactif au Caprouge, à 12 kilomètres de Québec.

A deux kilomètres de la ville, Wolfe avait reconnu une anse, dite l'*Anse au Foulon*, où la descente était possible, et d'où partait un petit chemin rampant, qui conduisait au sommet du coteau. Ce coteau, de près de quatre-vingts mètres de haut, n'est que la continuation du cap de Québec, et forme très-près du rivage un rideau de rochers très-escarpés et presque partout inaccessibles.

Pendant l'obstacle que Wolfe rencontrait dans les officiers de la flotte devenait chaque jour plus menaçant. On a vu plus d'une fois des opérations

importantes entravées ou sérieusement compromises par ce concours simultanément des forces de terre et de mer, surtout quand les deux chefs ont une autorité égale. Les rivalités, les appréciations différentes, les secrètes jalousies amènent facilement des difficultés qu'une entente bienveillante peut seule résoudre.

L'armée de mer avait un juste sujet d'anxiété en présence de la mauvaise saison qui approchait.

Le 10 septembre, après un conseil de guerre tenu sur le vaisseau amiral, le départ de la flotte fut décidé pour prévenir la saison des glaces. Quelques vaisseaux devaient recevoir immédiatement l'ordre de lever l'ancre et de descendre le fleuve, tandis que les autres se mettraient en mesure de les suivre très-prochainement.

C'était frapper Wolfe au cœur. A force d'instances, il obtint de faire encore une dernière tentative avant d'embarquer son armée. Il fut secondé par les événements. Il rencontra le 12 septembre un de ces incidents imprévus qui sont pour des hommes clairvoyants comme une révélation du succès.

La côte près de Québec, depuis l'Anse au Foulon jusqu'à Saint-Michel de Sillery ¹, c'est-à-dire sur environ quatre kilomètres, était protégée par trois redoutes, ayant chacune cent hommes.

Deux déserteurs français apprirent à Wolfe que, le soir même, un convoi de vivres devait descendre pour le camp de Beauport, et que le mot d'ordre avait été donné aux trois portes sur la côte pour le laisser

1. Voy. l'appendice E.

passer. Ils lui révélèrent en même temps avec quelle négligence ces portes étaient gardées.

Wolfe résolut de profiter de l'occasion et de prévenir la descente du convoi, afin de surprendre une des redoutes et de gagner le plateau des Plaines d'Abraham qui n'étaient pas défendues.

Le général anglais n'avait pris pour le suivre que l'élite de ses troupes; c'étaient le 78^e écossais, le 58^e de ligne, et surtout les grenadiers de Louisbourg choisis dans le 22^e, 40^e et 45^e régiment, en tout environ quatre mille huit cent vingt-huit hommes.

La veille de cette action mémorable, Wolfe eut occasion de faire apprécier son caractère sous un autre point de vue. Un jeune aspirant de marine, Robinson, qui était de service dans le canot quand le Général alla le soir visiter les postes, a raconté ce trait curieux.

Pendant que les rameurs le conduisaient en silence, Wolfe, sans aucune préoccupation du grave événement qui se préparait, récitait avec beaucoup d'âme, à un officier assis à ses côtés, une belle élogie de Thomas Gray, publiée tout récemment et encore très-peu connue¹. Il ajouta en finissant: « Je préférerais la gloire d'avoir fait un pareil chef-d'œuvre, à celle de remporter demain la victoire sur les Français. »

1. « The boast of keraldry, the pomp of Power,
 « And all that beauty, all that Werlth ever gave
 « Await alike the inexorable hour.
 « The paths of Glory lead but to Grave.

« L'orgueil des titres, la pompe du pouvoir et tout ce que la fortune
 « a jamais pu donner sont également soumis à l'heure inexorable.
 « Les sentiers de la gloire ne conduisent qu'au tombeau. »

Pour détourner l'attention des Français, Saunders, à la Pointe-Lévis, avait mis quelques-uns de ses vaisseaux en mouvement, avec de nombreuses barques chargées de troupes. Il semblait se disposer à attaquer l'alignement de Beauport, tandis que, sur d'autres bâtiments, Cook et d'autres officiers faisaient des sondages et plaçaient des bouées près de la côte. Montcalm étudia ces mouvements pendant toute la journée, mais sans découvrir la ruse.

Cependant, le 12 septembre au soir, tout était prêt dans la petite armée de Wolfe; chaque officier occupait son poste, et les bateaux avaient déjà leurs soldats de débarquement. Le plus rigoureux silence était de consigne; une profonde obscurité et un vent violent de sud-est favorisaient l'entreprise.

Wolfe, accompagné de Monckton, de Murray et de la première partie de ses forces, descendit le fleuve en se laissant aller au courant le long du rivage.

Des officiers parlant très-bien le français devaient seuls répondre au *qui vive?* des sentinelles françaises, et ils s'en acquittèrent si bien, qu'ils leur donnèrent complètement le change; mais ce qui acheva de les tromper, ce fut cette réponse donnée à demi-voix : « Ne faites pas de bruit, ce sont les vivres. »

Les deux premiers postes commandés par les capitaines de Rémini et de Douglas crurent avoir affaire au convoi annoncé, et, par une sécurité que rien ne peut excuser, ils ne demandèrent pas le mot d'ordre.

Sur la rive droite, quelques vaisseaux suivaient les barques à une petite distance avec le reste des

troupes, pour porter secours en cas d'un échec.

Pour tenir Bougainville éloigné de ce lieu, d'autres vaisseaux s'arrêtèrent, contre leur coutume, à douze kilomètres de Québec, au Cap Rouge. Ils attirèrent son attention par certaines dispositions qu'ils semblaient prendre, et il resta à les observer.

A 11 heures du soir, les bateaux qui portaient l'avant-garde de Wolfe abordèrent un peu au-dessus de la redoute de l'Ause au Foulon, où commandait l'inepte Vergor. Les sentinelles n'étaient pas à leur poste. Un sergent anglais marchait en avant avec douze grenadiers. Il avait ordre d'avancer rapidement et de s'arrêter à la première résistance. Un lieutenant et un détachement de grenadiers le suivaient avec la même consigne. La redoute fut cernée sans bruit, et son commandant, surpris au lit, fut fait prisonnier avec ses soldats.

Wolfe suivait l'exécution de son plan avec une fiévreuse anxiété; il était si peu sûr de son succès qu'il avait résolu de ne sacrifier que son avant-garde, composée de deux cents hommes. Si elle n'eût pas pu atteindre le haut du coteau, il se rembarquait aussitôt, et renonçait à toute autre entreprise.

Les Anglais gravirent immédiatement le coteau, les uns par le petit sentier, les autres en s'attachant aux rochers et aux arbrisseaux. A peine au sommet, ils échangèrent quelques coups de fusil avec les soldats de deux petites redoutes, qui prirent la fuite, et qui portèrent en ville la nouvelle de l'attaque. Le colonel Howe fit taire sans peine une batterie de quatre canons dressée sur la gauche, en un lieu appelé *Samos*.

Pendant ce temps-là, les barques anglaises allaient et venaient pour débarquer le reste des troupes. La division du général Townsend gravit la colline la dernière.

Bernetz, commandant de place à Québec, avait entendu la fusillade nocturne ; mais, ne soupçonnant que l'attaque du convoi de vivres, il fit avertir Vaudreuil.

Wolfe s'avançait déjà vers Québec. Après avoir rallié sa petite armée, soutenue de deux pièces de canon, il la rangea en bataille sur les Plaines d'Abraham ¹, à trois kilomètres de la ville.

1. Ce nom, devenu historique, désignait la propriété d'un nommé Abraham Martin, pilote du Roi sur le Saint-Laurent, en 1646. On la donna depuis à la plaine voisine.

XII

BATAILLE DES PLAINES D'ABRAHAM. — WOLFE ET MONTCALM BLESSÉS A MORT. — DÉFAITE DES FRANÇAIS.

A la nouvelle du débarquement des Anglais, le régiment de Guyenne, posté au pont de la rivière Saint-Charles, reçut ordre de se porter sur les hauteurs. Quand il arriva, l'armée de Wolfe était déjà en bataille, et prête au combat. Les Français en donnèrent immédiatement avis à Vaudreuil et attendirent du renfort ; mais les correspondances entre les différents postes étaient mal établies, ou du moins mal servies. Les secours éprouvèrent un retard inexplicable et qui compromit le succès.

L'aile droite du camp de Beauport alla aussitôt rejoindre Guyenne. Montcalm, qui était au centre du camp, n'apprit ces nouvelles que vers 7 heures du matin. Il partit en ordonnant le départ de toutes les forces disponibles. Il ne put réunir que quatre mille cinq cents hommes¹, en partie miliciens et sauvages.

1. Il est bien difficile aujourd'hui de connaître avec certitude le chiffre des deux armées réunies sur les Plaines d'Abraham. Les écrivains anciens s'accordent aussi peu que les modernes. En voici le relevé :

Vaudreuil retint quinze cents hommes sous les ordres de Poulhariés pour la garde du camp.

Les troupes françaises avaient plus de quatre kilomètres de chemin à faire, une côte à gravir, et des champs de blé très-haut à traverser. Elles firent ce trajet au pas de course, mais elles arrivèrent épuisées.

Ce ne fut que vers 9 heures que Montcalm put mettre tous ses soldats en bataille devant un ennemi qui l'attendait au repos depuis 4 heures. Dans cette situation critique, il fallait prendre un parti, et, sur l'avis des généraux, il se décida à courir les hasards d'un combat, mais en le retardant le plus qu'il put dans l'espérance d'un secours qui lui fit défaut.

En même temps, il envoyait ordre à Bougainville de venir le rejoindre avec ses soldats, et il faisait demander, avec instances, quelques pièces de campagne à M. de Ramezay, lieutenant du Roi à Québec. Il ne put en avoir que trois¹. Ses dépêches multi-

L'intendant Bigot donne aux Français 3,500 h., aux Anglais 3 à 4,000 h.

De Montreuil, major général,

(Mém. du 29 septembre 1759), ? 4,500

Doreil, commissaire des guerres, 3,000 6,000

Colonel Frazer (rapport officiel) 5,000 4,000

Sullivan (1819) dit que les forces étaient égales, mais que Wolfe n'avait que des soldats d'élite, et que Montcalm avait la moitié de miliciens et de Sauvages.

Hawkins donne aux Français 5 000 hom., aux Anglais 4,800 hom.

Bancroft 5,000 5 000

Garneau 4,500 8,000

Colonel Beatson 7,500 (sans les Sauvages) 4,828

Dussieux 4,500 5,000

1. La ville avait environ 300 canons, presque tous de 24 et de 36 livres. Montcalm avait demandé des 24 pièces de campagne qui étaient à une batterie de la basse ville.

pliées à M. de Vaudreuil pour obtenir le reste des troupes du camp étaient restées sans réponse. Les tirailleurs Canadiens et les Sauvages, cachés dans les petits massifs d'arbres qui couvraient la plaine, faisaient déjà le coup de feu depuis une heure quand la bataille s'engagea, vers dix heures et demie.

L'armée de Montcalm formait une ligne dont une partie des réguliers occupait le centre avec deux canons. La droite, composée des milices de Québec et de Montréal, s'appuyait sur le chemin de Sainte-Foye ¹, la gauche, composée des milices des Trois-Rivières et d'une partie de celles de Montréal, s'étendait jusqu'à la crête du coteau ² qui domine le fleuve. Les Français avaient l'avantage d'une position un peu élevée. Elle ne leur profita pas.

Le général anglais avait rangé son armée devant les *Buttes-à-Neveu*, qui lui cachaient la ville et le protégeaient contre son canon. Son aile droite, commandée par Monckton, était appuyée au bois de Samos, et sa gauche, commandée par Townsend, se courbait un peu devant le chemin de Sainte-

1. Cette dénomination d'un village à six kilomètres de Québec est une altération de son nom primitif, bien respectable cependant par son origine. Il se nommait *Notre-Dame-de-Foye*, et il fut fondé en 1667 en faveur des Hurons chrétiens, venus chercher asile et protection au milieu de la Colonie. Ce nom lui fut donné à l'occasion de l'installation d'une statue de la très-sainte Vierge, envoyée du village de Foye, près de Dinant, en Belgique, pour être honorée dans une mission de Sauvages.

2. Garneau met la gauche de Montcalm sur le chemin St.-Louis. Le lieu où tomba Wolfe en l'attaquant, prouve qu'elle devait être au nord de ce chemin.

Foye, et allait jusqu'à la maison dite de Borgia ¹.

Wolfe restait au centre avec Murray et les deux pièces de canon enlevées à la redoute voisine ². Une forte réserve se tenait en arrière, prête à accourir au premier signal. C'est dans cette situation qu'il laissa l'ennemi engager l'action. Ses soldats essayèrent la première décharge des Français sans s'ébranler, malgré des pertes nombreuses. Mais, bien convaincu que toute retraite était impossible s'il était battu, Wolfe parcourait les rangs pour exciter le courage et recommander le sang-froid. Il avait fait mettre deux balles dans les fusils, avec ordre de ne tirer que quand les Français seraient à quarante mètres ³.

Ceux-ci avaient voulu se prévaloir de l'immobilité de leur ennemi, et fondre sur lui avec impétuosité ; mais les Anglais, fidèles à leur consigne, les avaient attendus sans bouger, et, au moment fixé, ils firent une terrible décharge sur toute la ligne. Elle fut si meurtrière qu'elle jeta le désordre parmi les Français, en sorte qu'il ne fut plus bientôt possible de régulariser la résistance.

1. Il existe deux plans anciens de la bataille des Plaines, tracés par Thomas Jeffreys, et le major Monchief, ingénieurs anglais. Le premier, à qui on doit aussi le plan de la bataille de Carillon, donne au champ de bataille des Plaines une étendue évidemment exagérée. Le front d'attaque des Anglais occupe toute la largeur du plateau. La ligne des Français s'étend bien plus encore, et descend, en s'inclinant, jusque dans la vallée de la rivière Saint-Charles. L'ingénieur a consulté son imagination plus que l'histoire et les lieux.

Le second, mieux renseigné, puisqu'il était ingénieur de l'expédition de Wolfe, place les deux armées sur le chemin de Sillery, de manière que ce chemin passait à peu près par leurs centres.

2. Mémoires du capitaine Pouchot.

3 Garneau dit *vingt pas*!

La mort des trois brigadiers de Sénezergues, de Fontbrune et de Saint-Ours, frappés par les premières balles à la tête des deux ailes qu'ils commandaient, avait jeté la consternation dans les rangs.

Le Général anglais étudiait avec soin ce mouvement, et il sut habilement en profiter. Il se mit à la tête de ses grenadiers, et fit une charge intrépide à la baïonnette sur la gauche des Français. La victoire ne resta pas longtemps douteuse. Les lignes, déjà en partie rompues, ne résistèrent que faiblement.

Cependant, dès le commencement de l'action, Wolfe avait été blessé au poignet. Sans quitter son poste, il s'était contenté de faire bander sa plaie.

A peine engagé dans la mêlée, il fut atteint par une seconde balle, qui lui traversa la poitrine. Il tomba; mais il eut assez de présence d'esprit et de force d'âme pour dire aux soldats qui le relevèrent, de ne pas laisser voir son visage aux troupes, pour que sa pâleur ne révélât pas son état, et ne les décourageât pas. Alors, il donna l'ordre au colonel Burton de couper la retraite aux Français, en se portant vers la rivière Saint-Charles.

Une soif brûlante dévorait le blessé, et il se fit donner un peu d'eau d'une fontaine voisine. Quelques grenadiers le portèrent en arrière, à l'angle d'une redoute dont les soldats du 28^e s'étaient déjà emparés.

Monckton, premier brigadier, blessé presque en même temps que Wolfe, dut laisser le commande-

ment à Towsend, et quitter le champ de bataille, ainsi que le colonel Carleton, atteint à la tête.

Les troupes anglaises ignoraient, en grande partie, la chute de leur Général, et continuaient à se battre avec intrépidité.

Cependant, malgré sa blessure mortelle, Wolfe restait encore préoccupé de ce qui se passait sur le champ de bataille. Il entendit dire près de lui : « Ils fuient ! — Qui ? » demanda le Général mourant, et sa figure se ranima tout à coup. « Les Français, lui répondit-on. — Je meurs content, » dit le héros, et il expira.

Les Français pliaient en effet sur toute la ligne.

Montcalm, que la victoire allait trahir pour la première fois, avait longtemps fait des efforts surhumains pour maintenir l'ordre, et tenir tête à l'ennemi. Deux légères blessures, reçues au début du combat, n'avaient rien ralenti de son ardeur. Quand il vit toutes les lignes rompues, il ne s'occupa plus que des moyens de protéger la retraite en ménageant l'action des tirailleurs chargés de retarder la marche des ennemis, et en cherchant à rallier les fuyards.

Il était à cheval au milieu d'eux sur les Buttes-à-Neveu, à une petite distance de la porte Saint-Louis, quand il fut atteint par une balle dans les reins. Son énergie naturelle le servit plus que jamais dans cette circonstance. Malgré la gravité de sa blessure, il resta à cheval, et rentra en ville, soutenu de chaque côté par deux grenadiers.

Cependant l'armée anglaise trouvait dans sa vic-

toire des obstacles sans cesse renaissans. Elle ne s'avancait qu'avec de grandes précautions : ce plateau, couvert alors de nombreux bouquets de bois, offrait un avantage au feu des tirailleurs et des Sauvages, qui prolongèrent ainsi longtemps la résistance ; elle fut très-meurtrière pour les Anglais.

Heureusement pour les Français, Towsend n'avait pas l'activité et l'énergie de Wolfe. Il ne laissa pas le colonel Burton descendre dans la plaine pour couper la retraite, et il ne permit pas à l'armée de poursuivre les fuyards jusque dans la ville, qu'elle aurait trouvée entièrement ouverte.

La mort d'un Général en chef et des officiers qui avaient peut-être le secret de ses plans jette souvent du désordre dans les projets militaires, et doit facilement faire excuser ceux qui sont chargés de les remplacer. Towsend fit rentrer ses troupes dans leurs lignes, pour leur donner un peu de repos bien mérité.

A la nouvelle de l'attaque des Anglais, Bougainville s'était mis en mouvement avec une partie des troupes qu'il avait pu réunir. Mais, arrêté un instant en chemin, pour enlever une maison déjà occupée par les Anglais, il perdit un temps précieux et n'arriva que vers midi sur le champ de bataille. C'était trop tard.

Il s'aperçut bientôt que les Français étaient en complète déroute, et qu'il ne pouvait pas les secourir ; il crut plus prudent de se retirer.

Les Français en fuite ne rentrèrent qu'en petit nombre dans la ville. Ils craignaient trop, et avec

raison, que les Anglais ne vinsent les y bloquer. Ils descendirent précipitamment la Côte d'Abraham auprès de l'Intendance, et ils se dirigèrent en masse vers les deux ponts de la rivière Saint-Charles, mais surtout vers le pont de bateaux, pour rentrer au camp de Beauport. Du côté de Beauport, le grand pont était défendu par un ouvrage à cornes. Sur le bord de la rivière, il n'avait qu'un rideau de pieux garnis de canons de gros calibre. Mais la rivière, profonde en cet endroit et large d'environ trente-cinq mètres, le rendait inattaquable de ce côté.

Le pont de bateaux près de la ville n'avait pas les mêmes moyens de défense. Les ennemis auraient pu s'en emparer facilement. Le quart de l'armée en fuite ne l'avait pas encore franchi, quand l'apparition de quelques Anglais sur la crête du coteau jeta l'épouvante dans le poste de la tête du pont, et les officiers crièrent aux soldats d'aller couper le pont de bateaux pour fermer le passage aux vainqueurs.

Par cette résolution précipitée, on sacrifiait impitoyablement une bonne partie de l'armée. Le major Johnstone arriva à temps pour empêcher un pareil malheur. Il parvint à entraîner M. Hugon, commandant alors de ce poste, et à lui faire suspendre l'exécution de cet ordre insensé.

L'ennemi ne se présenta pas, et les restes de l'armée rentrèrent au camp, mais dans le plus grand désordre.

Vaudreuil, avec tout son état-major, s'était transporté à l'ouvrage à cornes, pour attendre les résultats

de la journée, et aviser aux mesures qu'il y avait à prendre. Quand la perte de la bataille fut bien constatée, une partie de son conseil opina pour une capitulation, et le Gouverneur se laissa facilement entraîner. Comme il prévoyait l'opposition qu'y feraient quelques-uns des officiers les plus influents de l'armée, il s'enferma avec l'Intendant et quelques autres, dans une petite maison au milieu du fort, et se mit à rédiger un projet.

Cette nouvelle se répandit à l'instant parmi les officiers, et excita au plus haut point l'indignation générale. Le commandant du régiment de Béarn, le brave Dalquier, vieillard vénérable, qui portait sur tout son corps les preuves de son courage, accourut pour s'y opposer et défendre la cause du Roi et les intérêts de son pays. Poulhariés, officier d'un grand sang-froid, plein d'honneur et d'un vrai mérite, arrivait au même moment du ravin de Beauport, et se présenta aussitôt pour combattre un projet si déshonorant. « Plutôt que d'y consentir, il était prêt, disait-il, à verser jusqu'à la dernière goutte de son sang. » Le plan de capitulation fut abandonné.

Cette bataille, si petite dans ses proportions, quoique si grande dans ses résultats, restera à jamais célèbre. Elle fit passer des mains de la France à celles de l'Angleterre une contrée presque aussi grande que la moitié de l'Europe. La perte des Français s'éleva à près de mille hommes, y compris deux cent cinquante prisonniers. Trois officiers généraux y perdirent la vie. La perte des Anglais fut d'environ sept cents

hommes, parmi lesquels se trouvaient le général en chef et les principaux officiers.

Quelques hommes ont reproché à Montcalm de s'être trop pressé d'en venir aux mains, et d'avoir livré aux hasards d'une simple bataille le sort de tout un pays. Ils auraient voulu qu'il eût attendu Bougainville, — qu'il eût fait venir de la ville et du camp tout ce qui s'y trouvait de troupes avec de l'artillerie, — qu'il se fût retranché sur les Buttes-à-Neveu, pour forcer l'ennemi à venir l'attaquer dans ses lignes avec désavantage. Enfin, d'après eux, Montcalm, vu le caractère de ses soldats, en grand nombre miliciens, aurait dû éviter une bataille rangée, et surtout ne pas les disposer sur une seule ligne sans profondeur.

Ces reproches, que peuvent seuls apprécier les hommes compétents, sont-ils fondés ? Et peut-on avec justice flétrir un fait dont il n'est pas possible de bien connaître aujourd'hui tous les éléments ?

Montcalm n'avait-il pas raison de craindre qu'un retard prolongé ne donnât à son ennemi le temps de compléter ses forces et de se créer une position très-difficile à emporter ? Ne pouvait-il pas compter sur Bougainville, qui avait tout le temps d'arriver à son secours avec sa troupe d'élite et d'opérer une utile diversion sur l'arrière-garde anglaise ? A-t-il reçu de la part du lieutenant du Roi de Québec, et surtout du Gouverneur-Général, le concours et l'assistance qu'il devait en attendre ?

Questions insolubles aujourd'hui, et qui laisseront toujours planer sur ces faits un impénétrable mystère.

Le passé de Montcalm lui donnait bien quelque droit de compter sur le prestige de son nom, sur l'élan des troupes qu'il avait si souvent électrisées, et sur le succès qui pouvait le couronner encore dans une attaque vigoureuse et soudaine.

Le colonel Beatson, dans un intéressant mémoire sur ce combat, publié en 1858, ne craint pas de dire que les raisons qui ont poussé le marquis de Montcalm à livrer bataille « n'ont été ni bien comprises, ni bien appréciées. Il regarde comme un devoir à remplir de rendre justice à ce noble et brave militaire. »

D'ailleurs, les vicissitudes de la guerre sont si variées, dit l'illustre auteur de la *Guerre de la Péninsule*, que les événements « peuvent quelquefois déjouer les plus sages combinaisons, et une défaite désastreuse, résultat d'un incident imprévu, peut terminer la carrière du plus brave et du plus habile capitaine. Ne juger la conduite d'un général que par les faits, c'est être à la fois injuste et inconséquent. »

XIII

DERNIERS MOMENTS DE MONTCALM. — HONNEURS RENDUS AUX DEUX GÉNÉRAUX.

Au moment où Montcalm rentrait en ville, quelques femmes, le regardant passer dans la rue Saint-Louis et voyant le sang couler de sa blessure, s'écrièrent : « Le marquis est tué ! » Il les rassura gracieusement en leur disant de ne pas s'inquiéter, et que ce n'était rien de sérieux. Il se fit conduire chez M. Arnoux, chirurgien en chef de l'armée, et il reçut les premiers soins du frère du docteur. On le porta ensuite au château Saint-Louis. Le général voulut aussitôt être éclairé sur son état. Il pria le chirurgien d'être assez franc pour lui dire sans déguisement s'il croyait sa blessure mortelle. A sa réponse affirmative, il ajouta sans se troubler : « Combien de temps puis-je encore vivre? — 10 à 12 heures au plus, répondit le chirurgien. — Le plus tôt sera le mieux, reprit Montcalm ; au moins je ne verrai pas les Anglais à Québec. » Puis, s'adressant à M. de Ramezay, et au commandant du Royal-Roussillon, il leur dit : « Je vous recommande de ménager l'honneur de la France,

« et de tâcher que ma petite armée puisse se retirer
« cette nuit au delà du Cap-Rouge, pour rejoindre le
« corps de M. de Bougainville ; pour moi, j e vais la
« passer avec Dieu, et me préparer à la mort. Je laisse
« les affaires du Roi, mon cher maître, dans de
« bonnes mains. J'ai toujours eu beaucoup d'estime
« pour les talents et la capacité de M. de Lévis. »

Un des derniers actes de Montcalm fut d'écrire de sa main tremblante au général Anglais Townsend, ces paroles dignes de son grand cœur : « Général, l'hu-
« manité des Anglais me tranquillise sur le sort des
« prisonniers Français, et sur celui des Canadiens.
« Ayez pour ceux-ci les sentiments qu'ils m'avaient
« inspirés : qu'ils ne s'aperçoivent pas d'avoir changé
« de maître. Je fus leur père, soyez leur protec-
« teur. »

Comme M. de Ramezay le pressait de donner des ordres pour la défense de la place, il répondit en soupirant : « Je n'ai plus d'ordres à donner, ni à me mêler de rien. J'ai trop à faire à ce grand moment, mes heures sont très-courtes : mais je souhaite beaucoup qu'on vous secoure, et que vous puissiez sortir heureusement de la difficulté présente. » Puis, il rendit à l'armée victorieuse cet éloquent témoignage d'estime : « Quoique j'aie eu le malheur d'avoir été
« défait et mortellement blessé, c'est pour moi une
« consolation de l'avoir été par un ennemi aussi
« brave. »

Montcalm ne s'occupa plus alors que de ses intérêts éternels. Il reçut avec un vif sentiment de piété et de

foi les sacrements de l'Église ¹, et le 14 septembre, à 4 heures du matin, il rendit le dernier soupir, à l'âge de 48 ans. Il fut enterré le soir du même jour, à la lueur des flambeaux, dans l'église des Ursulines, la seule qui, malgré les dégâts causés par le bombardement, pût encore servir au culte ². Le curé et le vicaire n'avaient pas quitté la ville et n'avaient pour retraite que la cuisine voûtée du séminaire.

Le marquis de Montcalm avait une petite taille, et une belle figure, qu'animaient des yeux extrêmement vifs. Un chef sauvage, étonné qu'un homme qui faisait des choses si extraordinaires ne fût pas d'une grande stature, s'écria la première fois qu'il le vit : « Ah ! que tu es petit ! mais je vois dans tes yeux la hauteur du chêne et la vivacité de l'aigle. »

Un des compagnons d'armes de Montcalm écrivait du Canada en 1760 : « Je ne me consolerais jamais de la perte de mon Général. Qu'elle est grande pour

1. Quelques auteurs font assister à la mort de Montcalm monseigneur de Pontbriant, évêque de Québec. Les procès-verbaux de ses derniers moments font foi du contraire. L'Évêque avait quitté la ville au moment de l'invasion anglaise, et était retiré à Charlebourg à huit kilomètres au nord de Québec.

2. Voici l'acte mortuaire du marquis de Montcalm :

« L'an 1759, le 14 du mois de septembre a été inhumé dans l'église des religieuses Ursulines de Québec, haut et puissant Seigneur, marquis de Montcalm, lieutenant général des armées du Roi, Commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, Commandant en chef des troupes de terre en l'Amérique septentrionale, décédé le même jour, de ses blessures au combat de la veille, muni des sacrements qu'il a reçus avec beaucoup de piété et de religion.

Étaient présents à son inhumation, Messieurs Resche, Cugnet et Collet, chanoines de la cathédrale, Monsieur de Ramezay, commandant de la place, et tout le corps des officiers.

Resche, P^{re}. Chan.
Collet. • •

« nous, et pour ce pays, et pour l'État ! C'était un bon
« Général, un citoyen zélé, un ami solide, un père pour
« nous tous. Il a été enlevé au moment de jouir du
« fruit d'une campagne que M. de Turenne n'aurait
« pas lui-même désavouée. Tous les jours je le cher-
« cherai et tous les jours ma douleur sera plus vive. »

M. Bernier, commissaire des guerres, termine sa lettre au Ministre de la guerre (15 octobre 1759) par ce témoignage en faveur de son Général : « M'est-
« il permis de finir en jetant encore quelques larmes
« sur la tombe de M. le marquis de Montcalm ? La
« Colonie en pleurs en ressentira longtemps la perte.
« Le militaire a perdu un protecteur zélé, qui lui
« faisait trouver des charmes dans les plus grandes
« fatigues, par le désir de mériter son éloge. »

L'historien américain Bancroft trace ce beau portrait de Montcalm : « Infatigable au travail, juste,
« désintéressé, toujours rempli d'espérance et quel-
« quefois jusqu'à la témérité, sage dans les conseils,
« actif dans l'action, c'était une source continuelle-
« ment jaillissante de hardis projets. Sa carrière au
« Canada fut une admirable lutte contre une inexo-
« rable destinée. Il supportait avec une égale patience
« la faim et le froid, les veilles et les fatigues. Plein
« de sollicitude pour ses soldats, il ne pensait pas à
« lui. Souvent il apprit aux Sauvages américains à
« s'oublier et à tout souffrir, et au milieu d'une cor-
« ruption générale, il ne rechercha jamais que l'inté-
« rêt de la colonie. »

On lit dans un manuscrit anglais du dépôt de la

guerre, que nous croyons être l'œuvre du major Johnstone, aide de camp du chevalier de Lévis : « Je
« n'entreprendai pas le panégyrique de ce grand
« homme. Excellent citoyen, aimé de son Roi et de
« son pays, il brillait par d'éminentes qualités. S'il
« était né en Angleterre, son nom serait devenu cé-
« lèbre et aurait été transmis avec honneur à la pos-
« térité ; mais il fut l'infortunée victime de l'insatiable
« cupidité de certains hommes et de la coupable am-
« bition de quelques autres. Ses ossements reposent
« sans honneur loin de sa patrie. Il ne fut pas généra-
« lement apprécié pendant sa vie, ni regretté comme
« il aurait dû l'être par ses concitoyens. » « Telle est
« souvent, dit Necker, la destinée du grand homme.
« Il ne jouit pas lui-même de sa gloire, mais le jour
« vient où la vérité conduite par le temps, s'approche
« de son tombeau, et lui crie : lève-toi : Revêts ta
« gloire. Les hommes demandent à te connaître. »

Outre la similitude du sort, il y a, entre les deux héros qui tombèrent victimes du combat des Plaines, des points de rapprochement curieux. Tous les deux étaient doués d'une imagination ardente : ils semblaient, par leurs antécédents, avoir également droit à la victoire et à la renommée. Ils possédaient à un degré éminent les qualités qui font les grands capitaines ; braves, ardents, dévoués aux intérêts de leur patrie, ils aspiraient à la gloire. Ils avaient cultivé avec succès les langues anciennes, avant de prendre le glaive des combats.

Wolfe venait de quitter une mère chérie, veuve

depuis un an, et il avait tout préparé pour s'établir à son retour en Europe ; mais, en mourant, il avait pour se consoler, les trophées d'une victoire qui éternisait son nom et donnait à sa patrie une nouvelle gloire.

Montcalm avait laissé en France sa mère, sa femme et cinq enfants ; s'il fut moins heureux que son rival dans la dernière lutte, il mourait du moins en héros chrétien avec le témoignage d'un devoir accompli, et une soumission parfaite à la volonté de Dieu.

Nous adopterons volontiers comme abrégé de l'éloge du Général français ces courtes et belles paroles du capitaine Pouchot dans ses Mémoires : « La pureté des intentions de Montcalm et son désintéressement égalèrent toujours sa valeur. »

La nouvelle de la prise de Québec arriva à Londres dans la semaine même de l'ouverture du Parlement. Malgré la division très-tranchée des partis, il n'y eut qu'une voix pour louer le Ministre et son lieutenant.

Les restes du général Wolfe furent portés en Angleterre par un vaisseau de 84 canons, et ils arrivèrent à Portsmouth le 17 novembre. Pendant que le convoi funèbre débarquait, le silence n'était interrompu que par les vaisseaux de Spithead, qui tiraient un coup de canon à chaque minute.

Son éloge avait déjà retenti au sein du Parlement. Pitt avait prononcé, à la gloire du jeune héros, un discours célèbre, et il avait proposé de lui élever à Westminster un splendide mausolée, qui fut voté avec enthousiasme. On grava sur son marbre cette inscription en Anglais :

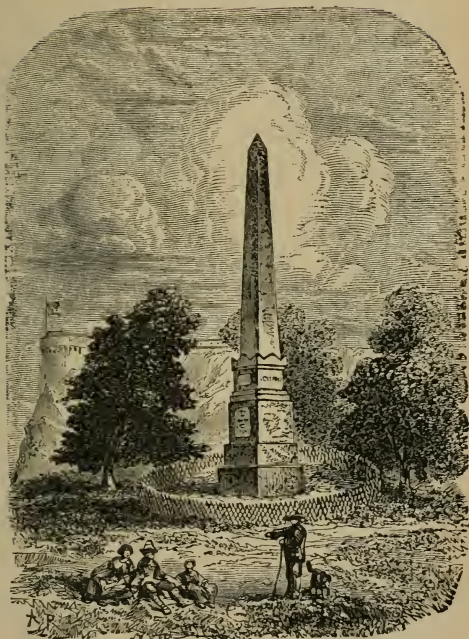
« A la mémoire — de James Wolfe — major-général et commandant en chef — des troupes de terre — dans l'expédition contre Québec. — Après avoir triomphé par son habileté et sa valeur — de tous les obstacles de l'art et de la nature, — Il fut tué au moment de la victoire, — Le 13 septembre 1759. — Le Roi et le Parlement de la Grande-Bretagne — lui ont élevé ce monument. »

Le 30 novembre, son corps fut déposé à Greenwich, où on lui éleva un autre mausolée. Wasterhan, comté de Kent, son lieu natal, eut aussi le sien, mais plus simple.

La mort a frappé Wolfe avant qu'il eût atteint sa 33^e année. Il était entré très-jeune dans l'armée, et son père, lieutenant-général, avait bien auguré des éminentes qualités de son fils et du brillant avenir qui s'ouvrait devant lui.

Après des hommages si solennels rendus à la mémoire de Wolfe dans sa patrie, justement fière de ses lauriers, on pourrait s'étonner qu'on ait attendu si longtemps avant de faire quelque chose en son honneur, sur le théâtre même de son triomphe. Mais il faut tenir compte des embarras d'une colonie naissante, et des ménagements qu'inspirait aux vainqueurs une population conquise, dont ils voulaient gagner l'affection.

Le premier monument du Canada qui rappelle cette victoire ne remonte qu'à 1785. C'était une simple borne de granit rouge, d'un mètre trente centimètres de hauteur, placée à l'angle même de la redoute où Wolfe



Monument de Wolfe et de Montcalm (1827).

avait rendu le dernier soupir. Elle servit de point de départ aux quatre jalons de pierre à l'aide desquels le major Holland détermina une méridienne près de Québec en 1785. Le temps, l'indiscret patriotisme des voyageurs, et la sordide avidité des habitants voisins, qui en avaient fait un objet de spéculation, et qui en distribuaient des fragments aux curieux, ont fait peu à peu disparaître cette pierre.

Plus soucieux peut-être que ses prédécesseurs des gloires nationales, ou plus hardi, le comte de Dalhousie voulut rendre un solennel hommage à la valeur des deux illustres rivaux, Wolfe et Montcalm. Avec une noble impartialité, il réunit leurs noms sur le même monument. Il espérait sans doute, mais en vain, rétablir ainsi sa popularité, que les luttes politiques avaient grandement compromise.

Le 15 novembre 1827, il posa avec une grande pompe dans le jardin public de la ville de Québec, la première pierre d'un monument de vingt-deux mètres d'élévation, qui fut achevé et inauguré l'année suivante. A cette fête assistait un souvenir vivant de cette journée mémorable. On voyait près du monument, un nommé Thompson âgé de 95 ans, qui avait servi sous Wolfe dans le combat des Plaines.

Il se compose d'un obélisque de pierre, de quinze mètres de haut, qui repose sur un sarcophage et un soubassement élevé. Le style en est sévère, mais noble et imposant. Les plans sont du capitaine Young, du 79^e régiment écossais.

Sur la façade principale, on lit cette inscription en latin, due à J. Carleton Fischer :

*Ils doivent à leur valeur le même trépas,
A l'histoire la même renommée,
Et à la postérité ce même monument ¹.*

Les deux faces latérales portent ces noms en relief de bronze :

Wolfe.

Montcalm.

Sur le dé qui sert de base, est appliquée une plaque de marbre blanc avec l'inscription suivante en latin :

*La première pierre
De ce monument élevé à la mémoire
Des hommes illustres
Wolfe et Montcalm,
A été posée
Par George, comte de Dalhousie,
Gouverneur général
Des provinces anglaises
De l'Amérique septentrionale,
(Hommage négligé pendant de longues années,
Aujourd'hui encouragé par sa protection,
Stimulé par son exemple,
Et secondé par sa munificence,
Quoi de plus digne d'un illustre général !)
Le XI novembre
De l'an de grâce MDCCCXXVII
Sous George IV, roi d'Angleterre.*

1. *Mortem virtus, — communem famam historia, — monumentum posteritas dedit.*

Lord Aylmer, un des rares gouverneurs anglais du Canada qui aient laissé dans le pays une mémoire bénie, a payé à la gloire de Montcalm, un tribut public qui fait honneur à la noblesse de ses sentiments. Il visitait, en 1830, le beau pensionnat de jeunes personnes tenu par les dames Ursulines à Québec. Il désira voir l'église et le lieu où reposaient les restes du général français. Surpris de n'y trouver aucun signe qui annonçât la tombe du héros, il déclara qu'il voulait s'en charger lui-même. En effet, le 27 octobre 1831, on vint placer dans l'église à l'endroit où, d'après la tradition¹, devait se trouver sa dépouille mortelle, une plaque de marbre blanc, avec cette inscription française, aussi peu gracieuse que peu chrétienne :

Honneur

A

Montcalm

Le destin en le privant

De la victoire,

L'a récompensé par

Une mort glorieuse.

1. Le couvent des Ursulines de Québec, un des soutiens de la foi dans la Colonie, est aussi une de ses gloires. Il continue depuis 1639 jusqu'à nos jours, avec un merveilleux succès, son apostolat de prière et de zèle. En 1833, ce couvent avait le bonheur de posséder une vénérable religieuse, sœur Saint-Ignace, âgée de quatre-vingt-deux ans, qui avait assisté dans son enfance à l'inhumation du marquis de Montcalm. Elle pouvait encore indiquer le lieu où il avait été déposé. On voulut profiter de ces souvenirs vivants pour satisfaire une légitime curiosité. En creusant au lieu indiqué, les restes du héros se montrèrent bientôt. On recueillit quelques fragments de la bière et des ossements, mais ceux-ci tombaient en poussière. Il y avait une heureuse exception pour la tête, qui était parfaitement conservée et que l'on garde avec un religieux respect,

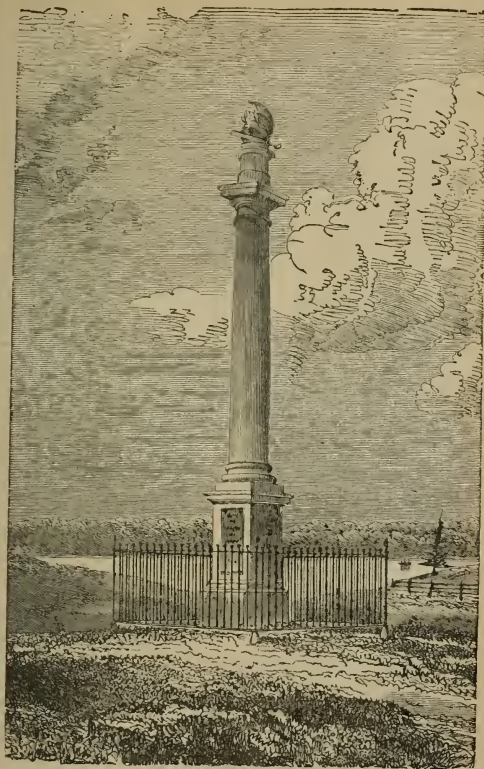
L'année suivante, ce même Gouverneur voulut aussi consacrer par un monument le lieu où Wolfe avait reçu sa blessure mortelle. Il fit placer là sur un socle très-bas, un tronçon de colonne sur laquelle on lisait cette inscription en Anglais :

Ici mourut Wolfe victorieux, le 13 septembre 1759.

Dès 1844, ce monument très-mesquin et mal protégé, était en ruine. L'armée anglaise, en station dans la Colonie en 1849, voulut le renouveler. On vit bientôt s'élever au même lieu, une gracieuse colonne dorique en pierre sur son piédestal, haute de douze mètres environ. Une plaque de bronze sur le dé reproduit d'un côté l'inscription du premier monument. Sur l'autre, on lit l'époque de cette restauration par l'armée. Au sommet de la colonne se trouve un appendice circulaire en forme de piédestal, qui porte un casque de bronze couronné de lauriers, et un glaive, dont la pointe, tournée vers la ville, semble lui rappeler son vainqueur.

Malgré la perte du Canada, et leur retour en France, les compagnons d'armes de Montcalm n'avaient pas oublié le théâtre de tant d'exploits ni un général qui avait été leur idole. Ils avaient songé immédiatement à élever un monument à sa mémoire pour honorer le lieu de sa sépulture, et laisser dans ce pays un souvenir éloquent de leurs regrets.

M. de Bougainville, lieutenant-colonel d'infanterie, adressa la lettre suivante à MM. de l'Académie des Inscriptions à Paris, pour obtenir leur concours :



Monument de Wolfe élevé en 1849.

« Messieurs,

« La Grèce et l'Italie étaient pleines de monuments décernés par la voix publique aux défenseurs de l'État, gages immortels et précieux de la reconnaissance nationale, et qui furent, vous le savez, une des causes de cet héroïsme dont l'histoire ancienne nous offre des traits si fréquents; l'envie de les mériter, l'espoir de les obtenir avaient fait du désir de la véritable gloire et de l'amour de la patrie des vertus communes dans les beaux jours d'Athènes et de Rome.

« Si ces monuments sont un des principaux objets de vos études, la plus noble de vos prérogatives est le droit que vous avez, Messieurs, d'en consacrer de pareils à ceux de vos concitoyens que des qualités rares, des services importants, de grandes actions produites par de grands motifs, ont rendus chers à la France. La Nation se repose sur vous du soin que d'anciennes Républiques prenaient elles-mêmes; c'est à vous qu'il appartient d'acquitter ce que l'on croit devoir aux hommes illustres qu'elle a perdus, mais qui se sont immortalisés en la servant.

« Le marquis de Montcalm mérite de vous cet honneur. Il a vécu trop peu pour la patrie, assez pour sa propre gloire, puisqu'il n'est mort qu'après avoir eu le temps et les occasions de manifester à nos yeux des talents, un courage et une vertu que des épreuves décisives et de plus d'un genre, ont mis dans tout leur jour. Nos ennemis, en même temps qu'ils prodiguaient les témoignages de la plus haute estime à

leur chef tué dans la même affaire, ont comme nous pleuré notre Général. Les habitants de leurs provinces, dont le nom de Montcalm fut la terreur, ont mêlé leurs regrets aux larmes de nos soldats, dont il était le père et l'exemple.

« Les Anglais, maîtres aujourd'hui des lieux où ses cendres reposent, veulent bien nous y laisser le droit d'y rendre un hommage public à la mémoire d'un homme qu'ils honorent autant que nous le regrettons. Le corps du marquis de Montcalm est déposé dans l'église des Ursulines à Québec. Une inscription manque à sa tombe. Prêtez, Messieurs, votre voix à la juste douleur des troupes qu'il commandait, aux regrets des Canadiens qu'il a défendus et aux sentiments que lui doit à jamais sa Nation. »

Pour répondre à ce désir, l'Académie composa en latin une inscription historique (1), qui fut gravée sur le marbre et dont nous donnons la traduction :

Ici repose

*Pour vivre à jamais dans la mémoire des deux mondes,
Louis-Joseph de Montcalm-Gozon,
Marquis de Saint-Véran, baron de Gabriac,
Commandeur de l'ordre de Saint-Louis,
Lieutenant-général dans les armées françaises;
Citoyen éminent, militaire distingué,
Qui jamais n'aspira qu'à la seule vraie gloire,
Doué d'un génie également heureux et cultivé;
Élevé successivement à tous les grades par son mérite,
Consummé dans toutes les connaissances de l'art militaire,*

1. *Journal encyclopédique*, juin 1761.

LE MARQUIS DE MONTCALM.

Grand capitaine

En Italie, en Bohême, en Allemagne ;

S'acquittant toujours de ses fonctions comme un homme

Capable d'en remplir de plus importantes :

Illustre déjà par les dangers qu'il avait affrontés,

Et envoyé à la défense du Canada,

Avec une poignée d'hommes, il repoussa plus d'une fois

Les armées ennemies.

Il s'empara de places garnies de troupes et bien fortifiées.

Endurci au froid, à la faim, aux veilles, aux fatigues,

Plein de sollicitude pour ses soldats, jusqu'à l'oubli

De lui-même ; adversaire redoutable, vainqueur magnanime,

Il suppléa

A la fortune par le courage, et au nombre d'hommes

Par l'habileté et l'activité.

Pendant quatre ans, il a retardé, par ses dispositions

Et sa valeur, la perte imminente de la Colonie ;

Enfin, après avoir longtemps déjoué par toutes les ressources

De sa prudence,

Une armée nombreuse, commandée par un général intrépide

Et hardi, et une flotte formidable,

Mis dans la nécessité de combattre,

Il tomba blessé au premier rang et au premier choc ¹.

Fortifié par la religion qu'il avait toujours pratiquée,

Il mourut,

Au grand regret des siens, et même de ses ennemis,

Le 14 septembre de l'an du Seigneur 1759,

A l'âge de quarante-huit ans.

Les Français en pleurs

1. La vérité historique réclame avec raison contre cette circonstance. Montcalm fut blessé assez loin du champ de bataille, et quand l'armée était en pleine retraite. Les Mémoires du capitaine Pouchot et la gravure de Watteau ont pu contribuer à propager cette erreur.

*Déposèrent dans la fosse que l'éclat d'une bombe avait creusée,
Les restes de leur excellent général,
Et les confièrent à la loyauté d'un ennemi généreux.*

Mais, pour élever un monument de cette nature sur un sol qui n'appartenait plus à la France, il fallait l'assentiment du gouvernement anglais. Jean Pierre de Bougainville, frère de l'ancien aide de camp de Montcalm, et secrétaire de l'Académie, fut chargé d'en faire la demande.

Voici sa lettre à lord Chatham :

« Sir,

« Les honneurs rendus sous votre ministère à
« M. Wolfe m'assurent que vous ne désapprouverez
« pas que les troupes françaises, dans leur reconnais-
« sance, fassent leurs efforts pour perpétuer la mémoire
« du marquis de Montcalm. Le corps de ce général,
« que votre nation même a regretté, est enterré à
« Québec. J'ai l'honneur de vous envoyer une épi-
« taphe faite par l'Académie des Inscriptions. J'ose,
« Monsieur, vous demander la faveur de l'examiner,
« et si vous n'avez pas d'objection, vous voudrez bien
« m'obtenir la permission de l'envoyer à Québec,
« gravée sur un marbre qui sera placé sur la tombe
« du marquis de Montcalm. Si l'on m'accorde cette
« permission, j'ose me flatter que vous voudrez bien
« m'en informer, et m'envoyer en même temps un
« passe-port, afin que le marbre avec l'épithaphe puisse
« être reçu sur un vaisseau anglais, et placé par les
« soins de M. Murray dans l'église des Ursulines.

« Veuillez me pardonner, Sir, si je me suis permis
 « de vous interrompre dans vos occupations si impor-
 « tantes, mais en travaillant à immortaliser les
 « hommes illustres et les patriotes éminents, vous
 « vous ferez honneur à vous-même.

« Je suis, etc.

« BOUGAINVILLE. »

Le Ministre anglais répondit à cette demande, par cette lettre en français ¹ :

« Monsieur,

« Ce m'est une vraie satisfaction de pouvoir vous envoyer l'agrément du roi sur un sujet aussi intéressant qu'est l'épithaphe qui est d'une beauté achevée, que l'Académie des Inscriptions à Paris a faite pour M. le marquis de Montcalm et qu'on désire d'envoyer à Québec, gravée sur un marbre qui doit être posé sur la tombe de cet illustre militaire. On ne peut qu'applaudir à la noblesse de sentiments des troupes françaises qui ont servi en Canada, en voulant rendre un pareil tribut à la mémoire de leur Général, qu'elles ont vu mourir à leur tête d'une manière digne d'elles et de lui-même.

« Je me ferai un plaisir, Monsieur, de faciliter en toutes choses des intentions aussi respectables et d'abord qu'on me fera savoir les arrangements qu'on aura pris pour faire embarquer ce marbre, je ne manquerai pas de vous faire parvenir aussitôt le passe-

1. *Journal encyclopédique, juin 1761.*

port que vous désirez et d'envoyer au Gouverneur de Québec les ordres pour sa réception.

« Au reste, Monsieur, je vous supplie d'être persuadé de ma juste sensibilité sur ce qu'il y a d'obligeant sur mon compte dans la lettre dont vous m'avez honoré et de croire que je saisis comme un bonheur l'occasion de vous témoigner les sentiments d'estime et de considération distinguée avec lesquels j'ai l'honneur, etc.

« Londres, 10 avril 1761.

W. PITT. »

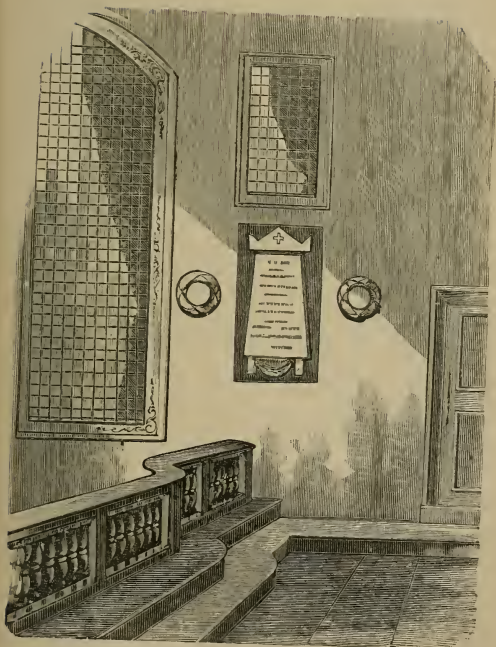
On croit que le marbre dont il est ici question fut expédié au Canada ; mais il ne reste aucune trace qu'il soit parvenu à sa destination.

Malgré ce fâcheux contre-temps, la mémoire de Montcalm était loin de s'effacer dans l'esprit et le cœur des Canadiens français.

L'année séculaire de cet événement mémorable offrait une occasion heureuse de réveiller tous ces souvenirs, et de payer enfin à la mémoire du héros un hommage tardif, mais si justement mérité.

M. Faribault, avocat de Québec, à qui l'histoire et la tradition du Canada sont redevables de tant de recherches, secondé par des citoyens intelligents et animés du même patriotisme, organisa une souscription pour exécuter le plan conçu par l'armée française. Ce projet prit bientôt les proportions d'un hommage national.

Le marbre tumulaire fut préparé dans un atelier de Québec. Sur un fond de marbre noir de deux mètres de haut, se détache la partie centrale en marbre blanc



Monument élevé à Montcalm dans la ville de Québec, en 1859.

et de forme tumulaire. Elle porte l'inscription de l'Académie. La croix, douce espérance du chrétien jusque dans le tombeau, domine tous ces éloges, et semble inviter à des gloires plus durables. Les armoiries de Montcalm, gravées avec goût au-dessous de l'inscription, complètent la décoration.

Le 14 septembre 1859, un mouvement inaccoutumé avait lieu dans la gracieuse chapelle des dames Ursulines. Elle était tendue de draperies noires aux larmes blanches, et au milieu de la nef s'élevait un modeste catafalque, recouvert du drap mortuaire parsemé de fleurs de lis d'argent. Sur le sommet, la tête du héros, sous un globe de cristal, était exposée à tous les regards.

A deux heures de l'après-midi, l'élite de la société Franco-Canadienne, à laquelle s'étaient joints tous les Français présents à Québec et plusieurs officiers de la garnison, remplissait l'étroite enceinte. Tous, en habit de deuil, venaient assister à l'absoute solennelle qu'allait chanter Monseigneur Baillargeon, évêque de Tloa et administrateur de l'archi-diocèse, entouré de tous le clergé séculier et régulier de la ville. Un Jésuite français, le Père F. Martin, fit l'éloge funèbre du Général.

Le monument de marbre se voyait scellé dans le mur, à côté de la grille du chœur, et au-dessus du lieu où avaient reposé les restes de Montcalm.

Le pinceau, le burin et le ciseau ont aussi contribué à leur manière à perpétuer la mémoire de ces deux grands hommes.

West s'est immortalisé par son admirable tableau de la mort de Wolfe, qui a été reproduit par l'habile burin de Woollet.

Les artistes Français ont payé aussi leur tribut à Montcalm ; mais sa mort par Watteau ne pourra jamais rivaliser avec l'œuvre de West. La vérité historique n'y est pas, d'ailleurs, assez respectée. Les derniers moments de Montcalm ne se passèrent pas sur le champ de bataille, et on ne pouvait pas voir au Canada un palmier ombrager sa tête.

Le portrait de Montcalm peint par Massé a été reproduit par de la Rive et par J. Barbié ; son buste figure aujourd'hui avec honneur au musée historique de Versailles.

Le Roi conserva à la marquise de Montcalm une partie de la pension de 4,000 livres dont jouissait le Général ; chacun des enfants eut 900^{tt}. L'aîné obtint le régiment de son Père, et le cadet une compagnie dans le même régiment.

A l'époque de nos grandes commotions politiques, la mémoire de Montcalm reçut un témoignage de respect et d'estime qui ne peut être suspect. Au moment où l'Assemblée nationale mettait en question la suppression des pensions accordées par le Roi, M. de Noailles réclama une exception en faveur de la famille de Montcalm : « Ses services, dit-il, ont fait con-
« naître notre nom dans les deux mondes. Sa valeur
« et ses talents militaires ont honoré les armées
« françaises ». Sa demande fut écoutée. Les enfants de Montcalm, alors au nombre de quatre, reçurent

une pension de 1000 livres chacun. M^{me} de Damas, sa fille, en reçut 4,000. (*Moniteur* 31 juillet 1790.)

Un des, fils de Montcalm alors membre de l'Assemblée, parut lui-même à la tribune le 1^{er} août, et exprima sa reconnaissance au nom de ses frères et de sa sœur

XIV

RETRAITE DE L'ARMÉE FRANÇAISE. — CAPITULATION DE QUÉBEC. — VICTOIRE DU CHEVALIER DE LÉVIS. — SIÈGE DE QUÉBEC. — CAPITULATION DE MONTRÉAL POUR TOUT LE CANADA.

Le soir de la malheureuse bataille des Plaines d'Abraham, le marquis de Vaudreuil tint un conseil de guerre qui se ressentit de l'abattement causé par la défaite, mais surtout de l'absence d'un Général qui inspirât la confiance aux officiers et aux soldats. Les officiers demandèrent en grand nombre que l'armée retraitât jusqu'à Jacques Cartier à trente-six kilomètres de Québec, pour attendre l'arrivée du chevalier de Lévis, chargé de succéder à Montcalm, et qui était alors dans le district de Montréal.

Le camp fut levé à 10 heures du soir, et avec tant de précipitation, qu'on y abandonna les munitions, des vivres pour 10 jours, les tentes et une partie de l'artillerie.

Les Anglais ne s'aperçurent de ce mouvement que le lendemain. Ils allèrent alors piller le camp, et Townsend visita l'hôpital général sur les bords de la

rivière Saint-Charles, qui était encombré de blessés français et anglais au nombre de douze cents. Ils n'avaient plus de vivres que pour quatre ou cinq jours.

Aussitôt que le chevalier de Lévis eut appris les événements, il accourut. Il rejoignit l'armée à Jacques Cartier, le 17. Elle y était arrivée la veille. La présence d'un chef aussi estimé et aussi aimé réveilla l'ardeur des soldats. Il blâma la retraite qu'on avait faite. On aurait dû à tout prix se mettre en mesure d'empêcher la prise de Québec. Son plan fut adopté sans peine, et mis à exécution immédiatement. Le Général espérait trouver encore l'ennemi devant la ville, et le placer ainsi entre deux feux. Il en fit donner avis sur-le-champ à Ramezay, pour l'encourager à tenir ferme encore quelques jours.

Malheureusement, le 18 septembre, la veille du jour où Lévis arrivait à marches forcées devant Québec, Ramezay avait capitulé. A leur grande surprise, les Anglais avaient vu les portes s'ouvrir avant d'avoir tiré un seul coup de canon.

M. de Ramezay a été bien sévèrement blâmé dans l'histoire pour cet acte. On a été jusqu'à dire qu'il n'avait peut-être ni assez de tête ni assez de cœur pour le rôle qu'il devait jouer dans cette circonstance. Sans vouloir justifier sa conduite, elle trouvera peut-être une excuse — dans le triste état de cette place, après un bombardement de plus de deux mois, — dans la présence d'un ennemi qui avait déjà investi la ville, préparé ses batteries de siège, embossé six vaisseaux

devant elle, et annoncé un assaut pour le 19, — et enfin dans les souffrances d'une population et d'une garnison épuisées par tous les genres de privations, depuis si longtemps.

Le 15 septembre, M. de Ramezay tint un conseil de guerre où se trouvèrent un lieutenant-colonel et 13 capitaines. A l'unanimité moins une voix, on vota la capitulation. Les opinions motivées sont inscrites au procès-verbal ¹.

Les citoyens firent eux-mêmes une démarche auprès du Commandant pour lui demander avec instance de capituler. La requête signée par 25 des principaux habitants, à la tête desquels se trouvait Jean Claude Panet, notaire et procureur du roi, et Jean Taché, syndic des marchands, fut présentée par M. Daine, lieutenant de police et maire de la ville.

Enfin, M. de Ramezay avait pour s'appuyer les instructions du marquis de Vaudreuil, qui font peser sur celui-ci la responsabilité de cette démarche. Le jour même de la retraite de l'armée, à 9 heures du soir, le Gouverneur, avant de quitter le camp de Beauport, envoya cette note à M. de Ramezay : « Nous prévenons M. de Ramezay qu'il ne doit pas attendre que l'ennemi l'emporte d'assaut. Ainsi, sitôt qu'il manquera de vivres il arborera le drapeau blanc et enverra l'officier de la garnison le plus capable et le plus intelligent pour proposer la capitulation conformément aux articles ci-dessous... ² »

1. Voy. l'App. F.

2. Texte de la capitulation. Voy. l'App. G.

Sans artillerie et sans matériel de siège, le chevalier de Lévis, ne pouvait rien contre Québec. Il se vit forcé de revenir sur ses pas, de renvoyer une partie de la milice dans ses foyers, et, après avoir établi quelques postes, même à Saint-Augustin, à seize kilomètres de Québec, pour en imposer toujours un peu à l'ennemi, il dispersa ses troupes dans les districts de Trois-Rivières et de Montréal, afin de passer plus facilement l'hiver et d'aviser à ce qu'il y aurait à faire.

C'est à ce moment que le chevalier de Lévis écrivit au Ministre de la guerre pour lui annoncer la mort de Montcalm, et sa prise de possession du commandement de l'armée. Cette lettre est honorable pour Montcalm et pour lui.

« Au camp de Saint-Augustin, le 21 septembre 1759.

« Monseigneur,

« C'est avec la plus vive douleur que j'ai l'honneur de vous rendre compte de la perte de M. le marquis de Montcalm, qui est mort de ses blessures le 14 de ce mois. Il emporte tous les regrets de l'armée et les miens. Lorsque cette fâcheuse nouvelle m'est parvenue, j'étais sur les frontières des pays d'en-haut dont la défense m'était confiée. Je les quittai tout de suite pour venir le remplacer. Vous connaissez, Monseigneur, quels étaient son zèle et ses talents. Je ferai mes efforts pour suivre ses traces et mériter les grâces du Roi, vos bontés et votre protection.

« J'ai l'honneur d'être, etc. »

Après la rentrée de l'armée dans ses quartiers d'hiver, on put mieux apprécier encore le triste état dans lequel se trouvait tout le pays. Les campagnes des environs de Québec étaient complètement dévastées. Les Anglais semblaient ne pas prévoir que, si la victoire leur était favorable, ils auraient besoin de recourir aux ressources du sol. La disette était affreuse dans tout le Canada.

Vivement affligé des maux de son troupeau, monseigneur de Pontbriant écrivit au Ministre le 9 novembre 1759 pour plaider la cause de tant de malheureux. Il sollicitait « sa compassion pour les pauvres Canadiens sans abris et sans ressources. »

On crut d'abord en Europe que la prise de Québec allait terminer la guerre d'Amérique. « Personne ne s'imaginait, dit Raynal, qu'une poignée de Français qui manquaient de tout, à qui la fortune semblait même interdire jusqu'à l'espérance, songeassent à retarder une destinée inévitable ! » En effet, cinq années d'une horrible famine, le manque d'équipement et de munitions, l'impossibilité de communiquer librement avec la mère-patrie, enfin la présence de trois armées nombreuses et bien pourvues, convergeant ensemble vers un même point, pour concentrer là leurs efforts, semblaient autant de motifs suffisants pour faire cesser une lutte si inégale, et qui laissait si peu d'espérance.

Le chevalier de Lévis eut assez d'empire sur les esprits pour leur inspirer d'autres sentiments. Il était du nombre de ces grandes âmes que les difficultés

n'arrêtent pas, et qui ne comptent pas avec les sacrifices quand ils sont dans la ligne du devoir et de l'honneur.

Persuadé que la France ne pouvait pas rester indifférente au sort de la Colonie, et qu'elle lui enverrait quelques secours à l'ouverture de la navigation, le Général français, après avoir bien calculé ses ressources et mûri son plan, se décida à tenter une attaque contre Québec.

On travailla tout l'hiver à faire en secret les préparatifs de cette expédition. L'armée, forte de six mille hommes, se mit en route, la plus grande partie sur le fleuve qui était à peine débarrassé de ses glaces. Elle put débarquer assez près de Québec, parce que le départ de la flotte anglaise avant l'hiver avait laissé le fleuve libre. Le 28 avril 1760, elle arrivait sur le plateau en vue de la ville.

Mais un incident fatal avait révélé aux Anglais l'approche de l'armée du chevalier de Lévis. En voulant débarquer, un canonnier français tomba à l'eau. Étant parvenu à se sauver sur un glaçon flottant, il fut entraîné par le courant jusqu'à Québec.

On l'aperçut de la ville, et on courut à son secours. Il était temps. Déjà engourdi par le froid, il avait perdu connaissance. Revenu à lui et se croyant toujours avec les siens, il parla de l'armée qui descendait le fleuve, et qui ne devait pas être loin. Les Anglais comprirent sa méprise, et avertis ainsi du danger, ils eurent le temps de se mettre sur leurs gardes.

Dans la perspective d'un siège, et pour éloigner de la ville tout élément de désordre intérieur, le général Murray avait inhumainement chassé la population française, et s'était porté en avant, avec environ six mille hommes et vingt-deux bouches à feu. Il rencontra l'avant-garde des Français presque sur le même champ de bataille où Wolfe et Montcalm s'étaient mesurés l'année précédente.

Le Général anglais, croyant le moment favorable, donna l'ordre d'attaquer avant que l'armée française fût tout entière en bataille ; mais, par un mouvement rétrograde du premier corps, le chevalier de Lévis laissa à toutes ses troupes le temps d'arriver.

La bataille s'engagea bientôt. Tout l'effort de Murray se concentra d'abord contre l'aile gauche des Français, sur le chemin de Saint-Foye, et quand le chevalier de Lévis vit que le Général anglais était très-sérieusement occupé de ce côté, et qu'il avait même dégarni sa gauche pour augmenter ses forces, il profita habilement de la circonstance et lança le colonel de Poulariés avec une puissante colonne contre cette aile affaiblie. Celui-ci, par une charge brillante à la baïonnette, l'enfonça complètement, et prit le centre en flanc.

En même temps, le chevalier de Lévis courut au secours de ses soldats de l'aile gauche, et y détermina l'avantage en sa faveur.

Troublé par les fuyards qui y pénétraient des deux côtés, le centre de l'armée anglaise, fut forcé d'interrompre un moment son feu, pour arrêter le désordre,

mais il fut lui-même entraîné, et la déroute devint bientôt générale. La proximité de la ville fut le salut du reste de l'armée.

Toute l'artillerie, les munitions, les outils de retranchement restèrent entre les mains des vainqueurs. Les Anglais avaient perdu près de quinze cents hommes. Les Français eurent cent quatre officiers hors de combat, dont un chef de brigade et six chefs de bataillon. M. Briant, vicaire général et plus tard évêque de Québec, n'avait pas quitté le champ de bataille pour porter secours aux blessés.

Pour profiter de l'ardeur de ses soldats, enivrés de la victoire, le chevalier de Lévis fit, sans perdre un moment, l'investissement de la ville. Il dressa en même temps des batteries devant les bastions de Saint-Louis, de la Glacière et du Cap-Diamant. Malgré la distance, il espérait avec raison que son canon ne serait pas sans résultat contre des murs en très-mauvais état de ce côté.

Quatre batteries de 15 pièces purent ouvrir leur feu le 11 mai ; une autre petite batterie, placée sur les bords de la rivière Saint-Charles, prenait à revers les fronts attaqués pour empêcher la défense. Malheureusement, la disette des munitions était telle que chaque pièce ne devait tirer que 20 coups par 24 heures.

Bientôt l'ennemi fit jouer lui-même de ce côté 60 bouches à feu, qui avaient pour elles tout l'avantage de la position, de la supériorité des pièces et de l'abondance des munitions.

La partie était trop inégale pour que les Français pussent compter sur le succès d'un pareil siège ; mais le but principal du chevalier de Lévis était de gagner du temps, dans la persuasion intime où il était qu'un secours devait prochainement arriver de France, et que ce secours, n'eût-ce été qu'une « seule frégate française, aurait amené la reddition de la ville de Québec ¹. »

On se berce si facilement de rêves flatteurs quand on vit d'espérance !

Le 15 mai, à 10 heures du soir, on vit arriver deux vaisseaux qui vinrent jeter l'ancre devant Québec ; mais c'étaient deux vaisseaux anglais, avant-garde d'une nouvelle escadre de huit à dix vaisseaux du commodore Swanton. Cet événement fit évanouir toutes les illusions. « On ne peut exprimer, dit Knox, l'allégresse qui transporta alors la garnison anglaise. Officiers et soldats montèrent sur les remparts en face des Français, et poussèrent pendant près d'une heure, des hurras continuels en élevant leurs chapeaux en l'air. »

La continuation du siège n'était plus possible. Les Français avaient même à craindre de voir les Anglais, devenus ainsi maîtres absolus sur le fleuve, leur couper aussi la retraite.

Le chevalier de Lévis commença la levée du siège dans la nuit du 16, et se dirigea vers Montréal, dernière ressource de la Colonie. Le lendemain, les deux frégates françaises, descendues avec l'armée pour

porter les munitions et le matériel de siège, furent attaquées par des vaisseaux anglais. Après une terrible résistance, et sans avoir consenti à amener leur pavillon, elles se jetèrent à la côte avec tous les autres bâtiments de transport.

Vauquelin, le commandant d'une des frégates, montra une rare énergie. Après avoir épuisé ses munitions, il fit descendre à terre tous les hommes encore capables de rendre quelques services à l'armée ; puis il s'enferma avec ses blessés. Ne voyant plus de mouvement sur ce navire, les Anglais s'en approchèrent et crièrent au Commandant d'amener son pavillon. Vauquelin répondit fièrement : « Si j'avais de la poudre je ne garderais pas le silence. Vous pouvez descendre mon pavillon, pour moi je ne l'amènerai jamais. Je n'ai jamais travaillé qu'à abattre ceux de mes ennemis ! » — Les Anglais louèrent son courage, et l'amiral le fit traiter avec tous les égards.

Pendant les prévisions du chevalier de Lévis avaient eu un commencement d'exécution. Le Ministre de la marine avait effectivement envoyé quelques secours en Canada. Six bâtiments chargés de troupes et de munitions partirent de Bordeaux le 12 avril, mais il était déjà trop tard ! Les croiseurs anglais avaient pris les devants, et, dès le commencement de mai, s'étaient établis en sentinelle, à l'entrée du Saint-Laurent.

A la nouvelle que la flotte anglaise se préparait à lui barrer le passage, le Commandant français, qui n'avait qu'une frégate de 30 canons et des vaisseaux

de transport, se réfugia dans la baie des Chaleurs¹. Le commodore Byron en fut averti et vint l'attaquer. Les forces étaient trop inégales. La flotte française fut toute entière prise ou détruite. Les Anglais, ayant débarqué, détruisirent deux batteries qui protégeaient la côte, et ravagèrent tous les environs.

En rentrant à Montréal avec les débris de son armée, le chevalier de Lévis était décidé à résister jusqu'à la dernière extrémité.

L'armée manquait de pain et d'argent, et les colons ne voulaient plus de papier monnaie. M. de Lévis eut assez de crédit auprès des officiers et des soldats pour obtenir qu'ils livrassent toute la monnaie qu'ils avaient. Avec cet argent, il acheta de la farine et s'assura du pain pour un mois. Le découragement des habitants était grand. Ils étaient créanciers de l'État pour 40 millions, et ils venaient d'apprendre que le cabinet de Versailles suspendait le paiement des lettres de change venues du Canada. Cette hideuse banqueroute était la récompense de leur dévouement. Ce fut le dernier acte du gouvernement de Louis XV au Canada.

Cependant les trois armées d'invasion, ayant pu concerter leur marche, se dirigeaient vers Montréal pour achever la lutte, qui ne pouvait pas se prolonger.

Murray, parti de Québec le 8 juillet, remontait le fleuve avec trois mille cinq cents hommes et soixante-huit bâtiments de toute grandeur. Il ne devait trouver

1. Baie du golfe Saint-Laurent, ainsi nommée par J. Cartier en 1534.

aucun obstacle, mais il ne se pressait pas, afin de désarmer tous les villages sur la côte Sud, et afin de combiner son mouvement avec celui des deux autres corps.

Dans un de ses rapports au Ministre, le général Murray rendait compte de la facilité qu'il trouva à remonter le fleuve, et cependant il traita la contrée avec une extrême rigueur. Il en fait un aveu peu honorable pour sa mémoire. « Je suis obligé, lui « écrit-il, de brûler la plus grande partie des maisons « de ce peuple malheureux. Je prie Dieu que cet acte « de rigueur soit le seul que j'aie à faire ; car cette « partie de mes desseins me révolte. »

Le 4 septembre, Murray arrivait à Longueuil, grand village en face de Montréal.

Bougainville venait de quitter ce rivage pour rentrer dans la ville avec le reste de la garnison de l'Île-aux-Noix. Il avait été chargé de défendre ce fort, et jusqu'au 27 août, avec ses quatre cent vingt hommes ¹, il avait tenu tête aux forces trois fois plus grandes du brigadier Haviland. Il retraits au moment où il avait raison de craindre que l'approche de Murray ne lui fermât le passage.

Amherst, général en chef, avait laissé l'armée du lac Champlain à Haviland, pour se mettre à la tête de celle du lac Ontario, et descendre avec elle le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Montréal.

Il fut arrêté un moment au fort Lévis. Le capitaine Pouchot, qui avait été rendu aux Français par un échange, y commandait depuis le 17 mars. Avec ses

1. Lettre de Bougainville, 16 juin 1760.

deux cents soldats, il sut résister pendant douze jours ¹ à onze mille Anglais. Ce brave capitaine ne mit bas les armes, le 25 août, que lorsque ses remparts furent renversés et toutes ses pièces mises hors de service. En entrant dans le fort, les Anglais, furent étrangement surpris de ne rencontrer que quelques soldats et une soixantaine de miliciens : « Où est donc la garnison ? demandaient-ils à M. Pouchot. — Vous la voyez tout entière, répondit-il. » Le tiers de ses hommes en effet étaient tués ou blessés. Un missionnaire Sulpicien, M. Bellegarde, s'était dévoué au service des blessés.

La prise du fort Lévis fermait à l'armée française, le chemin du Saint-Laurent, et par conséquent tout moyen de retraite sur la Louisiane.

Le 6 septembre, Amherst descendit à la Chine, village de l'île de Montréal ; le lendemain il investit la ville, et il fut rejoint par Murray et Haviland. Il avait dix-huit mille cinq cents hommes sous ses ordres et une nombreuse artillerie.

La ville n'était protégée que par un misérable mur d'enceinte, bon seulement contre des Sauvages ; toute son artillerie consistait en douze mauvaises pièces. L'armée régulière était réduite à trois mille hommes environ ; cinq cents hommes défendaient l'île Sainte-Hélène, petit îlot fortifié devant la ville. Il n'y avait de vivres que pour quinze jours, et de poudre que pour un combat.

Dans la nuit du 6 septembre, le marquis de Vau-

1. Mémoires de Pouchot.

dreuil tint un conseil de guerre, qui reconnut l'impossibilité de la résistance, et l'importance de se ménager une capitulation honorable, et avantageuse.

Le lendemain, le colonel de Bougainville fut chargé d'entrer en pourparlers avec le général Amherst. Après quelques réserves faites pour la sanction royale, les 55 articles furent accordés moins ces deux-ci : « La perpétuelle neutralité des Canadiens et les honneurs militaires pour l'armée. » On aurait dit que le général Amherst, qui avait été obligé de mettre bas les armes à la honteuse capitulation de Closter-Severn en Allemagne, voulait prendre sa revanche au Canada.

Profondément blessé de ce dernier refus, que de loyaux militaires ne font jamais à la valeur malheureuse, le général de Lévis ¹ voulut se retirer à l'île Sainte-Hélène pour s'y défendre jusqu'à la mort : mais ayant reçu ordre de se soumettre, il brisa son épée plutôt que de la rendre. Puis, il protesta par écrit, avec ses officiers ² contre le traitement fait à l'armée, et voulut rester étranger à la capitulation. Les officiers suivirent son exemple, et plusieurs régiments brûlèrent leurs drapeaux, pour ne pas les voir servir au triomphe de leurs ennemis.

1. Le chevalier de Lévis fut reçu en France comme un homme qui avait bien mérité de la patrie. Par considération pour lui, le roi d'Angleterre leva la défense qui lui était faite de servir le reste de la guerre. Il fut fait Lieutenant-général en 1761, Gouverneur d'Artois en 1780, Maréchal de France en 1783, et Duc en 1784. Il mourut en 1787, âgé de soixante huit ans.

2. Archives de la guerre, vol. 3574. N° 129.

La capitulation ¹ fut signée le 8 septembre, et, par cet acte, le Canada entier passa à l'Angleterre. L'ordre fut envoyé par M. de Vaudreuil à tous les Commandants des postes français, jusque dans les contrées les plus reculées de l'ouest, de se soumettre au nouveau pouvoir. Dans leur malheur, les habitants du pays, en changeant de maître, ne virent pas sans consolation que les vainqueurs leur garantissaient la liberté de leur religion, leurs lois et leurs propriétés. La ville fut remise le jour même aux Anglais.

Le Gouverneur français, les troupes, les hommes de l'administration et bon nombre de citoyens marquants retournèrent en France. L'armée qui rentra était réduite à cent quatre-vingt-cinq officiers, quinze à seize cents soldats valides et un peu plus de cinq cents matelots, domestiques, femmes et enfants. Près de cinq cents soldats restèrent dans le pays, où la plupart s'étaient établis avec l'assurance de leur congé après la guerre.

Le Gouvernement français sembla vouloir réparer l'étrange abandon qu'il avait fait de sa Colonie, et prit une mesure de rigueur contre les administrateurs infidèles, principale cause de sa perte.

Une commission judiciaire du Châtelet fut chargée d'instruire cette affaire, où cinquante-cinq accusés se trouvaient cités pour rendre compte « des monopoles, abus, vexations et prévarications commis au Canada. » La sentence du 10 décembre 1763, condamna les

¹: Voyez l'App. H.

grands coupables Bigot et Varin au bannissement perpétuel et à la confiscation ; les autres, à des bannissements limités et à des restitutions plus ou moins considérables, qui s'élevèrent en totalité à 11,400,000 francs.

Cette même commission eut à juger le mémoire justificatif de Bigot, dans lequel il avait eu l'effronterie d'attaquer le marquis de Montcalm. Sa famille avait porté plainte contre le calomniateur, et la commission, « faisant droit sur les requêtes des dames mère et veuve de Montcalm, » ordonna « que les termes injurieux à la mémoire du marquis de Montcalm insérés dans les mémoires dudit Bigot, et notamment le terme de *délateur*, demeureront supprimés comme *calomnieux*. »

La paix définitive entre la France et l'Angleterre, qui terminait cette guerre de 7 ans, si désastreuse pour la France jusque dans sa conclusion, ne fut signée que le 10 février 1763.

La cession de tout le Canada, moins les îles Saint-Pierre et Miquelon, près de Terre-Neuve, fut alors consommée. « C'est une perte infinie, » écrivait M. Bernier, commissaire des guerres et esprit très-distingué.

D'autres n'y attachaient pas la même importance. « Si j'osais, écrivait Voltaire au marquis de Chauvelin (3 octobre 1760), je vous conjurerais à genoux de débarrasser pour jamais du Canada le Ministère de France. Si vous le perdez, vous ne perdrez presque rien. » Dans sa retraite de Ferney, il célébra par une

fête splendide ce triomphe de l'Angleterre. Il croyait y voir « le triomphe de la liberté sur le despotisme ¹. » On ne comprenait pas, dit Dussieux, que perdre l'Amérique, c'était pour la France, pour sa religion, pour sa civilisation, passer au second rang, et que c'était livrer à la race anglaise, et à la civilisation qu'elle représente, le nouveau monde tout entier.

Il y a eu cependant une revanche, et elle a coûté cher à l'Angleterre. Ce sont ses Colonies d'Amérique qui s'en sont chargées. La part que la France a prise à cette révolution a bien pu laver son injure, mais elle n'a pas relevé sa puissance abattue.

En 1783, vingt ans après le traité de Paris, le traité de Versailles consacrait l'indépendance des anciennes Colonies anglaises, devenues la République des États-Unis. « Le but des Anglo-Américains était atteint, dit Dussieux. Ils s'étaient servis de l'Angleterre pour vaincre la France, puis ils se servirent de la France pour vaincre l'Angleterre, et lui enlever ses plus belles possessions en Amérique. »

1. *Public advertiser. London, 28 november 1759.*

PIÈCES JUSTIFICATIVES

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

A

(P. 175.)

« Je vous envoie pour vous amuser, écrivait Mont-
« calm à sa mère, deux chansons sur le combat du 6
« juillet, dont l'une est dans le style des poissardes
« de Paris. M. le curé de Vauvert aimera beaucoup
« mieux les inscriptions françaises et latines :

I

« Je chante des Français
« La valeur et la gloire,
« Qui toujours sur l'Anglais
« Rempotent la victoire.
« Ce sont des héros
« Tous nos généraux
« Et Montcalm et Lévis
« Et Bourlamaque aussi.

II

« Mars qui les engendra
« Pour l'honneur de la France,
« D'abord les anima
« De sa haute vaillance
« Et les transporta
« Dans le Canada,
« Où l'on voit les Français
« Culbuter les Anglais.

III

« Allons à Carillon,
« Allons voir la merveille
« Où chaque bataillon,
« D'une ardeur sans pareille,
« Fixe, frappe et hat
« Dans un seul combat
« Où trois mille Français
« Chassent vingt mille Anglais.

IV

« Montcalm, sans s'étonner,
« Dit avec confiance :
« Soldats ! il faut s'armer
« Et montrer sa vaillance.
« Il faut aujourd'hui
« Mettre votre appui
« Dans le bras seul de Dieu
« Pour vaincre dans ce lieu.

V

« Lévis, dans le moment,
 « A la droite prit place ;
 « Bourlamaque à l'instant
 « A la gauche fit face ;
 « Et Montcalm se mit
 « L'œil sur l'ennemi
 « Au centre, à chaque bout,
 « Et se portait partout.

VI.

« Sous de tels généraux
 « Le soldat plein d'audace
 « Jette en plusieurs mouceaux
 « Les Anglais sur la place.
 « C'est sur la hauteur
 « Qu'on voit sa valeur,
 « Tandis que nos colons
 « Défendent les vallons.

« La chanson « en style de poissardes de Paris »
 « est plus accentuée, on le comprend. Quelques cou-
 « plets en donneront suffisamment une idée. Ils se
 « chantaient sur l'air : *Sur l'port avec Manon un*
 « *jour, etc.*

« L'aumônier fit l'exhortation,
 « Puis il donnit l'absolution ;
 « Aisément cela se peut croire.
 « Enfants, dit-il, animez-vous !
 « L'bon Dieu, sa mère, tout est pour vous.

« *S.. é ! j'sommes catholiques. Les Anglais sont des*
 « *hérétiques (1).*

« Ce sont des chiens ; à coups d'pied, à coups
 « d'poings, faut leur casser la gueule et la mâchoire.

« Soldats, officiers, généraux,
 « Chacun en ce jour fut héros.
 « Aisément cela se peut croire,
 « Montcalm, comm'défunt Annibal,
 « S'montrait soldat et général.

« *S...é ! S'il y avait quelqu'un qui ne l'aimit*
 « *point !*

1. Le vers en lettres italiques ne se chante pas. (Note de Montcalm.)

« J'veux être un chien ; à coups d'pieds, à coups
« d'poings, j'lui cass'rai la gueule et la mâchoire.

« N'oublions pas monsieur d'Lévis ;
« C'était M..... comme un'furie ;
« Aisément cela se peut croire.
« Dame ! on n'aurait jamais d'valeur
« Dans la famille de Not'-Seigneur (1).

« *S...é ! comme sans sa cousine j'étions flambés.*
« Ces doubles chiens, à coup d'pieds, à coups
« d'poings, nous auraient cassé...

« Quand les Anglais s'vir' rabouler
« Ils commencèr' à déloger.
« Assurément cela se peut croire.
« Montcalm leur souhaitit l'bonsoir :
« Adieu, Messieurs, jusqu'au revoir.

« *S...é ! Profitez d'l'avis ; si jamais j'vous re-*
« *voyons.*

« J'veux être un chien, à coups d'pieds, à coups
« d'poings, j'vous casserai....

« MONTCALM. »

1. C'est une allusion à la tradition qui fait remonter l'origine de la famille de Lévis jusqu'à la tribu de Lévi. Un auteur nous montre un membre de cette famille, se faisant peindre rendant, le chapeau à la main, visite à la sainte Vierge qui lui dit : *Mon cousin, couvrez-vous* (*Intermédiaire des chercheurs*, t. V. cor. 31.)

B

(P. 196.)

Montcalm avait fait connaître le prix croissant des denrées, afin de prouver combien ses plaintes étaient fondées. Ces prix variaient souvent avec les localités. Nous extrayons les chiffres suivants de sa lettre de 1758, et de deux autres, qui l'avaient précédée.

« La livre de bœuf, 1^{tt}; — un mouton, 40^{tt}; — un veau, 60^{tt}; — la livre de lard, 1^{tt} 10^s; — une douzaine d'œufs, 2^{tt}; — 1 livre de beurre, 2^{tt}; — 1 livre de fromage, 6^{tt}; — 1 livre de riz, 3^{tt}; — 1 livre de cassonnade, 4^{tt} 10^s; — 1 livre de sucre blanc, 8^{tt}; — 1 livre de pain, 8^s; — 1 livre de raisin sec, 2^{tt} 10^s; — une tasse de café, 8 à 9^{tt}; — un pot de vin, 8^{tt}; — un pot de vinaigre, 4^{tt}; — un pot d'eau-de-vie, 20^{tt}; — 1 litre d'huile, 3^{tt}; — 1 livre de chandelle, 2^{tt}; — 1 livre de bougie, 15^{tt}; — 1 livre de farine, 1^{tt} 3^s; — 1 aune de drap bleu, 50^{tt}; — 1 aune écarlate, 80^{tt}; — 1 aune de ras de castor, 15^{tt}; — 1 castor¹ qui vaut 15^{tt} en France, 60^{tt}; — 1 demi-castor, 36^{tt}; — souliers d'hommes, 20^{tt}; — bas de soie de Nîmes (mauvaise qualité) qui coûtent 9^{tt} en France, 36^{tt}; — bas de laine, 18^{tt}; — 1 aune de toile, 8^{tt}; — 1 once de

1. Chapeau.

galon d'argent, 20^{tt} ; — 1 once de galon d'or, 80^{tt} ; — 1 paire de jarretières de 8 sols en France, coûte ici 3^{tt} ; — 1 livre de tabac rapé, 24^{tt} ; — 1 livre de poudre à cheveux, 4^{tt}. »

Nous trouvons dans une lettre de monseigneur de Pontbriant, à une de ses sœurs, religieuse à Rennes, ce petit détail sur le prix des fournitures au Canada en 1758 :

« La feuille de papier que j'emploie à vous écrire m'a coûté 25 sols 1/2. »

C

(P. 203.)

« État ¹ du traitement que le Roi a réglé sur le pied de guerre, à commencer du jour de l'embarquement, aux officiers généraux et de l'État-major du corps de troupes servant au Canada, et aux officiers des deux bataillons de la Sarre et de Royal-Roussillon, destinés à y passer pour augmentation.

OFFICIERS GÉNÉRAUX ET DE L'ÉTAT-MAJOR.

Marquis de Montcalm, maréchal de camp, commandant en chef.

Pour lui : appointements par mois, 662^{tt} ; — 30 rations de pain par jour, à 3^{tt}, 90^{tt} ; — 30 rations de fourrage par jour, à 20^s, 600^{tt} ; — total 1,352^{tt}.

Pour l'Aide de camp : Appointements 300^{tt} ; — 15

1. manuscrit du Dépôt de la Guerre.

rations de pain, 45^{tt} ; — 4 rations de fourrage, 120^{tt} ; — total 465^{tt}.

Supplément de traitement pour lui et son aide de camp, 266^{tt} 6^s 8^d.

Total par mois de 30 jours, 2,083^{tt} 6^s 8^d, c'est-à-dire par an 25,000^{tt}.

Chacun des deuxième et troisième aide de camp.

Appointement, 98^{tt} ; — 4 rations de pain, 12^{tt} ; — 4 rations de fourrage, 120^{tt} ; — total 230^{tt}.

Chevalier de Lévis, brigadier, commandant en second à la place du chevalier de Rostaing.

Appointements, 500^{tt} ; — 20 rations de pain, 60^{tt} ; — 16 rations de fourrage, 480^{tt} ; — supplément de traitement, 468^{tt} ; — total 1,508^{tt}.

Chevalier de Bourlamaque, colonel.

Appointement, 300^{tt} ; — 18 rations de pain, 54^{tt} ; — 10 rations de fourrage, 300^{tt} ; — Supplément de traitement, 346^{tt} ; — total 1,000^{tt}.

Le bataillon était composé de 31 officiers et de 525 soldats.

Par an : les lieutenants-colonels, 10,000^{tt} ; — l'aide-major général, 8,000^{tt} ; — l'aide-maréchal des logis, 8,000^{tt} ; — le commissaire ordonnateur des guerres, 8,000^{tt} ; — les sieurs Wolff ¹ et Carpentier, lieutenants, 1,500^{tt}.

1. Cet officier était sous ce titre dans les cadres, « officier réformé à la suite des troupes de terre pour servir comme partisan ». Il se distingua au fort George.

Par mois : les ingénieurs, 382^{tt}; — capitaine de grenadiers, 250^{tt}; — sous-lieutenant de grenadiers, 125^{tt}; — lieutenant, 100^{tt}; — capitaine de fusiliers, 230^{tt}; — lieutenant 115^{tt}; — enseigne, 100^{tt}. »

Quand Bougainville revint de France en 1759, le traitement du marquis de Montcalm fut porté à 36,840^{tt}; celui de ses aides de camp, à 11,160^{tt}; — le chevalier de Lévis reçut 18,420^{tt}, et son aide de camp 5,580^{tt}.

D

(Page 205.)

EXPOSITION DES PRIX DES DENRÉES AU CANADA ¹.

VIE ANIMALE.

PRIX COURANT EN JANVIER.	1756.		1757.		1758.		1759.	
	tt	s	tt	s	tt	s	tt	s
Quintal de farine . .	12		14		45		60	
1 livre de bœuf. . .		3		5		12		2
» de veau . . .		3		4		1		1 15
» de mouton . .		2		3		15		4 15
» de lard . . .		6		10		1		3 10
» de beurre . .		5		8		1 5		3 10
» poisson sec. .		7		9		1		2 10

¹ Mémoire de monsieur Bernier, commissaire des guerres au Canada; le 1^{er} février 1759. *Dépôt de la Guerre.*

DENRÉES DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ DU CRU DU PAYS.

PRIX COURANT EN JANVIER.	1756.		1757.		1758.		1759.	
	tt	s	tt	s	tt	s	tt	s
Une dinde	1	5	2		4		12	
Un poulet.		8	10		1		5	
Une perdrix		8	10		1		3	
1 douzaine d'œufs . .		3	10		1		3	10
1 pot de lait		3	8		15		2	
1 minot de pois. . . .	3	10	5		12		48	
» de fèves	4		6		10		50	
» de lentilles. . . .	6		9		15		40	
» d'avoine	1	10	3		7		10	
1 quintal de foin . . .	10		15		60		100	
1 chou.		1	3		10		1	10
1 cent d'oignons . . .	1		1	10	4		12	
1 cent de pommes . .	1	4	3		5		15	

DENRÉES IMPORTÉES DE NÉCESSITÉ PRESQUE ABSOLUE.

PRIX COURANT EN JANVIER.	1756.		1757.		1758.		1759.	
	tt	s	tt	s	tt	s	tt	s
1 livre de chandelles.		8		12	1	5	3	10
» de savon		10		15	1	10	3	10
» d'huile d'olive.		10	1	15	2	10	6	
» de poivre	2		3		7		12	
» de sucre		12	1		2	10	9	
» de café		15	1	5	2	10	10	
1 minot de sel	2		3	10	9		60	
1 barrique de vin . . .	70		100		250		1,200	
1 velte d'eau-de-vie. .	2	10	4		15		90	
1 rame de papier com.	9		15		30		120	

ENTRETIEN OU VÊTEMENT.

PRIX COURANT EN JANVIER.	1756.	1757.	1758.	1759.
	tt °	tt s	tt s	tt s
1 paire de souliers. .	9	10	15	24
» de bas de laine.	3	7	12	20
» de bas de soie.	14	18	25	50
1 chapeau.	15	20	30	80
1 once galon d'or . .	12	18	30	80
1 façon d'habit compl.	20	30	40	70
1 voit. à 1 chev. par j.	4	8	12	24
Sciage d'une corde de b.	1 50	2	3	6
1 aune de drap varob.	24	25	45	100
Journée d'un manœuv.	2	2 10	4	6
1 chemise ord. garnie.	15	20	30	60

E

(P. 240.)

Le nom de *Sillery* rappelle un des plus curieux et des plus glorieux souvenirs de l'Église du Canada.

Le commandeur Noël Brulard de Sillery, ancien ambassadeur de France à Madrid et à Rome, était entré dans l'état ecclésiastique à un âge avancé, et il se livrait à tous les genres de bonnes œuvres. Il voulut avoir sa part dans les laborieux travaux qu'imposait la conversion des sauvages du Canada aux ouvriers de l'Évangile, et, en 1637, il fonda près de Québec, au lieu qui a conservé son nom, une mission pour les néophytes Algonquins et Montagnais, à

laquelle il donna le nom de *Saint-Joseph*, patron de la Nouvelle-France.

L'humble chapelle construite dès les premiers jours d'installation, fut rebâtie en 1647 dans de plus grandes proportions. Le Commandeur ne vivait plus, mais ses héritiers voulurent, qu'en souvenir de sa fondation, elle fut dédiée à saint Michel, un de ses patrons. On y réintégra la plaque en cuivre que le pieux fondateur avait fait graver et exposer dans la première chapelle, pour rappeler la fondation à perpétuité d'une messe votive de la très-sainte Vierge « pour la conversion des sauvages et pour ceux qui s'emploient à leur instruction et conversion. »

La copie de cet acte et les autres pièces, qui regardent l'établissement de cette mission de Sillery, ont heureusement échappé à la dispersion des archives du collège de Québec en 1800. .

On conserve même dans son intégrité le registre des actes de baptême et de mariage des néophytes.

Il contient les noms des principaux missionnaires du Canada, qui ont eu soin de cette réduction, ou qui venaient s'y préparer à leur laborieux et périlleux apostolat dans les contrées sauvages. Ce sont les Pères Masse, de Brebeuf, Le Jeune, Gabriel Lalemant, Bressani, Buteux, Chaumonot, Marquette, Gravier, etc.

Cette mission de Sillery, où l'on vit fleurir, nous disent les Relations du Canada, d'héroïques exemples de vertu, qui faisaient l'admiration des missionnaires eux-mêmes, n'eut que soixante et quelques années

d'existence. Les maladies, l'épuisement des terres pour le blé d'Inde, et l'éloignement du bois forcèrent les sauvages à se disperser, et les traces de leur séjour en ce lieu s'effacèrent peu à peu. Elles disparurent complètement, surtout dans notre siècle, lorsque le commerce et l'industrie toujours croissant, ont envahi ce rivage et l'ont couvert de leurs vastes établissements.

Des âmes généreuses qu'animait un sentiment patriotique autant que religieux, ont voulu réveiller des souvenirs si précieux, qui ne vivaient plus que dans l'histoire, et les perpétuer par un monument capable de braver les siècles et de servir d'enseignement aux générations futures.

On savait par les *Relations* des missions du Canada qu'un des premiers missionnaires de ces contrées, le Père Enemond Masse, était mort à Sillery en 1646, à l'âge de 72 ans, et qu'il avait été enseveli au milieu de ses néophytes, dans la chapelle de Saint-Michel, dont il était alors chargé. Ces données et les traditions, sur la position du pieux sanctuaire, ont guidé dans leurs fouilles des hommes intelligents et dévoués, et ils ont eu le bonheur en 1869 de voir leurs efforts couronnés de succès. Ils ont retrouvé les précieux restes du serviteur de Dieu.

Les cœurs chrétiens se sont émus ; et avec un zèle et une générosité qu'on ne saurait trop louer, ils ont voulu donner à l'illustre missionnaire une honorable sépulture, et profiter de l'occasion pour consacrer, par un monument religieux, le souvenir des faits qui s'étaient passés dans ce lieu.

Le pieux projet reçut bientôt son exécution. Le monument est simple mais élégant. Un socle élevé en pierre de taille, orné sur ses quatre faces de panneaux en marbre blanc qui portent les inscriptions commémoratives, sert de base à une pyramide tronquée que surmonte une croix en marbre.

Le 26 juin 1870, ce monument fut inauguré par les bénédictions de l'Église au milieu d'un immense concours de fidèles, qui se réjouissaient de voir revivre après tant d'années de si consolants souvenirs.

F

(P. 284.)

CONSEIL DE GUERRE DU 15 SEPTEMBRE 1759, A QUÉBEC.

« Aujourd'hui, 15 du mois de septembre mil sept cent cinquante-neuf, M. de Ramezay, lieutenant pour le Roi au gouvernement de Québec, ayant jugé nécessaire d'assembler le Conseil de guerre des principaux officiers qui composent sa garnison, pour délibérer sur les moyens de défense de la place de Québec, bombardée et canonnée depuis le 12 de juillet dernier, et investie du 13 du mois de septembre après la perte d'un combat et la retraite de l'armée qui couvrait la place, et après avoir fait lecture des ordres de M. le marquis de Vaudreuil, gouverneur-général; il a été vérifié que cette place, peu susceptible de défense, étant fermée en partie d'une simple palis-

sade, aurait pu par son artillerie et ses munitions de guerre, résister quelque temps aux efforts de l'ennemi, si la partie des vivres s'était trouvée aussi abondante ; mais les états produits par les commis du Munitionnaire général, et les recherches exactes faites chez les différents particuliers de la ville, ont prouvé qu'il ne restait en vivres de toutes espèces, qu'environ 15 à 16,000 rations, lesdites rations réduites à la moitié, et même au quart, pour nourrir plus de six mille bouches, dont deux mille deux cents combattants, soldats, miliciens ou matelots, deux mille six cents femmes ou enfants, mille à douze cents hommes aux hôpitaux, employés, communautés d'hommes et de femmes, ou prisonniers de guerre.

D'après cet exposé, M. de Ramezay, président en sa qualité de Lieutenant pour le Roi dans la place, a requis MM. le chevalier de Bernetz, lieutenant-colonel d'infanterie, le chevalier Dons, de Lestang de Celles, d'Aureillan, d'Aubrespy, de Saint-Vincent, de Parfourvu, de Bigot, de Marrol, capitaines d'infanterie ; MM. de Fiedmont, de Lusignant, capitaines d'artillerie ; de Cerry et de Pelegrin capitaines de port ; M. de Joannes, capitaine aide-major au régiment de Languedoc, major de la place, — de donner leurs avis par écrit, pour décider sur le parti à prendre dans la conjoncture présente ; lesquels ont opéré comme suit :

Vu l'exposé du Conseil de guerre et les raisons qui ont obligé M. de Ramezay de l'assembler, je ne vois point d'autre parti à prendre, que de tâcher d'obtenir

de l'ennemi la meilleure capitulation qu'il sera possible.

A Québec, le 15 septembre 1759.

Signé : PELEGRIN.

Vu le manque total de vivres, étant sans aucune espérance de secours, mon sentiment est de remettre la place, et d'en sortir avec le plus d'honneur que nous pourrons.

A Québec, le 15 septembre 1759.

Signé : D'AILLEBOUT CERRY.

L'investissement de la place fait, les batteries de l'ennemi au moment de jouer, sans espoir de secours, l'armée qui nous couvrait s'étant repliée, comme nous pouvons en juger par le mémoire instructif de M. le marquis de Vaudreuil à M. de Ramezay, menacés de famine sous deux jours, j'opine qu'il est temps de composer avec l'ennemi, pour pouvoir obtenir des conditions honorables, qu'il nous refuserait, s'il était instruit du manque de vivres où nous nous trouvons.

A Québec, le 15 septembre 1759.

Signé : LUSIGNANT, fils.

De réduire encore la ration, et de pousser la défense de la place jusqu'à la dernière extrémité.

A Québec, le 15 septembre 1759.

Signé : FIEDMONT.

D'après l'exposé de M. de Ramezay, le seul article des vivres me détermine d'opiner qu'il n'est guère

possible d'attendre une plus grande extrémité, pour tâcher d'obtenir de l'ennemi la capitulation la plus honorable possible. Tel est mon avis.

A Québec, le 15 septembre 1759.

Signé : MARROL.

Vu l'extrémité où la place se trouve réduite pour les vivres, mon avis est de demander à capituler.

A Québec, le 15 septembre 1759.

Signé : BIGOT.

Vu les raisons ci-dessus exposées et prouvées, et après avoir réduit la garnison de cette place à la plus petite ration, mon avis est de capituler.

A Québec, le 15 septembre 1759.

Signé : PARFOURVU.

Vu l'exposé qui nous assemble, le dénombrement de vivres, la quantité de bouches qui est dans cette place, investie de toutes parts, je conclus qu'il est très-à propos d'obtenir de nos ennemis une capitulation aussi avantageuse qu'il sera possible.

A Québec, le 15 septembre 1759.

Signé : SAINT-VINCENT.

Vu l'exposé et le peu de vivres, je conclus à capituler le plus honorablement qu'il sera possible.

A Québec, le 15 septembre 1759.

Signé : D'AUBRESPY.

L'extrême disette de vivres où est la place, l'impossibilité d'en recevoir, et de très-mauvaises fortifica-

tions délabrées, m'obligent à opiner qu'on obtienne au plus tôt une capitulation honorable aux armes du Roi, et dans laquelle les troupes réglées soient libres d'aller rejoindre leur corps.

A Québec, le 15 septembre 1759.

Signé : D'AUREILLAN.

Vu le peu de vivres qui sont dans la place, nous devons tâcher de faire une capitulation honorable.

A Québec, le 15 septembre 1759.

Signé : DE LESTANG DE CELLES.

Sur le compte qui a été rendu, le Conseil de guerre assemblé, de la disette de vivres où se trouve la place, mon avis est de faire des propositions.

A Québec, le 15 septembre 1759.

Signé : LE CHEVALIER DONS.

J'opine, attendu la disette de vivres, qui nous manquent totalement, de capituler aux conditions d'obtenir du Général anglais la capitulation la plus honorable.

A Québec, le 15 septembre 1759.

Signé : LE CHEVALIER DE BERNETZ.

Vu l'état des vivres qui prouve qu'il ne peut y avoir des vivres que pour six ou sept jours, en réduisant la ration au quart, et qu'en faisant même sortir les femmes et enfants, cela ne pourrait prolonger que de peu de jours la reddition de la place, mon avis est qu'après avoir fait sortir de la ville un détachement choisi de 600 hommes, plus ou moins, pour rejoindre

et renforcer l'armée, le reste, pris par préférence sur les miliciens de la ville et du gouvernement de Québec, capitule pour obtenir suivant les instructions de M. le marquis de Vaudreuil, les conditions les plus honorables.

A Québec, le 15 septembre 1759.

Signé : JOANNES.

Vu les instructions que j'ai reçues de M. le marquis de Vaudreuil et la disette des vivres, prouvée par les états à moi donnés, et recherches que j'ai fait faire, je conclus à tâcher d'obtenir de l'ennemi la plus honorable capitulation.

A Québec, le 15 septembre 1759.

Signé : DE RAMEZAY.

Pour copie : DE RAMEZAY. »

G

(P. 284.)

« Articles de capitulation demandés par M. de Ramezay, lieutenant pour le Roi, commandant la haute et basse ville de Québec, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, à son Excellence M. le Général des troupes de Sa Majesté Britannique.

La capitulation demandée d'autre part a été accordée par Son Excellence le général Towsend, brigadier des armées de Sa Majesté Britannique, de la manière et aux conditions exprimées ci-dessous.

ARTICLE PREMIER. — M. de Ramezay demande les honneurs de la guerre pour sa garnison, et qu'elle

soit ramenée à l'armée en sûreté par le chemin le plus court avec armes, bagages, six pièces de canon de fonte, deux mortiers ou obusiers, et douze coups à tirer par pièce.

La garnison de la ville composée des troupes de terre, de marins et matelots, sortiront de la ville avec armes et bagages, tambour battant, mèche allumée, avec deux pièces de canon de fonte et douze coups à tirer par chaque pièce, et sera embarquée le plus commodément possible pour être mise en France au premier port.

ART. 2. — Que les habitants soient conservés dans la possession de leurs maisons, biens, effets et privilèges.

Accordé en mettant bas les armes.

ART. 3. — Que lesdits habitants ne pourront être recherchés pour avoir porté les armes à la défense de la ville, attendu qu'ils y ont été forcés, et que les habitants des Colonies des deux couronnes y servent également ces milices.

Accordé.

ART. 4. — Qu'il ne sera pas touché aux effets des officiers et habitants absents.

Accordé.

ART. 5. — Que lesdits habitants ne seront point transférés ni tenus de quitter leurs maisons jusqu'à ce que un traité définitif entre Sa Majesté Très-Chrétienne et Sa Majesté Britannique ait réglé leur état.

Accordé.

ART. 6. — Que l'exercice de la religion catholique,

apostolique et romaine sera conservé, que l'on donnera des sauvegardes aux maisons des ecclésiastiques, religieux et religieuses, particulièrement à Monseigneur l'Évêque de Québec, qui, rempli de zèle pour la religion et de charité pour le peuple de son diocèse, désire y rester constamment, exercer librement, et avec la décence que demandent son état et les sacrés mystères de la religion romaine, son autorité épiscopale dans la ville de Québec, lorsqu'il jugera à propos, jusqu'à ce que la possession du pays ait été décidée par un traité entre Sa Majesté Très-Chrétienne et Sa Majesté Britannique.

Libre exercice de la religion romaine, sauvegarde accordée à toutes personnes religieuses, ainsi qu'à Monseigneur l'Évêque, qui pourra venir exercer librement et avec décence les fonctions de son état, lorsqu'il le jugera à propos, jusqu'à ce que la possession du Canada ait été décidée entre Sa Majesté Britannique et Sa Majesté Très-Chrétienne.

ART. 7. — Que l'artillerie et les munitions de guerre seront remises de bonne foi, et qu'il en sera dressé inventaire.

Accordé.

ART. 8. — Qu'il en sera usé envers les blessés, malades, commissaires, aumôniers, médecins, chirurgiens apothicaires, et autres personnes employées au service des hôpitaux, conformément au traité d'échange du 6 février 1759, convenu entre leurs Majestés Très-Chrétienne et Britannique.

Accordé.

ART. 9. — Qu'avant de livrer la porte et l'entrée de la ville, aux troupes anglaises, leur Général voudra bien remettre quelques soldats pour être mis en sauvegarde aux églises, couvents, et principales habitations.

Accordé.

ART. 10. — Qu'il sera permis au Lieutenant du Roi, commandant dans la ville de Québec, d'envoyer informer M. le marquis de Vaudreuil, gouverneur-général, de la reddition de la place, comme aussi que ce général pourra écrire au Ministre de France pour l'informer.

Accordé.

ART. 11. — Que la présente capitulation sera exécutée suivant la forme et teneur, sans qu'elle puisse être sujette à inexécution, sous prétexte de représaille, ou d'une inexécution de quelque capitulation précédente.

Accordé.

Le présent traité a été fait et arrêté double entre nous, au camp devant Québec, le 18 septembre 1759.

Signé : CH. SAUNDERS. Signé : G. TOWNSEND.

Signé : DE RAMEZAY.

Pour copie : DE RAMEZAY. »

H

(P. 296.)

ARTICLES DE CAPITULATION ¹

Entre Son Excellence le général Amherst, commandant en chef les troupes et forces de Sa Majesté Britannique, en Amérique septentrionale, et Son Excellence M. le marquis de Vaudreuil, grand-croix de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, gouverneur et lieutenant général pour le Roi au Canada.

ARTICLE PREMIER. — Vingt-quatre heures après la signature, le Général anglais fera prendre par les troupes de Sa Majesté Britannique possession des portes de la ville de Montréal, et la garnison anglaise ne pourra y entrer qu'après l'évacuation des troupes françaises.

Toute la garnison de Montréal doit mettre bas les armes et ne servira point pendant la présente guerre, immédiatement après la signature de la présente.

ART. 2. — Les troupes et milices qui seront en garnison dans la ville de Montréal, en sortiront par la porte de... avec tous les honneurs de la guerre, six pièces de canon et un mortier, qui seront chargés dans les vaisseaux où le marquis de Vaudreuil embarquera, avec dix coups à tirer par pièce ; il en sera de même pour la garnison des Trois-Rivières pour les honneurs de la guerre.

1. Les articles proposés par le marquis de Vaudreuil sont suivis de la réponse du général Amherst en caractères italiques.

Les troupes du Roi prendront possession des postes et posteront les gardes nécessaires pour maintenir le bon ordre dans la ville.

ART. 3. — Les troupes et les milices qui seront en garnison dans les forts de Jacques Cartier, et dans l'île Sainte-Hélène et autres forts, seront traités de même et auront le même honneur, et ces troupes se rendront à Montréal ou à Trois-Rivières, ou à Québec, pour y être embarquées pour le premier port de mer en France par le plus court chemin. Les troupes qui sont dans nos forts situés sur nos frontières du côté de l'Acadie, au Détroit, à Michillimakinac et autres postes, jouiront des mêmes honneurs et seront traitées de même.

Toutes ces troupes ne doivent point servir pendant la présente guerre, et mettront pareillement bas les armes.

Le reste accordé.

ART. 4. — Les milices, après être sorties des villes, des forts et postes ci-dessus, retourneront chez elles sans pouvoir être inquiétées, sous quelque prétexte que ce soit, pour avoir porté les armes.

Accordé.

ART. 5. — Les troupes qui tiennent la campagne lèveront leur camp, marcheront tambour battant, armes, bagages et avec leur artillerie, pour se joindre à la garnison de Montréal et auront en tout le même traitement.

Ces troupes doivent, comme les autres, mettre bas les armes.

ART. 6. — Les sujets de Sa Majesté Britannique et ceux de Sa Majesté Très-Chrétienne, soldats, miliciens ou matelots qui auront déserté, ou laissé le service de leur Souverain et porté les armes dans l'Amérique septentrionale, seront de part et d'autre pardonnés de leur crime ; ils seront respectivement rendus à leur patrie ; sinon, ils resteront chacun où ils sont, sans qu'ils puissent être recherchés ou inquiétés.

Refusé.

ART. 7. — Les magasins, l'artillerie, fusils, sabres, munitions de guerre et généralement tout ce qui appartient à Sa Majesté Très-Chrétienne, tant dans les villes de Montréal et Trois-Rivières que dans les forts et postes mentionnés en l'article 3, seront livrés par des inventaires exacts aux commissaires qui sont ou seront préposés pour les recevoir au nom de Sa Majesté Britannique. Il sera remis au marquis de Vaudreuil des expéditions de bonne forme desdits inventaires.

C'est tout ce qu'on peut demander sur cet article.

ART. 8. — Les officiers, soldats, miliciens, matelots et même les Sauvages détenus pour cause de leurs blessures ou de maladies, tant dans les hôpitaux que dans les maisons particulières, jouiront des privilèges du cartel et seront traités conséquemment.

Les malades et blessés seront traités comme nos propres gens.

ART. 9.—Le Général anglais s'engagera de renvoyer les Sauvages, Indiens et Mohikans qui font nombre de ses armées, d'abord après la signature de la pré-

sente capitulation; et cependant, pour prévenir tout désordre de la part de ceux qui ne seront pas partis, il sera donné par ce Général des sauvegardes aux personnes qui en demanderont, tant dans les villes que dans les campagnes.

Le premier refusé. Il n'y a point eu de cruautés commises par les Sauvages de notre armée, et le bon ordre sera maintenu.

ART. 10. — Le Général de Sa Majesté Britannique garantira tout désordre de la part de ses troupes, et les assujettira à payer les dommages qu'elles pourraient faire, tant dans les villes que dans les campagnes.

Répondu par l'article précédent.

ART. 11. — Le Général anglais ne pourra obliger le marquis de Vaudreuil de sortir de la ville de Montréal..., et on ne pourra loger personne dans son hôtel jusqu'à son départ. M. le chevalier de Lévis, commandant les troupes de terre, les officiers principaux et majors des troupes de terre et de la Colonie, les ingénieurs, officiers d'artillerie et commissaires des guerres, resteront pareillement à Montréal jusqu'au dit jour, et y conserveront leurs logements : il en sera usé de même à l'égard de M. Bigot, intendant, des commissaires de la marine et d'officiers de plume dont mondit sieur Bigot aura besoin, et on ne pourra également loger personne à l'intendance avant le départ de cet intendant.

M. le marquis de Vaudreuil et tous ces Messieurs seront maîtres de leurs maisons et s'embarqueront dès que les vaisseaux du Roi seront prêts à faire voile

pour l'Europe, et on leur accordera toutes les commodités qu'on pourra.

ART. 12. — Il sera destiné pour le passage en droiture au premier port de mer de France, du marquis de Vaudreuil, le vaisseau le plus commode qui se trouvera ; il y sera pratiqué les logements nécessaires pour lui, M^{me} la marquise de Vaudreuil, M. de Rigaud, gouverneur de Montréal et la suite de ce général ; ce vaisseau sera pourvu des subsistances convenables, aux dépens de Sa Majesté Britannique, et le marquis de Vaudreuil emportera avec lui ses papiers, sans qu'ils puissent être visités, et il embarquera ses équipages, vaisselles, bagages et ceux de sa suite.

Accordé, excepté les archives qui pourront être nécessaires pour le gouvernement du pays.

ART. 13. — Si avant ou après l'embarquement du marquis de Vaudreuil, la nouvelle de la paix arrivait et que par le traité le Canada restât à Sa Majesté Très-Chrétienne, la présente capitulation deviendrait nulle et sans effet quelconque, et le marquis de Vaudreuil reviendrait à Québec ou à Montréal, et toutes choses rentreraient dans leur premier état, sous la domination de Sa Majesté Très-Chrétienne.

Ce que le Roi pourrait avoir fait à ce sujet sera obéi.

ART. 14. — Il sera destiné deux vaisseaux pour le passage en France de M. le chevalier de Lévis, des officiers principaux et état-major général des troupes de terre, ingénieurs et officiers d'artillerie, et gens qui sont à leur suite. Ces vaisseaux seront également

pourvus de subsistances ; il y sera pratiqué des logements nécessaires. Ces officiers pourront emporter leurs papiers, qui ne seront point visités, leurs équipages, leurs bagages ; ceux de ces officiers qui sont mariés auront la liberté d'emmener avec eux leurs femmes et leurs enfants : la subsistance leur sera fournie.

Accordé, excepté que M. le marquis de Vaudreuil et tous les officiers, de quelque rang qu'ils puissent être, nous remettront de bonne foi toutes les cartes plans du pays.

ART. 15. — Il en sera de même destiné un pour le passage de M. Bigot, intendant, et de sa suite, dans lequel vaisseau il sera fait des aménagements convenables pour lui et les personnes qu'il amènera ; il y embarquera également ses papiers, qui ne seront point visités, les équipages, vaisselles, bagages et ceux de sa suite ; ce vaisseau sera pourvu de subsistances, comme il est dit ci-devant.

Accordé, avec la même réserve que par l'article précédent.

ART. 16. — Le Général anglais fera aussi fournir pour M. de Longueil, gouverneur des Trois-Rivières, pour les états-majors de la Colonie et les commissaires de marine, les vaisseaux nécessaires pour se rendre en France, et le plus commodément qu'il sera possible : ils pourront y embarquer leurs familles, domestiques, bagages et équipages, et la subsistance leur sera fournie pendant la traversée, sur un pied convenable, aux dépens de Sa Majesté Britannique.

Accordé.

ART. 17. — Les officiers et soldats, tant des troupes de terre que de la Colonie, ainsi que les officiers, marins et matelots, qui se trouveront dans la Colonie, seront aussi embarqués pour la France dans les vaisseaux qui leur seront destinés en nombre suffisant et le plus commodément que faire se pourra. Les officiers de troupes et marins qui seront mariés pourront emmener avec eux leur famille, et tous auront la liberté d'embarquer leurs domestiques et bagages. Quant aux soldats et matelots, ceux qui seront mariés pourront emmener avec eux leurs femmes et enfants, et tous embarqueront leurs havre-sacs et bagages, et il sera embarqué dans les vaisseaux les subsistances convenables et suffisantes aux dépens de Sa Majesté Britannique.

Accordé.

ART. 18. — Les officiers, soldats et tous ceux qui sont à la suite des troupes, qui auront leurs bagages dans les campagnes, pourront les envoyer chercher avant leur départ, sans qu'il leur soit fait aucun tort ou empêchement.

Accordé.

ART. 19. — Il sera fourni par le Général anglais un bâtiment d'hôpital pour ceux des officiers, soldats et matelots blessés ou malades, qui seront en état d'être transportés en France, et la subsistance leur sera également fournie aux dépens de Sa Majesté Britannique. Il en sera de même à l'égard des autres officiers, soldats et matelots, blessés ou malades, aussitôt qu'ils seront rétablis ; les uns et les autres

pourront emmener leurs femmes, enfants, domestiques et bagages, et lesdits soldats et matelots ne pourront être sollicités, ni forcés à prendre parti dans le service de Sa Majesté Britannique.

Accordé.

ART. 20. — Il sera laissé un commissaire et un écrivain du Roi pour avoir soin des hôpitaux et veiller à tout ce qui aura rapport au service de Sa Majesté Très-Chrétienne.

Accordé.

ART. 21. — Le Général anglais fera également fournir des vaisseaux pour le passage en France des officiers du conseil supérieur de justice, police, de l'amirauté, et les autres officiers ayant commissions ou brevets de Sa Majesté Très-Chrétienne, pour eux, leurs familles, domestiques et équipages, comme pour les autres officiers, et la subsistance leur sera fournie de même aux dépens de Sa Majesté Britannique. Il leur sera cependant libre de rester dans la Colonie, s'ils le jugent à propos, pour y arranger leurs affaires, ou de se retirer en France quand bon leur semblera.

Accordé ; mais s'ils ont des papiers qui concernent le gouvernement du pays, ils doivent nous les remettre.

ART. 22. — S'il y a des officiers militaires dont les affaires exigent la présence dans la Colonie jusqu'à l'année prochaine, ils pourront y rester, après avoir eu la permission de M. de Vaudreuil, sans qu'ils puissent être réputés prisonniers.

Tous ceux dont les affaires particulières exigent qu'ils restent dans le pays, ceux qui en ont la permission de M. de Vaudreuil, seront permis de rester jusqu'à ce que leurs affaires soient terminées.

ART. 23. — Il sera permis au munitionnaire des vivres du Roi de demeurer en Canada jusqu'à l'année prochaine, pour être en état de faire face aux dettes qu'il a contractées dans la Colonie, relativement à ses fournitures ; si néanmoins il préfère de passer en France cette année, il sera obligé de laisser jusqu'à l'année prochaine, une personne pour faire ses affaires. Ce particulier conservera et pourra emporter tous ses papiers, sans être visités ; ses commis auront la liberté de rester dans la Colonie ou de passer en France, et dans ce dernier cas, le passage et la subsistance leur seront accordés sur les vaisseaux de Sa Majesté Britannique, pour eux, leur famille et leurs bagages.

Accordé.

ART. 24. — Les vivres et autres approvisionnements qui se trouveront en nature dans les magasins du munitionnaire, tant dans les villes de Montréal et des Trois-Rivières que dans les campagnes, lui seront conservés ; lesdits vivres lui appartenant et non au Roi, il lui sera loisible de les vendre aux Français et aux Anglais.

Tout ce qui se trouve dans les magasins pour l'usage des troupes doit être délivré au commissaire anglais, pour les troupes du Roi.

ART. 25. — Le passage en France sera également

accordé sur les vaisseaux de Sa Majesté Britannique, ainsi que la subsistance, à ceux des officiers de la Compagnie des Indes qui voudront y passer, et ils emmèneront leurs familles, domestiques et bagages ; sera permis à l'agent principal de la dite Compagnie, supposé qu'il voulût passer en France, de laisser telle personne qu'il jugera à propos jusqu'à l'année prochaine pour terminer les affaires de la dite Compagnie et faire le recouvrement des sommes qui lui sont dues ; l'agent principal conservera tous les papiers de la dite Compagnie, et ils ne pourront être visités.

Accordé.

ART. 26. — Cette Compagnie sera maintenue dans la propriété des écarlatines et castors qu'elle peut avoir dans la ville de Montréal, et il n'y sera point touché sous quelque prétexte que ce soit, et il sera donné à l'agent principal les facilités nécessaires pour faire passer, cette année, en France ses castors sur les vaisseaux de Sa Majesté Britannique, en payant le fret sur le pied que les vaisseaux anglais paieraient.

Accordé pour ce qui peut appartenir à la Compagnie ou aux particuliers ; mais si Sa Majesté Très-Chrétienne y a aucune part, elle doit être au profit du Roi.

ART. 27. — Le libre exercice de la religion catholique, apostolique et romaine subsistera en son entier, en sorte que tous les états et peuples des villes et des campagnes, lieux et postes éloignés,

pourront continuer de s'assembler dans les églises et fréquenter les sacrements comme ci-devant, sans être inquiétés en aucune manière, ni directement ni indirectement.

Accordé pour le libre exercice de leur religion.

Ces peuples seront obligés, par le gouvernement anglais, à payer aux prêtres qui en prendront soin les dîmes et tous les droits qu'ils payaient sous le gouvernement de Sa Majesté Très-Chrétienne.

L'obligation de payer les dîmes aux prêtres dépendra de la volonté du Roi.

ART. 28. — Le chapitre, les prêtres, curés et missionnaires continueront avec entière liberté leurs exercices et fonctions curiales dans les paroisses des villes et des campagnes.

Accordé.

ART. 29. — Les grands-vicaires nommés par le chapitre pour administrer le diocèse pendant la vacance du siège épiscopal pourront demeurer dans les villes ou paroisses des campagnes, suivant qu'ils le jugeront à propos ; ils pourront en tout temps visiter les différentes paroisses du diocèse, avec les cérémonies ordinaires, et exercer toute la juridiction qu'ils exerçaient sous la domination française ; ils jouiront du même droit en cas de mort du futur Évêque, dont il sera parlé à l'article suivant.

Accordé, excepté ce qui regarde l'article suivant.

ART. 30. — Si par le traité de paix, le Canada restait au pouvoir de Sa Majesté Britannique, Sa Majesté Très-Chrétienne continuerait à nommer

l'Évêque de la Colonie, qui serait toujours de la communion romaine, et sous l'autorité duquel les peuples exerceraient la religion romaine.

Refusé.

ART. 31. — Pourra le Seigneur Évêque établir dans le besoin de nouvelles paroisses, et pourvoir au rétablissement de sa cathédrale et de son palais épiscopal, et il aura, en attendant, la liberté de demeurer dans les villes ou paroisses, comme il le jugera à propos ; il pourra visiter son diocèse avec les cérémonies ordinaires et exercer toute la juridiction que son prédécesseur exerçait sous la domination française, sauf à exiger de lui le serment de fidélité ou promesse de ne rien faire contre le service de Sa Majesté Britannique.

Cet article est compris sous le précédent.

ART. 32. — Les communautés de filles seront conservées dans leurs constitutions et privilèges ; elles continueront d'observer leurs règles ; elles seront exemptes du logement des gens de guerre et il sera fait défense de les troubler dans les exercices de piété qu'elles pratiquent, ni d'entrer chez elles ; on leur donnera même des sauvegardes si elles en demandent.

Accordé.

ART. 33. — Le précédent article sera pareillement exécuté à l'égard des communautés des Jésuites et Récollets, et de la maison des prêtres de Saint-Sulpice à Montréal ; ces derniers et les Jésuites conserveront le droit qu'ils ont de nommer à certaines cures ou missions, comme ci-devant.

Refusé jusqu'à ce que le plaisir du Roi soit connu.

ART. 34. — Toutes les communautés et tous les prêtres conserveront leurs meubles, la propriété et l'usufruit des seigneuries et autres biens que les uns et les autres possèdent dans la Colonie, de quelque nature qu'ils soient, et lesdits biens seront conservés dans leurs privilèges, droits, honneurs et exemptions.

Accordé.

ART. 35. — Si les chanoines, prêtres, missionnaires, les prêtres du séminaire des missions étrangères et de Saint-Sulpice, ainsi que les Jésuites et les Récollets, veulent passer en France, le passage leur sera accordé sur les vaisseaux de Sa Majesté Britannique, et tous auront la liberté de vendre en total ou partie les biens-fonds et mobiliers qu'ils possèdent dans la Colonie, soit aux Français ou aux Anglais, sans que le gouvernement Britannique puisse y mettre le moindre empêchement ni obstacle.

Ils pourront emporter avec eux ou faire passer en France le produit, de quelque nature qu'il soit, des dits biens vendus, en payant le fret comme il est dit à l'article 26 ; et ceux d'entre ces prêtres qui voudront passer cette année en France seront nourris pendant la traversée aux dépens de Sa Majesté Britannique et pourront emporter avec eux leurs bagages.

Ils seront libres de disposer de leurs biens et d'en passer le produit, ainsi que leurs personnes et tout ce qui leur appartient, en France.

ART. 36. — Si par le traité de paix, le Canada reste à Sa Majesté Britannique, tous les Français, Canadiens, Acadiens, commerçants et autres personnes qui voudront se retirer en France en auront la permission du Général anglais, qui leur procurera le passage ; et néanmoins, si, d'ici à cette décision, il se trouvait des commerçants Français ou Canadiens, ou autres personnes qui voulussent passer en France, le Général anglais leur en donnerait également la permission ; les uns et les autres emmèneront avec eux leurs familles, domestiques et bagages.

Accordé.

ART. 37. — Les seigneurs de terre et officiers militaires et de justice, les Canadiens, tant des villes que des campagnes, les Français établis ou commerçants dans toute l'étendue de la colonie du Canada, et toute autre personne que ce puisse être, conserveront l'entière et paisible propriété et possession de leurs biens seigneuriaux et roturiers, meubles et immeubles, marchandises, pelleteries et autres effets, même de leurs bâtimens de mer ; il n'y sera point touché, ni fait le moindre dommage, sous quelque prétexte que ce soit ; il leur sera libre de les conserver, louer, vendre soit aux Français, ou aux Anglais, d'en emporter le produit en lettres de change, pelleteries, espèces sonnantes ou autres retours, lorsqu'ils jugeront à propos de passer en France, en payant le fret, comme à l'article 26.

Ils jouiront aussi des pelleteries qui sont dans les postes d'en haut et qui leur appartiennent, et qui

peuvent même être en chemin de se rendre à Montréal ; et à cet effet il leur sera permis d'envoyer, dès cette année ou la prochaine, des canots équipés pour chercher celles de ces pelleteries qui auront resté dans ces postes.

Accordé, comme l'article 26.

ART. 38. — Tous les peuples sortis de l'Acadie qui se trouveront en Canada, y compris les frontières du Canada du côté de l'Acadie, auront le même traitement que les Canadiens, et jouiront des mêmes privilèges qu'eux.

C'est au Roi à disposer de ses anciens sujets ; en attendant, ils jouiront des mêmes privilèges que les Canadiens.

ART. 39. — Aucuns Canadiens, Acadiens, ni Français qui sont présentement en Canada et sur les frontières de la Colonie, du côté de l'Acadie, du Détroit, Michillimakinac et autres lieux et postes des pays d'en-haut, ni les soldats mariés et non mariés restant en Canada, ne pourront être portés ni transmigrés dans les colonies anglaises, ni en l'ancienne Angleterre, et ils ne pourront être recherchés pour avoir pris les armes.

Accordé, excepté à l'égard des Acadiens.

ART. 40 — Les Sauvages ou Indiens alliés de Sa Majesté Très-Chrétienne seront maintenus dans les terres qu'ils habitent, s'ils veulent y rester ; ils ne pourront être inquiétés sous quelque prétexte que ce puisse être pour avoir pris les armes, et servi Sa Majesté Très-Chrétienne.

Ils auront, comme les Français, la liberté de religion et conserveront leurs missionnaires ; il sera permis aux Vicaires Généraux actuels et à l'Évêque, lorsque le siège épiscopal sera rempli, de leur envoyer de nouveaux missionnaires, lorsqu'ils le jugeront nécessaire.

Accordé, à la réserve du dernier article, qui a déjà été refusé.

ART. 41. — Les Français, Canadiens, Acadiens qui resteront dans la Colonie, de quelque état et condition qu'ils soient, ne seront ni ne pourront être forcés à prendre les armes contre Sa Majesté Très-Chrétienne, ni ses alliés, ni directement, ni indirectement, dans quelque occasion que ce soit ; le gouvernement britannique ne pourra exiger d'eux qu'une exacte neutralité.

Ils deviennent sujets du roi.

ART. 42. — Les Français et les Canadiens continueront d'être gouvernés suivant la coutume de Paris, les lois en usage établies pour ce pays, et ils ne pourront être assujettis à d'autres impôts qu'à ceux qui étaient établis sous la domination française.

Répondu par les articles précédents, et particulièrement par le dernier.

ART. 43. — Les papiers du gouvernement resteront, sans exception, au pouvoir du marquis de Vaudreuil et passeront en France avec lui ; ces papiers ne pourront être visités sous quelque prétexte que ce soit.

Accordé avec la réserve déjà faite.

ART. 44. — Les papiers de l'intendance, des bureaux

de contrôle de la marine, des trésoriers anciens et nouveaux, des magasins du Roi, du bureau du domaine et des forges Saint-Maurice, resteront au pouvoir de M. Bigot, intendant, et ils seront embarqués pour la France dans le vaisseau où il passera ; ces papiers ne seront point visités.

Il en est de même de cet article.

ART. 45. — Les registres et autres papiers du conseil supérieur, de la prévôté et amirauté de la même ville, ceux des juridictions royales de Trois-Rivières et de la ville de Montréal, ceux des juridictions seigneuriales de la Colonie, les minutes des actes des notaires des villes et des campagnes, et généralement les actes et autres papiers qui peuvent servir à justifier l'état et la fortune des citoyens, resteront dans la Colonie dans les greffes dont ces papiers dépendent.

Accordé.

ART. 46. — Les habitants et négociants jouiront de tous les privilèges du commerce aux mêmes faveurs et conditions accordées aux sujets de Sa Majesté Britannique, tant dans les pays d'en-haut que dans l'intérieur de la Colonie.

Accordé, excepté ceux qui auront été faits prisonniers pour l'article 47.

ART. 47. — Les Nègres et Panis des deux sexes resteront, en leur qualité d'esclaves, en la possession des Français et Canadiens à qui ils appartiennent : il leur sera libre de les garder à leur service dans la Colonie ou de les vendre, et ils pourront aussi continuer à les faire élever dans la religion romaine.

ART. 48. — Il sera permis au marquis de Vaudreuil, aux officiers-généraux et supérieurs des troupes de terre, aux gouverneurs et états-majors des différentes places de la Colonie, aux officiers militaires et de justice, et à toute autre personne qui sortira de la Colonie ou qui en est absente, de nommer et établir des procureurs pour agir pour eux et en leur nom, dans l'administration de leurs biens meubles et immeubles, jusqu'à ce que la paix soit faite ; et si par le traité de paix le Canada ne rentre pas sous la domination française, ces officiers ou autres personnes, ou procureurs pour eux, auront l'agrément de vendre leurs seigneuries, maisons et autres biens-fonds, leurs meubles et effets, et d'en emporter ou faire passer le produit en France, soit en lettres de change, espèces sonnantes, pelleteries ou autres retours, comme il est dit à l'article 37.

Accordé.

ART. 49. — Les habitants et autres personnes qui auront souffert quelque dommage en leurs biens meubles et immeubles restés à Québec sous la foi de la capitulation de cette ville, pourront faire leurs représentations au gouvernement britannique, qui leur rendra la justice qui leur sera due contre qui il appartiendra.

Accordé.

ART. 50. — La présente capitulation sera inviolablement exécutée et tous ses articles de part et d'autre, et de bonne foi, nonobstant toute infraction et tout autre prétexte par rapport aux précédentes capi-

tulations, et sans pouvoir servir de représailles.

Accordé.

P. S. ART. 51. — Le Général anglais s'engagera, en cas qu'il reste des Sauvages après la reddition de cette ville, à empêcher qu'ils n'entrent dans les villes, et qu'ils n'insultent en aucune manière les sujets de Sa Majesté Très-Chrétienne.

On aura soin que les Sauvages n'insultent aucun des sujets de Sa Majesté Très-Chrétienne.

ART. 52. — Les troupes et autres sujets de Sa Majesté Très-Chrétienne qui doivent passer en France seront embarqués quinze jours au plus tard après la signature de la présente capitulation.

Répondu par l'article 11.

ART. 53. — Les troupes et autres sujets de Sa Majesté Très-Chrétienne qui devront passer en France resteront logés ou campés dans la ville de Montréal et autres postes qu'elles occupent présentement, jusqu'au moment où elles seront embarquées pour le départ ; il sera néanmoins accordé des passeports à ceux qui en auraient besoin pour les différents lieux de la Colonie, pour aller vaquer à leurs affaires.

Accordé.

ART. 54. — Tous les officiers et soldats des troupes au service de la France qui sont prisonniers à la Nouvelle-Angleterre et faits en Canada, seront renvoyés le plus tôt qu'il sera possible en France, où il sera traité de leur rançon ou échange, suivant le cartel ; et si quelques-uns de ces officiers avaient des affaires en Canada, il leur sera permis d'y venir.

Accordé.

ART. 55. — Quant aux officiers de milice, aux miliciens et aux Acadiens qui sont prisonniers à la Nouvelle-Angleterre, ils seront renvoyés sur leurs terres.

Accordé, à la réserve de ce qui regarde les Acadiens.

Fait au camp devant Montréal, ce 8 septembre 1760.

TABLE DES MATIÈRES



	Pages.
Introduction	5
I. Famille de Montcalm. — Ses services militaires. — État de la Colonie du Canada. — Envoi de Mont- calm au Canada	11
II. Arrivée de Montcalm au Canada. — Difficultés de la guerre. — Départ pour Chouaguen	35
III. Siège de Chouaguen.	54
IV. Hiver de 1756-1757. — Préparatifs du siège du fort George.	74
V. Siège et prise du fort George.	105
VI. État de la Colonie. — Abus de l'administration. — Famine. — Projets de l'Angleterre	139
VII. Victoire de Carillon	158
VI 1. Difficultés intérieures. — Réconciliation entre le Gouverneur et Montcalm. — Souffrances des offi- ciers. — Perte de Louisbourg et du fort Fron- tenac	180
IX. Bougainville en France. — Abandon de la Colo- nie. — Nouveau plan de Pitt. — État des forces.	195
X. L'armée anglaise dans le Saint Laurent. — Camp de Beauport. — Proclamation de Wolte. — Prise de Niagara	211

	Pages.
XI. Attaque du camp de Beauport. — Incendie de Québec. — Ravages dans les campagnes. — Descente de Wolfe à l'Anse-au-Foulon	220
XII. Bataille des plaines d'Abraham. — Wolfe et Montcalm blessés à mort. — Défaite des Français	245
XIII. Derniers moments de Montcalm. — Honneurs rendus aux deux Généraux	256
XIV. Retraite de l'armée française. — Capitulation de Québec. — Victoire du chevalier de Lévis. — Siège de Québec. — Capitulation de Montréal pour tout le Canada	282

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Document A. Chansons populaires.	301
» B. Tarif des denrées d'après le marquis de Montcalm.	304
» C. Appointements des officiers généraux envoyés au Canada.	305
» D. Exposition comparative du prix des denrées.	307
» E. Sillery	309
» F. Procès-verbal du Conseil de guerre de Québec	312
» G. Capitulation de Québec	317
» H. Capitulation du Canada	329

FIN DE LA TABLE.



UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

Do not
remove
the card
from this
Pocket.

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU

